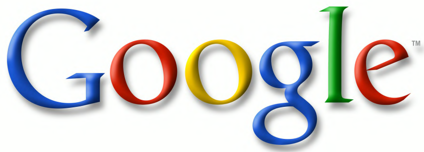
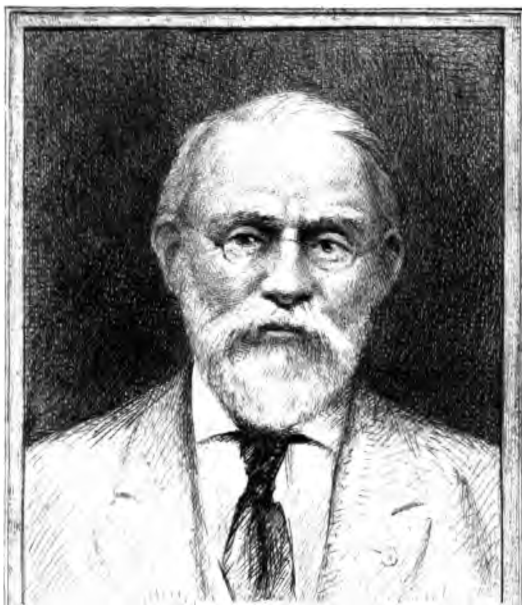




HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

CONVENTION

NATIONALE

Alençon. — Typographie Poulet-Malassis et De Broise

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

CONVENTION NATIONALE

PAR

EUGÈNE MARON



PARIS

POULET-MALASSIS ET DE BROISE

IMPRIMEURS-LIBRAIRES-ÉDITEURS

9, rue des Beaux-Arts

—

1860

AVANT-PROPOS

—

Nous n'avons pas intitulé ce livre *Histoire de la littérature sous la Convention*, comme plusieurs critiques nous l'avaient conseillé, parce qu'on entend par littérature certaines œuvres de l'imagination, tels le roman, le théâtre, la poésie; dans ce cas, notre titre aurait eu un sens trop restreint, et n'aurait pas résumé exactement ce que nous avons voulu faire. La littérature proprement dite n'a pas eu le temps de se développer assez pendant les années de la Convention pour qu'elle puisse être l'objet d'une étude approfondie et spéciale. La société avait alors une autre manière de manifester ses passions et ses sentiments : les intelligences étaient absorbées par la politique, comme à d'autres

époques elles avaient été entraînées vers la théologie et la philosophie. Si donc nous n'avions voulu écrire qu'une histoire de la littérature, nous n'aurions pu insister, comme nous l'avons fait, sur certaines parties, notamment sur l'éloquence. Notre titre nous permettait, au contraire, d'appuyer sur les discussions si intéressantes de la Convention, non-seulement pour les étudier sous le rapport du style et au point de vue littéraire et oratoire, mais encore au point de vue des idées et des théories morales et philosophiques qu'elles soulevaient. Ainsi nous nous sommes arrêté avec complaisance aux discours relatifs à l'instruction publique et à l'économie politique, sans craindre qu'on nous reproche de franchir les limites d'une étude littéraire. Si nous osions faire des rapprochements ambitieux, nous dirions que les Bénédictins, dans l'*Histoire littéraire de France*, continuée si savamment, sous le même titre, par l'Académie des inscriptions; que le savant Hallam, dans son *Histoire littéraire du seizième siècle*, abordent des œuvres qui ne répondent pas davantage à l'idée que se font de la littérature les esprits superficiels. Nous n'osons

pas dire non plus, à propos de cet humble travail, que les idées de Platon sur l'éducation, et l'*Economique* de Xénophon font partie de la littérature grecque; mais nous osons soutenir qu'un écrivain n'a pas le droit d'exclure de la littérature du dix-huitième siècle les travaux des physiocrates.

—

PREMIÈRE PARTIE. — ÉLOQUENCE

—

CHAPITRE Ier

DISCUSSIONS GÉNÉRALES

PREMIÈRE PARTIE. — ÉLOQUENCE

CHAPITRE Ier

DISCUSSIONS GÉNÉRALES

Ouverture de la Convention. — Situation politique des Girondins. — Influence de cette situation sur leur éloquence. — Ils sont les vrais orateurs de la Révolution. — Pourquoi. — Buzot, Louvet. — Citations de l'antiquité. — Procès du Roi. — Gensonné, Vergniaud, comparés à Robespierre et à Saint-Just. — Les Girondins plus éloquents. — Les Montagnards plus politiques. — Tristesse et mélancolie de Vergniaud. — Portraits et satires de Guadet. — Belle chute des Girondins.

Il paraît difficile de parler de l'Eloquence sous la Convention, et de son caractère littéraire, sans entrer dans le fond des débats, sans toucher à l'histoire et même, tant ces luttes semblent être encore vivaces, à la politique. Nombre de gens ne se passionnent-ils pas pour les partis divers de la Convention, comme si ces partis étaient encore debout? Il y a, dit-on, aujourd'hui des Girondins passionnés

et des Montagnards fanatiques. Il en résulte que, dans la plupart des récentes histoires de la Révolution, on passe tour à tour de l'invective à l'apothéose, et qu'il est beaucoup plus facile d'y trouver des iambes, des odes, des satires et parfois des déclamations, que des récits calmes et des raisonnements simples.

Nous espérons que tous ces dangers ne nous menaceront pas. Au risque de passer pour un esprit sceptique et d'être accusé par les uns de ne pas défendre assez la justice, par les autres de ne pas comprendre les rigides nécessités de la politique, nous avons la ferme intention de ne pas parler de ces débats douloureux comme si nous y étions personnellement intéressé. Nous osons déclarer que, parmi les hommes de ce temps, nous n'en avons choisi aucun pour héros ou pour modèle, en un mot, nous nous croyons capable d'être impartial, parce que nous sommes sans passion ! La passion est parfois une vertu, nous dira-t-on. Oui, sans doute, mais à condition de ne pas l'étaler; et sans faire profession de trop froide sagesse, il est peut-être temps de parler sans hyperboles, sans excès de colère ou d'indignation, sans épithètes lacrymatoires, sans fréquentes exclamations, d'une époque qui commence à être assez éloignée de nous pour que nous puissions l'envisager sans trouble. Tous ces mouvements oratoires dans un sens ou dans un

autre, loin d'y apporter la lumière, y jettent de nouvelles obscurités; au lieu de se rapprocher, on s'éloigne les uns des autres; loin de se convertir, on s'aigrit; bientôt chacun parle pour soi ou ses amis, et n'a même plus le triste plaisir de blesser ses adversaires.

Voilà pourquoi nous abandonnerons volontairement le titre de juge, que l'historien aime tant à se donner, pour le titre plus humble de rapporteur, et nous essaierons de suivre à la lettre l'ancien adage : Raconter, c'est prouver....

Matériellement la Convention s'ouvrit le 22 septembre 1792, moralement elle s'était ouverte le 2 septembre. Ce jour néfaste est en effet une ère nouvelle dans la Révolution; il en jette d'un seul coup tous les acteurs, les journalistes, les orateurs, le peuple, la France entière, en face d'un monde inconnu, mystérieux, en face de la Terreur. Jusqu'alors la Révolution avait suivi une voie régulière : l'enthousiasme de 89, les défiances qui s'y mêlèrent bientôt, les résistances qui y succédèrent, les divisions qui en sortirent, les colères et les haines qu'elles suscitèrent, n'étaient en somme que des résultats communs à tout mouvement politique. L'importance des intérêts donnait à ces luttes de plus grandes proportions, elle n'en changeait point le caractère; l'homme espère, il s'enflamme; on lui résiste, il s'irrite; l'obstacle persiste, il le renverse;

il n'y a rien là qui soit en dehors des conditions ordinaires de la vie publique, et les péripéties par lesquelles la France passa du 4 mai 89 au 10 août 92, étaient la conséquence logique et fatale de la situation.

Le 2 septembre dépassa toutes les prévisions; il étonna autant qu'il terrifia. Les adversaires de la Révolution avaient toujours prédit de grands excès, ses partisans ne s'attendaient pas à la voir triompher sans malheurs; excès ou malheurs, chacun les entrevoyait sous la forme d'entraînements spontanés, irréfléchis, inspirés ou par l'enthousiasme, ou par la colère, ou par la violence habituels aux partis en ébullition. Mais ces exécutions terribles après le combat, ce mélange de délire et de sang-froid, cette fureur presque juridique, cette rage quasi méthodique ! n'y avait-il pas là de quoi bouleverser les imaginations les plus maîtresses d'elles-mêmes, et troubler tous les cœurs qui n'étaient pas trempés d'acier.

Ceux qui en ressentirent les premiers effets, furent les Girondins. Ils y virent comme une révélation de leur fausse position. Acceptaient-ils la responsabilité de ces crimes, et ils n'y songèrent pas, ils se perdaient vis-à-vis des partis modérés dont ils étaient l'espérance. Les poursuivaient-ils, ils se perdaient vis-à-vis les clubs et la Commune, maîtres de Paris ; et s'ils le tentaient sans réussir,

ils montraient à tous leur impuissance à punir comme à protéger.

A peine l'Assemblée fut-elle réunie, qu'ils eurent à se prononcer; les membres venus des provinces ne pouvaient souffrir qu'on gardât le silence sur de tels événements; s'ils pesaient sur leurs délibérations, c'en était fait de la Convention : le pouvoir n'était plus au gouvernement, mais à cette puissance invisible qui s'était révélée par des décrets sinistres, dont personne ne connaîtrait ni l'étendue, ni les desseins, et qui serait omnipotente si elle n'était anéantie.

Nous ne sommes donc pas de ceux qui reprochent aux Girondins d'avoir attaqué trop tôt et trop souvent leurs redoutables adversaires. Outre les devoirs qu'ils avaient à remplir envers la majorité qui les plaçait à sa tête (1), ils ne faisaient qu'user de représailles. Avant l'ouverture de la Convention, Marat n'avait-il pas affiché un placard pour dénoncer la faiblesse des députés et appeler une nouvelle insurrection ? Dès la première séance on avait proposé d'ordonner à l'Assemblée législative, qui n'avait plus que quelques heures à vivre, de se dissoudre aussitôt; moyen d'engager la Convention contre les chefs de la dernière Assemblée, chefs

(1) Les hommes des départements se rangèrent tout d'abord sous la discipline des Girondins. Le bureau est spontanément composé des célébrités de ce parti, et tout-à-fait en dehors de l'influence des Jacobins. Président : Pétion secrétaires : Brissot, Vergniaud, Condorcet.

probables de la nouvelle. Les Girondins, en outre, étaient attaqués dans les clubs, dans les journaux, dans les sections, à l'Evêché, aux Jacobins, aux Cordeliers, à l'Assemblée même, par la cohue des pétitionnaires menaçants, et enfin, et surtout, par la Commune de Paris. Elle intervient dans les opérations du gouvernement, elle est elle-même un gouvernement; c'est à son occasion que les tribunes, pour la première fois, mêlent aux débats leurs vociférations. Si une pétition injurieuse est improuvée par la Convention, la Commune en décrète l'impression et l'envoi aux quarante mille municipalités. Ces faits et mille autres ne justifient-ils pas l'impatience des Girondins?

Ils étaient le gouvernement, mais il n'avaient pas le pouvoir; ils se sentaient entourés de corps organisés, actifs, passionnés, unis, disciplinés. En quête d'un appui solide et fixe, ils crurent le trouver dans la Convention et ils durent se hâter d'y créer une majorité. Tel était le but de la proposition de Kersaint demandant l'établissement d'une commission chargée d'examiner l'état de la France et de la capitale : « Il est temps d'élever des échafauds pour les assassins... Il y a peut-être quelque courage à s'élever ici contre les assassins. »

Cette proposition, qui n'aboutit pas, n'en est pas moins très-importante au point de vue oratoire; elle révèle quelle sera l'éloquence des Girondins, éter-

nellement placés entre des adversaires redoutables qu'ils méprisent, et des alliés incertains qui les estiment, les applaudissent, et ne les suivent pas. En vain s'épuiseront-ils en appels, en invocations, en prières; ils s'adressent à un corps mourant, sans volonté, inerte, qui ne se soulève que pour retomber. «Il est temps, s'écrie Kersaint, d'élever des échafauds contre les assassins!» Cette exclamation, *il est temps*, reviendra à tout moment dans la bouche des Girondins : « Il est temps, dit Gensonné, que les divisions cessent. » — « Il est temps, redit Louvet, de savoir s'il existe une faction... » — Il est temps, répète Gensonné, de signaler cette faction à la nation entière...»—«Il est temps, reprend Barbaroux, que l'autorité municipale s'abaisse devant l'autorité nationale... »

Exclamations stériles, qui n'aboutiront qu'à de vains ordres du jour. Si les Girondins ne sont que des orateurs, ne nous en étonnons pas ; l'éloquence est leur seule arme et leur seule force : insultés, ils ne peuvent se venger que par l'ironie; attaqués, ils ne peuvent se défendre que par l'invective; menacés, ils ne peuvent répondre que par l'indignation. Ces trois figures reviendront toujours dans leurs discours; aussi leur éloquence sera-t-elle plus passionnée que politique, elle abondera en expressions vives, en images, en apostrophes où se refléteront tour à tour l'irritation, la colère, la tris-

tesse, le désespoir d'hommes à la tête d'une armée qui ne les pousse en avant que pour s'enfuir, et ne les encourage que pour les abandonner.

De tous les orateurs du parti de la Gironde, nul ne représente mieux que Buzot ce mélange de véhémence et d'ironie : dédaigneux et courageux, prompt à l'indignation et à l'apostrophe, il a le privilége de soulever la colère des Montagnards; il semble prendre plaisir à s'attirer leurs interruptions; il attaque et provoque, ne se défend ni ne se justifie jamais, n'emploie ni périphrases, ni atténuations, ni circonlocutions; il appelle Marat : monsieur Marat; il *remercie* ses adversaires de leurs injures qui *l'honorent;* il raille les déclamations de ceux qui parlent des *Prussiens qu'il n'a pas l'honneur de connaître!* De mœurs distinguées et plutôt aristocratiques que bourgeoises, il froisse plus que tout autre la rudesse démocratique, et à son tour, cette rudesse si souvent alors grossière et brutale, l'irrite et le surexcite. Aussi est-il toujours sur la brèche, et à voir le grand nombre de ses discours et de ses rapports, on ne comprend pas le reproche de paresse que madame Roland lui adresse dans ses Mémoires. Il est vrai que ses discours ne sont point préparés : ce sont des improvisations rapides, ardentes, fiévreuses, où le trait et l'image absorbent le raisonnement :

« Et qui peut redouter des frères d'armes! des

concitoyens se réunissant ici pour défendre des intérêts communs? qui peut les redouter, si ce n'est les factions qui sentent que leur règne est passé, ces hommes qui naissent dans les bouleversements politiques, comme les reptiles dans les temps orageux sortent de la terre, et qui ont besoin de l'anarchie pour dominer et du crime pour jouir... Eh quoi! serait-ce pour leur triomphe que vous auriez été immolées, victimes généreuses du 10 août? Vous arriviez de toutes les parties de la France pour la sauver ou périr avec elle! Vous, dont les mânes vénérés doivent habiter cette enceinte, temple de la liberté, dites-nous quel courage vous anima? quel espoir vous soutint? quelle confiance adoucit le passage sombre et rapide de vos glorieux combats à la nuit du tombeau? le courage du juste qui se dévoue pour l'extinction de la tyrannie, l'espoir du citoyen qui se transporte dans l'heureux avenir, la confiance de l'avoir assuré par un exemple immortel! »

Ce morceau, qui commence par une insulte et se termine par une prosopopée mélancolique, donne l'idée des mouvements oratoires auxquels se livraient, pendant les premiers mois de la Convention, les plus jeunes ou les plus ardents des Girondins, tels que : Ducos, Fonfrède, Louvet. L'attaque directe et la personnalité, le sarcasme et la provocation, s'y mêlent sans cesse aux figures de rhéto-

rique, aux apostrophes solennelles imitées de l'antiquité. A la distance où nous sommes, nous trouvons parfois dans ces contrastes quelque chose de déclamatoire; pour les contemporains, ils n'avaient rien que de naturel, ou plutôt ils n'existaient même pas. Ces brusques mouvements sont ceux de la passion, qui est facilement triviale et solennelle, qui allie sans peine la réalité et l'imagination.

Quant aux figures, images, exemples et comparaisons antiques, sans doute elles auraient été tout-à-fait déplacées dans des discours purement parlementaires, et on remarquera plus tard à propos des discussions spéciales sur l'instruction publique et l'économie politique, qu'en pareil cas elles apparaissent avec plus de sobriété. Les questions purement politiques mettant alors en jeu, comme nous l'avons dit, tous les ressorts de la passion, entraînaient les orateurs à employer tous les moyens propres à émouvoir la sensibilité de leurs auditeurs. Or, le plus sûr moyen d'ébranler rapidement notre sensibilité, est d'ébranler d'abord notre imagination par des figures, des images, des comparaisons qui lui soient familières. Grâce à l'éducation classique, les souvenirs de l'antiquité remplissaient les esprits et habitaient, pour ainsi dire, les mémoires. Ces évocations fréquentes, ces exemples répétés, faisaient presque partie du langage habituel, et ne causaient à l'auditeur, ni l'étonnement,

ni la fatigue, que peut-être aujourd'hui ils nous causeraient. La célèbre philippique de Louvet contre Robespierre, si souvent citée par les histoires générales, est un curieux exemple du point jusques auquel l'imitation de l'antiquité était entrée dans les habitudes. Les tournures, les locutions, les longues périodes, entre autres la fameuse apostrophe « Robespierre, je t'accuse... » tout annonce une composition littéraire, et une œuvre de rhétorique. Cependant, à en juger par les mouvements qu'elle suscita, par son retentissement immédiat, par l'importance que lui attribuèrent les amis et les ennemis de l'orateur, rien ne prouve que les contemporains aient aperçu ce parti pris classique et qu'ils en aient été froissés ou refroidis.

Un autre exemple que Louvet va nous fournir encore, montrera mieux avec quelle complaisance on tolérait cette imitation à outrance. Lors de la discussion sur l'expulsion de la famille des Bourbons et notamment de Philippe-Egalité, Louvet ne trouva pas d'argument plus saisissant que de citer textuellement le discours de Brutus au peuple romain, pour réclamer l'exil de Tarquin Collatin, neveu de Tarquin-le-Superbe. « Quoiqu'il n'y ait rien à craindre actuellement pour la liberté, on ne saurait prendre trop de précautions afin de l'assurer. Il m'est pénible d'affliger un collègue, mais l'intérêt de quelques-uns ne saurait balancer l'intérêt

de tous. Le peuple romain ne croit pas avoir recouvré pleinement sa liberté lorsqu'il voit le sang de ses rois odieux subsistant dans Rome, et même revêtu d'une grande portion de pouvoir; c'est un obstacle dangereux à la liberté. Descendant de Tarquin, délivre-nous de cette crainte; peut-être est-elle vaine et mal fondée, mais enfin elle inquiète les ennemis de la République. Nous le savons, nous l'avouons, tu as contribué à chasser les rois : achève ce bienfait, ôte du milieu de nous jusqu'à leur fantôme, trop juste sujet d'alarmes. Le peuple romain est juste, il ne te ravira pas tes biens. Te plaît-il de les laisser? il les tiendra sous sa sauvegarde, il t'en fera passer les produits. Te convient-il mieux de les emporter? tu le peux, mais quitte la ville, pars à l'instant, pars. Les citoyens de Rome imaginent que la royauté ne sortira d'ici parfaitement qu'avec le dernier de la famille des Tarquins. » (Murmures à la Montagne.)

Il ne se borna pas à cette traduction (1), il y ajouta un long parallèle de Collatin et de Philippe. Le Ro-

(1) Tite Live. Livre II. chapitre II. Neminem regnare passuros, nec esse Romæ unde periculum libertati foret. Id summa ope tuendum esse : neque ullam rem, quæ eo pertineat, contemnendam. Invitum se dicere hominis causa : nec dicturum fuisse, ni caritas reipublicæ vinceret. Non credere populum Romanum, solidam libertatem recuperatam esse. Regium genus, regium nomen, non solum in civitate, sed etiam in imperio esse. Id officere, id obstare libertati. Hunc tu, *inquit*, tua voluntate, L. Tarquini, remove metum. Meminimus, fatemur, ejecisti reges. Absolve beneficium tuum. Aufer hinc regium nomen. Res tuas tibi non solum reddent cives tui, auctore me; sed, si quid deest, munifice augebunt. Amicus abi : exonera civitatem vano forsitan metu. Ita persuasum est animis, cum gente Tarquinia regnum hinc abiturum. — Comme on le voit, la traduction n'est pas tout-à-fait littérale, c'est, comme on disait au XVII[e] siècle, une belle infidèle.

main a contribué à chasser Tarquin–le–Superbe, son oncle; Philippe a aidé en quelque chose à la chute de Capet, son cousin. Collatin a combattu les armées du tyran; les enfants de Philippe servent dans l'armée de la liberté. Le nom de Tarquin excitait des troubles; le nom de Bourbon est une occasion de discordes. Il poursuit ainsi la comparaison pour arriver à conclure que Philippe, à l'imitation de Tarquin, doit purifier la République en s'exilant volontairement.

Nous pouvons trouver quelque chose de puéril dans ces artifices plus académiques que passionnés; mais, ne l'oublions pas, les citations tirées des auteurs classiques venaient alors aussi naturellement à l'esprit que les citations des livres sacrés aux orateurs de la première révolution anglaise. Cette préoccupation a-t-elle créé, comme on l'a dit, des sentiments factices? a–t–elle ajouté aux passions révolutionnaires? Nous croyons qu'on s'est exagéré l'influence immédiate de l'antiquité sur la Révolution; elle a donné aux sentiments, aux idées, aux passions, un style particulier, mais elle les a laissés à peu près tels que les intérêts et les événements les avaient créés. Ainsi chacun y puisait, comme dans un arsenal, une sentence ou un exemple en faveur de son opinion, sans qu'elle parût donner plus d'avantage à celle-ci qu'à celle-là. Il ne serait pas difficile, à propos du jugement de Louis XVI, de

contrebalancer les citations tendant à la sévérité par d'autres tendant à l'indulgence. Si Fréron s'écrie : « Je demande qu'avant de prononcer le décret de réclusion, l'image de Brutus (1) soit voilée et son buste retiré de cette enceinte : je vote pour la mort; » le député Allasseur lui répliquera : « Rome chassa les rois et eut la liberté ; César fut assassiné par Brutus et eut un successeur : je vote pour la réclusion. » Vouland, il est vrai, demandera pour Louis le supplice qui fut infligé par Brutus à ses fils, mais Enlard ne sera pas embarrassé pour répondre aussitôt : « L'expulsion des Tarquins a fait la république ; la mort de César a fait le triumvirat : je vote pour la réclusion. » De ce dialogue que nous pourrions longtemps prolonger, que faut-il conclure? que chaque époque a son pédantisme.

Le procès de Louis XVI donna lieu aux débats les plus dramatiques dont une Assemblée puisse être le théâtre. L'histoire est impuissante à retracer ces mille scènes où toutes les voix se font entendre, où l'enthousiasme, le fanatisme, l'ironie, la trivialité, la sottise, l'esprit, le courage, la peur, la tristesse, la fureur, le sublime, le grotesque, se heurtent et se

(1) L'abbé Gaume, l'auteur du *Ver rongeur,* prétend, à cette occasion, qu'il faut faire remonter la responsabilité de la condamnation de Louis XVI à Brutus lui-même. Selon cet abbé et son école, la Révolution n'est que la conséquence immédiate et directe du paganisme enseigné dans les écoles. Nous réduirons cette opinion à sa juste valeur dans le dernier chapitre de cet ouvrage, où nous traiterons de l'influence de la Révolution sur l'imagination française et réciproquement.

confondent non à chaque jour, mais à toute heure. Ce qui ajoute à la bizarrerie des contrastes, c'est qu'au milieu de tant de déchaînements, la tactique parlementaire ne perd pas ses droits; aux interruptions les plus violentes, aux mouvements les plus matériels, succèdent de longs et solennels discours où les orateurs s'efforcent de mettre en œuvre toutes les ressources de la logique et de l'éloquence. La tribune de la Convention ne saurait être mieux comparée qu'à un théâtre sur lequel défileraient avec lenteur et majesté de belles processions, coupées de moment en moment par l'invasion d'une multitude désordonnée, aux costumes choquants et disparates, aux cris rauques et discordants.

Laissant de côté les interruptions et les violences des députés obscurs, et à ne considérer que les principaux personnages, on est tout d'abord frappé de ceci, c'est que les Girondins paraissent plus passionnés, quelques historiens (1) ont même dit plus violents que les montagnards. Si nous restions dans le domaine littéraire, il nous serait très-facile d'expliquer cette anomalie en disant que les uns sont surtout des orateurs et les autres principalement des écrivains. On comprendrait par cela même qu'il est de l'essence du style littéraire d'employer des formes plus lentes, plus dogmatiques, plus ana-

(1) Entre autres MM. Buchez et Louis Blanc.

lytiques. Mais cependant resterait encore cette autre question : Pourquoi les Girondins employèrent-ils sans cesse le style oratoire? Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, par habitude et parce qu'ils étaient presque tous avocats. La raison en est que les points sur lesquels ils étaient d'accord étaient moins d'ordre politique que d'ordre moral : par exemple, ils voulaient sauver le roi, nul ne le conteste plus aujourd'hui, mais ils ne pouvaient le sauver en s'écriant simplement comme l'un d'eux, le fougueux et imprudent Fauchet : « Quoi! le repos de la patrie dans la justice violée! » Pour parler ainsi, il aurait fallu être maître de la Convention, de la Commune, des Jacobins, de toutes les forces révolutionnaires; ils se virent donc forcés d'avoir recours à une série d'expédients, sur l'efficacité desquels, considérés en eux-mêmes, ils ne comptaient guère. Ainsi ils voulurent que Louis fût jugé selon les formes, et non condamné sans être entendu comme le voulait Robespierre; ils demandèrent ensuite l'appel au peuple et enfin le sursis. Ils appuyèrent leurs motions par des raisons de justice ou d'humanité, en droit strict souvent inattaquables, mais en contradiction avec la politique du moment, avec l'esprit public, avec les passions qui les entouraient, les dominaient, les menaçaient, et qu'ils partageaient en partie. De là, une certaine gêne dans leur argumentation, résultant de la conscience qu'ils avaient de

ne point frapper juste; de là aussi, une certaine tendance à sortir du raisonnement et du syllogisme et à se réfugier dans le sentiment. En réalité, chacun de leurs discours, quelque démonstratif qu'ils aient voulu le rendre, aboutit à des tableaux et à des satires : tableau de l'anarchie, satire des anarchistes Nous ne disons pas cela comme un reproche, nous l'établissons comme un fait, rien de plus.

Comparons, par exemple, un discours de Vergniaud ou de Gensonné à un discours de Saint-Just ou de Robespierre. C'est un fort beau discours que celui de Vergniaud sur l'appel au peuple : il supplie la Convention de ne pas prendre des passions pour des principes : « Ses pouvoirs sont sans bornes, mais ils finissent par leur nature là où commence le despotisme. » Il discrédite adroitement cette omnipotence : « C'est comme représentants du peuple que vous avez remis sur votre tête les fonctions de jury d'accusation, de jury de jugement, et de juges pour appliquer la peine dans le jugement. » Mais l'inviolabilité du roi ne tombe pas sous le jugement des représentants, car c'est le peuple lui-même qui, en acceptant la Constitution, a promis l'inviolabilité. « Aussi, s'il est vrai que Louis ne peut se prévaloir de l'inviolabilité qui lui a été promise contre le peuple qu'il a trahi, il n'est pas moins certain que le peuple seul peut punir Louis sans avoir égard à l'inviolabilité dont lui-même

l'avait investi. Aujourd'hui vous pouvez déclarer comme un principe d'éternelle vérité que la promesse d'inviolabilité faite à Louis par le peuple ne fut pas obligatoire pour le peuple; mais au peuple seul il appartient de déclarer qu'il ne veut pas tenir sa promesse. Vous pouvez déclarer comme un principe d'éternelle vérité que le peuple ne peut jamais valablement renoncer au droit de punir un oppresseur; mais au peuple seul il appartient de déclarer qu'il veut user de ce droit terrible auquel il avait renoncé. » Tous ces arguments auraient eu par eux-mêmes une grande valeur devant une cour de justice; ils perdaient de leur force devant une assemblée politique. En droit, il ne faut jamais prendre des passions pour des principes; en révolution, principes et passions se confondent souvent, et les passions ne sont efficacement combattues que par des passions plus fortes. L'Assemblée qui absorbe les fonctions judiciaires dépasse les bornes de sa puissance, et fait acte de despotisme; pouvait-on espérer que cette sage maxime serait de nature à troubler l'Assemblée qui venait de la violer? d'autant qu'elle l'avait fait, en partie du moins, par sentiment de modération, puisqu'elle prononçait que Louis serait *jugé*, contrairement à ceux qui voulaient qu'il fût *condamné* sans procès. Remarquons encore avec quel art Vergniaud se prononce indirectement pour l'inviolabilité, en accordant aux re-

présentants le pouvoir de se prononcer contre le principe, et au peuple la faculté « de ne pas tenir sa promesse, » la possibilité d'user « du droit terrible auquel il avait renoncé. » Mais remarquons aussi que cet art consiste en des antithèses oratoires éloquemment équilibrées, qui allanguissent et obscurcissent son argumentation, que rien n'empêche de ramener logiquement à ces termes : « Si le peuple respecte l'inviolabilité, il donne l'impunité à l'oppresseur qui l'a trahi ; s'il ne la respecte pas, à son tour, il trahit ses serments. »

Aussi Vergniaud cherche-t-il à entraîner la Convention par des raisons d'un autre ordre ; il fait appel à l'honneur, à la générosité : « Il fallait du courage pour attaquer, au 10 août, Louis dans sa toute puissance; en faut-il tant pour envoyer au supplice Louis, vaincu et désarmé ! Un soldat Cimbre entre dans la prison de Marius pour l'égorger ; effrayé à l'aspect de sa victime, il s'enfuit sans oser le frapper ; si ce soldat eût été membre d'un sénat, doutez-vous qu'il eût hésité à voter la mort du tyran? Quel courage trouvez-vous à faire un acte dont un lâche serait capable. » Plus loin, il veut frapper d'épouvante le patriotisme des représentants par le tableau du sombre avenir qui menace la République : « Craignez qu'au milieu de ses triomphes, la France ne ressemble à ces monuments fameux qui dans l'Egypte ont vaincu le

temps. L'étranger qui passe s'étonne de leur grandeur ; s'il veut y pénétrer, qu'y trouve-t-il ? des cendres inanimées et le silence des tombeaux. » Enfin il termine en les rappelant au sentiment de leurs propres dangers : « Aujourd'hui, si le pain est cher, la faute en est au Temple; demain on dira: La faute en est à la Convention, etc. » Prédiction, hélas! qui ne se réalisa que trop, et dont l'écho se prolongea plus loin qu'il ne le pensait; les Montagnards répétèrent ce cri contre les Girondins, les Hébertistes le dirent contre les Montagnards, le peuple et les royalistes tour-à-tour le dirent contre les Thermidoriens; et aujourd'hui, quand les idées que nous ne savons pas défendre sont vaincues, quand la cause que nous ne savons pas faire triompher est compromise, nous entendons encore des voix qui s'écrient : La faute en est à la Convention !

On ne trouvera ni la même variété de sentiments, ni les mêmes contradictions dans les discours de Saint-Just et de Robespierre. Leur argumentation ne sera pas embarrassée par la nécessité de compter avec les passions de leurs adversaires. Assurés de la timidité de la majorité, ils profitent hardiment de la nécessité où sont les Girondins d'envelopper la modération de leurs idées sous des paroles violentes (1) pour prendre ces paroles à la lettre et en ti-

(1) Lanjuinais, qui vote pour le bannissement, croit devoir dire cependant : « Comme homme, je voterais la mort de Louis. » Plusieurs Girondins s'étaient pro-

rer des conclusions conformes à la politique révolutionnaire. La trahison du roi étant admise par tout le monde, ouvertement ou tacitement, ils accablent la majorité de leur logique impitoyable. Louis a combattu la nation, par conséquent la nation a moins à le juger qu'à le combattre, sa condamnation ressort de sa défaite; s'il peut être jugé, il peut être absous; s'il est absous, c'est qu'il est innocent; s'il est innocent, que devient la Révolution? Voilà les raisonnements où la logique révolutionnaire de Robespierre enfermait les Girondins. Pour lui, le rôle de la Convention consistait à continuer l'insurrection du 10 août. « J'ai entendu tous les défenseurs de l'inviolabilité énoncer un principe hardi que j'aurais presque hésité à énoncer moi-même: ils ont dit que ceux qui, le 10 août, auraient immolé Louis XVI, auraient fait une action vertueuse; mais la seule base de cette opinion ne pouvait être que les crimes de Louis XVI et les droits du peuple, or trois mois d'intervalle ont-ils changé ses crimes et les droits du peuple. Si alors on l'arracha à l'indignation publique, ce fut sans doute uniquement pour que sa punition ordonnée solennellement par l'Assemblée nationale en devînt plus imposante pour les ennemis de l'humanité. La punition de Louis

noncés pour la mort, afin d'en avoir plus le droit de demander l'appel au peuple; ainsi Buzot en condamnant le roi à mort, s'écrie dans l'exposé de ses motifs: « Louis sera donc égorgé. » Il votait la mort pour obtenir le sursis; car celui-là non plus ne peut être soupçonné ni de faiblesse, ni de cruauté.

n'est bonne qu'autant qu'elle portera le caractère solennel d'une vengeance publique. »

La facilité avec laquelle Robespierre émettait des propositions si sévères, l'abondance et le sang-froid avec lesquels il les développait, indiquaient tout au moins une grande liberté d'esprit. Le discours de Saint-Just sur le même sujet a un caractère encore plus significatif : les formes et les précautions oratoires y sont plus ouvertement négligées; à la netteté froide, dogmatique, professorale de son style, on voit qu'il n'a souci de ménager ni l'auditeur du dehors, qui est tout à lui, ni l'auditeur du dedans, qui se tait par faiblesse; aussi émet-il plus d'axiomes que de syllogismes. « On ne peut régner innocemment; » et ne craint-il pas d'embellir l'âpreté de ses maximes par des préceptes de littérature. « Un jour peut-être les hommes, aussi éloignés de nos préjugés que nous le sommes de ceux des Vandales, s'étonneront de la barbarie d'un siècle où ce fut quelque chose de religieux que de juger un tyran.... On s'étonnera qu'au XVIIIe siècle on ait été moins avancé que du temps de César. Le tyran fut immolé en plein sénat, sans autre formalité que vingt coups de poignard, sans autres lois que la liberté de Rome. Ceux qui attacheront quelque importance au juste châtiment d'un roi, ne fonderont jamais une République. Parmi nous la *finesse des esprits et des caractères* est un grand obstacle à la li-

berté. *On embellit* toutes les erreurs, et le plus souvent la vérité *n'est que la séduction de notre goût.* »

Cette psychologie subtile, imitée de La Bruyère (1), aurait pu être mieux placée; toutefois elle ne détourne pas l'esprit de l'idée fixe poursuivie par Saint-Just et les Montagnards : la perte du roi.

Nous chercherions vainement la même unité d'action dans le discours de Gensonné qui cependant était le logicien de la Gironde. Il commence par réfuter Robespierre, et il le fait sur plusieurs points avec beaucoup de supériorité; comme Vergniaud, il a raison juridiquement et en droit strict, mais il n'insiste pas plus que lui, comme si une voix secrète lui rappelait la parole de Scipion Emilien : que le droit légal, à certains moments, n'a pas même la valeur d'une question de procédure; ainsi il a raison à la lettre quand il s'écrie : « Mais, direz-vous encore, on peut donc faire le procès à la Révolution. Expliquez-vous, Robespierre, cette phrase est obscure; qu'est-ce que c'est qu'un procès de la Révolution du peuple, fait par le peuple lui-même? » Selon l'esprit, il avait tort, car il n'ignorait pas que la Révolution consistait en effet aux yeux de tous dans un ensemble de vérités et de principes, ou si l'on veut de préjugés, que personne, pas même lui, n'aurait consenti à

(1) La Bruyère, *Caractères*. « Les femmes ne séparent pas leur estime de leur goût. »

soumettre à la décision définitive d'une majorité. Aussi encore, comme Vergniaud, il abandonne la controverse pour une discussion d'une autre nature. Plus hautain, plus agressif que Vergniaud, il prend les personnes plus directement à partie : « Qu'on ne me parle pas des services qu'on a pu rendre à la Révolution dans d'autres temps ! eh bien ! cela même augmente ma défiance. Quand un peuple immense a recouvré sa liberté, ce n'est pas par la force qu'on le ramène à la tyrannie : les usurpateurs des droits des nations n'ont réussi que par la popularité ; il n'est pas un seul exemple du contraire. » Ceci s'adressait à Robespierre. Il s'arrête avec complaisance à tracer un portrait satirique des Jacobins « ces hommes à cheveux lisses, » à l'organisation redoutable, qui se glissent dans toutes les administrations; il a pour eux des injures froides, incisives, dédaigneuses. S'ils ont aidé à sauver la chose publique, ils l'ont fait par instinct, comme les oies du Capitole, mais certes le peuple romain, par reconnaissance pour cette espèce de libérateurs, n'en fit pas des dictateurs et des consuls et ne les rendit pas les arbitres suprêmes de sa destinée. »

C'est qu'en effet, ces tableaux et ces satires, auxquels reviennent sans cesse les Girondins, sont le fond de leur politique : il leur importait moins de convaincre la Convention sur l'appel au peuple ou sur l'excellence de leur Constitution, que de la sou-

lever contre les dangers dont la menaçaient la politique jacobine, et du 2 septembré au 31 mai, ils semblent n'avoir prononcé qu'un long discours sur le même sujet, et ce discours est une philippique. Avant le procès du roi ils attaquent avec ardeur et impatience; pendant le procès du roi il se défendent et attaquent avec autant d'ardeur mais plus d'irritation; après le procès du roi ils se défendent plus qu'ils n'attaquent, mais avec un mélange de tristesse, d'indignation et de courage, dont l'effet dramatique et poétique rompt la monotonie de leur éloquence. En dehors de toute préférence politique, il est impossible de n'être pas ému en les voyant se débattre contre le flot qui monte et va les engloutir; on s'irrite, on s'indigne avec eux. On s'irrite contre ces clubistes vulgaires, les Bourdon, les Chabot, les Bentabole, les Choudieu, les Sergent, les Panis, qui les étouffent sous leurs cris de forcenés; mais surtout on s'indigne contre cette majorité lâche, inerte, qui s'abrite au fond de son infecte *marais*.

Notre époque, qui a le culte des majorités, a quelque penchant à réhabiliter la *plaine* (1), comme si la

(1) La majorité, disent plusieurs historiens (entre autres M. de Barante), abandonna les Girondins, parce que les Girondins s'abandonnèrent eux-mêmes. Les faits ne se plient pas à cette assertion. Dès le commencement de la Convention les Girondins proposèrent des mesures propres à mettre une force positive, matérielle entre les mains de la Convention, et tendant à affaiblir l'influence des Jacobins et de la Commune. Toutes les propositions faites en ce sens par Kersaint, Buzot, Louvet, Barère lui-même, appuyées souvent par des Montagnards comme Cambon, furent repoussées par le plaine. Quand les Girondins demandèrent le décret d'accusation contre Marat, ils l'obtinrent par 220 voix seulement contre 90, sur 750 votants, c'est-à-dire que la majorité s'abstint. La fameuse Commission

responsabilité ne devait tomber que sur ceux qui agissent, et que ceux qui subissent dussent en être absous. Ne nous abandonnons pas à ce sentiment : il n'est pas de plus grand crime que de laisser faire ce que l'on peut empêcher. L'imprévoyance et la violence ont mille excuses, soit dans les circonstances extérieures, soit dans les entraînements irrésistibles de la nature humaine. La prudence et la faiblesse, qui ont leur source dans l'égoïsme et la peur, ne sauraient jamais être assez flétries. Certes, il s'est dit des mots terribles pendant notre Révolution ; eh bien ! nous n'en connaissons pas de plus abominable que le mot de Sièyes répondant à quelqu'un qui lui demandait : « Qu'avez-vous fait pendant la

des Douze, après avoir été cassée, par une surprise de la Montagne, le 19 mai, à minuit, fut rétablie le lendemain matin, mais seulement avec 20 voix de majorité. Elle donna sa démission, pensant qu'une si faible majorité ne pourrait lui assurer l'autorité dont les Commissions politiques et dictatoriales ont besoin. Le 29 mai, Lanjuinais, porté comme président, obtint 111 voix seulement ; le montagnard Mallarmé, près de 200. Nous pourrions citer mille faits de cette nature. Mais, dit-on encore, elle abandonna les Girondins parce que ceux-ci avaient abandonné le roi. Ici encore les faits interdisent l'assertion. Il est facile aujourd'hui de railler la tactique des Girondins, pourtant on peut croire que ces hommes intelligents, qui connaissaient la Convention mieux que nous, ne l'auraient pas adoptée s'ils n'avaient pas eu quelque chance de la faire adopter en partie. 450 députés, en effet, ont voté contre l'appel au peuple, 250 pour. Sur ces 450, nul doute qu'un grand nombre n'ait voté ainsi que parce qu'ils voyaient dans l'appel au peuple une mesure trop violente contre le parti montagnard, puisque 366 votèrent la mort pure et simple. Cependant, quoique 319 seulement aient voté pour le bannissement et les fers, le sursis n'obtint que 310 voix ; or, comme parmi ces 310 il faut compter les partisans de l'amendement de Mailhe, qui avaient voté la mort, peut-être 50, peut-être plus, on trouve qu'environ 100 des membres, qui n'avaient voté que le bannissement, crurent se faire pardonner leur vote en se prononçant pour l'exécution immédiate. Ceux-ci cependant ne sont pas regardés comme régicides ; sous la Restauration ils n'auraient pas été bannis comme tels, mais Buzot, qui défendit le sursis avec tant de courage, mais Guadet, qui voulait que le jugement fut rendu aux deux tiers des voix, l'auraient été, eux. Telle est la justice des partis.

Terreur? — J'ai vécu. » Les contemporains avaient donné à la majorité conventionnelle le nom de *marais*. Qu'elle le garde devant l'histoire, avec la signification de mépris et de dégoût qu'ils lui attribuaient.

Dans les chefs-d'œuvre dramatiques, la connaissance du dénouement nous fait suivre avec plus d'intérêt les détails des péripéties et le développement des caractères : il en est de même des grandes scènes de l'histoire. Ainsi nous sommes d'autant plus émus des derniers efforts des Girondins, que nous en connaissons mieux l'inutilité. Ils nous rappellent ces héros du drame antique, qui marchent fatalement à la catastrophe prévue où le destin les conduit. L'avant-dernier discours de Vergniaud, qui est comme un suprême et solennel appel à l'immobile majorité, nous donne tout à fait cette impression. La tristesse, la sérénité de l'orateur indiquent qu'il se regarde déjà comme une victime expiatoire. Evidemment, quand après avoir tracé à grands traits, avec autant de précision que de fermeté, le tableau des événements et des passions du sein desquels tant de haines étaient sorties, il s'écriait : « Alors, citoyens, il a été permis de craindre que la Révolution, comme Saturne, dévorant successivement tous ses enfants, engendrât enfin le despotisme, avec toutes les calamités qui l'accompagnent. » Il y avait dans cette exclamation

plus que l'expression d'une crainte, mais la vision certaine d'un prochain avenir. De même, ses belles apostrophes au peuple sur la liberté et l'égalité ne ressemblent-elles pas plutôt à un conseil donné comme dernier adieu qu'à la péroraison d'un discours politique? « L'égalité, on te la présente souvent sous l'emblème de deux tigres qui se déchirent. Vois-la plutôt sous l'emblème plus consolant de deux frères qui s'embrassent. Celle qu'on veut te faire adopter, fille de la haine et de la jalousie, est toujours armée de poignards. La vraie égalité, fille de la nature, au lieu de les diviser, unit les hommes par les liens d'une fraternité universelle. C'est celle qui seule peut faire ton bonheur et celui du monde. Ta liberté, des monstres l'étouffent et offrent à ton culte égaré la licence. La licence, comme tous les faux dieux, a ses druides, qui veulent la nourrir de victimes humaines. Puissent ces prêtres cruels subir le sort de leurs prédécesseurs! Puisse l'infamie sceller à jamais la pierre déshonorée qui couvrira leurs cendres... Lorsque les peuples se prosternèrent pour la première fois devant le soleil pour l'appeler père de la nature, pensez-vous qu'il fût voilé par les nuages destructeurs qui portent les tempêtes? Non sans doute. Brillant de gloire, il s'avançait alors dans l'immensité de l'espace, et répandait sur l'univers la fécondité et la lumière. »

Ce style noble, mêlé de lyrisme et d'élégie, ces périodes harmonieuses, mais lentes et quelque peu froides, en raison de leur harmonie, n'inspiraient-elles pas plus de mélancolie que de courage? ne poussaient-elles pas à la rêverie plutôt qu'à l'action? Tant de sérénité malgré tant d'orages, tant de majesté en face de tant de violences, ne sont pas sans nous froisser; nous aspirons à moins de mesure et de douceur, et nous trouvons que la parole acerbe et mordante de Guadet convient mieux au drame poignant qui se joue.

Celui-ci, comme Buzot, provoque plus qu'il ne se défend; le mépris et le dédain sont ses armes de prédilection. « On cherche à vous environner d'une opinion factice pour vous cacher la véritable. Cette opinion factice est comme le croassement de quelques crapauds (Marat : Vil oiseau, tais-toi). Cette opinion factice dont on vous environne est comme le croassement de crapauds, que, au rapport de je ne sais quel voyageur, certains sauvages appellent l'expression de la volonté de leur dieu. » A la bonne heure, cette éloquence n'est plus académique; elle cherche à irriter l'adversaire, à le blesser, à le faire crier; pour arriver à ce but, le mot propre ou trivial ne lui fait point peur. « Lorsqu'on voulut dissoudre, en Angleterre, le Long Parlement, on prit le même moyen : ce fut d'exalter la minorité contre la majo-

rité. Savez-vous ce qui en arriva, le voici! C'est qu'en effet la minorité trouva le moyen de mettre la majorité sous l'oppression; elle appela à son secours des patriotes *par excellence*, c'est ainsi qu'ils se qualifiaient; ces cris répétés amenèrent l'attentat que l'histoire vous a transmis sous le nom de la *purgation du Parlement*, attentat dont Pride, de boucher devenu colonel, fut l'auteur et le chef. 150 membres furent chassés du Parlement, et la minorité, composée de 50 ou 60 membres, resta maîtresse du gouvernement. Savez-vous, citoyens, ce qui en arriva? Ces patriotes par excellence, instruments de Cromwell, et auxquels il fit faire folies sur folies, furent chassés à leur tour; leurs propres crimes servirent de prétexte à l'usurpateur. Il entra un jour au Parlement, et, s'adressant à ces mêmes membres, qui seuls, à les entendre, étaient capables de sauver la patrie : Toi, dit-il à l'un, tu es un voleur; toi, dit-il à l'autre, tu es un ivrogne; toi, dit-il à celui-ci, tu t'es gorgé des deniers publics; toi, dit-il à celui-là, tu es un coureur de filles et de mauvais lieux... Fi donc, dit-il à tous, cédez la place à des hommes de bien. Ils la cédèrent, et Cromwell la prit. »

L'éloquence pittoresque de Guadet ne devait pas plus profiter aux Girondins que l'éloquence majestueuse de Vergniaud; ils tombèrent après avoir lutté pendant huit mois avec un courage sans égal,

n'ayant pour toute arme et pour toute force que la parole. Au jour de leur chute, traqués par la foule, menacés par les clubs, enfin livrés par la majorité, le capucin Chabot insulta Lanjuinais : « Je dis au prêtre Chabot : dans l'antiquité, le prêtre, avant d'immoler la victime, la couvrait de bandelettes et la couronnait de fleurs, mais ne l'insultait pas. » Ils tombèrent, conservant jusqu'au dernier moment, avec la fierté du caractère, le privilége d'un langage noble et pathétique.

—

ÉLOQUENCE. — LES MONTAGNARDS

CHAPITRE II

DISCUSSIONS GÉNÉRALES

ÉLOQUENCE. — LES MONTAGNARDS

CHAPITRE II

DISCUSSIONS GÉNÉRALES

Portraits des Montagnards et de Danton par Garat. — Robespierre et Saint-Just plus écrivains qu'orateurs. — Ils imitent l'un et l'autre Cicéron et La Bruyère. — Portraits de Fabre d'Eglantine, du vrai et du faux révolutionnaire. — Caractère politique des discours de Robespierre. — Ses attaques contre Malesherbes, Danton, Legendre, Fabre d'Eglantine et Fouché. — Les Carmagnoles *de Barère, leur influence sur le 9 thermidor. — Collot-d'Herbois et Legendre. — Les orateurs thermidoriens. — Pourquoi furent-ils moins éloquents que les Girondins et les Montagnards?*

« Sur la Montagne se rendaient, comme à des postes militaires, ceux qui avaient beaucoup la passion de la liberté et peu la théorie; ceux qui croyaient l'égalité menacée ou même rompue par la grandeur des idées et par l'élégance du langage; ceux qui, élus dans les hameaux et dans les ateliers, ne pouvaient reconnaître un républicain que

sous le costume qu'ils portaient eux-mêmes ; ceux qui, entrant pour la première fois dans la carrière de la Révolution, avaient à signaler cette impétuosité et cette violence par laquelle avait commencé la gloire de presque tous les grands révolutionnaires ; ceux qui, jeunes encore et plus faits pour servir la République dans les armées que dans le sanctuaire des lois, ayant vu naître la République au bruit de la foudre, croyaient que c'était toujours au bruit de la foudre qu'il fallait la conserver et promulguer ses décrets... Là allaient se nourrir de leurs soupçons, et vivre au milieu des fantômes, ces caractères graves et mélancoliques qui, ayant aperçu trop souvent la fausseté unie à la politesse, ne croyaient à la vertu que lorsqu'elle est sombre, et à la liberté que lorsqu'elle est farouche... Là enfin aimaient à voter, quels que fussent leurs vertus et leurs talents, tous ceux qui, par les ressorts trop tendus de leur caractère, étaient disposés à aller au-delà plutôt qu'à rester en deçà de la borne qu'il fallait marquer à l'énergie et à l'élan révolutionnaire (1). » A ces traits, qui peignent si pittoresquement la fraction la plus ardente et la plus nombreuse de la Montagne, on voit que les Monta-

(1) *Mémoires de Garat.* Ces curieux mémoires, auxquels les historiens de la Révolution font de nombreux emprunts sans les citer, nous ne savons pourquoi, mériteraient d'être réimprimés. En dehors des appréciations si intéressantes qu'ils contiennent sur les principaux personnages de la Révolution, ils ont un mérite littéraire qui en fait une lecture des plus agréables.

gnards devaient être, par caractère et tempérament, par habitude et éducation, plus portés à l'action qu'à la parole. Aussi n'est-ce point par la parole qu'ils vainquirent les Girondins. Ils dominèrent la Convention à l'extérieur par les clubs, les sections et la Commune; à l'intérieur, par la violence et la menace. Quand nous nous représentons ces scènes orageuses où l'invective, la provocation, les mouvements les plus matériels, les expressions les moins nobles, suppléaient à l'éloquence et au raisonnement, nous ne nous interrogeons plus sur la politique des Girondins, nous ne nous demandons plus s'ils manquèrent de fermeté, de prévoyance ou de sang-froid; nous nous indignons, et nous combattons avec eux contre ces clubistes qui se ruent comme une avalanche sur leurs adversaires, avec des cris et des gestes qui transforment la lutte oratoire en une dispute des rues. En vain nous disons-nous qu'il y a dans ce tumulte des passions fortes, un fanatisme vrai; la grandeur elle-même des intérêts, couronne abattue, patrie menacée, vie hardiment jouée, atténue à peine et n'efface pas les sensations poignantes que procurent ces tableaux saisissants et dramatiques, mais sans beauté.

Puisque nous n'avons rien à y étudier au point de vue littéraire ou oratoire, nous ne nous appesantirons donc pas sur les discours des Montagnards. Ce n'est pas qu'ils manquassent, nous parlons seu-

lement des orateurs secondaires, d'un certain mérite : les Bourdon, les Tallien, les Thuriot, les Chabot, d'autres encore, étaient au contraire doués d'une facilité de parole qu'ils mettaient à propos au service d'une tactique qui n'était pas sans habileté. Seulement, sortis récemment des clubs, ils en avaient encore le langage; ils parlaient à la Convention comme ils parlaient aux Jacobins et aux Cordeliers (et, en effet, c'était plutôt à ceux-ci qu'ils s'adressaient qu'à l'Assemblée elle-même), avec une vivacité sans art, une fougue sans noblesse, une chaleur sans distinction, sans aucun souci du style ou des convenances parlementaires. Leur éloquence est toute de tempérament, leur parole est rapide, pressée, rarement obscure; la passion l'anime, mais l'intelligence ni ne la dirige ni l'élève.

Faut-il faire une exception pour le plus célèbre des clubistes, pour le terrible Danton? Oui sans doute, mais cette exception même ne doit pas être sans réserve. En lui il y avait deux orateurs, de même qu'il y avait deux hommes. Quand l'homme politique à vues modérées l'emportait, son langage était simple, ferme, souvent plein de grandeur. Quand le révolutionnaire pur et simple l'emportait, il éclatait en apostrophes fougueuses, en déclamations qui laissaient de bien loin en arrière celles des plus violents démagogues. Sa parole était alors ir-

résistible, bouleversait jusque dans ses dernières profondeurs le tempérament toujours en mouvement des Montagnards exaltés, des Jacobins et des Cordeliers. Alors il ne recule devant aucune hyperbole; les images les plus incohérentes s'entassent en quelque sorte les unes sur les autres; il foudroie ses ennemis « avec le tocsin de la raison et le canon de la vérité. » Ses grandes motions, l'armée révolutionnaire, le paiement et l'armement des sections, le tribunal et les comités révolutionnaires, furent emportées et en quelque sorte enlevées d'assaut par des discours de ce genre, courts, rapides, véritables torrents où, dans l'eau trouble et la fange qu'ils entraînent, brillent par intervalles des parcelles d'or. Il n'est donc pas étonnant que Danton n'ait point laissé de discours à citer en entier ou partiellement. Son éloquence, toute d'action, était assez puissante pour soulever les tempêtes, mais n'avait point la mesure et la proportion qui seules font vaincre le temps. Les expressions qui sont parvenues jusqu'à nous empruntent une partie de leur force à leur à propos, aux circonstances même où elles ont été prononcées. Plusieurs ne sont que des citations, comme celle-ci, empruntée à Montesquieu : « Un peuple en révolution est plus prêt de conquérir ses voisins que d'en être conquis, » ou des réminiscences, comme sa fameuse phrase sur l'audace. Non que l'érudition

étouffât son génie; dans un temps où tout le monde était lettré, il était le moins lettré des hommes, ce qui explique ce qu'a dit de lui le contemporain qui en a tracé un portrait plus fidèle encore au point de vue oratoire qu'au point de vue politique, et que tous les historiens ont plus ou moins imité. « Jamais Danton, dit Garat, n'a écrit ni imprimé un discours. Il disait : *Je n'écris point.* C'est ce qui est arrivé dans divers siècles à quelques hommes extraordinaires qui, en passant sur la terre, y ont laissé des paroles et des disciples, et n'ont point laissé d'ouvrages; ils ont senti sans doute ce que devait être un style pour être digne d'eux, et que ce style, ils ne l'avaient point. Les grands modèles de l'éloquence ancienne lui étaient presque aussi inconnus que les vues de la philosophie moderne; mais ces mots de l'antiquité, échappés du sein des grandes passions et des grands caractères; ces mots qui, de siècle en siècle, retentissent dans toutes les oreilles, s'étaient profondément gravés dans sa mémoire; et leurs formes, sans qu'il y songeât, étaient devenues les formes des saillies de ses passions et de son caractère; son imagination et l'espèce d'éloquence qu'elle lui donnait, singulièrement appropriée à sa figure, à sa voix et à sa stature, était celle d'un démagogue; son coup d'œil sur les hommes et sur les choses, subit, net, impartial et vrai, avait cette prudence

solide et pratique que donne la seule expérience; il ne savait presque rien, et il n'avait l'orgueil de rien deviner; à la tribune, il prononçait quelques paroles qui retentissaient longtemps; dans la conversation, il se taisait, écoutait avec intérêt lorsqu'on parlait peu, avec étonnement lorsqu'on parlait beaucoup; il faisait parler Camille et laissait parler Fabre d'Eglantine (1). »

Il n'avait point de style. Sans doute, Garat a raison si on considère ses discours dans leur ensemble, mais cependant il y a du style dans quelques-unes des paroles qui ont retenti au-delà de son temps; il y en a dans cette maxime si énergique et si profonde : « Une nation en révolution est comme l'airain, qui bout et se régénère dans le creuset. » Il y en a aussi dans la pensée mélancolique de ses derniers jours : « Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes. » Car, en résumé, qu'est-ce que le style, si ce n'est l'art d'éveiller dans notre esprit et dans notre âme, au moyen d'une expression noble ou pittoresque

(1) *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers : « Danton avait un *esprit inculte*, mais *grand*, profond, et surtout simple et solide. Il ne savait s'en servir que pour ses besoins et jamais pour briller, *aussi parlait-il peu et dédaignait d'écrire*. Suivant un contemporain, il n'avait aucune prétention, *pas même de deviner ce qu'il ignorait*, prétention si commune aux hommmes de sa trempe. *Il écoutait Fabre d'Eglantine et faisait parler sans cesse* son jeune et intéressant ami Camille Desmoulins, dont l'esprit faisait ses délices. » Nous ne citons pas ce passage de M. Thiers dans une intention critique; l'historien plus encore que le poète, a le droit de prendre son bien là où il le trouve; nous ne le citons que dans un but de comparaison littéraire.

appliquée à une pensée juste, des idées et des sentiments conformes à ceux que l'orateur ou l'écrivain veulent exprimer?

Rien de ce qui caractérise les Montagnards secondaires et Danton lui-même ne peut s'appliquer aux deux plus célèbres orateurs de la Montagne, Robespierre et Saint-Just. De ceux-ci à ceux-là quelle différence! Autant les uns sont abruptes et insouciants de l'art et de la forme, autant ceux-ci sont apprêtés et attentifs à la correction de leurs périodes. Quand nous disions que, comparés aux Girondins, les Montagnards étaient plutôt des écrivains que des orateurs, nous pensions surtout à Saint-Just et à Robespierre. En choisissant au hasard une page de Vergniaud, vous sentirez qu'elle doit être débitée; votre voix, involontairement, s'élèvera et prendra des intonations oratoires; au contraire, prenons au hasard un passage de Robespierre, et il nous semblera écrit pour être lu lentement, plutôt que pour être déclamé avec animation.

Nous parlons ici des grands discours de Robespierre, pour la plupart rédigés à loisir dans le silence du cabinet. Ses improvisations n'ont point toujours le même caractère, elles ont plus de rapidité et de netteté, plus d'animation et de chaleur. Cette chaleur, il est vrai, est plutôt dans les mots que dans les sentiments, et en cela rentre encore

dans la déclamation littéraire; mais peut-être y faut-il voir une tactique. Car si Robespierre n'est pas un homme *ondoyant et divers* comme Danton, cependant il y a aussi en lui plusieurs orateurs. Il y a l'orateur des Jacobins, persécuté parce qu'il défend le peuple, parce qu'il est faible comme le peuple, parce qu'il est sensible et patriote comme le peuple, parce qu'il aime la vertu et la probité comme le peuple. « Le moment est arrivé d'apporter aux maux de la patrie les véritables remèdes. Ces remèdes, c'est le peuple! » Cette phrase est une théorie autant qu'une déclamation; elle révèle l'intention arrêtée de tenir à l'auditeur un langage fait pour lui plaire. Or, tous les orateurs qui auront soin de leur popularité devront s'adresser à la sensibilité du peuple, parce qu'il est surtout un être de sensation; ils pourront parler de leur propre personne, parce qu'il est naïvement expansif et verbeux quand il s'agit de lui-même; ils pourront, sans craindre d'étonner son orgueil, en faire l'incarnation des principes et de toutes les vertus, car il aime naturellement le bien, et croit que son amour de la vérité lui en donne la connaissance. Si l'imagination ou le tempérament domine en eux, ils affectionneront les figures hardies et l'hyperbole, et ils arriveront à la déclamation par le mauvais goût: tels furent Danton, Legendre, Collot-d'Herbois. S'ils ont le sang plus froid et l'imagination plus sèche,

ils s'en tiendront au développement d'un principe ou d'un sentiment; et arriveront à la déclamation par la monotonie : tel fut Robespierre.

Mais, nous l'avons dit, ce n'était point là tout Robespierre; côte à côte de l'orateur sensible et mystique, marche l'orateur homme d'action et homme de lettres, bien supérieur au premier.

Hâtons-nous d'avouer que nous ne voulons pas faire de Robespierre un homme d'action dans l'acception ordinaire du mot, nous entendons seulement qu'il le fut souvent à la tribune, c'est-à-dire qu'il savait saisir l'à-propos, s'aider des circonstances, trouver l'argument qui embarrasse et le mot qui compromet. Après la condamnation de Louis XVI, il parla trois fois pour s'opposer au sursis, comme si le jugement de la Convention était sa propre victoire. Modéré vis-à-vis de ses collègues : « Nous sommes tous ici d'excellents citoyens; je parle à mes frères, à mes amis; » ses paroles n'en respirent pas moins la violence contenue, la joie secrète d'un triomphateur. Dur, presque menaçant pour les défenseurs du roi, il s'aperçoit que Lamoignon de Malesherbes intéressait l'Assemblée par sa douleur, et il jette l'opprobre sur son nom. « Songez que, sous le gouvernement que vous avez détruit, le ministère qui précédait la Révolution se couvrit de honte parce qu'un de ses édits mettait un intervalle entre la condamnation et le supplice.

C'est ainsi que *Lamoignon* et les ministres du temps attachèrent l'opprobre à leur mémoire. » Tout le discours est d'une âme froide, impitoyable, mais ne manque ni d'autorité ni d'adresse.

Lors de la discussion à laquelle donna lieu l'arrestation de Danton, il s'exprima avec le même mélange de modération, d'autorité et de menace. Il sut à la fois effrayer, rassurer, flatter, caresser, non qu'il parlât en dictateur, mais plutôt en chef de cabinet; ce n'est pas un membre du Comité de Salut public qui vient dicter ses volontés, c'est un président d'un conseil de ministres qui demande respectueusement un vote de confiance à l'Assemblée, dont il tient ses pouvoirs; sans doute, comme toujours, dans ses formes les plus respectueuses il y a un accent menaçant, mais la menace atteint ses adversaires seuls, qu'il isole ainsi de la tremblante Assemblée : « Legendre paraît ignorer les noms de ceux qui sont arrêtés : toute la Convention les sait. Son ami Lacroix est du nombre des détenus. Pourquoi feint-il de l'ignorer? parce qu'il sait bien qu'on ne peut, sans impudeur, défendre Lacroix. » Se défier des Comités, c'est se défier de la Convention, qui les a nommés. Quiconque se défie de la Convention est coupable. Sa courte harangue produisit son effet : Legendre rentra sous terre après s'être excusé; les amis de Danton gardèrent le silence et la majorité applaudit, comme pour faire

oublier l'émotion que Robespierre lui avait reprochée dès son exorde : « A ce trouble, depuis longtemps inconnu, qui règne dans cette Assemblée ; aux agitations qu'ont produites les premières paroles de celui qui a parlé avant le dernier opinant, il est aisé de s'apercevoir qu'il s'agit ici d'un grand intérêt, qu'il s'agit de savoir si quelques hommes aujourd'hui doivent l'emporter sur la patrie. »

En général, les discussions purement politiques, où il s'agissait, comme on dirait sous le gouvernement parlementaire, d'un vote de confiance, lui donnèrent lieu de déployer des qualités oratoires qu'on ne lui reconnaît pas ordinairement : la précision, la dignité, le sang-froid, la mesure. Hautain et ferme envers les opposants, respectueux et soumis envers la majorité, il a le style d'un orateur véritablement parlementaire et constitutionnel. On ne peut citer d'exemples, le mérite des discours de ce genre consistant surtout dans la situation même, dans la justesse et l'à-propos de la réplique, plus que dans le trait et la vivacité des réparties. Qu'on lise les discussions relatives à la prise de Valenciennes, à la proposition de Bourdon (de l'Oise) sur le pouvoir exécutif, au rappel du décret relatif à l'arrestation de Héron, et enfin à la défense de la terrible loi du 22 prairial, on y reconnaîtra les mérites que nous indiquons.

A la vérité, il n'y faut point chercher les preuves

de la bonté de son caractère. Les attaques personnelles qui s'y rencontrent nous glacent par leur dureté froide et profonde. Evidemment il prend plaisir à l'ironie, il calcule ses dédains et pèse ses sarcasmes. Sans doute nous ne lui reprochons pas son allusion à Danton, qui s'était vanté que la haine était étrangère à son cœur, qu'*il n'en avait pas besoin*. « ROBESPIERRE : Et moi aussi je pourrais faire une profession de foi, *si j'en avais besoin*. » La réplique n'est certainement pas à la hauteur de l'attaque. L'ironie qui termine sa grande dénonciation contre les Girondins est plus caractéristique. « Je n'ose pas dire que vous devez frapper du même décret des patriotes aussi *distingués* que *MM*. Guadet, Vergniaud et *autres*, et ce serait une espèce de sacrilége que de demander le décret d'accusation contre *M*. Gensonné. » Demander en style épigrammatique la tête de ses adversaires n'est pas d'une âme tendre; toutefois, s'il se tient sur la limite extrême des représailles permises, il ne la franchit pas.

Nous avons vu avec quelle adresse il s'était emparé de circonstances incidentes pour jeter la défaveur sur Malesherbes et Legendre. Cet artifice était une de ses ressources. Quand il dénonça Fabre d'Eglantine aux Jacobins : « Je demande, dit-il, que cet homme qu'on ne voit jamais qu'une *lorgnette à la main*, et qui sait si bien exposer des *intrigues au théâtre*, veuille bien s'expliquer ici;

nous verrons comment il sortira de celle-ci. Quand je l'ai vu descendre de sa place, je ne savais s'il prenait le chemin de la *porte* ou de la *tribune*, et c'est pour s'expliquer que je l'ai prié de rester. » Combien de cruautés en quelques lignes; Fabre est habile en intrigues théâtrales, première prévention contre lui, de l'intrigue dramatique à l'intrigue politique il n'y a qu'un pas; il se sent coupable, car on ne savait s'il prenait le chemin de la porte; on le voit toujours une lorgnette à la main, prétention à l'élégance, aux mœurs aristocratiques. Robespierre, lui, était recherché dans son costume, oui, mais on ne le voyait pas une lorgnette à la main! Il usa à peu près du même système quelques jours avant le 9 thermidor contre l'*individu* Fouché, qui, dénoncé par lui, ne comparut pas devant la redoutable société. « Craint-il les yeux et les oreilles du peuple! Craint-il que *sa triste figure* ne présente visiblement le crime, que six mille regards fixés sur lui ne découvrent dans ses yeux son âme tout entière, et, qu'en dépit de la *nature*, *qui les a cachés*, on n'y lise ses pensées. » Là encore Robespierre faisait appel aux méchants instincts de la nature humaine; plus haut, il caressait le sentiment d'envie qu'éveillent dans l'âme de la foule l'élégance et les manières qui nous séparent d'elle; ici, il caresse sa répulsion naturelle pour la laideur et l'in-

firmité physiques, et son penchant superstitieux à condamner sur la physionomie (1).

Quant aux grands discours de Robespierre, ceux surtout qu'il prononça après la chute des Girondins, lors de sa toute-puissance, ils sont d'un écrivain plus que d'un orateur, avons-nous dit; en effet, l'orateur n'a pas le temps de cadencer ses phrases, de balancer ses périodes, de disposer ses mots, de préparer ses traits. Robespierre n'est pas seulement un écrivain, c'est encore un écrivain académique, qui peint plus qu'il ne raisonne, qui énumère, s'appesantit et trace un tableau là où un trait aurait suffi. Peut-être cela tient-il à ce que, n'ayant pas de contradicteur, il se trouve dans la situation de l'académicien ou du prédicateur qui, en face d'un auditoire convaincu ou supposé convaincu d'avance, n'a plus à toucher que son imagination ou ses sens. Ce n'est pas seulement Rousseau, comme on l'a prétendu, qu'il imitait. Versé, ainsi qu'on l'était alors, dans l'étude des lettres

(1) Le duc d'Otrante, autrement dit *l'individu* Fouché, avait les paupières immobiles et comme paralysées, ce qui, en effet, cachait ses yeux et les privait de toute expression. Fouché n'était pas orateur, il y a peu de discours de lui au *Moniteur*. En voici un qui, eu égard à la vie du personnage, ne manque pas d'intérêt. « FOUCHÉ (de Nantes). Un *républicain* ne doit compte de ses *relations qu'à la loi*; je suis prêt à les faire connaître quand elle me l'ordonnera, il n'en est pas une qui ne m'honore. *Assez d'autres* ont des relations avec *la fortune et le pouvoir*; il n'est pas encore défendu d'en avoir avec le malheur opprimé: oui, j'ai eu des relations *avec Babœuf !*... Au reste les actions de toute ma vie défient les calomnies de mes ennemis. On est fort quand on a servi sincèrement *la cause du peuple*, et qu'on a le courage de s'enorgueillir devant la Convention nationale, en présence d'une poignée de *factieux* et de *dénonciateurs* qui, après s'être agités pour des *jouissances coupables*..... » Arrêtons-nous ici.

classiques, les formes, non plus comme chez Danton les mots seulement, des auteurs de l'antiquité et du dix-huitième siècle s'imposaient à son esprit, mais naturellement il imitait ou les orateurs ou les écrivains dont le style se rapproche le plus du style oratoire : Démosthènes moins que Cicéron, ou bien encore Théophraste et La Bruyère. Lisons, par exemple, ce portrait de Fabre d'Eglantine :

« Des principes et point de vertus, des talents et point d'âme, habile dans l'art de peindre les hommes, beaucoup plus habile dans l'art de les tromper, personne ne connaissait mieux l'art de faire concourir à l'exécution de son plan d'intrigue la force et la faiblesse, l'activité et la paresse, l'apathie et l'inquiétude, le courage et la peur, le vice et la vertu; personne ne connut mieux l'art de donner aux autres ses propres idées et ses propres sentiments, à leur insu; de jeter d'avance dans les esprits, et comme sans dessein, des idées dont il réservait l'application à un autre temps, de manière que c'étaient les faits, la raison et non lui qui semblaient persuader ceux qu'il voulait tromper. Par lui le patriote indolent et fier, amoureux à la fois de repos et de célébrité, était enchaîné dans une lâche inaction, ou égaré dans les dédales d'une politique fausse ou pusillanime; par lui le patriote ardent et inquiet était poussé à des démarches inconsidérées; par lui le patriote inconséquent et ti-

mide devenait téméraire par peur, et contre-révolutionnaire par faiblesse; le sot orgueilleux courait à la vengeance ou à la célébrité par le chemin de la trahison et de la folie; le fripon, agité de remords, cherchait un asile contre son crime dans les ruines de la république. Il avait pour principe que la peur est l'un des plus grands mobiles des actions des hommes; il voulut lui élever un temple jusque sur la Montagne. Par lui des propos indiscrets, des opinions dictées par l'ignorance ou par la vanité se changeaient en conspirations profondes; il rapportait à ce système les circonstances les plus indifférentes et les faits les plus isolés; il avait sans cesse l'air d'un homme effrayé devant le fantôme qu'il avait formé pour en épouvanter la Convention entière, et pour la rendre faible par orgueil et injuste par faiblesse. »

A côté de ce portrait d'un seul homme, si complaisamment tracé, à côté de ce *caractère,* mettons de suite le portrait du faux révolutionnaire, on saisira mieux la persistance du procédé.

« Le faux révolutionnaire est peut-être plus souvent encore en deçà qu'au delà de la Révolution; il est modéré, il est fou de patriotisme, selon les circonstances.... Distillant le bien goutte à goutte, et versant le mal par torrents; plein de feu pour les grandes résolutions qui ne signifient rien, plus indifférent pour celles qui peuvent sauver la patrie;

donnant beaucoup aux formes du patriotisme, très-attaché comme les dévots, dont il se déclare l'ennemi, aux pratiques extérieures, il aimerait mieux user cent bonnets rouges que de faire une bonne action... Faut-il agir, ils pérorent; faut-il délibérer, ils veulent commencer par agir; les temps sont-ils paisibles, ils s'opposeront à tout changement utile; sont-ils orageux, ils parleront de tout réformer pour bouleverser tout; voulez-vous contenir les séditieux, ils vous rappellent la clémence de César; voulez-vous arracher les patriotes à la persécution, ils vous proposent pour modèle la fermeté de Brutus; ils découvrent qu'un tel a été noble lorsqu'il sert la République; ils ne s'en souviennent plus lorsqu'il la trahit. La paix est-elle utile, ils vous étalent les palmes de la victoire; la guerre est-elle nécessaire, ils vantent les douceurs de la paix; faut-il défendre le territoire, ils veulent aller châtier les tyrans au-delà des monts et des mers; faut-il reprendre nos forteresses, ils veulent prendre d'assaut les églises et escalader le ciel, ils oublient les Autrichiens pour faire la guerre aux dévotes; faut-il appuyer notre cause de la fidélité de nos alliés, ils déclameront contre tous les gouvernements du monde, et vous proposeront de mettre en accusation le Grand-Mogol lui-même. Cherchez-vous les moyens d'approvisionner vos armées, vous occupez-vous d'arracher à l'avarice et

à la peur les subsistances qu'elles resserrent, ils gémissent patriotiquement sur la misère publique, et annoncent la famine. Le désir de prévenir le mal est toujours pour eux un motif de l'augmenter. Dans le nord on a tué les poules et on nous a privés des œufs, sous prétexte que les poules mangent du grain; dans le midi, il a été question de détruire les mûriers et les orangers, sous le prétexte que la soie est un objet de luxe, et les oranges une superfluité. »

Ces tableaux, composés de traits patiemment recueillis, savamment rapprochés, ne rappellent pas le style ample de Rousseau; il en faut plutôt chercher le modèle dans les *Caractères* de La Bruyère et même dans les *Catilinaires;* le portrait de Catilina et de ses complices n'est pas sans analogie avec celui de Fabre, du moins quant au procédé. L'influence de Rousseau se retrouve dès que Robespierre aborde les questions morales ou philosophiques. Elle paraît avoir inspiré ses deux derniers et meilleurs discours. Il n'y faut pas chercher l'animation de l'auteur des *Confessions,* Robespierre n'a pas le don du pathétique ni de la grâce, mais il a, comme son maître, le sentiment de l'harmonie. Qu'on se rappelle ou qu'on relise les passages de ses discours sur le sentiment religieux, les progrès et les changements du monde, les fêtes de la Grèce, on y remarquera non-seulement du nombre et des périodes

académiquement cadencées, mais encore de la majesté, de la grandeur; le morceau où il retrace à la Convention la fête de l'Etre-Suprême est empreint d'une élévation voisine de la poésie; la péroraison du discours sur l'Etre-Suprême atteint à une émotion véritable bien au-dessus de la sensibilité verbeuse qui lui est ordinaire; les apostrophes et les prosopopées qui s'y succèdent y sont vivantes, animées d'un souffle puissant, quoique visiblement imitées des apostrophes cicéroniennes. Déiste convaincu, il trouva, à la Convention et aux Jacobins, pour défendre et célébrer sa croyance, des accents pathétiques et parfois lyriques.

Le défaut du style de Robespierre est la lenteur. La trop grande préoccupation de l'élégance et de la correction engendre vite la froideur et la monotonie, si elle n'est contrebalancée par la fécondité des idées, les mouvements rapides de l'âme, la force et l'abondance des sensations, facultés étrangères au caractère concentré, à l'esprit systématique, à l'imagination sèche de Robespierre. Aussi les pensées concises, les expressions imprévues sont rares chez lui. Il en est cependant de nobles et de sonores : « Le vaisseau de la République n'est pas destiné à faire naufrage: il vogue sous vos auspices, et les tempêtes seront forcées à le respecter... » « La voix de la vérité, qui tonne dans les cœurs corrompus, ressemble aux sons qui retentissent dans les tom-

beaux et qui ne réveillent point les morts. » Il en est aussi quelques-unes vraiment pittoresques et rapides. « Le fanatisme est un animal féroce et capricieux : il fuyait devant la raison ; poursuivez-le avec de grands cris, il reviendra sur ses pas. » « La nouvelle ayant été portée à Athènes que des citoyens avaient été condamnés à mort dans la ville d'Argos, on courut dans les temples et l'on conjura les dieux de détourner les Athéniens de pensées si cruelles et si funestes. » Malgré tout, l'originalité oratoire de Robespierre consiste dans le portrait satirique, et sa force dans l'ironie. Son âme altière et dédaigneuse lui dictait des mots vraiment méprisants. « Cependant ce mot de dictature a des effets magiques... Quel terrible usage les ennemis de la République ont fait d'une magistrature romaine ! et si leur érudition nous est si fatale, que sera-ce de leurs trésors et de leurs intrigues, *je ne parle point de leurs armées!* » Pour sentir la vigueur et la portée du sarcasme, il faut se rappeler que la coalition était en même temps battue, au nord, au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées, et que nous venions d'atteindre nos frontières naturelles, selon l'expression prophétique de Danton, « de tous les côtés de l'horizon, en quatre coups d'aile. »

De Robespierre à Saint-Just, la transition est facile : ils suivirent même politique et subirent même destin ; comme écrivains, les diversités et les

analogies de leur style appellent la comparaison et le parallèle. Robespierre, imitateur de Rousseau, aime les développements; Saint-Just, imitateur de Montesquieu, vise à la concision; il est dogmatique, tranchant, parle beaucoup de vertu et peu de sensibilité. Ses phrases, moins correctes que celles de Robespierre, ont un relief, une couleur, une sonorité qui manquent aux périodes souvent molles, presque toujours lentes de ce dernier. Toutefois, comme celui-ci, il énumère et procède par tableaux et portraits, et dans ce cas il n'analyse pas aussi subtilement, il n'accumule pas autant de traits, il recherche moins les nuances; en somme toutefois le procédé littéraire est le même, et, nous le répétons, il rappelle le plus souvent celui de La Bruyère.

« Savez-vous quel est le dernier appui de la monarchie? c'est la classe qui ne fait rien, qui ne peut se passer de luxe, de folies; qui, ne pensant à rien, pense à mal; qui promène l'ennui, la fureur des jouissances et le dégoût de la vie commune; qui se demande : *Que dit-on?* qui suppose, qui prétend deviner le gouvernement, toujours prête à changer de parti par curiosité. Il y a une autre classe corruptrice : c'est le ménage des fonctionnaires. Le lendemain qu'un homme est dans un emploi lucratif, il met un palais en réquisition, il a des valets soumis; son épouse se plaint du temps, elle ne peut

se procurer l'hermine et les bijoux à juste prix, elle se plaint qu'on a bien du mal à trouver des délices; le mari est monté du parterre aux loges brillantes des spectacles; ils vont le soir dans les lieux publics se plaindre du gouvernement : *Si j'étais ministre*, dit celui-ci; *Si j'étais le maître*, dit celui-là, *tout irait mieux*. Hier ils étaient dans l'opprobre et déshonorés; la compassion les a comblés de biens, ils ne sont point assouvis: il faut une révolte pour leur procurer les oiseaux du Phase. Comme l'amour de la fortune, l'amour des réputations aura fait beaucoup de martyrs. Il est tel homme qui, comme Erostrate le fit à Delphes, brûlerait plutôt le temple de la Liberté que de ne point faire parler de lui. De là ces orages soudain formés. L'un est le meilleur des patriotes, il prétend que la Révolution est finie, qu'il faut donner une amnistie à tous les scélérats; l'autre prétend que la Révolution n'est point à sa hauteur: chaque folie a ses tréteaux... Que voulez-vous, vous qui courez les places publiques pour vous faire voir et pour faire dire de vous : *Voilà un tel qui parle, voilà un tel qui passe!* Vous voulez quitter le métier de votre père, qui fut peut-être un honnête artisan dont la médiocrité vous fit patriote, pour devenir un homme influent et insolent dans l'Etat. Vous périrez! vous qui courez à la fortune et qui cherchez un bonheur à part de celui du peuple!»

On peut placer aussi, comme contraste à ces

caractères, le portrait du vrai révolutionnaire, qui semble faire pendant au portrait du faux révolutionnaire peint par Robespierre.

« Un homme révolutionnaire est inflexible, mais il est sensé, il est frugal, il est simple, sans afficher le luxe de la fausse modestie; il est l'irréconciliable ennemi de tout mensonge, de toute indulgence, de toute affectation. Comme son but est de voir triompher la Révolution, il ne la censure jamais, mais il condamne ses ennemis sans l'envelopper avec eux; il ne l'outrage point, mais il l'éclaire, et, jaloux de sa pureté, il s'observe quand il en parle, par respect pour elle; il prétend moins être l'égal de l'autorité, qui est la loi, que l'égal des hommes, et surtout des malheureux. Un homme révolutionnaire est plein d'honneur; il est policé sans fadeur, mais par franchise, et parce qu'il est en paix avec son propre cœur; il croit que la grossièreté est une marque de tromperie et de remords, et qu'elle déguise la fausseté sous l'emportement (1).

Ce portrait, que nous abrégeons, est moins vif et moins coloré que le précédent; cela tient peut-être à ce que l'éloge est chose fade, surtout quand on se l'adresse à soi-même. Là d'ailleurs n'est point l'ori-

(1) Voir dans La Bruyère : « Un homme qui vient d'être placé, etc. » Chapitre VIII. *De la Cour*. « La fausse grandeur est farouche et inaccessible, etc. » « La vraie grandeur est libre, douce, familière, populaire, etc. » Chapitre II. *Du mérite personnel*. Comparez aussi le discours de Saint-Just contre Danton et la première *Catilinaire*. La longue apostrophe de Saint-Just à Danton n'est-elle pas une imitation flagrante de l'apostrophe plus longue encore de Cicéron ?

ginalité littéraire de Saint-Just, il n'a ni la souplesse ni la finesse d'esprit que le genre exige. Son imagination, pleine, si cela peut se dire, d'une froide fureur, en faisait l'orateur, non de la Révolution, mais de la Terreur. A ce point de vue, on rencontre dans ses discours soit des phrases, soit des passages entiers d'une beauté sombre, d'un éclat terrible, d'une majesté emphatique et sinistre, dont nous ne trouverions pas ailleurs d'autres exemples.

« Vous avez été sévères; vous avez dû l'être, mais vous l'avez été judicieusement; il a fallu venger nos pères et cacher sous ses décombres cette monarchie, cercueil immense de tant de générations asservies et malheureuses; il a fallu résister aux crimes par la justice inflexible, détruire les conjurations et punir l'hypocrisie sanguinaire de ceux qui, sans courage, prétendant à relever le trône et dissimulant avec la République, ont occasionné la tourmente de l'Etat par des forfaits sombres, des écueils cachés. Que serait devenue une République indulgente contre des ennemis furieux? Nous avons opposé le glaive au glaive, et la liberté est fondée, elle est sortie du sein des orages; cette origine lui est commune avec le monde sorti du chaos, et avec l'homme qui pleure en naissant. Si ce n'était le destin ordinaire de tous les empires d'être agités dans leur berceau, et si la nature hu-

maine n'avait ses vicissitudes irrésistibles, les gouvernements nos ennemis auraient raison de s'étonner de nos tempêtes ; mais que chaque empire du monde jette les yeux sur le point d'où il est parti, et qu'il nous lise son histoire. C'est donc l'orgueil et non l'amour de l'humanité qui a fait prendre à tant de gouvernements les armes contre nous. Qu'y a-t-il donc qui constitue leurs droits à nous asservir ? Ils ont des siècles de folie et nous avons cinq ans de résistance à l'oppression et d'une adversité qui produit les grands hommes. »

En poursuivant la citation nous arriverions à l'énumération, c'est-à-dire au développement académique et inutile. Saint-Just a beaucoup moins d'ordre que Robespierre ; il ignore à peu près l'art des transitions ; des maximes politiques en style politique viennent se heurter à des détails d'administration et à des noms propres ; il en résulte une œuvre bizarre, désordonnée, confuse, mais dont l'obscurité peut-être contribue à faire ressortir les lueurs éclatantes qui la traversent de temps à autre, comme des éclairs. Souvent le désordre et l'incohérence pénètrent dans une seule phrase, par excès de préoccupation littéraire. « Précisez donc aux autorités leurs bornes, car l'esprit humain a les siennes ; » voilà une phrase complète par elle-même, claire, simple, et disant quelque chose à la raison et au bon sens, mais l'imagination

ambitieuse de l'orateur n'est pas satisfaite, il faut qu'il ajoute : « Le monde aussi a les siennes, au-delà desquelles est la mort et le néant. » Evidemment rien n'appelait ce second membre de phrase. Néanmoins ses maximes sont le plus souvent concises : « Ceux qui font des révolutions ressemblent au premier navigateur instruit par son audace; » ou bien : « Les partis divers ressemblent à plusieurs orages dans le même horizon, qui se heurtent et mêlent leurs éclairs et leurs coups pour frapper le peuple. »

La critique littéraire seule, d'ailleurs, ne rend pas compte des contrastes qui nous choquent dans le style de Saint-Just : les mêmes contradictions et les mêmes obscurités sont dans sa politique. Que veut-il? où va-t-il? est-il socialiste ou économiste? On ne sait. Ici il parle de la liberté du commerce, et plus loin il demande des *institutions* qui refrènent le riche et la richesse; des maximes de loi agraire, de communisme, d'Etat, se mêlent à des théories tout à fait orthodoxes sur la propriété individuelle. Il touche parfois aux extrêmes limites de l'utopie, parfois il émet des vérités de sens commun. En politique, il voulait, dit-on, organiser l'Etat d'après les lois de la raison pure et de la vérité absolue; et cependant, voilà des maximes que ne désavouerait pas un constitutionnel : « Lorsqu'une révolution change tout à coup un peuple, il

faut se ployer à ses faiblesses : il ne faut point faire qu'il convienne aux lois, il vaut mieux faire en sorte que les lois lui conviennent. » Ailleurs, il dit, non moins bien : « L'ordre ne résulte pas des mouvements qu'imprime la force : rien n'est réglé que ce qui se meut par soi-même et par sa propre harmonie ; ce principe est surtout applicable à la constitution des empires. » La pensée suivante est plutôt d'un aristocrate dédaigneux que d'un démocrate : « Ce peuple est vif et propre à la démocratie, mais il ne faut pas qu'il soit lassé par l'embarras des affaires publiques. » Enfin, n'y a-t-il pas autant de profondeur que de bon sens dans ce conseil : « Il ne suffit point de décréter les droits des hommes. Il se pourra qu'un tyran se lève et s'arme même de ces droits contre le peuple, et celui de tous les peuples le plus opprimé serait celui qui le serait au nom de ses propres droits. Sous une tyrannie aussi sainte, le peuple ne pourrait rien sans crime pour la liberté. Le crime adroit s'érigerait en une sorte de religion, et les fripons seraient dans l'arche sacrée. »

Nous aimons à passer subitement du sombre Saint-Just au souple Barère, et cependant il est difficile de parler de ce personnage. Sa réputation est la plus compromise peut-être des réputations révolutionnaires. Ni Montagnard, ni Girondin, ni Thermidorien, il a participé à la politique des trois par-

tis, à la manière de ces hommes habiles qui savent identifier leur intérêt avec le succès; mais au dernier moment l'habileté lui a manqué, en ce sens qu'il n'a pas su se trouver du côté du plus fort. Alors les partis qui s'étaient tour à tour saisis de lui se sont retournés contre lui, et en ont fait un de ces boucs émissaires que les révolutions sacrifient aux rancunes de leurs ennemis. En réalité, Barère n'a pas plus de droits que bien d'autres à cette mauvaise réputation : la souplesse qu'on lui reproche, d'autres l'ont eue au même degré. Cambacérès, qui a réclamé et organisé le tribunal révolutionnaire; Merlin, qui a rédigé la loi des suspects, n'ont pas été moins timides que lui et ils ont servi, dans les Comités, la politique terroriste avec autant de complaisance. Si Barère a laissé une réputation plus équivoque, cela tient seulement à la nature de ses talents qui le rendaient propre à rendre des services politiques publics, et par conséquent plus compromettants. Les autres étaient les premiers modèles de ces administrateurs amis de l'influence, ennemis du danger, qui, par intérêt pour l'Etat, brûlent de mettre au service du pouvoir, quel qu'il soit, leurs capacités et leur grande expérience.

Dans l'intérêt de son repos et même de sa mémoire, il vaut mieux être, en temps de révolution, au second rang qu'au premier, car les hommes du premier rang endossent toute la responsabilité; dès

que les passions s'apaisent, le comparse, qui suivait tous les mouvements de l'acteur, se retourne contre lui : C'est lui, dit-il, qui a tout fait ; il a parlé, il s'est compromis pendant que je servais l'Etat ; — voilà pourquoi Barère est aux gémonies, et Cambacérès archichancelier.

Dieu nous garde de vouloir réhabiliter Barère, mais enfin il faut se rendre compte. Nous ne trouvons donc pas que Barère, qui eut trop de souplesse, manqua toujours de courage, comme les historiens s'accordent à le dire. Dans sa souplesse et son habileté à se retourner, il montra plus de hardiesse qu'on ne suppose. Il sut, il est vrai, s'accommoder avec les partis et les hommes qu'il avait attaqués ; en cela, du moins, il a un avantage sur ceux qui s'accommodèrent également bien avec les mêmes partis et les mêmes hommes sans avoir eu le courage de les contredire. Ainsi il attaqua vivement la Commune à un moment où il n'était pas sans danger de le faire, et plusieurs fois il proposa contre elle des mesures énergiques, que les Girondins appuyèrent mollement, et que la majorité n'osa point adopter. « Ce corps révolutionnaire devait être brisé aussitôt que la Révolution fut faite. Au lieu de cela on a montré de la faiblesse, et depuis il n'a cherché qu'à avilir la Convention nationale. Le Corps législatif disait : Ce corps révolutionnaire doit disparaître ; et le lendemain il rapportait ce

décret. Il disait : Les barrières de Paris doivent être ouvertes; et le Conseil général disait : Il faut que les barrières soient fermées. Le Corps législatif disait : Il ne faut plus de passeports; et le Conseil général disait : Nous ne laissons sortir qu'avec des passeports. » Que pouvaient dire de plus et de mieux les plus courageux Girondins? Barère ne se compromit pas moins vis-à-vis de Robespierre. Après l'accusation de Louvet il proposa un ordre du jour dont les motifs n'étaient pas flatteurs pour le futur triumvir, qui s'en montra vivement blessé; il avait osé l'appeler : « petit entrepreneur de révolutions. » Dans son discours sur le jugement de Louis XVI, tout en concluant comme lui, il s'éleva contre certaines parties de son argumentation. « J'ai vu avec une profonde douleur que, dans cette cause nationale, où nous devions être fermes et non pas turbulents, libres et non pas enthousiastes, sévères et non pas soupçonneux, on a jeté imprudemment parmi nous une pomme de discorde en distinguant un côté de l'autre dans cette Assemblée, en le désignant sous le nom de Thermopyles. Des Thermopyles dans l'enceinte de la Convention nationale! Sommes-nous dans un sénat ou dans un camp? Généreux défenseurs de la patrie, soldats de la liberté, on usurpe votre gloire pour nous diviser. Ce n'est qu'à vous de nous dire s'il existe en France des Thermopyles. Elles étaient

le 20 septembre aux gorges de l'Argonne ! elles étaient le 6 novembre aux redoutes de Jemmapes! mais ici, est-il un homme assez injuste pour dire : Ici est le camp des Thermopyles, là est le camp de Xercès. Effaçons ces lignes de démarcation honteuses, elles doivent disparaître comme les souvenirs de majorité et de minorité dont on vous a donné une théorie injurieuse pour le peuple, qui forme pourtant la majorité, et bien dangereuse sous le rapport des lois politiques et des assemblées populaires délibérantes. »

Il faut bien le reconnaître, Barère, dont le talent n'est pas ordinaire, employa des précautions oratoires et des formes parlementaires, usa de ménagements et de restrictions propres à le faire accuser de prudence excessive et de faiblesse, surtout dans un temps de révolution où les orateurs de tiers-parti sont facilement soupçonnés de lâcheté; ainsi, règle générale, les compliments de Barère sont pour les personnes dont il combat la politique. Dans le procès du roi, il vote avec les Montagnards, et célèbre les talents et les vertus des Girondins; il appuie la motion relative à la démission de Roland, en l'appelant probe, magnanime, intègre. Néanmoins, on ne doit pas toujours voir là des calculs timides; on peut y voir les incertitudes d'un esprit froid, indifférent, sceptique même, capable d'accepter une opinion par réflexion ou intérêt, jamais par conviction ou passion.

Continuons toutefois à mépriser Barère, non en raison de sa lâcheté, mais en raison de son scepticisme et de la légèreté académique avec laquelle il défendit et célébra la politique terrible du Comité de Salut public. Il ne fut pas déclamateur par passion, fanatisme ou tempérament, il se fit froidement rhéteur et froidement démagogue, mêlant avec réflexion et calcul les fleurs de rhétorique aux fleurs des halles, tantôt parlant en style parlementaire et tempéré des mesures les plus sévères, tantôt cherchant avec effort et jetant sans nécessité les mots les plus cruels : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas ; » tantôt sérieux, tantôt menaçant, tantôt comique, flattant tour à tour la Montagne, avide de métaphores énergiques, la Plaine, désireuse de raisonnements spécieux, et la foule des tribunes, amie de la violence et de la gaîté.

Les discours de Barère et ses rapports ont conservé le nom qu'il leur donnait lui-même : on les appelle encore des *Carmagnoles ;* cependant, ses rapports sur les victoires des armées sont les Carmagnoles par excellence, et ils méritent d'être étudiés autrement que par curiosité littéraire. Les Carmagnoles militaires de Barère ont eu sur les événements du 9 thermidor une influence décisive ; elles ont été, pendant un mois, une arme chaque jour dirigée contre Robespierre, et il est étonnant qu'aucun historien n'ait insisté sur ce fait !

Tout le monde sait qu'après la loi du 22 prairial il y eut, entre les Comités et le parti de Robespierre, hostilité déclarée. Les deux partis n'attendirent plus qu'une occasion pour éclater, et, dans cette attente, s'attachèrent, chacun de leur côté, à préparer et à gagner l'opinion. Les Comités avaient plusieurs avantages sur Robespierre; celui-ci, ne pouvant les attaquer encore ouvertement à la Convention, concentra tous ses efforts aux Jacobins, avec l'intention de peser par eux sur l'Assemblée quand le moment serait venu. Les Comités, en se défendant de leur mieux, aux Jacobins, dans les sections, aux Cordeliers et dans les clubs où leurs partisans se répandaient, agirent néanmoins principalement sur la Convention. Pendant que Robespierre attaquait aux Jacobins les *contres-révolutionnaires* intrigants et corrompus, Barère attaquait à la tribune les *contre-révolutionnaires* ambitieux. Chaque parti s'accusait indirectement de conspiration, mais les allusions des Comités étaient mieux comprises, elles s'adressaient à un auditoire plus intelligent, plus averti, qui connaissait mieux le dessous de cartes; en outre, elles se liaient aux succès de nos armées, grâce à Barère, qui les y rattachait avec autant de persistance que d'adresse.

En effet, tourner l'enthousiasme qu'excitaient nos victoires contre Robespierre, tel paraît avoir été son plan. Il en commença l'exécution le 9 messi-

dor, quinze jours après la loi du 22 prairial. Quand il entra dans la salle, les applaudissements l'accompagnèrent, comme un prélude aux victoires qu'il venait raconter; il annonce la prise de Charleroi, qui s'est rendue à discrétion : « Voilà donc le fruit de vos efforts!... Cependant, du milieu de la victoire, des bruits sourds se font entendre, des calomnies obscures circulent, le *gouvernement* est entravé dans ses opérations, calomnié dans ses pensées, menacé *dans ceux qui le composent ;* » et, après avoir fait le tableau des grands succès de la campagne de 93 : « Voilà les fruits mûris par les orages de la Révolution et par les veilles du gouvernement que vous avez organisé et fécondé par votre confiance. Mais si jamais il annonçait des revers, si la victoire se laissait entraîner à une inconstance dont elle n'est pas toujours exempte, à qui faudrait-il imputer les maux publics? Est-ce à ceux qui veillent sans cesse pour la prospérité de la République? ou serait-on *assez courageux* pour n'accuser que ces hommes qui vont sans cesse corrompant l'opinion publique, *atténuant les victoires* de nos braves armées, *personnalisant* les travaux révolutionnaires. »

Il va donc, lui, Barère, célébrer les victoires que d'autres atténuent, et en effet, le surlendemain, 11 messidor, il monte à la tribune : « Il y a deux jours, je disais à cette tribune : hier c'était Ypres,

aujourd'hui c'est Charleroi; demain, c'est le tour de la partie gauche de l'armée du Nord qui soumet la West-Flandre. Pendant que je parlais, les armées exécutaient à la fois le renvoi de la victoire. » (Applaudissements enthousiastes). Il annonce la défaite de Clairfayt par Pichegru, et la marche victorieuse de celui-ci sur Gand; puis il attire les regards de la Convention sur un succès plus important : la bataille de Fleurus, qu'il analyse dans son langage *carmagnolesque*, mêlé de plaisanteries et de bouffonneries : « Ces esclaves s'étaient subitement agglomérés pour former un troupeau de cent mille. L'armée ennemie était commandée, pour la droite, par ce qu'on appelle le prince d'Orange (on rit), par Beaulieu pour la gauche; la cavalerie, par l'assassin des vieillards, le ci-devant prince Lambesc (Mouvemement d'horreur.), et le discret Cobourg commandait en chef. » Barère ne se piquait pas de politesse envers les ennemis vaincus; il ne les appelle jamais braves soldats, mais stipendiaires, mercenaires ou mieux encore. Le 15 messidor il monte à la tribune, la salle retentit d'applaudissements; il annonce l'envahissement progressif de la Belgique, la prise de Mons et du camp de Reus; il donne un extrait mortuaire « des brigands coalisés; le 2 prairial, l'ennemi a perdu 1,500 esclaves; le 7, 1,000 brigands, le 28, 6,000 de ses complices, etc. Que l'empereur François s'adresse main-

tenant à ses révérends pères en Dieu (on rit) et à ses nobles et pieux célibataires pour repeupler son armée. Il y a trois mois, cet Autrichien couronné avait osé venir sur les ruines fumantes de Landrecies, et, distribuant de ses impériales mains 24 sous à chacun de ses esclaves (on rit) en uniforme, il leur montrait la France en leur disant : Mes enfants, prenez patience, dans quelques mois je vous donnerai la paix, et nous irons prendre nos quartiers d'hiver à Paris. (Eclats de rire.) Certes, leur itinéraire est tracé d'une manière piquante et nouvelle!... Les armées fugitives et les équipages confus des coalisés se réfugient à Bruxelles, et les projets des quartiers d'hiver à Paris sont transportés rapidement à Vienne avec leur courageux auteur. » (Les applaudissements redoublent.)

Le 16 messidor, il monte à la tribune, on applaudit; il avoue que le Comité de Salut public peut suivre à peine la marche triomphale des armées : « La victoire a usurpé le vol hardi de la renommée; » Ostende est au pouvoir des Français, Tournai est pris; il fait une violente sortie contre les Anglais, et termine par une apostrophe à la manière antique : « Allons donc à la fin du jour rendre un nouvel hommage à la Victoire. » Deux jours après, il raconte les succès de Dugommier aux Pyrénées; au nord, l'occupation d'Oudenarde et de Gand. Le 23 messidor il annonce qu'il va rendre compte jour

par jour des progrès des armées; il se plaint des *exagérateurs* qui répandent de fausses victoires pour atténuer les vraies; il finit solennellement: « Tout nous annonce de grandes nouvelles; dans peu de jours il va se porter des coups décisifs. »

Conformément à sa prédiction, le lendemain 24 messidor il monte à la tribune au bruit des applaudissements: « Citoyens! c'est encore un jour brillant pour la maison d'Autriche. Bruxelles est au pouvoir de la République... (Vive la République! Tous les membres et les spectateurs agitent leurs chapeaux en signe d'allégresse, au milieu d'acclamations universelles.) et les braves Anglais, les tacticiens Hessois, les Autrichiens aguerris et les grands tireurs Prussiens assiègent par leur fuite combinée leurs propres places. La jonction des armées de Sambre-et-Meuse et du Nord s'est faite. (Les applaudissements redoublent.) Voilà donc la tactique républicaine mise en mouvement, la division pour nous, la division pour nos ennemis. » Ici il insiste: « La division, c'est le partage inévitable des *coalitions des tyrans, des fripons et des ambitieux.* » Après ce trait à Robespierre, il insulte les ennemis qui fuient avec une vitesse qui ne permet plus de découvrir leurs projets ultérieurs, laissant leurs bagages et leurs magasins comme un fardeau inutile et embarrassant. « Mais détournons nos regards de ce tableau hideux des probités royales et impériales, et voyons

le tableau consolateur de la joie des Français à l'approche de la fête nationale du 14 juillet; c'est la première époque de l'énergie française où le premier sentiment de la liberté a été fortement prononcé. Quel républicain n'entend pas retentir avec délices le tocsin qui rassemble les citoyens de Paris, et le bruit de la foudre nationale qui renversa cette Bastille que *nulle ambition, nul complot,* nulle puissance humaine ne pourra jamais rebâtir dans le cours des siècles. »

Le 28, discours sur les banquets civiques, conforme aux paroles de Robespierre prononcées sur le même sujet aux Jacobins; il finit par l'annonce d'un succès de Moreau. Le 29, il raconte le succès de la veille, et la prise Tripstat. « Les Prussiens avaient fait le serment de vaincre, mais ils ne l'avaient fait qu'à la tyrannie : leur serment n'a pas été inscrit dans les cieux comme ceux que nos républicains font à la liberté. » Il égaie la Convention sur les généraux ennemis habiles en retraites; il appelle le duc d'York le jockei de la cour de Georges. Le 30 messidor, il se plaint de la rapidité des armées qui marchent plus rapidement que la composition des historiens et les discours des orateurs; le Comité n'a pas pour ainsi dire le temps de rédiger les victoires. Les armées de la Moselle et du Rhin se sont avancées de vingt lieues. « Un général étranger s'est plaint de ce que les républicains avaient pris la

place qu'il commandait d'une manière peu conforme aux principes établis, et il trouve très-mauvais que l'on remporte sur eux des victoires successives sans employer leur tactique et leur méthode. » (Rires et applaudissements.) Il rend compte de la prise de Spire, Newstadt, Louvain, Malines; les armées vont récolter le Palatinat. « L'Autriche a perdu un grand nombre d'esclaves, les autres ont bravement pris la fuite : ce sont là cependant les soutiens fermes et invincibles du trône et de l'autel, pour me servir de l'expression évangélique des ministres de Londres. »

Enfin, le 2 thermidor, Barère, encouragé par l'enthousiasme de la Convention et du peuple, attaque directement Robespierre. « Encore un jour pour l'Autriche : Namur est au pouvoir de la République ; » il en montre les clefs d'argent que la ville présentait à l'empereur d'Autriche. « L'ennemi est fidèle à son plan de fuite : Anglais, Hessois, Hollandais, Autrichiens, ont tous réduit leur tactique au même principe; c'est pour Londres, maîtresse de cette coalition fuyarde, un grand honneur à recueillir dans cette partie de l'histoire moderne; on dirait que de l'Océan au Rhin, il n'y a qu'un esprit, qu'un général, qu'une armée, qu'une victoire.. Mais ne nous laissons pas endormir par nos succès. » Il fait allusion au discours de Robespierre aux Jacobins sur la probité et la vertu; il prétend que le gouver-

nement révolutionnaire n'a point dégénéré; il le définit : « Un bataillon carré qui se développe contre toutes les *factions* et tous les crimes... Sans doute les victoires font une belle ceinture autour de la République, mais il faut au cœur de la République un cœur pur et une tête bien organisée; il faut que les fonctionnaires du peuple soient les serviteurs du peuple et non ses *dominateurs*. Il faut que les citoyens revêtus d'une *autorité terrible* mais nécessaire n'aillent pas influencer par des *discours préparés* les sections du peuple. (Vifs applaudissements.) Avec l'union des Comités et de la Convention la liberté triomphera *à Paris* comme en Belgique et sur toutes les frontières. » Quelques jours après avait lieu le 9 thermidor (1).

Si notre analyse a été fidèle, il est facile de comprendre combien il était difficile à Robespierre de ramener ou plutôt de maintenir la Convention dans une politique de soupçons et de proscriptions, après cette série de victoires qui avaient pour ainsi dire ouvert l'horizon où la République étouffait. Les Carmagnoles de Barère avaient, pendant un mois, en-

(1) Fox, à la Chambre des Communes, consacrait en quelque sorte les Carmagnoles de Barère : « Les ministres, disait-il, ne veulent pas cacher que des places fortes ont été prises! franchise vraiment admirable de leur part! n'eût-il pas été plus noble de dire : Nos désastres sont tels que l'Europe moderne n'en a jamais vu de semblables depuis l'irruption des Goths et des Vandales. Les Français ont conquis la Flandre, plus de la moitié de la Hollande, toute la rive gauche du Rhin, Mayence excepté ; une partie du Piémont, la plus grande partie de la Catalogne, toute la Navarre ; qu'on cherche une semblable campagne dans les annales de l'Europe! Ils ont pris, dites-vous, des places fortes ! Montrez-moi cinq campagnes où autant de places fortes aient été emportées! »

couragé les représentants, enthousiasmé le peuple et les volontaires, ravi et égayé les tribunes, occupé et exalté toutes les réunions populaires autres que le club des Jacobins; le soir on les relisait à haute voix et elles déridaient et détendaient les caractères sombres que les dangers de la Révolution avaient aigri et nourri de soupçons.

Barère, comme Saint-Just et Robespierre, était homme de lettres en même temps qu'homme politique; il commença son rôle révolutionnaire par le journalisme, et il y revint après la Révolution. Ses discours et ses rapports sont bien, en effet, écrits avec la plume du journaliste; son style est facile, rapide, quelquefois élevé, rarement concis, portant toujours le caractère de l'improvisation, sans perdre toutefois certaines qualités d'élégance et de correction, mérite rare quand on songe que Barère, en moins de quinze mois, rédigea pour le Comité de Salut public plus de deux cents rapports; peut-être en faut-il chercher la cause moins dans sa facilité naturelle que dans la forte éducation littéraire du temps.

Un fait singulier, c'est que les hommes d'Etat du Comité de Salut public, les *hommes de haute main* qui lui imprimaient sa direction politique, à part Couthon, avaient droit au titre de littérateur. Robespierre était un lauréat d'académie, Saint-Just avait fait un poëme, Billaud-Varennes avait

écrit plusieurs volumes de théories politiques, Collot-d'Herbois avait fait jouer des comédies.

Quoique Billaud-Varennes eût gagné sa popularité dans les clubs, il était plutôt homme d'action qu'orateur. Les improvisations qui nous restent de lui ont de l'énergie et de la précision; l'éloquence proprement dite y fait absolument défaut. Ses rapports, écrits dans un style plein de néologismes et de comparaisons tirées des arts mécaniques ou des sciences exactes, devaient être aussi difficiles à entendre qu'ils sont aujourd'hui difficiles à lire (1). Quant au dramaturge et ancien comédien Collot-d'Herbois, il était doué d'un talent oratoire théâtral et mélodramatique, propre à produire le plus grand effet sur le public des clubs ou des tribunes, à la fois fanatique et *sensible,* composé de révolutionnaires furieux et de femmes. Collot-d'Herbois est le plus pathétique des orateurs révolutionnaires; sans cesse il fait intervenir les vertus de famille et les vertus privées, les pères,

(1) Voici un fragment de Billaud-Varennes, qui peut donner une idée de son style : « En gouvernement comme en mécanique, tout ce qui n'est point combiné avec *précision,* tant pour le nombre que pour l'étendue, n'obtient qu'un jeu *embarrassé* et occasionne des *brisements* à l'infini; les *résistances* entravantes et les *frottements* destructeurs diminuent à mesure qu'on simplifie le *rouage.* C'est une vieille erreur, propagée par l'impéritie et combattue par l'expérience, que de croire qu'il devient nécessaire dans une vaste Etat de doubler les *forces* par la multiplicité des *leviers* : il est au contraire démontré à tout observateur politique que chaque *graduation* devenant un repos *arrestateur*, l'impulsion première décroît à raison des *stations* qu'elle rencontre dans sa course. C'est une *clef* qui, par intervalle, remonte la *machine* en cinq ou six *tours,* mais qui, laissée sur la *tige,* la fatigue, l'*entrave*, et finit par suspendre totalement le *jeu* naturel des *ressorts*.» (*Moniteur,* 18 novembre 1793).

les mères, les épouses; il embrasse les généraux et les patriotes à la tribune; son visage se décompose, sa voix s'attendrit, et en même temps il évoque les images les plus sombres : la foudre, les morts, la terreur, la mitraillade, tous ces mots viennent successivement, presque à la fois, sur ses lèvres; il les répète, il appuie, il insiste, comme s'il éprouvait une joie sinistre à en repaître son auditoire. « Ce matin, dit-il aux Jacobins après sa mission de Lyon, j'ai eu besoin de circonlocutions pour faire approuver la mort des traîtres ! On *pleurait*, *on demandait s'ils étaient morts du premier coup !*... Du premier coup, les contre-révolutionnaires ! Et Chalier est-il mort du premier coup !... Eh bien ! à peine entendait-on ce langage ! ils ne pouvaient entendre parler des morts ! ils ne savaient pas se défendre des ombres !... »

Ce qui ajoute à la répulsion que nous éprouvons pour l'auteur de telles paroles, c'est la pensée qu'il y avait chez lui plus de parti pris que de conviction. Le comédien mettait ici en action le précepte de Bossuet : « L'auditeur fait l'orateur. » Il voulait plaire et employait le langage propre à plaire. Devant un autre auditoire il aurait été capable d'un autre langage, ainsi qu'il le prouva dans ses réponses aux accusations de la Convention quand le moment des représailles fut venu. Collot-d'Herbois, le clubiste, le mitrailleur et le comédien,

sut alors se défendre avec dignité, modération et adresse; il ne chercha ni à émouvoir par des déclamations larmoyantes, ni à épouvanter par des tableaux sombres une Assemblée qu'il savait bien n'être plus disposée à subir son éloquence accoutumée. Sa défense fut toute politique. Il se mit sous la protection du principe de salut public, seule sauvegarde des gouvernants dans les gouvernements démocratiques, naturellement soupçonneux et jaloux : Que tout ce qui fut nécessaire soit légitime (1).

Certes, il ne manque ni de fierté ni d'éloquence, cet exorde : « C'est un tableau moral et politique que celui que présentent ici trois hommes longtemps obscurs, qui, de concert avec des collègues courageux appuyés de votre puissance, ont soutenu sans affront, pendant quinze mois, une lutte formidable contre les efforts et les complots des tyrans de l'Europe, et qui sont aujourd'hui forcés, par un sort contraire, d'écarter une sinistre accusation. Quel qu'en soit le résultat, les rois humiliés devant vous ne peuvent contempler notre situation sans un plaisir secret; mais les coups que nous leur avons portés, ainsi qu'à leurs partisans, nous dédommagent et nous consolent. » Dans la suite du discours il s'attache à montrer la solidarité qui liait les actes

(1) « Il n'y a de légitime que ce qui est possible. » De Falloux : *Discours sur la révision de la Constitution.* (*Moniteur*, août 1851.)

des Comités aux décisions de la Convention; il y revient à plusieurs fois avec habileté, mais sans provocation : « Vous nous avez dit d'agir, nous avons obéi, nous ne nous sommes jamais séparés de vous: c'est donc en vain qu'on veut rayer votre présence de la Révolution... Ce n'est pas nous seuls que l'on veut détruire... L'ombre de Capet est là qui plane au-dessus de vous et anime vos ennemis. Vous qui l'avez jugé, vous êtes désignés; vous qui ne l'avez pas sauvé, vous l'êtes aussi ! »

La réaction thermidorienne ne donna pas lieu à de grands effets d'éloquence. L'indignation est un sentiment énergique, mais qui a besoin d'être soutenu par le danger et la lutte, sans cela l'orateur court risque de se répéter. Les Thermidoriens ne faisaient que reprendre à nouveau le thème des Girondins, seulement ils n'avaient point de contradicteurs; ils menaçaient et n'étaient point menacés; ils étaient les plus forts et se vengeaient au lieu de se défendre. Ajoutons qu'un grand nombre ne s'indignaient qu'après coup, après avoir été eux-mêmes terroristes par tempérament ou par intérêt; sans compter le nombre plus grand encore de ceux qui avaient été leurs complices par peur et avaient laissé faire sans protester ce qu'ils maudissaient maintenant. Aussi les harangues thermidoriennes ne sont-elles qu'une suite d'objurgations monotones sans caractère ni originalité. A peine si les anciens mem-

bres du parti de la Gironde, revenus parmi leurs collègues : Louvet, Lanjuinais, Isnard, donnèrent par intervalle une idée de leur éloquence d'autrefois. Quant aux discours des Tallien, des Bourdon (de l'Oise), des André Dumont, ils ressemblent aux discours de tous les temps prononcés dans de semblables circonstances, ils se ressemblent tous, et il serait fort difficile de les distinguer les uns des autres : la même situation amène les mêmes expressions. Ce n'est pas que ces discours ne fussent très-applaudis : ils répondaient à l'état des esprits, aux passions du moment, et tous les partis ont, comme on le sait, un vocabulaire dont ils ne se lassent pas et qu'ils applaudissent toujours avec la même complaisance. De même que du temps de Robespierre la Convention, sous l'influence de la Montagne, applaudissait à toutes les phrases écrites dans le sens de la démocratie, du peuple, de la Révolution, de la Terreur; de même la Convention, sous l'influence des Thermidoriens, battait des mains à tous les mots de Terroriste, d'homme de sang, de Jacobin, d'anarchiste, etc., sans se soucier davantage de leur monotone répétition.

L'orateur de cette situation fut le boucher Legendre. Quoiqu'autrefois, farouche Montagnard, il eût voulu *assommer* Lanjuinais qui lui avait répondu : « Fait décréter d'abord que je suis un bœuf, » il était revenu sincèrement à des sentiments plus

modérés ; son indignation, fruit d'un vrai repentir, lui arracha donc des accents qui ne manquaient pas d'originalité. Seulement il était doué d'une imagination exubérante qui, n'ayant pas été émondée par la culture, lui inspirait les figures et les comparaisons les plus surprenantes. « Ce sont ces hommes qui ont rendu l'Océan témoin de leurs crimes, qui ont rougi la mer par le reflux ensanglanté de la Loire. Citoyens, le navigateur qui recevait le baptême en passant le tropique ne voudra plus marquer ainsi cette époque de son voyage dans la crainte d'être inondé de sang. (On applaudit.) Citoyens, jettons loin de nous le manteau des haines particulières ; voyez les drapeaux des nations avec lesquelles vous êtes alliés ! eh bien ! joignez-y le drapeau moral de vos sentiments... On veut obscurcir l'horizon politique avec un nuage formé des vapeurs du crime. (Vifs applaudissements.) Quels sont ceux qui blâment vos opérations ? c'est une poignée d'hommes de proie. (Vifs applaudissements.) De quoi vous plaignez-vous ? de ce que l'on n'incarcère plus par centaines, de ce que l'on ne guillotine plus cinquante, soixante et quatre-vingts personnes par jour. Ah ! je l'avoue, en cela notre plaisir est différent du vôtre !... (Vifs applaudissements.) Si nous nous sommes trompés, nos têtes sont là pour répondre ; elles sont appuyées sur les bases des vertus... Si le berger chargé de mon troupeau le

laissait aller dans le champ du voisin, sans doute il faudrait sévir contre mon berger, mais on ne pourrait pas égorger mon troupeau. » Nous pourrions choisir dans les discours de Legendre bien d'autres figures ou expressions, les unes éloquentes, les autres pittoresques, celles-ci ridicules, celles-là naturelles et simples, mais toutes également accueillies par les vifs applaudissements de la Convention.

Nous ne voulons pas dire que les discussions de la Convention, du 9 thermidor au Directoire, aient manqué d'intérêt. Les Thermidoriens, qui s'emparèrent du gouvernement et dirigèrent la majorité, étaient des hommes expérimentés, mais plutôt des hommes spéciaux que des orateurs. Ils montrèrent dans les questions spéciales beaucoup d'habileté et de savoir. Les discussions relatives à la diplomatie donnèrent lieu à Cambacérès, à Boissi-d'Anglas, à Merlin (de Douai) de manifester leur sagacité et leur talent de parole. Les discussions relatives à la Constitution firent ressortir le mérite de Daunou, l'intelligence de Thibaudeau, de Defermont ; celles que souleva l'adjonction à la France de la frontière du Rhin mirent en relief la science militaire de Carnot et les rares connaissances d'un député jusqu'alors obscur, Roberjot, le même qui devait périr au guet-apens de Rastadt. En un mot les hommes ne manquèrent jamais aux questions ; seulement

ces questions étaient souvent des questions d'affaires qui ne portaient pas à l'éloquence, du moins à cette éloquence dont la postérité se souvient. Quant aux discussions purement politiques et constitutionnelles, elles touchaient à des idées et à des principes déjà traités par les grands orateurs de la Constituante, de la Législative, de la Convention même; les nouveaux orateurs, fatigués par plusieurs années de travaux, ne les abordaient plus avec cette confiance, cet enthousiasme qui créent les Mirabeau, les Barnave et les Vergniaud. Ils n'avaient pas perdu la foi dans la Révolution, mais leur foi était devenu plus froide et plus raisonneuse: ils étaient encore convaincus et n'étaient plus passionnés. Or, on le sait, la passion seule donne la vie aux discours comme aux écrits; elle seule donne le style, cette chose vague et indéfinissable, inutile souvent près des contemporains, nécessaire près de l'histoire.

D'ailleurs nous n'abandonnons pas encore les orateurs thermidoriens : nous les retrouverons à propos des discussions sur l'instruction publique et l'économie sociale qui vont nous arrêter en raison des idées morales, philosophiques, historiques et littéraires qu'elles ont soulevées et qu'elles soulèvent encore.

DISCUSSIONS SPÉCIALES. — INSTRUCTION PUBLIQUE

CHAPITRE III

DISCUSSIONS SPÉCIALES

DISCUSSIONS SPÉCIALES. — INSTRUCTION PUBLIQUE

CHAPITRE III

DISCUSSIONS SPÉCIALES

L'Instruction publique et les Ecoles sous la Convention. — Travaux antérieurs. — Rapports de Talleyrand et de Condorcet — Principes philosophiques et moraux. — Principes politiques. — Historique des discussions. — Grand nombre des orateurs qui y prennent part. — L'Observatoire, le Muséum, les Conservatoires. — Ecoles spéciales. — Fondation de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole normale. — Beau discours de Lakanal. — Premiers cours. — Professeurs et élèves. — Garat et Saint-Martin. — Laharpe, Bernardin de Saint-Pierre. — Idées de Volney sur l'Histoire.

Nulle question n'a soulevé de plus fréquentes et de plus laborieuses discussions que celles relatives à l'instruction publique. Les trois grandes Assemblées révolutionnaires, la Constituante, la Législative et la Convention tour à tour, ont abordé le problème redoutable de créer et de mettre en œuvre

un système d'éducation conforme aux nouvelles institutions, à l'ensemble d'idées, de sentiments et de passions que le nouveau régime faisait pour ainsi dire sortir de terre. Ces efforts, nous voulons les retracer sommairement, sans trop pénétrer dans le détail des discussions, et par conséquent sans discuter nous-même. Discuter, et pourquoi? Qu'importe ici une argumentation de plus; nous sommes tous en état de nous faire une opinion sur les principes qui doivent présider à l'éducation d'un grand peuple. Les raisonnements sur lesquels ces principes s'appuient, nous les connaissons; si nous sommes incertains et peu d'accord sur quelques-uns d'entre eux : la liberté d'enseignement, la gratuité, l'obligation, ce n'est pas faute d'avoir raisonné ou de savoir raisonner sur la matière. Pour nous convaincre tout à fait nous avons plus besoin d'expérience que de théories, de preuves historiques que de preuves logiques.

Cependant, avant d'entreprendre le récit pur et simple des discussions, on peut se demander : Pourquoi furent-elles si épineuses, pourquoi l'ordre et la clarté y pénétrèrent-ils si difficilement?

En politique, les discussions ne se résolvent jamais par le raisonnement seul, mais sous l'influence d'une passion énergique qui les tranche ou de la lassitude qui laisse faire, sous l'empire enfin d'une force morale ou matérielle, seule en position

de dire le dernier mot et d'imposer sa volonté. Cette force, ici, ne se produisit et ne pouvait se produire que tard. Sur toutes les autres questions les esprits étaient préparés, et quand les incidents de la politique les faisaient surgir, elles n'avaient rien d'inattendu, car chacun, à part soi, en avait abstraitement raisonné, bien avant d'être appelé à les résoudre pratiquement. On résolvait les questions de gouvernement à l'aide des théories ou de Rousseau, ou de Mably, ou de Montesquieu; point de législateur qui ne sût ou crût savoir à quoi s'en tenir sur la souveraineté du peuple. Puis, au début de la Révolution, la Constituante avait pour guides des hommes en possession d'une grande autorité, justement acquise par des travaux antérieurs. Toute question spéciale avait des orateurs spéciaux. Si les difficultés grandissaient, si les théories se contredisaient, si les autorités n'étaient point d'accord, alors, sous l'empire des circonstances, et comme Mirabeau disait dans son langage énergique et bizarre, « au tocsin de la nécessité, » on tranchait ce que la raison seule ne pouvait dénouer. La politique l'emportait sur les principes purs, les partis prononçaient dans le sens de leurs passions, et cela avec bonne foi, sans croire attenter ni à l'idéal ni à la justice.

Quant à l'instruction publique, rien de tout cela : aucun intérêt particulier n'avait spécialement qua-

lité pour activer l'intérêt général, comme le faisaient les avocats dans les questions judiciaires et de législation, les prêtres jansénistes et gallicans dans les questions religieuses. Or, nous ne le savons, hélas ! que trop, les hommes ont une tendance naturelle à ne se passionner que pour ce qui les touche personnellement. Les idées d'égalité et de liberté les remuent presque toujours, les pénètrent plus rapidement, parce qu'elles éveillent en eux des sentiments sans cesse actifs et présents; ils s'ébranlent avec plus de lenteur s'ils n'agissent que pour des idées qui semblent n'intéresser directement que les générations futures. C'est en partie pour ce motif que l'éducation publique ne fut pas mise d'abord au nombre des intérêts pressants et de premier ordre de la Révolution. L'Assemblée constituante avait renversé presque tout l'ancien édifice social quand elle songea enfin à réorganiser l'instruction sur de nouvelles bases; comme elle n'avait pas contre l'Université, la Sorbonne et le clergé enseignant les mêmes motifs de haine et de défiance que contre les grandes influences politiques du système monarchique, elle procéda avec une certaine mollesse. En outre, elle ne renfermait pas dans son sein de haute personnalité qui pût, sur cette matière, l'entraîner et la diriger. Enfin, sous l'influence de toutes ces causes réunies, elle s'abandonna sans réserve au sentiment qui poussait les

esprits à examiner toute chose au point de vue de l'absolu ; la raison et l'imagination, plus libres ici de contrainte extérieure, s'affranchirent davantage des nécessités politiques et pratiques, et par conséquent s'attardèrent plus longtemps aux principes et à la métaphysique de l'enseignement.

« Maître de l'éducation, maître du genre humain, » a dit Leibnitz ; on semble n'avoir jamais douté de cet aphorisme, contre lequel l'histoire proteste si souvent, et qui a tant besoin de commentaires. La Révolution devait moins en douter encore que l'ancien régime, elle qui voulait ramener les institutions aux principes de la raison pure. Rien donc d'étonnant à ce qu'elle s'arrêtât à la recherche d'un système complet d'éducation, et que, dans cette recherche, elle s'égarât parfois.

Les premiers projets présentés aux Assemblées constituante et législative semblent être plutôt des expositions de principes que des plans praticables et réalisables. On pourrait s'en étonner en songeant qu'un des auteurs de ces projets n'est autre que Talleyrand, homme qui n'a pas laissé la réputation d'un esprit chimérique ou trop imbu de philosophie. Le célèbre diplomate n'est, il est vrai, que l'éditeur responsable d'un spirituel et savant Oratorien, Desrenaudes, célèbre dans son temps, c'est-à-dire pendant toute la Révolution et l'Empire, par son amour des belles-lettres et de la bonne

table; indifférent à la politique, il cultiva toujours les amitiés les plus diverses, et quand, sous la Convention, le montagnard Lakanal et le girondin Daunou firent l'éloge du rapport de Talleyrand, en réalité la louange s'adressait à Desrenaudes.

Ces éloges, répétés de nos jours par un historien en crédit (1), nous ne nous en ferons pas l'écho fidèle; toutes les idées y sont abordées avec plus de prétention que de netteté, et il s'en faut qu'elles y soient résolues avec autant de hardiesse qu'elles y sont posées. L'inspiration, sans doute, en est haute, puisque c'est l'inspiration même de l'Assemblée constituante, mais cette inspiration première en est aujourd'hui la principale valeur; nous ne le disons pas pour atténuer le mérite des deux auteurs, un rapport devant être une œuvre collective plutôt qu'individuelle. A ce point de vue, il mérite toute attention, car on y sent plus que dans tout autre rapport ou loi, fût-ce même la Déclaration des Droits, la transition de l'esprit religieux à l'esprit philosophique. Il peut être regardé comme le catéchisme du rationalisme officiel; s'il ne révèle pas tout ce que le législateur pensait individuellement, il contient la pensée de la législature, ce que, dans le moment, eu égard aux circonstances et aux ménagements politiques, elle pouvait dire.

(1) M. Mignet. Dans son éloge de Talleyrand lu devant l'Académie des sciences morales et politiques.

La Constituante était-elle rationaliste? Oui; tel est du moins le reproche que lui font les prétendus amis des principes de 89, principes qu'ils ne vont pas chercher dans l'œuvre de la Constituante, et qui, disent-ils, s'altèrent au contraire dès les premiers jours de sa réunion. Suivant eux, à partir du mois de mai, une fois les cahiers dépouillés, les ordres confondus, l'Assemblée nationale constituée, nous entrons dans la politique purement rationaliste, ce qui, dans leur bouche, signifie anarchique et révolutionnaire; de sorte que, s'il ne leur déplaisait pas d'être logiques, ils ne devraient pas acclamer les principes de 89, mais seulement les principes du premier trimestre de 89. La vérité est que la Constituante ne fut pas aussi rigoureusement rationaliste que ses détracteurs et ses apologistes le prétendent. Si, par toutes ses aspirations, elle s'élançait en effet vers la raison pure, toutes ses résolutions n'y aboutissaient pas. Il y a souvent contradiction des principes aux conséquences. Par exemple, elle invoque la souveraineté du peuple et proclame la nécessité de la monarchie. Dans l'ordre moral et religieux il en est de même, et il est curieux de voir par quels chemins le rapport de Talleyrand réussit à faire marcher côte à côte le christianisme et la philosophie du temps.

Chacun sait de quelle popularité jouissait alors la philosophie de Condillac; on ne la confondait

pas, comme on a fait depuis, peut-être sans assez de bonne foi, avec le matérialisme pur. Le sensualisme était une méthode autant qu'une doctrine; c'est à ce titre surtout qu'il domine le tableau ingénieux, mais compliqué, des doctrines philosophiques où Talleyrand et Desrenaudes donnent pour ainsi dire la synthèse des facultés intellectuelles et morales de l'homme. La sensation y est bien, en effet, la clef de voûte de tout l'édifice, quoiqu'il y ait souvent dans les développements tentative de conciliation entre le Condillacisme et le Cartésianisme. La doctrine cartésienne était en renom parmi les Oratoriens, et Desrenaudes semble s'en être souvenu : il place la sensation et la pensée sur le même plan. L'homme sent, dit-il, et ses sensations sont directes et réfléchies; il pense, et ses idées sont positives et abstraites. La sensation et la pensée, réunies et combinées, il ne dit pas comment, sont la source commune de nos idées. Ainsi, dans ce système, il n'y a plus en nous d'idées premières, comme le voulait le Cartésianisme pur, mais il y a autre chose que des sensations simples, comme le voulaient, de leur côté, les partisans de Condillac.

A vrai dire, ce n'est là qu'une tentative timide, qui semble être le résultat d'une opinion prudente tempérée par les convenances politiques, et non pas d'une conviction philosophique bien arrêtée;

aussi donne-t-elle lieu à des contradictions singulières tournant toutes au profit de la philosophie sensualiste. S'agit-il de logique, l'induction est posée et préconisée comme l'unique et véritable forme du raisonnement. Le tableau place l'idée du devoir avant l'idée du droit; mais bientôt le rapport donne comme base de toute morale les devoirs de l'homme envers lui-même; les lois naturelles y deviennent supérieures aux lois divines et civiles, dont elles ont la règle : d'où il suit que le premier devoir de l'homme est de maintenir ses droits naturels. Dans l'ordre métaphysique, l'esprit procède de la matière, et tous les deux possèdent les mêmes qualités, l'étendue, l'espace, le lieu, la durée. Autant valait dire que l'esprit n'est que matière, et le rapport ne semble-t-il pas, sur ce point, toucher aux dernières limites du sensualisme, à la doctrine du baron d'Holbach ?

Après cela, les auteurs du rapport pourront-ils rattacher l'enseignement à des principes moraux et religieux? Ils nient évidemment la réalité de toute idée abstraite et de toute vérité générale. Mais la logique, si souvent invoquée, est rarement suivie. Ainsi, en acceptant la doctrine de la perfectibilité, ils la font consister, au point de vue politique, dans des garanties transitoires; au point de vue individuel, dans le mouvement de plus en plus libre des sensations, et en même temps ils n'en

rattachent pas moins les institutions futures et les progrès de l'avenir aux principes fixes, éternels de la Déclaration des Droits, dont ils vont jusqu'à faire un nouveau catéchisme. De cette manière, en théorie, ils s'abandonnent à leurs idées personnelles; en fait, ils s'accommodent aux opinions de l'Assemblée constituante. Vis-à-vis de l'Eglise ils sont un peu moins complaisants, quoique tout aussi inconséquents. S'ils introduisent à chaque degré de l'instruction publique l'enseignement religieux, ils l'enferment dans des restrictions plus propres à subalterniser la religion qu'à la faire respecter; ils réduisent arbitrairement l'enseignement théologique à l'exposition des titres fondamentaux de la religion catholique puisés dans leur source, ce qui, disaient-ils, réduit cette science à tout ce qu'il était nécessaire de croire avant la naissance des hérésies; car, ajoutaient-ils, le dépôt de la révélation n'a pas dû grossir en traversant les siècles, et les fidèles de nos jours ne sont pas tenus de croire davantage que ceux des fidèles des premiers siècles. Ils ôtaient ainsi tout caractère de perfectibilité au christianisme, pour en conclure que la théologie ne pouvait être enseignée comme une science, puisqu'elle n'est pas, comme les sciences, susceptible de découvertes, d'expériences; puisqu'au contraire, immuable comme la religion, comme elle ennemie de toute innovation, elle doit

être aujourd'hui, et pour toujours, ce qu'elle était d'abord.

On voit combien ces deux prêtres mêlent d'ironie philosophique à leurs ménagements politiques. Chez le philosophe Condorcet, on ne trouve ni cette ironie ni ces ménagements. Condorcet cherche avec autant de netteté que de franchise à mettre d'accord la politique et sa métaphysique; sensualiste déclaré, il ne recule jamais devant ce qu'il croit être les conséquences naturelles de sa doctrine. Persuadé que les hommes, pour vivre selon les instincts droits de la nature, n'avaient qu'à vivre en toute liberté, il ne voyait dans les lois que des jalons propres à indiquer la route, et non des barrières destinées à restreindre l'activité humaine. En économie politique, adversaire décidé de toute loi restrictive, relativement à l'instruction publique il se prononça le premier pour la liberté absolue de l'enseignement, pour la séparation absolue de l'enseignement laïque et religieux, ainsi que pour la liberté radicale des cultes. Economiste et philosophe, ami de Turgot et de Voltaire, deux choses l'effrayaient par-dessus tout: l'Eglise et l'Etat; il voulait que celui-ci ne donnât qu'une instruction commune et laissât aux pères de famille le soin de la compléter par l'éducation privée. A ce sujet, il a écrit de très-belles pages sur l'éducation commune dans l'antiquité, qui avait pour conséquence la

liberté de quelques-uns et l'esclavage du plus grand nombre : « L'éducation publique s'entend d'opinions morales et religieuses, et que deviendrait la liberté si la socété s'emparait des générations naissantes pour leur dicter ce qu'elles doivent croire? »

Ce souci de mettre la liberté individuelle hors des atteintes du pouvoir social lui-même, le plaçait aussi loin de certains hommes d'Etat de la Constituante que de ceux de l'ancien régime; aussi le rapport de Talleyrand trouva-t-il en lui un assez vif adversaire, surtout en ce qui touchait la Déclaration des Droits. Quoique partisan d'une Déclaration des Droits, Condorcet ne voulait pas lui attribuer le caractère de la vérité absolue (1); il la regardait comme le résultat dernier des connaissances acquises en morale et en politique, à condition qu'elle conserverait un caractère transitoire, c'est-à-dire progressif. Déclarations, constitutions, pour lui ce n'étaient que des faits, et non des doctrines conformes aux règles de la raison universelle. « Cette opinion, disait-il en faisant allusion à Talleyrand, est bien contraire à celle de ces prétendus philosophes qui proposent de s'emparer des premiers moments de l'homme pour le frapper d'images que le temps ne puisse détruire, de l'attacher aux lois et à la constitution de son pays par un

(1) C'était aussi l'opinion de Mirabeau, de Volney, de Garat, et en général des philosophes sensualistes.

sentiment aveugle, et de ne le conduire à la raison qu'au milieu des prestiges de l'imagination et du trouble des passions. » La tendance à proclamer des vérités d'Etat lui paraissait non-seulement contenir un germe de despotisme, mais encore propre à faire obstacle aux progrès de l'instruction : « La puissance publique doit d'autant moins donner ses opinions pour base de l'instruction, qu'on ne peut la proclamer comme au niveau des lumières du siècle où elle s'exerce. » Idée profonde et juste appliquée surtout aux peuples libres, où les travaux et les efforts individuels rajeunissent et renouvellent chaque jour l'esprit public, dont les gouvernements ne sont que de passagères et variables représentations.

Si Condorcet se prononçait avec tant de force contre l'enseignement par l'Etat de principes alors populaires et chers à lui-même, à plus forte raison se prononçait-il contre l'enseignement religieux. Madame de Staël a dit qu'il était fanatique d'irréligion comme d'autres l'étaient de superstition. Il ne faut pas croire la fille de Necker parlant de l'ami de Turgot. Etait-ce être irreligieux que d'abandonner aux pères de famille le soin d'élever leurs enfants dans le culte qu'ils professaient eux-mêmes? L'homme qui a célébré méthodiquement les progrès de l'esprit humain ne pouvait se fier à une autorité, l'autorité sacerdotale, qui n'a d'autre raison

d'être que l'immuabilité des opinions. « L'esprit humain ne peut s'arrêter sans retourner en arrière, et du moment qu'on lui marque des objets qu'il ne pourra ni examiner ni juger, ce premier terme mis à sa liberté doit faire craindre qu'il n'en reste bientôt plus à la servitude. » Voilà le sentiment qui inspirait Condorcet; il n'y a là aucune trace de fanatisme. Je sais qu'il est du bel air, plus encore que du temps de madame de Staël, de parler au nom de la sagesse pratique et de la prudence! On dit que nous nous sommes affranchis de l'esprit d'enthousiasme et de fanatisme, et même de l'esprit d'utopie! il se peut, mais où cela nous conduira-t-il?

Quant à l'esprit d'utopie, j'en reconnaîtrais volontiers plusieurs germes dans le rapport de Condorcet. Vouloir délivrer l'homme de toute autorité autre que celle de la raison individuelle se développant avec toute liberté et seulement par le choc d'opinions diverses, est-ce une idée susceptible de s'accorder avec l'instinct de servitude et l'esprit de domination qui se combattent en nous, et qui, depuis soixante ans, décident alternativement de nos destinées? En tout cas, ce rêve d'un entier anéantissement de l'Etat n'est pas une utopie bien menaçante! Nous ne penchons pas de ce côté. S'il fallait combattre certaines idées de Condorcet, il y aurait beaucoup plus à dire sur l'importance qu'il attribuait à l'arithmétique politique, c'est-à-dire à l'ap-

plication des sciences exactes à la morale. Ici, en effet, il vogue bien en pleine utopie, et cet esprit si rigoureux tombe dans une sorte de mysticisme scientifique d'autant plus singulier que son langage ne cesse pas d'être exact, clair et méthodique.

En revanche, sur la question pure et simple de l'instruction scientifique, combien d'idées justes n'a-t-il pas émises? Un des premiers, le premier peut-être, il se prononce en faveur de la prééminence des sciences sur les lettres. L'instruction sous l'ancien régime était, on le sait, presque exclusivement littéraire; Condorcet y introduisait l'étude des langues étrangères, alors absolument négligées. Quant au grec et au latin, il voulait qu'on se bornât à mettre les élèves en état d'entendre les ouvrages les plus faciles, afin que plus tard ils pussent se perfectionner d'eux-mêmes. Il émet à propos des idées antiques des craintes qui, pour l'époque, paraissent exceptionnelles, quoiqu'il les partageât avec plusieurs hommes célèbres du temps, entre autres avec Volney. « Cette habitude des idées antiques, prise dans notre jeunesse, est peut-être une des principales causes de ce penchant presque général à fonder nos nouvelles vertus politiques sur un enthousiasme inspiré dès l'enfance; » et en politique comme en philosophie il se défiait de l'enthousiasme « qui, une fois excité, sert aussi bien l'erreur que la vérité, et dès lors ne sert plus que

l'erreur, car sans lui la vérité triompherait par ses propres forces. »

Ce qui peut paraître extraordinaire, c'est que les motifs qui le portaient à donner la prééminence à l'instruction publique étaient principalement d'ordre moral. Sans doute, il pensait aux fruits que l'industrie et la civilisation matérielle pouvaient en retirer, mais il croyait surtout à la bonne influence que les sciences ont sur l'imagination des hommes, qu'elles calment, et, par suite, sur leurs habitudes et leurs mœurs. « Les sciences se prêtent, en effet, à tous les genres d'esprit, à toutes les variétés de caractère, à tous les degrés d'intelligence et de mémoire. Un homme médiocre, dans la culture des lettres ne trouve souvent qu'une excitation factice et stérile (1); il peut trouver dans l'étude des sciences le repos de l'esprit et la considération. Il est impossible que de grandes passions ou des intérêts puissants remplissent habituellement la vie de ceux qui, leur fortune étant indépendante, ne sont pas obligés de subsister et d'augmenter leur aisance; si les connaissances acquises par leur éducation ne leur offrent pas une occupation facile, positive et agréable, il faut nécessairement qu'ils cherchent des ressources contre l'ennui dans l'intrigue, le

(1) « Que cent hommes médiocres fassent des vers, cultivent la littérature et les langues, il n'en résulte rien pour personne; mais que vingt s'occupent d'expériences et d'observations, ils ajouteront du moins quelque chose à la masse des connaissances. » Condorcet : *Plan d'instruction publique.*

jeu et la vaine poursuite des honneurs vulgaires! » Telles étaient les idées élevées et vraiment spiritualistes sur lesquelles s'appuyait Condorcet. Talleyrand et Desrenaudes, qui, eux aussi, avaient compris l'importance et la nécessité de l'enseignement scientifique, insistaient uniquement sur le profit direct et matériel que chacun pouvait en tirer pour son bien-être, sa fortune, son avancement et sa position dans la société; en un mot, comme on dirait de nos jours, sur le côté utilitaire.

A propos de l'étude des sciences, Condorcet attaque résolûment une question sur laquelle Talleyrand s'était montré plus que timide : nous voulons parler de l'instruction des femmes. Desrenaudes et Talleyrand, fort dédaigneux sur ce point, ne voulaient leur accorder que l'instruction primaire, et seulement jusqu'à huit ans. Voilà jusqu'où ils étendaient la munificence de l'Etat. Condorcet demanda l'égalité d'instruction pour les femmes comme pour les hommes, sans même en excepter l'instruction scientifique; il les regardait comme plus propres que les hommes aux sciences qui exigent beaucoup de patience et d'observations minutieuses, particulièrement à la composition des livres élémentaires; et, à ce sujet, il citait l'exemple de l'Angleterre, où plusieurs femmes se sont illustrées en répandant parmi le peuple un grand nombre de notions saines. Il fit par-dessus tout ressortir en moraliste

l'importance de la question, et il employa à cet effet toutes les ressources d'un style net et abondant, d'une psychologie simple, souvent profonde et ingénieuse sans subtilité. « Le défaut d'instruction introduit dans les familles une inégalité contraire à leur bonheur; l'homme et la femme, séparés par l'esprit, ne sont plus unis que par une communauté d'intérêts, et cherchent à combler le vide de leur imagination non par des idées, mais par des sensations répétées; et de là les plaisirs renaissants, les désirs capricieux, la frivolité des femmes, l'ennui des hommes, et enfin la discorde. »

Les divergences philosophiques et morales conduisent naturellement à des divergences politiques; cependant les projets de loi de Talleyrand et de Condorcet ne diffèrent pas autant l'un de l'autre que leurs théories pourraient le faire croire. Quant à Talleyrand, son projet ne fut présenté qu'à la fin de la Constituante, au moment où les Lameth, Duport, Barnave, héritiers de la politique de Mirabeau, tendaient à relever l'influence monarchique. L'évêque d'Autun était au nombre des réviseurs les plus influents et les plus habiles : aussi se garde-t-il bien de révéler ouvertement sa politique. Il paraît n'avoir pour but que de mettre d'accord l'enseignement public et la Constitution à moitié républicaine de 91. Son projet ne semble donc pas être moins

libéral que la Constitution elle-même. L'instruction primaire y est gratuite ; chaque district a une école secondaire ou collége ; chaque département des écoles militaires, de médecine, de droit, de théologie ; au sommet, l'Institut national, organisé sur de vastes bases, est à la fois corps enseignant et corps directeur. On le voit, ce plan ne repose pas sur des bases aristocratiques ; si celui de Condorcet est plus radical, c'est que les principes, étant les mêmes, sont néanmoins appliqués plus rigoureusement. L'antagonisme absolu n'existe qu'à propos de l'instruction religieuse, que Condorcet, comme nous l'avons dit, exclut absolument de l'enseignement public ; au point de vue moral même, Condorcet, contrairement aux idées exprimées dans son rapport, fait enseigner dans les écoles primaires le développement des premières idées morales et les règles de conduite qui en découlent. De plus, l'instituteur, chaque dimanche, devait faire un cours public sur ces mêmes idées, plus amplement développées. Au point de vue politique, Talleyrand et Condorcet admettent, en principe, la liberté d'enseignement ; tous les deux, ils acceptent la gratuité et repoussent l'obligation ; ils veulent l'un et l'autre que les corps enseignants, quoique salariés par l'Etat, en soient cependant indépendants, si ce n'est en ce qui touche l'instruction primaire que les municipalités doivent diriger et surveiller.

Dans ses détails, le plan de Condorcet suit à peu de chose près les divisions de celui de Talleyrand : seulement il est plus vaste et plus compliqué, l'instruction y est plus abondamment répartie, les établissements y sont plus nombreux. Condorcet distingue cinq degrés d'instruction : les écoles primaires, les écoles secondaires, les instituts, les lycées, la société nationale des sciences et des arts. L'instruction primaire, singulièrement étendue, ne s'arrête pas seulement aux éléments des sciences et de la langue, elle ne doit pas durer moins de quatre ans, et l'instruction secondaire n'en est elle-même que le complément. Chaque ville au-dessus de quatre mille âmes doit contenir des écoles commerciales, d'arts et de métiers. Dans les instituts, sorte de combinaison de nos lycées et de nos écoles spéciales, l'instruction est étendue jusqu'aux éléments de droit et de médecine, et même aux connaissances nécessaires aux carrières publiques, à l'art militaire, à la marine. Neuf lycées, correspondant à l'Ecole normale et à l'Ecole polytechnique réunies, doivent distribuer l'enseignement supérieur et fournir les professeurs et les fonctionnaires civils qui sortent maintenant de ces deux illustres écoles. Pour ces quatre degrés, Condorcet admet le principe de la gratuité; pour les écoles primaires et secondaires, la gratuité absolue et universelle; pour les lycées et les instituts, la

gratuité restreinte à quatre mille élèves choisis par concours. Talleyrand, lui, ne l'appliquait qu'à l'instruction primaire. Enfin, pour couronner l'édifice, Condorcet élevait au-dessus de tous ces établissements une société nationale des sciences et des arts, composée de plusieurs centaines de membres habitant, par moitié, Paris et les départements, se recrutant elle-même, et dirigeant, surveillant, améliorant l'enseignement, sans contrôle, de sa seule autorité. Elle nommait les professeurs des lycées qui, à leur tour, nommaient les professeurs des instituts, lesquels dressaient la liste des professeurs aptes à l'instruction primaire et secondaire, dont l'élection était remise aux municipalités et aux pères de famille.

On le voit, entre les deux projets les rapports sont nombreux; le second ne semble être que le premier agrandi en ce qui touche l'instruction, amendé en ce qui touche l'éducation religieuse, et, somme toute, plutôt corrigé que bouleversé. A première vue, on s'étonne que le projet de Talleyrand n'ait pas été accepté par la Constituante : c'est que le dernier mot de l'évêque d'Autun n'était pas dans le projet lui-même, mais dans un article additionnel. Talleyrand, sous prétexte que le temps manquerait à la Constituante pour discuter la loi dans son ensemble, en extrayait plusieurs articles qu'il proposait de voter provisoirement. Ces articles ten-

daient à un double but : maintenir en possession de l'enseignement secondaire les colléges de l'ancien régime, en partie composés de prêtres, et charger une commission de six membres, nommés exclusivement par le roi, d'organiser cet enseignement provisoire. Cette proposition insidieuse éveilla les susceptibilités de l'Assemblée, alors si défiante. Buzot fit remarquer que la tactique de Talleyrand tendait à ajourner indéfiniment l'organisation de l'instruction primaire scientifique. Camus, Prieur, firent ressortir ce qu'avait de dangereux pour la liberté municipale, et même pour la liberté d'enseignement, cette commission de surveillance nommée sans contrôle ni concours par le pouvoir exécutif. Les antiréviseurs, unis aux membres du côté droit qui haïssaient autant les constitutionnels que les républicains, firent prononcer l'ajournement.

Il ne faut pas voir dans cet ajournement une marque d'indifférence. Les motifs en étaient purement politiques : après la fuite de Varennes, tout ce qui pouvait tendre à relever l'autorité royale était difficilement accepté. Par surcroît, les membres du clergé, que la loi provisoire de Talleyrand aurait eu pour effet de maintenir, étaient précisément ceux que l'Assemblée avait déjà frappés en destituant, par décret, les professeurs ecclésiastiques qui refusaient de prêter le serment civique. Le clergé enseignant, les corporations, l'Université,

les Oratoriens (1) étaient divisés en deux camps : les uns acceptaient les principes de la Révolution les autres obéissaient à l'impulsion du haut clergé. Malgré cela la Constituante, imitée ensuite par la Législative et la Convention, se montra indulgente pour les prêtres de toute opinion voués à l'enseignement, et ne fut sévère qu'en paroles. On ne sévit contre eux qu'à toute extrémité; leurs établissements furent longtemps protégés; les colléges et séminaires étrangers, alors nombreux en raison de la politique rigoureuse des pays protestants envers les papistes, furent maintenus; les religieuses de Saint-Cyr, qui n'instruisaient cependant que des filles nobles, ne se virent dispersées qu'en 93. La complaisance et la sollicitude de la Révolution furent surtout sensibles vis-à-vis des Oratoriens : elle encouragea la fondation de leurs colléges libres au point que, jusqu'à la création de l'Université, si l'on en excepte un certain nombre d'écoles centrales, ils eurent presque le monopole de l'instruction secondaire. La plupart de ces beaux colléges, dont les provinces gardent encore le souvenir, qui ressemblaient par leur étendue et leurs agréments extérieurs aux établissements d'Oxford et de Cambridge, étaient généralement dirigés par un Orato-

(1) Ils étaient eux-mêmes divisés en deux classes : les instituteurs et les prêtres, les premiers subordonnés aux seconds. « Un instituteur, dit un journaliste du temps, allait dîner chez le supérieur, il ne dînait pas à la table des prêtres; si jamais *côte à côte d'un prêtre il se voit enterré,* il ne devra qu'à la Révolution ce sacré voisinage. »

rien converti aux nouvelles idées, autour duquel s'étaient réunis plusieurs de ses anciens confrères, souvent anti-révolutionnaires, mais qu'il couvrait de son libéralisme. Le premier coup porté à ces colléges fut le Concordat qui fit rentrer dans la vie ecclésiastique les prêtres insermentés qui s'y étaient réfugiés comme professeurs.

Les lenteurs de l'instruction primaire ne compromettaient donc point l'instruction secondaire, qui n'avait besoin que de tolérance et de liberté. L'adoption précipitée d'un projet incomplet eût compromis les branches de l'instruction qui avaient sa prédilection : l'instruction supérieure, y compris les écoles normales et spéciales, et surtout l'instruction primaire, si négligée sous l'ancien régime.

Le projet de Talleyrand renfermait l'instruction primaire dans des limites étroites; Condorcet l'étendait davantage, et peut-être outre mesure, mais il la rattachait à un ensemble de dispositions qui constituaient une loi trop compliquée pour être votée d'un seul coup. Quand la Convention eut à s'occuper de son plan, elle l'adopta d'abord en principe : cependant, elle en détacha les titres relatifs aux écoles primaires, et la discussion ne s'ouvrit d'abord que sur ce point, qui resta jusqu'au 9 thermidor un sujet de conflits. Ces conflits seront souvent suscités par la politique; malgré cela, en dépit de la tactique parlementaire, il n'est pas de

question où les orateurs se soient moins soumis à la discipline de leur parti. Des Montagnards et des Girondins, ennemis en tout, soutiennent ici les mêmes doctrines; des Dantonistes discutent contre Danton, des Jacobins luttent contre Robespierre!

Avant le 31 mai, ces contrastes singuliers se manifestèrent principalement à l'occasion des questions religieuses. Un Girondin, Durand-Maillane, s'éleva contre le plan de Condorcet, quoique amendé par les comités de la Convention, comme étant trop scientifique et trop philosophique, comme ne tenant pas assez compte des idées morales et religieuses : c'était aussi l'opinion de Robespierre. Des Girondins, comme Ducos, défendirent la philosophie; le montagnard Danton défendit la religion, et un autre girondin, Dupont, répondit à la fois à son ami politique Durand-Maillane et à Danton :

« En vain Danton nous disait-il piteusement, il y a quelques jours, que le peuple avait besoin d'un prêtre pour rendre le dernier soupir; eh bien! pour détromper le peuple, je lui dirai : Danton vous annonce qu'il veut jouir d'un privilége qu'il vous refuse; il veut vous laisser asservir à la volonté despotique de ce prêtre qui vous trompe et ne trompe point Danton; et, pour prouver à ce peuple que le prêtre n'est pas toujours nécessaire à la dernière heure, contre l'avis de Danton, je lui montrerai Condorcet fermant les yeux à d'Alembert. »

Si chacun, sur ce point, suivait son opinion personnelle, tout le monde paraissait être du même avis sur une autre question, à laquelle on donnait alors l'importance d'une question religieuse : je veux dire l'éducation nationale au moyen des fêtes publiques. L'esprit froid de Condorcet, l'imagination sèche de Talleyrand s'en étaient préoccupés : l'un et l'autre avaient émis à ce sujet des idées qui furent reprises et développées par les Conventionnels, de quelque parti qu'ils fussent. Jusqu'à la fin de la Convention, les plans et les projets ne cessèrent d'abonder, et nous voyons les Thermidoriens eux-mêmes, hommes peu enclins aux illusions, législateurs désabusés de chimères, couronner la loi organique de l'enseignement par un projet de cette nature. De tous ces plans, le plus excentrique fut celui de Merlin de Thionville, plan romanesque et théâtral, mais non sans grandeur, puisé d'ailleurs en partie dans le curieux article de Grimm sur l'Opéra, publié par l'*Encyclopédie*. Celui, cependant, qui servit de type à tous les autres, est le projet de Rabaut-Saint-Etienne, présenté comme complément à la loi d'instruction primaire. Sans remonter jusqu'aux institutions de l'antiquité, Rabaut-Saint-Etienne voulait suppléer au vide que devait laisser dans les imaginations populaires la disparition des fêtes chrétiennes. Après avoir montré comment les prêtres avaient su, par des céré-

monies, plier aux mêmes usages des nations différentes de mœurs, de langage et de lois., il se demandait si on ne pouvait pas en faire autant au profit de la liberté. « Il faut absolument renouveler la nation présente et former en même temps la génération future; il faut faire des Français un peuple nouveau, lui donner des mœurs en harmonie avec ses lois et dissiper ainsi cette terreur sombre qui nous enveloppe. » En conséquence, il construisait dans chaque canton, en pleine campagne, un temple dit national, entouré de grands arbres : là devaient avoir lieu, sous la présidence d'un sénat de censure composé de vieillards des deux sexes, fêtes et cérémonies publiques; on y lirait la Déclaration des Droits et des Devoirs, on y chanterait des hymnes en l'honneur de la Liberté, les exercices physiques et littéraires alterneraient : Athènes et Sparte confondues! un vrai cap Sunium mêlé de puritanisme!

On en était au projet de Rabaud-Saint-Etienne, quand la délibération fut interrompue par Marat : « Quelque brillants que soient les discours que l'on nous débite ici, ils doivent céder la place à des besoins plus urgents; vous ressemblez à un général qui s'amuserait à planter et à déplanter des arbres pour nourrir des soldats qui mourraient de faim. » Il appela l'attention de l'Assemblée sur une affaire purement politique; la séance se prolongea en ré-

criminations et menaces réciproques. Quelques jours après, le coup d'Etat du 31 mai anéantissait les plans de Condorcet avec la politique tout entière des Girondins.

Dans les gouvernements parlementaires, aux crises politiques succède ordinairement une phase d'activité administrative, comme si le parti vainqueur voulait justifier sa victoire par des mesures utiles et d'intérêt général. Après le 31 mai, le travail de la Convention se concentra dans les comités. Ce qu'ils ont fait, personne ne l'ignore; leur activité, leur dévouement, le grand nombre de lois votées par leur initiative, tout cela fait l'étonnement de l'histoire. Le Comité de l'Instruction publique ne fut pas des moins laborieux; il était en partie composé de gens de lettres, de savants, de membres des anciennes corporations enseignantes, de prêtres constitutionnels qui tous avaient à cœur l'éducation populaire. Dès le commencement du mois de juin, son président, Lakanal, faisait décréter l'ouverture d'un concours pour la composition de livres élémentaires à l'usage des enfants. « L'éducation ne peut commencer trop tôt, disait à ce sujet l'évêque Grégoire. Les Quakers de l'Amérique sont si bien convaincus de ces principes, que quand un entretien s'établit entre eux et un inconnu, il n'est pas rare qu'ils débutent par ces mots : Quelle a été la première éducation? » Le

mois de juin ne s'était pas écoulé, que Lakanal (1) présentait un projet d'écoles nationales, destiné à compléter les quelques articles relatifs aux écoles primaires déjà votés, et à poser les bases des écoles secondaires. Ce projet se distingue par une très-grande netteté, par la simplicité de ses dispositions, et, dans la partie administrative, par des qualités tout à fait pratiques. Il donne surtout une très-grande attention à l'éducation des femmes; il crée autant d'institutrices que d'instituteurs, et même, par une inspiration heureuse, il charge seules les institutrices de donner aux enfants des deux sexes les premières leçons de lecture et d'écriture. Ce n'est qu'après ce premier enseignement que les instituteurs reçoivent les enfants du sexe masculin. L'instruction est mise sous la surveillance d'administrateurs du district, qui nomment au second degré les instituteurs, qui les destituent avec l'accord toutefois d'un bureau d'inspection lui-même électif, et de la commission centrale supérieure, nommée elle-même par le corps législatif et chargée de la perfectibilité et de l'unité de l'enseignement. Par un sentiment d'égalité peut-être exagéré, mais conforme à l'esprit de cette époque de désintéressement, les mem-

(1) Au même moment il présentait une motion tendant à autoriser l'Académie des Sciences à remplir les places vacantes dans son sein, et basée sur les services que rendait l'Académie à la Révolution. L'opération des poids et mesures occupait seule cinq commissions différentes.

bres de la haute commission n'ont pas un traitement supérieur à celui des plus humbles instituteurs. Le projet se termine par des dispositions sur les fêtes nationales et cantonales, et par la déclaration hautement proclamée que la loi ne peut porter atteinte au droit des citoyens à ouvrir des écoles particulières et libres et d'en diriger toutes les parties de l'instruction comme bon leur semblerait.

Ce projet fut combattu au nom de principes contradictoires ; un montagnard, Lequinio, lui reprocha de ne point donner suffisamment satisfaction aux besoins de l'instruction supérieure et de trop multiplier les fêtes nationales ; il voulait qu'on donnât plus d'extension aux mathématiques, à la physique, au dessin, en un mot aux arts positifs, et ne voulait pas que l'on se préoccupât de littérature, sous prétexte que tout homme qui a le jugement sain en prend de lui-même le goût, si la nature l'a doué des aptitudes nécessaires à la culture des lettres. Mais les adversaires les plus dangereux du projet nouveau ne se plaçaient pas sur le terrain de l'instruction supérieure ; sous ce rapport il leur paraissait même trop scientifique et entaché d'aristocratie. Les Jacobins avaient adopté le fameux projet de Lepelletier de Saint-Fargeau, qui se prononçait pour un seul degré d'instruction, pour l'éducation commune, et dont les dispositions, quoique inspirées par un sentiment géné-

reux, par une haute idée des vertus humaines, semblaient plutôt faites en vue d'un couvent de Spartiates qu'en vue d'une société libre. A la Convention, Robespierre s'en était proclamé le champion et se l'était approprié. Danton, sans aller aussi loin, en avait adopté le principe de l'éducation commune (1); contre ces redoutables orateurs la lutte n'était pas sans danger. Ils furent cependant combattus avec succès non-seulement par les membres du Comité d'Instruction publique, mais surtout par des Montagnards, les uns amis de Danton, les autres plus avancés que les Jacobins eux-mêmes, comme le dantoniste Bourdon (de l'Oise) et l'hébertiste Léonard Bourdon. Au point de vue oratoire, la lutte principale se livra entre Robespierre et l'évêque Grégoire. Ce dernier combattit l'éducation commune au nom des difficultés pratiques et surtout au nom de la famille. « Entrez au village, dans une maison sans enfants, c'est une espèce de désert; n'avez-vous pas observé que les enfants sont un lien d'amitié habituelle entre un mari et une épouse; que la crainte de scandaliser et de diminuer le respect filial empêche souvent les parents de se livrer à des excès? convenez avec moi que nos sentiments les plus moraux, nos sensations les plus douces, nos plaisirs les plus purs, résultent

(1) Condorcet. — *Plan d'Instruction publique.* — « On ne doit donner qu'une instruction commune, et non pas une éducation commune, car l'éducation appartient seule au père. »

de ces années où, dans le sein de nos familles, avec nos parents, nos frères, nos sœurs, nous avons vu couler le printemps de nos jours. Ah! ces souvenirs ont un charme qui se répand sur tout le cours de la vie; malheur à celui qui, dans sa vieillesse, ne sent pas son cœur palpiter en se rappelant d'avoir vécu sous le toit paternel. » A cela, Robespierre, sans s'émouvoir, répondait que l'Etat était supérieur à la famille. Quant au point de vue pratique : « C'est l'imagination, disait-il, qui pose les bornes du possible et de l'impossible; mais quand on a la volonté de bien faire, il faut avoir le courage de franchir ces bornes. » L'Assemblée adopta le principe de l'éducation commune et nomma une commission chargée de lui présenter un projet conforme à ce principe. C'est alors que Bourdon (de l'Oise), Léonard Bourdon, soutenus par Lakanal, Fourcroy, Barère, eurent recours à une ruse qui forme un curieux petit chapitre d'histoire parlementaire; ils profitèrent du moment où la commission, divisée sur les degrés d'instruction, divisait elle-même l'Assemblée, pour faire demander par les autorités de Paris, dont le patriotisme ne pouvait être suspecté, un décret conforme aux idées de Lakanal et de Fourcroy. Les pétitionnaires se présentèrent à la fin de la séance du 15 septembre 1793. Le fameux Defieux (1), qu'on trouve si souvent à la tête des

(1) Cette intervention *modérée* des moins modérés des clubistes était due sans

manifestations les plus extrêmes, lut la pétition concertée. Lakanal était prêt, et l'Assemblée, peu nombreuse, adopta presque sans discussion les trois articles qu'il lui présenta et par lesquels il établissait les bases de l'école polytechnique et de celle des arts et métiers. Les membres partisans de l'éducation commune sentirent le coup. Etablir plusieurs degrés d'instruction, c'était rendre impossible l'éducation commune, puisque l'éducation commune entraînait la gratuité absolue. Aussi, le lendemain, Coupé (de l'Oise), Chabot, Fabre d'Eglantine demandèrent le rapport du décret. Chabot accusa le décret « de vouloir faire revivre tous les projets de l'ancien régime; c'est le plan de la horde brissotine, car ils voulaient établir l'aristocratie des philosophes quand nous voulions la démocratie des sans-culottes, et rappelez-vous que vous avez repoussé le plan de M. Condorcet parce qu'il était trop scientifique. » En vain Fourcroy, soutenu par Bazire, en toute autre circonstance l'*alter ego* de Chabot, défendit le décret; ils ne purent empêcher l'Assemblée d'en ajourner l'adoption définitive. Cependant l'alliance inopinée des Hébertistes et des savants produisit son effet, par une transaction que favorisa le silence de Robespierre et de Danton, qui semblent n'avoir agi que dans

doute à l'influence de Léonard Bourdon, ami de Defieux. Avant la Révolution Léonard Bourdon était chef d'institution, et son expérience mitigeait dans ce cas ses principes politiques.

un intérêt de popularité; la Convention rapporta le décret qui décidait en principe l'établissement des maisons d'éducation commune, et en même temps chargea le Comité d'Instruction publique de lui présenter un projet plus démocratique que le premier.

Ce ne fut pas encore cependant ce projet qui fut adopté; au plan du Comité, présenté par le mathématicien Romme, on préféra le projet d'un député obscur, nommé Bouquier, qui ne se rappelle par aucun autre fait au souvenir de l'histoire. En ce qui touche les écoles primaires, la loi n'était guère que la reproduction des projets précédemment repoussés; les dispositions administratives sont celles que nous avons déjà analysées, avec cette différence toutefois que les instituteurs et les institutrices pouvaient s'établir librement, sans autre condition qu'un certificat de civisme ou de moralité délivré par la moitié du conseil général. Les municipalités, les pères de famille n'étaient plus investis d'un droit d'élection, mais seulement d'un droit de surveillance. Ces dispositions, qui rendirent l'établissement des écoles primaires plus facile, durèrent presque sans modification jusqu'aux établissements de l'Empire, et quelques-unes même jusqu'à la loi de 1832, mais beaucoup ne furent jamais appliquées, entre autres le principe de l'instruction primaire obligatoire que fit adopter Danton. Aujourd'hui, ce qui peut encore appeler l'attention sur

cette loi, c'est le discours que prononça l'illustre Fourcroy sur la liberté d'enseignement qu'elle consacrait. Il allait si loin dans ce sens, qu'il s'opposait à l'établissement d'écoles dont les professeurs auraient été nommés par la nation; il ne voulait que des professeurs nommés périodiquement et non pas nommés à vie, « ce qui les pousse à faire des leçons froides, car j'ai remarqué que les professeurs brillent surtout dans les commencements de leur carrière. D'ailleurs, si, comme dans toutes les parties des établissements républicains, la liberté est le plus sûr et le premier mobile des grandes choses, chacun doit avoir le droit de choisir pour professeurs ceux dont les lumières, l'art de démontrer, tout, jusqu'au son de voix, au geste, sont les plus conformes à ses goûts. *Laisser faire* est ici le grand secret et la seule route des succès les plus certains. Est-ce en créant de grandes places qu'on crée de grands hommes? Boerhave, Linnéus, Bergman n'auraient-ils pas été de grands professeurs, quand les universités de Leyde, d'Upsal et de Stockholm n'auraient pas existé? »

La loi nouvelle s'exécuta lentement; les communes étaient trop agitées pour qu'au milieu des convulsions politiques elles pussent s'occuper beaucoup d'une loi d'avenir. Les nécessités du présent réclamaient toutes les activités. Le gouvernement central fit ce qu'il put; il envoya des commissaires

dans les départements; mais leurs efforts, qui ne furent pas toujours stériles, étaient attirés sur quelques points particuliers du territoire. Plusieurs départements ne parlaient pas alors français; on n'en comptait pas moins de neuf, sans parler des départements mixtes, où le français et le patois se contrebalançaient. Il n'est pas sans intérêt de savoir aujourd'hui qu'à Périgueux on ne parlait que patois, qu'à Limoges on prêchait en patois dans la majorité des églises. Les rapports des représentants s'accordent à dire que l'ignorance de la langue était la principale cause de l'esprit contre-révolutionnaire de ces départements. Aussi établit-on, avec de grands sacrifices parfois, des professeurs de *langue française* en Bretagne, où l'on ne parlait guère que le bas-breton, dans les provinces basques et dans les provinces d'Alsace. Ces dernières, qui, depuis, se montrèrent animées d'un esprit si patriotique, eurent, au commencement de la Révolution, plusieurs moments de défaillance. Lors de la retraite des Prussiens, plus de 20,000 hommes du Bas-Rhin avaient émigré. « L'empire du langage, dit le rapport de Barère, et l'intelligence qui régnait entre nos ennemis d'Allemagne et nos concitoyens du Bas-Rhin est si incontestable, qu'ils n'ont pas été arrêtés dans leur émigration par tout ce que les hommes ont de plus cher : le sol qui les a vus naître, leurs pénates et les terres qu'ils

avaient fertilisées. La différence des conditions, l'orgueil, ont produit la première émigration, qui a donné à la France des milliards; la différence du langage, le défaut d'éducation, l'ignorance, ont produit la seconde émigration, qui laisse un département sans cultivateurs. » Telles furent à peu près les mesures relatives à l'enseignement prises par la Convention avant le 9 thermidor. Nous regrettons d'avoir à dire que les Montagnards, si soucieux de l'enseignement populaire, se laissèrent influencer par des préoccupations peu dignes de leur patriotisme, en ce qui touche l'enseignement supérieur. Pour complaire au club des Jacobins, le Comité de Salut public fit présenter un projet de décret par lequel les sociétés populaires étaient chargées de satisfaire, par l'éloquence de leurs orateurs, aux besoins du haut enseignement, en ce qui touchait la morale, la philosophie et les lettres. En même temps, par une contradiction singulière de la part d'un gouvernement si ami de la centralisation, le Comité, contrairement aux plans des savants, comme Fourcroy, Monge, Lagrange, Carnot, Lakanal, qui voulaient établir à Paris une école polytechnique et une école normale centrale, répartissait dans les départements, non point même des écoles spéciales, mais des professeurs spéciaux. Par exemple des instituteurs d'artillerie et de génie dans les principales places fortes; ici des profes-

seurs d'hydrographie, ailleurs des professeurs d'astronomie.

L'excuse du Comité de Salut public et de la Convention est dans les grandes choses qu'ils firent faire, non pas seulement au point de vue militaire, administratif et politique, mais aussi au point de vue scientifique. Au plus fort de la tourmente révolutionnaire, les Conventionnels songèrent d'abord aux mesures d'utilité immédiate, c'est-à-dire de salut public. On sait combien l'impulsion qu'ils donnèrent aux sciences fut puissante et féconde. Les moyens d'avoir du fer, de l'acier, du salpêtre, de la poudre et des armes ont été créés pendant la Terreur (1).

(1) Selon M. Biot, voici quels étaient, au commencement de la troisième année de la République, les résultats de ce grand mouvement.

« Douze millions de salpêtre extraits du sol de la France! A peine en retirait-on autrefois un million par année. Quinze fonderies en activité pour la fabrication des bouches à feu de bronze; leur produit annuel porté à sept mille pièces : il n'existait en France que deux établissements de ce genre avant la Révolution. Trente fonderies pour les bouches à feu en fer, donnant treize mille canons par année : il n'y en avait que quatre au moment de la guerre; elles donnaient annuellement neuf cents canons. Les établissements pour la fabrication des projectiles et des attirails d'artillerie multipliés dans le même rapport. Vingt nouvelles manufactures d'armes blanches, dirigées sur des procédés nouveaux : il n'en existait qu'une seule avant la guerre. Une immense fabrique d'armes à feu créée tout à coup à Paris même, et donnant quatorze mille fusils par année, c'est-à-dire plus que toutes les anciennes fabriques ensemble; plusieurs établissements de ce genre formés sur le même plan dans les différents départements de la République. Cent quatre-vingt-huit ateliers de réparation pour les armes de toute espèce : avant la guerre il n'en existait que six. L'établissement d'une manufacture de carabines, armes dont la fabrication était alors inconnue en France. L'art de renouveler les lumières des canons découvert, et porté aussitôt à une perfection qui permet de l'exercer au milieu des camps. La description des moyens par lesquels on peut extraire du pin le goudron nécessaire à la marine. L'aérostat et le télégraphe devenus des machines de guerre. Tous les procédés des arts de la guerre simplifiés et perfectionnés par l'application des théories les plus savantes : un établissement secret formé à Meudon pour cet objet. De grands travaux commencés pour extraire du sol de la France tout ce qui sert à la construction, à

Or, les représentants participaient à tous ces travaux; ils présidaient les commissions, rédigeaient les rapports, assistaient aux expériences, dirigeaient les ateliers, toutes choses qui ne les préparaient pas au genre de réflexions et de raisonnements, aux discussions calmes qu'exigent les lois organiques. Lakanal, le conventionnel qui peut-être a le plus fait pour l'instruction publique, disparaît des colonnes du *Moniteur* quelques mois avant le 9 thermidor. Se tait-il par mollesse ou indifférence? Nullement; mais cet ancien professeur a été arraché à ses travaux législatifs pour aller fonder loin de Paris, à Bergerac ! un collége, sans doute? non, une manufacture d'armes ! Et le voilà réduit à appliquer des idées qui lui sont chères, non à des sciences spéculatives, avec l'aide de professeurs et de savants, mais à des arts manuels, avec le concours de simples ouvriers, canonniers, platineurs, monteurs, forgeurs de baïonnettes, qui, « réunis en *école normale,* écrit-il à la Convention, ont été formés en deux mois, et dont le travail ne le cède en rien à celui des meilleurs artistes. » En deux mots, pour que les nouvelles bases de l'instruction publique

l'équipement et à l'approvisionnement des vaisseaux. Plusieurs recherches pour remplacer ou reproduire les matières premières que les besoins de la guerre avaient dévorées, pour multiplier le salin et la potasse que la fabrication de la poudre enlevait aux manufactures. L'invention de la pâte qui compose les crayons que l'on tirait précédemment de l'Angleterre, et, ce qui était inappréciable dans ces circonstances, la découverte d'une méthode pour tanner en peu de jours les cuirs, qui exigeaient ordinairement plusieurs années de préparation. » Biot. *Les sciences et l'enseignement scientifique pendant la Révolution.*

fussent posées, il fallait que la France fût sauvée. C'est pourquoi nous allons voir les Thermidoriens réussir, là où leurs prédécesseurs, Constituants, Girondins, Montagnards, avaient échoué.

Les Thermidoriens jouent, dans l'histoire de la Révolution, le rôle du bouc émissaire. Girondins, Constituants, ont leurs partisans, qui tous s'accordent pour condamner à peu près sans réserve l'époque thermidorienne. Il y a dans cette condamnation absolue une certaine injustice. Si les Thermidoriens n'ont pas la grandeur, l'enthousiasme, l'héroïsme de leurs prédécesseurs, il ne faut pas oublier que le rôle qu'ils eurent à remplir, et qu'ils ont à peu près rempli, était plus politique que révolutionnaire. On s'habitue trop à ne les juger que sur les Barras, les Tallien, les Fréron. A côté de ceux-ci cependant, et au-dessus d'eux, étaient des hommes qui honorèrent, par leur caractère et la constante dignité de leur attitude, l'époque révolutionnaire : tels que les Carnot, les Lakanal, les Prieur (de la Marne), les Daunou, les Merlin (de Thionville), d'autres encore. Les Thermidoriens eurent une grande vertu politique : ils résistèrent à trois insurrections, sans qu'il en coûtât rien, à part les clubs armés, à la liberté de la tribune. Jusqu'à Vendémiaire, la Convention eut à subir le déchaînement des pamphlétaires royalistes, sans qu'il lui vînt à l'idée d'assurer sa durée par une loi

restrictive. Dans notre histoire parlementaire, de quelle époque pourrait-on en dire autant? Ce fut surtout au point de vue administratif que se distingua l'époque thermidorienne. Les discussions pratiques, dites d'affaires, y tiennent une place plus grande qu'à tout autre moment de la Révolution; les questions de finance, d'économie politique, de diplomatie, de législation, y sont traitées tantôt avec une supériorité rare par des orateurs dont l'histoire a récueilli les noms, comme les Merlin, les Sièyes, les Cambacérès, les Defermon; tantôt avec moins d'éclat, mais avec l'autorité de l'expérience, par des hommes dont l'histoire ne se souvient plus, mais que leurs connaissances spéciales et étendues auraient de tout temps mis au niveau de nos plus brillantes Assemblées.

Cette activité administrative, que les victoires de l'extérieur et l'apaisement de la guerre civile rendirent plus faciles, se manifesta surtout à propos de l'instruction publique. Les discussions antérieures portèrent leurs fruits en ce sens qu'elles rendirent inutiles de nouvelles délibérations sur les questions qui poussent le plus à la controverse, c'est-à-dire sur les questions de principes. Elles parurent dès lors résolues dans les esprits; du moins les Conventionnels ne s'en occupèrent plus que pour condamner les unes ou faire passer les autres dans la loi. Débarrassés de la politique et de la théorie, les Ther-

midoriens, maîtres de la majorité, n'avaient plus ici qu'à s'occuper de moyens pratiques et de mesures administratives. Ces mesures étant prises sur l'initiative d'hommes spéciaux, il en résulta qu'elles furent votées aussitôt que présentées. Ainsi s'explique la rapidité avec laquelle s'élevèrent les écoles de tout genre, écoles spéciales, écoles primaires, écoles centrales, écoles d'arts et de sciences, etc., travaux qui portent sur tant de points, qui touchent à tant de détails, qu'il faut se résoudre à les énumérer sans les analyser.

La loi organique présentée par Daunou résume ces travaux. Les dispositions de cette loi sont à la fois simples et grandes. Elle établit des écoles primaires dans chaque canton, des écoles centrales dans chaque département, des écoles spéciales, parmi lesquelles l'Ecole polytechnique; l'Institut, divisé en trois classes seulement : sciences physiques, sciences morales et politiques, et littérature et beaux-arts ; et enfin, comme souvenir de tant de plans antérieurement présentés, elle établit dans chaque canton des fêtes nationales ; mais cette fois, la loi a le bon esprit d'en réduire le nombre et d'en laisser le programme au libre caprice des municipalités.

On voit que ces dispositions répondent aux différents projets déjà présentés; Daunou rend en effet, dans son grave rapport, pleine justice aux efforts de ses devanciers , surtout aux travaux de Talley-

rand et de Condorcet. L'organisation de l'Institut était imitée du plan de Talleyrand; l'idée des écoles scientifiques et spéciales était puisée dans le vaste projet de Condorcet: seulement la loi organique donnait un caractère plus pratique aux conceptions trop compliquées et trop riches du célèbre philosophe. Ainsi la loi organique supprime les écoles de province, que Condorcet voulait établir sur un pied presque semblable aux grandes écoles de Paris, et qui, dans l'état des sciences et des lumières, n'auraient trouvé alors ni élèves ni professeurs. Ces écoles devaient distribuer le haut enseignement scientifique et littéraire avec autant de profusion que pourraient le faire, dans la capitale, l'Ecole normale, l'Ecole polytechnique et les écoles spéciales réunies. La Convention comprit ce qu'un tel plan avait d'impraticable, même à Paris, et elle divisa ce que réunissait Condorcet.

Elle ne fit pas table rase de tous les établissements anciens; elle les conserva en partie, mais pour les agrandir. A l'Observatoire, réorganisé sur les plans de Lalande, on ajouta le Bureau des longitudes, création nouvelle due au zèle de Lakanal. Le Muséum d'histoire naturelle avait été préservé de la ruine par un décret de la Convention, dû encore à l'activité de Lakanal, qui sut faire adopter le règlement d'administration rédigé par Daubenton et Thoin, règlement qui a survécu presque entier jus-

qu'à nous; les Thermidoriens doublèrent le nombre des professeurs, étendirent le Jardin des plantes et créèrent alors les cours tout à fait nouveaux d'anatomie comparée, de zoologie, de minéralogie, de géologie. C'est de cette époque que date l'enseignement des langues orientales à la Bibliothèque nationale, l'établissement d'un Conservatoire de musique, et l'établissement plus démocratique encore d'un Conservatoire des arts et métiers. L'importance de cette dernière institution fut d'abord saisie par les Conventionnels, et aujourd'hui que nous sommes familiarisés pour ainsi dire avec les services qu'elle rend et qu'elle a rendus, l'accent d'enthousiasme et presque de poésie qui anime le rapport de l'évêque Grégoire, ne nous paraît pas exagéré.

« Soyez sûrs que la formation de ce Conservatoire va répandre la joie dans le cœur de tous les artisans. Dans les vallons et dans les montagnes de la Suisse, j'ai vu des hommes, avec l'attitude de la liberté vertueuse et fière, à la suite de leurs charrues ou à la tête de leurs troupeaux, porter une houlette, un sabre et des livres ; il faut de même que le Français sache se gouverner, se nourrir et se battre....Si les anciens, dit-il plus loin, en parlant de l'utilité historique du Conservatoire, avaient pris de telles précautions, s'ils avaient consigné dans leurs écrits les procédés des arts, on n'aurait pas tant discuté sur l'airain de Corinthe, le feu grégeois, la pierre obsi-

dienne, et les vases de Murrhin; peut-être n'aurait-on pas perdu la peinture à l'encaustique, l'art de teindre en pourpre, et la composition du mastic employé par les Romains pour leurs bâtisses. Quand on ouvre le traité de Pancirole, on éprouve les regrets les plus amers sur une foule de découvertes ensevelies dans le passé. »

La Convention procéda dans le même esprit à la réorganisation, et on peut presque dire à la fondation des écoles de médecine et de chirurgie. Malgré les écoles assez nombreuses qui existaient dans l'empire français, il n'y en avait pas une seule, selon le rapport de Fourcroy, où les principes de l'art fussent enseignés dans leur entier; à Paris même, on ne trouvait une instruction complète qu'en suivant les cours particuliers que donnaient les professeurs dans leurs maisons.

« Le défaut de l'ancienne méthode, dit le rapporteur, outre qu'elle n'embrassait pas cet ensemble indispensable pour un enseignement complet, c'est qu'on se bornait en quelque sorte à des paroles pour les élèves; la leçon finie, l'objet ne restait plus retracé sous leurs yeux et s'évanouissait de leur mémoire. Dans l'école centrale de santé, comme dans celle des travaux publics, la pratique, la manipulation, seront jointes aux préceptes théoriques. Les élèves seront exercés aux expériences chimiques, aux dissections anatomiques, aux opérations chi-

rurgicales, aux appareils. Ce qui a manqué jusqu'ici aux écoles de médecine, la pratique même de l'art, l'observation au lit des malades, deviendra une des principales parties de cet enseignement. Trois hospices, celui de l'Humanité pour les maladies externes, celui de l'Unité pour les maladies internes, et celui de l'Ecole même pour les cas rares et compliqués, offriront aux élèves, une fois versés dans les connaissances de la théorie, la partie la plus immédiatement utile de leur apprentissage, le complément de toutes les autres.»

Nous arrivons aux deux plus grandes créations peut-être de la Convention, aux écoles célèbres qui ont porté tant de fruits, d'où sont sortis tant d'hommes illustres, qui ont élevé le niveau de l'enseignement scientifique et littéraire à un degré que les sociétés civilisées n'avaient pas encore atteint: nous voulons parler des Ecoles normale et polytechnique. Que n'a-t-on pas dit sur cette dernière? Les apothéoses, méritées d'ailleurs, dont elle est si souvent l'objet, ont rejeté dans l'ombre l'Ecole normale, dont l'histoire est moins complaisamment retracée et dont les origines sont presque inconnues. On dispute sur les fondateurs de l'Ecole polytechnique; ceux de l'Ecole normale sont oubliés. Cependant, à bien prendre, l'idée d'une école destinée à créer et à perfectionner des méthodes d'enseignement, à faire naître des générations successives de professeurs

nourris des plus fortes études et des plus fortes théories morales, philosophiques, littéraires et scientifiques, est une idée plus grande, plus capable de frapper les imaginations, que l'idée positive, quoique simple et grande aussi, d'où sortit l'Ecole polytechnique. Les hommes de la Révolution avaient saisi cette différence. Dans leur pensée, l'Ecole normale occupait dans la hiérarchie morale une place plus haute que l'Ecole polytechnique. Les rapports qui en retracent le but et les détails, la manière dont elles furent l'une et l'autre inaugurées, tout le prouve.

Fourcroy rédigea deux rapports sur l'Ecole polytechnique; rien de plus clair et de plus méthodique; il est impossible d'en expliquer avec plus de concision et de précision le principe et les ressorts. Si l'on veut savoir ce qu'étaient les écoles d'application avant la Révolution, quelles réformes les Conventionnels y apportèrent, il faut recourir à ces deux élégants rapports; on sera frappé de leur mérite littéraire, cependant on sera frappé aussi, je n'ose dire de leur sécheresse, mais du ton froid, du langâge réservé de leur rédacteur. Sans doute Fourcroy entend bien concourir à une grande œuvre; il fait ressortir ce qu'a d'original, de simple et de profond la création d'un établissement destiné à centraliser l'enseignement des sciences exactes et à en porter la connaissance à un assez haut degré

pour qu'il pût être regardé comme l'école mère de toutes les écoles spéciales, quelle que soit la diversité des applications : « Vos Comités doivent vous dire, s'écrie-t-il, que la grandeur d'un tel établissement sera sans égale en Europe. » Malgré cela, pour lui et pour ses contemporains, il s'agissait d'une grandeur d'utilité plus encore que de grandeur morale et intellectuelle.

Ce fut avec un accent autrement solennel que la Convention proclama l'établissement de l'Ecole normale. La parole vibrante et passionnée de son rapporteur Lakanal n'est que l'écho des espérances, et l'on peut dire des émotions, qui agitaient non-seulement l'Assemblée, mais encore le public lettré, les savants, les hommes les plus illustres et les hommes pratiques, qui voyaient dans la création de cette école la régénération de l'esprit humain. Déshabituons-nous un instant de notre esprit de specticisme et d'ironie, et nous n'entendrons plus qu'avec respect l'aveu de ces hautes et nobles ambitions. Le rapporteur commence par justifier la Révolution d'avoir encore peu fait pour l'instruction publique (1) :

« Née du milieu de tant d'événements qui ébranlaient le monde, incessamment agitée par de nouveaux événements qui naissaient dans son sein et

(1) Voir l'énumération des nombreux services rendus à l'instruction publique par Lakanal, dans la brochure publiée par lui-même : *Travaux et rapports du citoyen Lakanal à la Convention*. Voir aussi les intéressantes notices de MM. Mignet et Hippolyte Carnot.

hors de son sein et auxquels il fallait faire face, la Convention nationale n'a pas pu et n'a pas dû s'occuper en même temps du soin d'éclairer la France et de la faire triompher. Lorsque, du milieu de tant de crises, de tant d'expériences morales si nouvelles, il sortait tous les jours de nouvelles vérités, comment songer à poser pour l'instruction des principes immuables ? Les hommes de l'âge le plus mûr, les législateurs eux-mêmes, devenus les disciples de ces événements qui éclataient à chaque instant comme des phénomènes, et qui, avec toutes les choses changeaient toutes les idées, les législateurs ne pouvaient pas se détourner de l'enseignement qu'ils recevaient pour en organiser un à l'enfance et à la jeunesse. C'était une nécessité, c'était une sagesse d'attendre la fin de ce grand cours d'observations sociales que nos malheurs mêmes avaient ouvert devant nous. Le temps, qu'on appelle *le grand maître de l'homme*, le temps devenu plus fécond en leçons plus terribles et mieux écoutées, devait être en quelque sorte le professeur unique et universel de la République.

» Tel a été l'état de la France ; mais elle en sort.. Les événements, qui ne s'arrêtent point, se calment, et les idées, qui deviennent moins mobiles, deviennent aussi plus fécondes. Au dehors, nous n'avons plus qu'un cours régulier de victoires ; au dedans, nous ne sommes plus agités que par le besoin de

réparer l'insulte faite à la justice, et de fermer les plaies faites à l'humanité. Toutes les crises ont rendu l'égalité des hommes plus parfaite; si l'Europe se soumet à la puissance de la République, la République se soumet à la puissance de la raison. D'autre part, l'esprit humain, tantôt si timide, tantôt si audacieux dans sa marche, et plus écarté encore des vrais sentiers par son audace que par sa timidité, l'esprit humain, conduit au hasard quand il se dirigeait bien comme quand il errait, a trouvé, après tant de siècles d'égarement, la route qu'il devait faire.

» Qu'avez-vous voulu en décrétant les écoles normales, et que doivent être ces écoles? Vous avez voulu créer à l'avance, pour le vaste plan d'instruction publique qui est aujourd'hui dans vos desseins et dans vos résolutions, un très-grand nombre d'instituteurs capables d'être les exécuteurs d'un plan qui a pour but la régénération de l'entendement humain dans une république de vingt-cinq millions d'hommes que la démocratie rend tous égaux. Dans ces écoles, ce n'est donc pas les sciences qu'on enseignera, mais l'art de les enseigner. Au sortir de ces écoles, les disciples ne devront pas être seulement des hommes instruits, mais des hommes capables d'instruire. Pour la première fois sur la terre, la nature, la vérité, la raison et la philosophie vont donc aussi avoir un séminaire! Pour la

première fois, les hommes les plus éminents en tout genre de science et de talent, les hommes qui jusqu'à présent n'ont été que les professeurs des nations et des siècles, les hommes de génie vont donc être les premiers maîtres d'école d'un peuple! car vous ne ferez entrer dans les chaires de ces écoles que les hommes qui y sont appelés par l'éclat non contesté de leur renommée dans l'Europe; ici ce ne sera pas le nombre qui servira : il vaut mieux qu'ils soient peu, mais qu'ils soient tous les élus de la science et de la raison. Tous doivent paraître dignes d'être les collègues des Lagrange, des Daubenton, des Berthollet, dont les noms se présentent de suite lorsqu'on pense à ces écoles où doivent être formés les restaurateurs de l'esprit humain. Cette source de lumière si pure, si abondante, puisqu'elle partira des premiers hommes de la République en tout genre, épanchée de réservoir en réservoir, se répandra d'espace en espace dans toute la France, sans rien perdre de sa pureté dans son cours. Aux Pyrénées et aux Alpes l'art d'enseigner sera le même qu'à Paris; on ne verra plus dans l'intelligence d'une grande nation de très-petits espaces cultivés avec un soin extrême, et de vastes déserts en friche.

» Citoyens représentants, un homme qu'il est permis de citer devant vous, puisqu'il a honoré le nom d'homme par ses vertus et par ses talents, Turgot, formait souvent le vœu de posséder pen-

dant un an un pouvoir absolu pour réaliser sans obstacle et sans lenteur tout ce qu'il avait conçu en faveur de la raison, de la liberté et de l'humanité; il ne vous manque rien de ce qu'avait Turgot, et tout ce qui lui manquait, vous l'avez. La résolution que vous allez prendre va être une époque dans l'histoire du monde. »

Il faut bien se garder de voir, dans les paroles de Lakanal, l'expression d'une espérance chimérique. Les espérances qu'il osait hardiment proclamer étaient partagées, non-seulement par la majorité de la Convention, mais encore, hors de la Convention, par les hommes les plus célèbres de France, par des savants alors à la tête de l'Europe scientifique et qui venaient tous offrir leur concours à cette œuvre de réorganisation. Un savant peu suspect de prévention en faveur de la Révolution, M. Biot, au souvenir des premières séances de l'Ecole normale et des effets qu'elles avaient produit, s'écriait, de longues années après : « Ce peuple, qui avait vu et ressenti en peu d'années toutes les secousses de l'histoire, était devenu insensible aux impressions lentes et modérées; il ne pouvait être porté aux travaux des sciences que par une main de géant. » Et retraçant l'influence rapide de ces leçons, combien de questions elles avaient agitées, à quelle élévation elles avaient, d'un seul bond, placé le haut enseignement, il continue: « C'est surtout dans la physique

et les mathématiques que cette amélioration s'est fait sentir d'une manière remarquable; jamais la théorie de la structure des cristaux, celle de la propagation du son et de la chaleur, celle de l'électricité et du magnétisme, n'avaient été si clairement et surtout si exactement expliquées; jamais les éléments des mathématiques n'avaient été présentés d'une manière plus simple, plus précise, plus dégagée de ces idées inexactes dont une fausse métaphysique les enveloppait; jamais enfin les grands résultats du calcul des probabilités n'avaient été exposés avec autant de clarté et d'éloquence. Telle est la cause de l'enthousiasme que ces leçons ont excité et de l'influence qu'elles ont eue.» On ne s'étonne plus de cet enthousiasme ni de cette influence quand on songe quels étaient les professeurs et quels étaient les élèves : pour les mathématiques, Lagrange et Laplace ; pour la physique, Hauy ; pour la géométrie descriptive, Monge ; pour la chimie, Berthollet ; pour l'histoire naturelle, Daubenton ! Les professeurs de sciences morales et littéraires n'ont pas laissé des noms aussi vénérés ; cependant ils comptent parmi eux les hommes les plus célèbres que la France possédait en ce moment : pour la philosophie, Garat ; pour l'histoire, Volney, et enfin, pour la morale, Bernardin de Saint-Pierre. Les élèves étaient dignes des professeurs. Parmi ces élèves, nommés par leur district, envoyés non pour

apprendre les sciences, mais pour apprendre à les enseigner, se trouvaient le futur secrétaire de l'Académie des sciences, le physicien Fourier, déjà célèbre, le théosophe Saint-Martin, etc. A la seconde séance d'ouverture, quand les élèves voulurent rédiger une adresse de remercîments à la Convention, ils choisirent pour président d'âge leur *condisciple* Bougainville, « ancien chef d'escadre de nos armées navales, dit le *Moniteur*, le même qui fit autrefois le tour du monde, découvrit l'île d'Otaïti dans la mer du Sud, et qui, aujourd'hui, vient s'asseoir comme élève à côté d'hommes qu'il pourrait instruire. »

De pareils faits suffisent à révéler l'esprit d'une époque ; ils nous disent et la grandeur de la mesure, et combien les législateurs avaient frappé juste. Sans doute de semblables résultats ne se fussent pas produits à toutes les époques ; à d'autres moments les législateurs eussent couru le risque de rencontrer l'indifférence au lieu de l'enthousiasme, et de provoquer plus de sourires que d'applaudissements. Il fallait une époque ramenée à la source des émotions naïves à force d'émotions violentes ; de tels instants sont fugitifs dans l'histoire des peuples, et ce n'est pas une petite gloire pour les Conventionnels que d'avoir cru vivre à un de ces instants. La gloire en revient aussi à leurs contemporains, qui les avaient habitués à toutes les formes du dévouement. Ils se

fiaient au zèle d'élèves à qui Bernardin de Saint-Pierre pouvait dire sans flatterie : « De tous les traités, celui dont vous avez le moins besoin est celui des éléments de morale; vous les aviez dans votre cœur, lorsqu'au milieu d'un hiver très-rigoureux vous avez quitté vos familles pour bien mériter de la patrie ; je vous prépare des leçons de morale et vous m'en servez d'exemple. » Ils se fiaient encore, avec autant de raison, au zèle de ces illustres savants qui, chargés d'ans et de renommée, comme l'octogénaire Daubenton, venaient offrir leurs glorieux services avec un mélange de bonhomie et d'aimable modestie qui fait sourire et attendrit : « L'égalité est compagne inséparable de la liberté, fille de la nature, et amie des naturalistes. Si la durée d'une longue vie m'a fait acquérir des connaissances qui vous manquent, tâchons de rétablir l'égalité entre nous. Je m'efforcerai de mettre de la clarté et de la précision dans mes leçons; je vous invite de tout mon cœur à les recevoir avec attention. »

Fidèle à la résolution de conserver à ce récit un caractère purement historique, nous ne voulons pas pénétrer dans l'analyse des leçons de l'Ecole normale pour en discuter la méthode et les principes. En ce qui touche la partie scientifique, il serait présomptueux d'étaler notre insuffisance en regard de l'autorité de savants tels que Biot et

Arago, qui datent de ces leçons l'origine du véritable enseignement des sciences, tel qu'il s'est perpétué au dix-neuvième siècle à l'Ecole polytechnique, dans les écoles spéciales et dans les facultés. Nous nous arrêterons un peu plus à la partie littéraire et philosophique, parce que les résultats en sont plus contestés, quand ils ne sont pas tout à fait méconnus.

Une chose frappante, c'est la conformité du langage des professeurs dans leurs programmes, uniformité qui résulte de l'identité des doctrines philosophiques ou des résultats cherchés. Ils ont pour principe commun l'utilité des connaissances humaines ; ils regardent comme les branches diverses d'une même science aussi bien les sciences philosophiques et morales que les sciences exactes et naturelles ; ils leur appliquent à toutes la même méthode d'analyse et d'observation, seul moyen d'arriver à la *certitude,* disent Garat et Volney, à la *raison* et à la *justice,* disent Laplace et Lagrange. L'idée de Condorcet relative à l'application des mathématiques aux sciences morales (1), est adoptée et reproduite par Volney, chargé du cours d'histoire, et Lagrange, chargé, conjointement avec Laplace,

(1) « C'est l'ignorance générale de l'arithmétique politique, qui fait du commerce, de la banque, des finances, du mouvement des effets publics, autant de sciences occultes, et, pour les intrigants qui les pratiquent, autant de moyens d'acquérir une influence perfide. » Condorcet. 4e *Mémoire sur l'Instruction publique.* Voir aussi un long discours de Laviconterie pour demander à la Convention d'inviter tous les savants à dresser une échelle graduée des crimes, des délits et de leurs conséquences. (*Moniteur*, octobre 1794.)

du cours de mathématiques. « On donnera, dit Lagrange, les principes de la théorie des probabilités; dans un temps où tous les citoyens sont appelés à décider du sort de leurs semblables, il leur importe de connaître une science qui fait apprécier aussi exactement qu'il est possible la probabilité des témoignages; il importe surtout de leur apprendre à se défier des aperçus, même les plus vraisemblables, et rien n'est plus propre à cet objet que la théorie des probabilités, dont souvent les résultats rigoureux sont contraires à ces aperçus. » Volney, de son côté, voulant déterminer la valeur des témoignages historiques, après avoir cherché à établir que l'histoire ne peut arriver au premier degré de la certitude qui résulte de la sensation, qu'elle en est réduite à des vérités *probables* soumises à des conditions de différente nature, se distribuant en diverses classes, ajoute : « Les mathématiques étant parvenues à soumettre toutes ces conditions à des règles précises et à en former une classe particulière de connaissances sous le nom de calcul des probabilités, c'est à elles que nous remettons le soin de compléter vos idées sur la certitude de l'histoire. » Ailleurs, Hauy, chargé du cours de physique, Garat, chargé du cours d'analyse de l'entendement humain, semblent s'être entendus pour donner une définition presque identique des mots théorie et système, pour donner, presque dans

les mêmes termes, la préférence à la *théorie* des sensations, résultant d'une série d'observations, sur le *système* des idées innées, résultant d'une hypothèse préconçue.

Le cours de Garat nous offre aujourd'hui un intérêt de plus d'un genre. Les principes du sensualisme y sont développés avec plus de clarté que partout ailleurs. Garat était doué d'une éloquence, d'une élégance de style et de parole que ne possède pas ordinairement l'école sensualiste, dont les philosophes s'expriment avec précision et plus de sécheresse que de grâce. Garat est le meilleur écrivain de cette école ; il peut en être appelé le Malebranche. Mais l'intérêt principal est dans les discussions qui s'élevèrent entre le professeur et plusieurs élèves sur le sensualisme et le spiritualisme. Interrogé sur Descartes, dont le doute méthodique, selon un élève, conduit à l'analyse des sensations, Garat en reconnaît le génie ; comme savant, comme écrivain, il a donné à la langue française une plus grande précision, une plus grande fermeté de style. Cependant il ne peut le placer dans la liste des créateurs de l'entendement humain, car il admet les idées innées, et admettre les idées innées, c'est renoncer à connaître l'esprit humain. La pensée, selon Garat, n'est qu'un calcul, l'art d'ajouter des sensations à des sensations, de les noter, de les distinguer par des signes, c'est-à-dire par les lan-

gues. Les animaux n'ont point, comme l'homme, la notion de l'idée morale, parce qu'ils manquent de signes et que leur langue n'existe pour ainsi dire pas.

Cette question en souleva plusieurs autres où Garat trouva un éloquent et habile contradicteur dans le célèbre théosophe Saint-Martin, le *philosophe inconnu.* De l'opinion de Garat on pouvait conclure à la matérialité de la pensée et par conséquent à la matérialité de l'âme. Saint-Martin en tire cette conséquence, en affirmant au contraire que l'immortalité de l'âme, principe adopté solennellement par toutes les nations et qui doit servir de base à la morale, est essentiellement liée à sa spiritualité. Garat ne rejetait pas cette liaison, mais il prétendait n'en pouvoir prouver la nécessité par la raison.

« GARAT : Beaucoup de philosophes, beaucoup de chrétiens même qui ont été mis au rang des saints ont cru que l'âme était immortelle et matérielle. D'ailleurs le principe de la morale n'est pas dans la spiritualité; la morale naît des rapports dans lesquels la nature place les hommes; la raison vient du mot *ratio*, contraction de *relatio*, rapport; d'où il suit que la raison ne peut s'exercer que par l'observation, puisque sans comparaison il n'y a point de rapports, et que les idées générales n'existent point par elles-mêmes.

» SAINT-MARTIN : Les idées générales n'existent pas par elles-mêmes! cependant vous avez dit : « L'homme n'a pu créer que sur le modèle d'une langue qu'il n'avait pas créée. » Il y a donc des idées innées, des causes primordiales en dehors et au-dessus des sens, sans quoi la matière penserait, et la matière ne pense pas, puisque, selon vous-même, la matière n'a point de culture à elle, et que la culture est la manière de rectifier ses pensées; elle ne pense pas, puisqu'elle ne parle pas et que les langues sont encore, d'après vous, le moyen d'arriver à des conceptions générales, c'est-à-dire à la pensée.

» GARAT : Cette doctrine, dans laquelle on suppose que nos sensations et nos idées sont choses différentes, c'est le platonisme, le cartésianisme, le malebranchisme que vous ressuscitez; quand on a une foi, il est beau de la professer hautement, mais il n'est pas beau d'avoir une foi en philosophie.

» SAINT-MARTIN : Les spiritualistes, qui ne sont point de la classe des théologiens et des métaphysiciens de profession, ne croient pas, avec Descartes, que nos idées sont innées en nous; avec Malebranche, que Dieu même fasse en nous toutes nos idées : ils croient que nos idées ne sont point innées en nous, mais à côté de nous; que notre esprit naît et vit au milieu des pensées comme notre corps au milieu des éléments et de toutes les productions de la nature. »

Ce très-court dialogue ne donne qu'une imparfaite idée de la discussion des deux antagonistes, mais il prouve que le grand débat non encore terminé du spiritualisme et du sensualisme avait pris, dès la Révolution, un caractère singulièrement élevé, qu'on a peut-être abaissé depuis en le réduisant presque à une question de méthode.

On peut faire la même remarque à propos du cours d'histoire de Volney. La science historique a trouvé sa méthode, et depuis trente ans nous assistons aux progrès qu'elle a suscités. Instruite par les travaux si nombreux des philologues, de l'ethnographie et d'historiens illustres, la critique pourrait trouver dans le programme de Volney des points de détail à rétablir, mais elle serait forcée d'admirer l'étendue de ce programme et de reconnaître que toutes les hautes questions abordées depuis par l'érudition et la philosophie de l'histoire y sont indiquées. Il faut, selon lui, considérer l'histoire et les faits qu'elle retrace sous le rapport de leur propre essence et de l'analogie ou de l'opposition qu'ils ont avec des faits de même espèce encore subsistants et connus, sous le rapport du narrateur et des témoins, examinés dans leurs facultés morales, dans leurs moyens d'instruction, d'information, et dans leur impartialité.

Mais, sous ce double point de vue, quel degré de ...e et de confiance doit-on attacher à l'his-

toire en général et dans les cas particuliers? Quelle importance doit-on attribuer aux faits historiques, quels sont les avantages et les inconvénients qui résultent de l'opinion de cette importance? enfin, quelle utilité morale et pratique doit-on se proposer dans l'enseignement de l'histoire? Trois grandes questions, dont la dernière conduit à d'autres tout aussi importantes; car, pour remplir ce but d'utilité, dans quel degré de l'instruction publique doit être placée l'étude de l'histoire? quels hommes doivent être appelés à l'enseigner? dans quelles sources doit-on puiser la connaissance de l'histoire, et comment doit-on l'écrire? quelle est, enfin, l'influence que les historiens exercent sur la postérité, sur son jugement, sur les opérations du gouvernement, sur le sort des peuples? Toutes ces questions doivent être présentées avant l'histoire même des peuples, c'est-à-dire avant le tableau sommaire des faits qui les ont illustrés, des arts qu'ils ont connus, des sciences qu'ils ont inventées ou apprises, de leur morale publique ou privée, de leur législation et de ses effets, de l'analogie de leurs mœurs et de leur caractère avec le climat et l'état physique du sol, des changements produits en eux par les transmigrations, par le mélange des races; enfin, comme conclusion à tout cours d'histoire, il faut examiner à quel degré de sa civilisation on peut estimer que le genre humain est arrivé, quelles indications générales

tent de l'histoire pour le perfectionnement de la civilisation et l'amélioration du sort de l'espèce humaine.

Il est impossible de se faire une plus haute idée de l'importance et de la moralité de l'histoire, et, malgré l'*Esprit des lois* et l'*Essai sur les mœurs*, ce programme dépasse de beaucoup les théories historiques du dix-huitième siècle; pour arriver au but si haut placé, Volney veut que l'on procède par voie d'analyse et que l'on substitue l'esprit de recherche à l'esprit d'affirmation.

« Les anciens, dit-il, par le mot histoire entendaient recherche; les modernes, moins modestes, récit. Les uns cherchaient la vérité, les autres croient l'avoir trouvée. Si douter de tout est une maladie chronique, rare et seulement ridicule, par inverse, ne douter de rien est une maladie plus commune et beaucoup plus dangereuse, en ce qu'elle est du genre des fièvres ardentes qui finissent par le délire et la frénésie : telles sont les périodes de sa marche fondée sur la nature du cœur et de l'entendement humain. Qu'une opinion ait d'abord été admise par paresse, on s'y attache par habitude, on la défend par amour propre, et, de la défense passant à l'attaque, bientôt on veut imposer sa croyance, par cette estime de soi appelée orgueil, et ce désir de domination qui, dans l'exercice du pouvoir, aperçoit le libre consentement de toutes ses passions. Il y a cette remarque singulière à faire

sur le pyrrhonisme et le fanatisme, qu'étant l'un et l'autre deux termes extrêmes, ils ont néanmoins une source commune, l'ignorance, avec cette simple différence que le pyrrhonisme est l'ignorance faible qui ne juge jamais, et le fanatisme l'ignorance robuste qui juge toujours. D'ailleurs le doute n'est pas la négation, mais la recherche de la vérité, et cette recherche minutieuse est rendue nécessaire et par la découverte de la science philologique et par l'idée plus haute que nous nous faisons de l'humanité sous l'inspiration de la philosophie. L'on a fait quelques livres avec le titre d'histoires universelles, mais la vérité est que l'on n'a fait que des histoires de famille; l'on n'a parlé que des Grecs, que des Romains, que des Juifs, parce que nous sommes sinon leurs descendants, du moins leurs héritiers, pour les lois civiles et religieuses, pour le langage, pour les sciences, pour le territoire; en sorte qu'il ne me semble pas que l'histoire ait encore été traitée avec l'universalité qu'elle comporte. On a suivi servilement une méthode étroite et exclusive, qui rapporte tout à un système d'un petit peuple d'Asie, inconnu dans l'antiquité, et au système d'Hérodote dont les limites sont infiniment resserrées. L'on n'a voulu voir que l'Egypte, la Grèce, l'Italie, comme si l'univers était dans un si petit espace, et comme si l'histoire de tous ces petits peuples était autre chose qu'un faible et tardif ra-

meau de l'histoire de toute l'espèce. L'on n'a osé sortir de ce sentier que depuis moins de cent ans, et déjà l'horizon s'agrandit au point que la borne la plus reculée de nos histoires classiques se trouve n'être que l'entrée d'une carrière de temps antérieurs où s'exécutent dans la Haute-Egypte la chute d'un royaume de Thèbes qui précéda tous ceux de l'Egypte; dans la Haute-Asie la chute de plusieurs Etats bactriens, indiens, thibétains, déjà vieillis par le laps des siècles; et les migrations immenses des hordes scythes, venues des sources du Gange et du Sampou. Lorsqu'on s'enfonce dans ces profondeurs à la suite des écrivains anglais, qui nous ont fait connaître les Indiens, les Vèdes, les Pourans, les Chartrans; lorsqu'on étudie les antiquités du Thibet, de la Tartarie, avec Georgi, Pallas, Strahlemberg; et celles de la Germanie et de la Scandinavie, avec Hornius, Jablonsky, Marrow, Gebbard, l'on se convainc que nous ne faisons que d'ouvrir la source de l'histoire ancienne, et qu'avant un siècle toutes nos compilations grecques, romaines, toutes nos prétendues histoires universelles seront des livres à refaire. »

Comme pour aider à refaire ces livres, Volney trace et développe un plan d'études destiné à remonter à la commune origine des peuples, au moyen de l'étude des langues ; il aurait voulu que toutes les académies d'Europe se partageassent les tra-

vaux ; il distribuait les recherches à faire en sept principales sections : la première, sous le nom de *celtique*, ce serait occupée de toutes les nations qui lui paraissaient, avec des caractères d'affinité alors de plus en plus sentis, avoir occupé la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Italie même, et toute l'Allemagne, jusqu'aux déserts de la Cimbrique et de la Sarmatie; les autres sections auraient étudié les langues grecque, latine, hébraïque, persane, dans leurs rapports entre elles et leurs rameaux ascendants et descendants; les trois dernières devaient avoir pour but de chercher si le sanscrit n'était pas le dialecte primitif du Thibet et de l'Indoustan et la souche d'une foule de dialectes de l'Asie moyenne, de découvrir à quelles langues se rapportent la langue chinoise et l'idiome malais répandu dans les îles de l'Inde et de l'océan Pacifique; et enfin de confronter les langues de l'est de l'Asie avec celles de l'ouest de l'Amérique, pour constater la communication de leurs peuples.

Nous le répétons, si, à l'aide des découvertes philologiques, on peut maintenant trouver des lacunes ou des erreurs dans le programme, il n'en ouvre pas moins pour la première fois les vastes horizons de la haute antiquité; il donne aux langues orientales, aux migrations des races, à leurs croisements, à l'influence des traditions et des religions, une importance sur laquelle personne encore n'avait in-

sisté avec ces développements, pleins à la fois de précision et de grandeur.

De tous les cours de l'Ecole normale, le moins intéressant à coup sûr, est celui de littérature, professé par Laharpe ; cependant il donna directement lieu à la propagation d'idées littéraires plus hautes que celles de la critique académique, restreintes jusqu'alors à des critiques de goût et de détail. Si les véritables principes de l'histoire littéraire n'ont pas été développés par le professeur, ils le furent par ses élèves et ses collègues dans les conférences qui alternaient avec les cours. Laharpe avait pris pour sujet de son cours les discours de Cicéron. Garat lui reprocha de s'être enfermé dans des limites trop étroites et de confondre l'éloquence avec l'art oratoire. « Vous aurez, je l'espère, à nous faire observer que dans plusieurs contrées de l'Europe une éloquence s'est élevée qui n'avait point de modèles dans l'antiquité, celle des philosophes, qui ont relevé la raison, terrassé le fanatisme; celle des Montesquieu, des Raynal, des Beccaria, éloquence qui s'est fait entendre jusque dans le sein de l'Académie française, et à laquelle vous avez pris part vous-même, vous qui avez été sous les ciseaux et jusque sous les couteaux de la censure. » Adressé à un homme qui préparait sa conversion, et qui préludait déjà à ses attaques contre les philosophes du dix-huitième siècle, le coup était rude ; aussi La-

harpe demanda-t-il à remettre à d'autres conférences sa réponse à Garat, et ces conférences ne revinrent plus. Ginguené, moins épigrammatique que Garat, attaqua Laharpe plus sérieusement ; en regard des leçons purement académiques de celui-ci, il traça le plan d'un cours de belles-lettres, comme on disait alors, qui n'est autre qu'un cours de littérature comparée, tel qu'on le comprend maintenant, et tel que la critique moderne s'imagine à tort en avoir eu l'idée première. « Il me semble qu'un cours de belles-lettres, disait Ginguené à Laharpe, tracé à peu près sur ce plan, et auquel on pourrait ajouter la littérature orientale, celle du Nord, et leur double action sur celle de plusieurs nations modernes, eût donné au plus grand nombre des élèves de l'Ecole normale une idée de la littérature qu'ils peuvent, quoique lettrés, n'y avoir pas tous apportée, et qu'il serait entré dans le système général des instructions de cette école, dont le but est d'analyser chaque science, d'en décomposer et d'en recomposer toutes les parties. »

Nous nous arrêtons ici, et de même que nous avons commencé presque sans exorde, nous finissons presque sans conclusion. Si le but que nous nous sommes proposé a été atteint, le lecteur pourra la faire lui-même. Sobre de réflexions, nous nous sommes borné à retracer sommairement des faits nombreux, peu connus, et parmi lesquels il n'était

pas sans difficulté de mettre quelque ordre. Il nous semble qu'il résulte de ce simple récit que si la Révolution n'a pas réalisé pour l'instruction publique tout ce qu'elle avait rêvé, elle en a fait assez pour mériter la reconnaissance de l'histoire, et parmi les régimes qui lui ont succédé, aucun n'a fait autant qu'elle. Elle a réalisé la séparation absolue de l'enseignement laïque et de l'enseignement religieux, sans laquelle il n'y a pas de liberté de conscience; elle a proclamé le principe de la liberté d'enseignement, les principes, tout aussi importants, de la gratuité et de l'obligation, et quoiqu'elle ne soit pas allée dans l'application, en ce qui touche les deux derniers, aussi loin que la hardiesse de ses théories et de ses entreprises pouvait en donner l'espoir, appartient-il à notre timidité de censurer sa prudence? N'oublions pas qu'elle avait introduit la gratuité non-seulement dans l'instruction primaire, mais aussi dans les écoles centrales, dans les écoles spéciales et jusqu'aux Ecoles polytechnique et normale. Le seul reproche qu'on est en droit de lui adresser est de s'être montrée si réservée en ce qui touche l'obligation; sur ce point elle ne montra ni persistance ni forte volonté. Elle en est d'autant plus répréhensible qu'elle croyait à la régénération de l'humanité par l'instruction, et qu'elle adoptait dans toute sa rigueur le mot de Leibnitz : « Maître de l'enseignement, maître du genre humain. » Plu-

sieurs, qui comme elle adoptent le mot de Leibnitz et la liberté de l'enseignement, l'en féliciteront, faute d'avoir réfléchi que l'obligation n'est pas contraire à la liberté, et que des Etats aussi libres que nous l'appliquent sans qu'on s'en plaigne. Il ne s'agit que de l'appliquer avec mesure (1), et puis, pour nous rassurer contre l'effroi que nous inspire le mot, plus que le principe, ne craignons pas de réduire l'axiome du philosophe à sa juste valeur. Quoiqu'on ne l'étende pas seulement à l'instruction, mais aussi à l'éducation tout entière, même dans ce sens il n'est vrai qu'à demi. S'il en était autrement, le monde serait encore soumis au joug de l'enseignement théocratique. Et cependant que nous dit l'histoire? Elle nous montre l'Eglise catholique laissant surgir du sein de ses écoles les docteurs du schisme et de l'hérésie. La génération des philosophes est sortie des mains des jésuites; les corporations enseignantes et l'Université cléricale et de la France monarchique ont suscité un peuple de révolutionnaires. Oui, à côté de l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse, il y a un autre enseignement, celui qui se donne à l'homme et au vieillard comme à l'enfant, et dont les grands écrivains, les savants, les philosophes, les artistes, les politiques,

(1) Voir le beau rapport de M. Jules Simon sur le projet de loi présenté à l'Assemblée nationale par M. Hippolyte Carnot, et particulièrement le passage où il prouve que l'obligation sagement appliquée n'est contraire ni à la liberté politique, ni à la liberté civile, ni à liberté paternelle.

sans compter les événements et les leçons de l'histoire, sont les souverains dispensateurs. C'est cet enseignement supérieur et dernier que Schiller appelait l'éducation du genre humain. Sans doute une éducation vicieuse peut entraver la marche de l'esprit, mais elle ne peut définitivement l'arrêter. Dieu merci, l'homme n'est pas à ce point maître de l'homme.

—

DISCUSSIONS SPÉCIALES. — THÉORIES SOCIALES



CHAPITRE IV

DISCUSSIONS SPÉCIALES

DISCUSSIONS SPÉCIALES. — THÉORIES SOCIALES

—

CHAPITRE IV

DISCUSSIONS SPÉCIALES

Principes et théories d'économie sociale sous la Convention. — Les Economistes avant et pendant la Révolution. — Causes de leur impopularité d'après Dupont (de Nemours) et la Décade philosophique. — *Le principe de la propriété d'après les trois Constitutions de la Convention. — Idées des Girondins et des Montagnards sur la liberté du commerce, l'impôt et les assignats. — Barbaroux, Saint-Just, Cambon. — La loi du maximum votée malgré tout le monde. — Création d'une chaire d'Economie politique. — Premières leçons de Vandermonde.*

L'économie politique n'a pas joui, en France, de la faveur qu'elle désire et à laquelle, selon les économistes, elle a tant de droits. Ses destinées ont été soumises à des fluctuations de singulière nature. Les gouvernements qui s'en sont parfois inspiré l'ont presque reniée, et les réformes qu'elle leur a suggérées ne l'ont point rendue popu-

laire. Comme science pure, elle n'a point su se constituer en corps de doctrine; ses principes n'ont encore rien de rigoureux, du moins ils n'ont pas été vulgarisés par des formules claires, axiomatiques, devant lesquelles chacun s'incline. Les maîtres de la science ne s'accordent ni sur les définitions, qu'ils restreignent ou qu'ils étendent, ni sur les principales questions d'application. Jean-Baptiste Say a fait un catéchisme d'économie politique, mais ce catéchisme n'a pas été accepté par tous les diocèses.

Nous ne disons pas cela pour abaisser une science très-sérieuse, toute nouvelle, et qui a déjà rendu à l'esprit humain et à la société des services considérables; nous voulons, au contraire, en constater la difficulté, afin qu'on ne reproche pas avec trop d'amertume ou de pédantisme à ceux qui ne sont pas économistes par métier ou par vocation, de ne pas s'être toujours renfermés dans la citadelle *des saines doctrines;* cette citadelle existera dans l'avenir, nous n'en doutons pas, mais les économistes, quoi qu'ils en disent, ne l'ont pas entièrement bâtie. Si des savants, en face d'idées purement spéculatives; si des hommes comme Rossi, Adam Smith, Jean-Baptiste Say, Turgot et Quesnay ne sont pas d'opinion identique sur des questions fondamentales, sur le capital et sur la rente, sur la valeur, le commerce et les colonies; si leurs disciples

diffèrent sur la grande et sur la petite culture; si l'impôt direct, l'impôt indirect, l'impôt sur le revenu et même les impôts somptuaires, ont eu et ont encore chacun leurs partisans, il est permis aux hommes d'Etat, soumis aux exigences d'une situation donnée, à la pression d'intérêts moraux et politiques, à l'influence des passions et des préjugés, d'hésiter quelquefois; à plus forte raison, cela a-t-il été permis à tous ceux qui ont dû gouverner au milieu de la tempête.

Malheureusement, c'est là une vérité dont les économistes ne paraissent pas encore être convaincus; ils ont conservé quelque chose du style et des manières qui firent tant de tort aux physiocrates et leur attirèrent les moqueries de Voltaire et des encyclopédistes; ils n'ont pas encore perdu le ton dogmatique et sectaire de leurs devanciers. Par une contradiction inexplicable, quand il s'agit d'une science d'application, en même temps qu'ils se plaignent de l'ignorance générale, ils semblent s'enorgueillir de leur isolement et prendre à tâche de prouver que dans le passé leurs doctrines n'ont été le partage que d'un petit nombre d'adeptes.

La Convention est le point de l'histoire envers lequel les économistes sont le plus particulièrement injustes. A les entendre, il n'est pas d'époque où les principes aient été plus méconnus, et cela non par nécessité politique, mais par ignorance. Eh

bien! nous avons regret à le dire, l'ignorance, ici, n'est pas du côté qu'ils supposent, et, au risque de leur sembler paradoxal, nous ne craignons pas de leur soutenir que les principes de la science économique alors généralement admis étaient ceux de la Convention prise dans son ensemble, et qu'ils n'ont jamais été plus souvent invoqués.

Il est vrai que s'ils furent théoriquement invoqués par presque tous les hommes considérables de la Convention, ils ne furent pas toujours appliqués. Les circonstances furent plus impérieuses que les volontés, mais ils n'ont pas été plus rigoureusement appliqués par la Constituante, et de plus, sous celle-ci, alors même que les orateurs s'inspiraient des doctrines économiques, ils en injuriaient les docteurs. C'est ce que dit Dupont de Nemours, l'élève de Quesnay, l'ami de Turgot, et membre lui-même de la Constituante. Cette impopularité des hommes, en regard de la considération pour leur science, tenait à une cause légère et à une cause sérieuse. Les économistes n'avaient jamais été populaires, parce qu'ils étaient de mauvais écrivains. Il faut une grande attention pour lire Quesnay; Mirabeau, *l'ami des hommes,* est presque illisible. Leurs confrères et disciples avaient révolté tout le monde par leur ton hautain, pédagogique, et leur affectation à appeler leur doctrine *la science* par excellence; il n'avait fallu rien moins

que Turgot, qui n'était pas tout à fait de la secte, pour relever dans l'opinion une science si mal propagée, et malgré les services administratifs que les économistes rendirent lors du ministère de celui-ci et depuis, ce ne fut pas un titre à la considération que d'en prendre le nom. Cependant, après la chute de Turgot, un grand nombre d'économistes honteux restèrent dans les bureaux, mais sans oser avouer *la science*. Toutefois, si dans les temps ordinaires ils étaient un objet de moquerie, dans les temps de crise on recourait à eux. S'il faut en croire un de leur partisans, presque tout le bien qui fut fait alors en finance et en économie l'a été par eux ou en vertu de leurs théories (1). C'est ainsi, au grand scandale des administrateurs et des magistrats, malgré les oppositions violentes des financiers, au milieu des murmures des routiniers et des monopoleurs de toute espèce, que la Loire avait été ouverte au commerce du Sud, que les droits sur la sortie et la circulation des eaux-de-vie avaient été supprimés, que la liberté de la distillation des cidres et des marcs de vendanges avait été restituée aux cultivateurs, que plusieurs ports francs avaient été institués ou admis à des régimes plus doux, que les colonies avaient reçu une extension notable de liberté.

(1) *Décade philosophique*, an III, vol. II. Dupont de Nemours. *Correspondance*.

Ces bienfaits, quoique réels, n'étaient ni assez grands ni assez extérieurs pour frapper l'esprit des contemporains. Les mesures de Turgot, plus propres à laisser des souvenirs, avaient en partie échoué. La libre circulation des grains à l'intérieur, qui avait rapporté trois cent millions de bénéfice par an à l'agriculture, n'en avait pas moins été attaquée en principe par Necker et ses partisans; elle se liait dans le peuple à des souvenirs de crise alimentaire, à des idées d'accaparement. Plusieurs cahiers du tiers-état en avaient demandé le rappel. Ce qui restait, en 89, des économistes, c'était leur malheureuse théorie sur le gouvernement du despotisme éclairé; ils disaient bien qu'ils ne l'avaient invoquée que contre le despotisme *réglementaire* des administrateurs secondaires, qu'ils avaient créé ce dernier mot comme une injure à leur orgueil *imbécile*, et qu'ils demandaient seulement au pouvoir politique de forcer ses agents *à laisser faire et à laisser passer*. Ces explications spécieuses ne pouvaient être satisfaisantes à une époque où l'on ne voulait pas croire que le despotisme pût jamais être éclairé.

Les hommes politiques à prétentions gouvernementales et conservatrices étaient plus hostiles aux physiocrates que les révolutionnaires. Parmi ceux-ci aucun ne leur adressa d'attaques aussi vives, aussi voisines de l'invective que celles de Mallet-

Dupan, lors de la convocation des notables. Il les représente comme *la peste* de l'Etat, comme des utopistes pour qui rien n'est sacré (1). Les socialistes n'ont pas été traités de nos jours avec moins d'impolitesse !

Ce ne fut qu'avec la seconde génération révolutionnaire, celle des Girondins, que leurs idées furent plus hautement avouées et que leurs noms furent parfois cités avec déférence. Au milieu d'elle se trouvaient, en effet, Roland de la Platière, avant 89 rédacteur de l'*Encyclopédie méthodique*, inspecteur des manufactures, et, malgré ce dernier titre ou plutôt à cause de cette fonction, adversaire du système réglementaire et protectioniste; Condorcet, l'ami de Turgot, imbu des doctrines de la secte; l'un et l'autre fort liés avec le financier de la Gironde, Clavière, et son homme politique, Brissot. Quant aux Girondins proprement dits, soit qu'ils fussent simplement inspirés par l'intérêt de leur département, ils adoptaient les principes de la liberté indéfinie du commerce. Si le mot eût été créé, on aurait pu les appeler déjà libres-échangistes.

D'ailleurs, le principe de la liberté du commerce n'a jamais été mis en question par la Convention, livrée à elle-même, et rien ne prouve mieux les progrès latents faits par les principes des économistes que l'accord avec lequel les hommes les

(1) *Mercure de France*, 1787, *passim*.

plus éloignés les uns des autres par la politique se font ici leurs disciples, qu'ils le veuillent ou non. Le principe de la liberté du commerce, du moins quant à l'intérieur, n'était pas adopté seulement par les Girondins, mais par Robespierre, mais par Marat, mais par Saint-Just. Cela pourra étonner ceux qui voient dans la loi du maximum toute l'économie politique de la Convention. Ils ignorent ou veulent ignorer comment et dans quelles circonstances fut votée cette loi, contraire et nullement conforme aux principes de l'Assemblée sur la propriété.

Quant à ces derniers principes, si l'on veut les connaître, il faut les chercher dans les trois Constitutions élaborées par l'Assemblée, et non dans les théories plus ou moins hasardées de quelques individualités. En examinant ces Constitutions, et la Constitution des Girondins, et celle de 93, et celle de l'an IV, qui régit la France jusqu'au Consulat, on est frappé de ce fait, qu'elles donnent à peu près la même définition du droit de propriété sans paraître lui donner la même origine. Les deux premières déclarent que le droit de propriété consiste à jouir et à disposer *à son gré* de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. La dernière se sert à peu près des mêmes termes; seulement elle supprime ces mots : *à son gré ;* omission qui, sans doute, n'est que la conséquence d'une autre omission tout aussi caractéristique. Les deux

premières Constitutions, auxquelles on reproche un caractère trop révolutionnaire, font du droit de propriété un droit inaliénable, à l'instar de la Constitution de 91. La Constitution thermidorienne, au contraire, garde sur ce point un absolu silence ; elle déclare que la propriété est un des droits de l'homme en société, et ne cherche pas à en fixer l'origine métaphysique, comme l'avaient fait toutes les précédentes. D'où vient cela? Etait-ce prudence, lassitude ou impossibilité? Déjà le rapporteur du Code civil, Cambacérès, avait reculé devant cette difficulté : « Nous l'avons examinée comme un fait, dit-il, sans nous préoccuper du problème qui a partagé nos légistes et nos économistes, à savoir si elle est un droit naturel ou un bienfait de la société. » Il se peut que le silence des Thermidoriens procède de la prudence si connue de Cambacérès ; peut-être étaient-ils effrayés des conséquences qu'on pouvait tirer d'un principe; et comme presque tous les excès de doctrine ou de politique s'étaient commis au nom du droit naturel, peut-être crurent-ils en arrêter la source en proscrivant une expression qu'ils trouvaient dangereuse. Cependant ce n'est là qu'une explication insuffisante; la véritable raison du silence des Thermidoriens est dans leur opinion que la propriété est un droit social; politiques et légistes, ils avaient une tendance à placer la source du droit dans la loi. Il y

eut, pendant tout le cours de la Révolution, une école imbue de cette doctrine; elle était principalement composée de jurisconsultes et d'hommes d'Etat; ils pensaient, avec les philosophes sensualistes, qu'il n'y a point de vérités absolues, contrairement aux philosophes de l'école de Rousseau et du sentiment qui, au-dessus de la loi, mettaient le droit naturel, de même que les partisans de l'ancien régime la soumettaient au droit divin.

Et c'est ici qu'il faut admirer combien les hommes se laissent facilement égarer quand il s'agit de leurs intérêts. Les préjugés économiques sont, de tous, les plus facilement acceptés et les plus difficiles à détruire. S'il est une opinion généralement répandue aujourd'hui, c'est que la propriété est un droit naturel, que c'est en compromettre et le principe et l'existence que d'en faire un droit social. Les économistes modernes et les académies n'ont point de termes assez violents pour flétrir ceux qui se sont faits les partisans de cette coupable doctrine. Ce sont, à les entendre, des révolutionnaires ennemis de tout ordre et de toute société. Pour nous, il faut l'avouer, nous nous étonnons de ces anathèmes qui nous paraissent procéder plutôt de la colère que d'un raisonnement calme. Nous ne comprenons pas ce que la propriété peut gagner à être un droit naturel, plutôt qu'un droit social. Si, dans ce dernier cas, on semble ébranler les pro-

priétés particulières en les subordonnant au pouvoir social, dans le premier on excite les non-propriétaires à réclamer de la société les droits naturels qu'en fait elle ne leur accorde pas. Nous ne craindrions même pas d'avancer, si cela ne nous entraînait pas à une argumentation intempestive, que la doctrine du droit naturel est plus féconde en conséquences menaçantes que la doctrine du droit social.

On nous objecterait en vain l'opinion de Robespierre, partisan déclaré de cette dernière doctrine. D'abord, il n'en tirait pas les conséquences qu'on en tire faussement aujourd'hui. Loin d'en faire le principe du communisme d'Etat, comme on se plaît à le dire, il en aurait plutôt fait la source et la garantie de la petite propriété. D'ailleurs, si ses protestations contre le communisme, la loi agraire, et tout système de spoliation, qu'il traitait « d'idées absurdes, de fantômes créés par des intrigants pour duper les niais et effrayer les imbéciles, » ne suffisaient pas pour enlever à sa théorie son caractère purement révolutionnaire, peut-être suffirait-il de se rappeler que cette dangereuse doctrine était aussi celle de l'habile Mirabeau et du sage Tronchet, hommes politiques avant tout et nullement entachés de socialisme. « Nous pouvons regarder, dit Mirabeau, le droit de propriété, tel que nous l'exerçons, comme une création sociale; les lois ne protégent pas, ne maintiennent pas seulement la

propriété; elle la font naître, elles la déterminent. » Tronchet n'est pas moins explicite : « La propriété dans l'état de nature est moins un droit qu'un fait; c'est donc l'établissement de la société, ce sont les lois conventionnelles qui sont la source du droit de propriété et de transmissibilité. Il aurait été impossible aux hommes en société de laisser subsister la loi naturelle, qui ne reconnaît que des *propriétés communes* (1). » N'oublions pas que c'est sur les discours de ces deux orateurs que la Constituante abolit le droit d'aînesse et vota la loi des testaments, dont le Code civil accepte le principe et les dispositions.

Nous avons insisté sur ce point pour montrer combien il faut se garder des opinions toutes faites. Voilà une doctrine condamnée aujourd'hui comme ultra-révolutionnaire, et dont, quelle qu'en soit la valeur, sont innocents ceux-là même qui en sont réputés les auteurs. Nous la voyons au contraire acceptée, patronnée par des hommes comme Mirabeau, Tronchet, Daunou et les Thermidoriens, qui, en économie politique, sont plutôt conservateurs que destructeurs. Et si elle est appuyée par Robespierre, elle est attaquée par Danton qui, dès la première séance de la Convention, fit décréter l'inviolabilité des propriétés, sous prétexte « que les lois sur la propriété ne sont pas des lois consti-

(1) *Moniteur*, avril 1791.

tutionnelles, mais des lois antérieures à toute Constitution, puisque chacun, en entrant dans le pacte social, y apporte son bien. »

On aura l'occasion de faire les mêmes observations sur l'impôt, la monnaie et la liberté du commerce. Cette Assemblée, qu'on est volontiers disposé à traiter de téméraire, procéda sur toutes les matières avec une très-grande prudence, et quelquefois, en ce qui touchait l'impôt, avec timidité. Sans doute ses décisions ne s'accordent pas avec notre assertion, mais les décisions d'une Assemblée ne procèdent pas toujours de ses théories, et nous n'attachons d'importance ici qu'aux principes, car ce sont eux, malgré les démentis que leur donnent la politique et l'histoire, qui en définitive gouvernent les hommes.

Nous disons donc que la Convention, en ce qui touche le principe de l'impôt, fut moins audacieuse que prudente, retirant si l'on veut ce mot de timide, qui convient peu à une telle Assemblée. Il est à remarquer que la seule discussion approfondie qui s'éleva sur cette question fut soulevée par les Thermidoriens, et ils y traitèrent d'un genre d'impôt qui, grâce à Dieu, n'est plus mis en discussion aujourd'hui, l'impôt en nature. Dubois de Crancé était l'auteur de cette proposition. Combattue par Louvet et Merlin, elle fut repoussée par plusieurs raisons économiques, et aussi comme étant la re-

production d'un projet de de Calonne, offert à l'Assemblée des notables.

La Convention, il est vrai, adopta le principe de l'impôt progressif, mais ce fut par acclamation, un jour de manifestation populaire, sous l'influence menaçante des sections et de la Commune; malgré son vote, et quoique ce fût un principe cher aux Jacobins et aux partis populaires, elle ne l'introduisit dans aucune de ses trois Constitutions. La première et la dernière déclarèrent que l'impôt serait réparti entre les citoyens *en raison* de leurs facultés; déclaration tirée de la Constitution de 91, en elle-même d'ailleurs fort vague, et n'impliquant nullement l'adoption expresse de l'impôt proportionnel. La Constitution des Girondins ayant dirigé un article (1) contre l'établissement de l'impôt progressif : « Il ne pourra être établi de contribution qui, par son mode, nuirait au progrès de l'industrie et du commerce; » Robespierre se prononça en faveur du principe attaqué. Mais quelque temps après, quand son influence était prépondérante, lors de la discussion de la Constitution de 93, il l'abandonna, et l'œuvre des Montagnards resta muette sur ce point, en dépit des réclamations de Chabot, et de l'opinion bien connue du club des Jacobins, auquel Robespierre était si jaloux de plaire.

(1) *Feuille villageoise*, avril 1793

Ce n'est pas que nous soyons fort disposé à louer la Convention et les Montagnards de cette réserve. L'impôt progressif a été préconisé par des économistes de haute valeur, entre autres Adam Smith et Jean-Baptiste Say, il a été appliqué et il l'est encore dans un grand nombre d'Etats européens et d'Amérique, et il n'a pas produit d'effets particulièrement subversifs. Plusieurs théoriciens parmi ceux qui le combattent en principe n'en contestent pas la justice (1); ils s'effraient surtout des difficultés d'application et des entraves qu'il menacerait de mettre à l'accroissement des fortunes particulières, entraves dont l'effet serait de ralentir les progrès du commerce et de l'industrie. C'est dans cette mesure que Condorcet l'approuvait. Dans le petit traité dont il est l'auteur, il énumère plusieurs cas où il peut être juste, en s'appuyant surtout sur ce principe que l'impôt ne doit pas seulement porter sur les choses mais aussi sur les personnes, quand celles-ci retirent de la société des avantages exceptionnels.

Les mêmes sentiments paraissent avoir été ceux des Conventionnels malgré les taxes additionnelles et les emprunts forcés que les circonstances politiques les forcèrent de voter. Ces taxes et ces emprunts furent répartis, comme on sait, en vertu du principe

(1) Passy, article IMPÔT. *Dictionnaire d'économie politique*. Adam Smith, *Richesse des nations*. Jean-Baptiste Say, *Cours d'économie politique*. Condorcet, *De l'impôt progressif*.

progressif, prudemment d'abord, plus vigoureusement ensuite, et toujours avec le caractère ou d'un impôt somptuaire ou d'une taxe de guerre. Le grand emprunt forcé d'un milliard, ayant pour but spécial de faire rentrer les assignats, devait être rempli en papier monnaie, et la taxe en était répartie de manière à absorber tout l'excédant du revenu au delà de neuf mille livres; le rapporteur Cambon ne manqua pas de faire observer que cette mesure rigoureuse n'aurait pas été prise s'il eût été question d'un impôt ordinaire, « qui ne saurait jamais être établi, dit-il, de manière à fixer un terme quelconque à la fortune des citoyens. »

La Convention, en outre, se préoccupa beaucoup du moyen d'appliquer le décret sans porter atteinte au principe de la propriété. Il était difficile et, selon l'expression de Cambacérès, partisan d'ailleurs de l'emprunt, impossible de ne pas toucher à l'arbitraire; mais Rhéal, le rapporteur du Comité des Finances, souleva une question d'une extrême importance (1). L'emprunt devait-il être pris sur le capital ou sur le revenu? La Convention se prononça contre l'emprunt sur le capital, par le motif que cet emprunt étant une espèce d'impôt par cela même qu'il était forcé, ne devait, comme l'impôt, frapper que sur le revenu, et que l'autre mode entraînerait des révolutions dans la disposition des

(1) *Moniteur*, mai, juin 1793, *passim*.

capitaux. « Si vous préleviez l'impôt sur le capital, s'écria le montagnard Mallarmé, en vain vous auriez proclamé le maintien des propriétés. ».

Nous n'avons donc pas eu tort de dire que si les Conventionnels se montrèrent hardis dans la pratique, comme théoriciens ils furent loin de se montrer utopistes et exagérés. S'ils avaient dit, pour justifier les taxes, que le souverain est *copropriétaire* des biens particuliers et qu'en cette qualité il a droit de prélever ce qui est nécessaire à son entretien dans les temps calmes, à son salut en temps de crise, on n'eût pas manqué de voir là une doctrine communiste, et on aurait eu raison. Cependant, c'est la doctrine des physiocrates (1) et personne ne la leur a reprochée à ce point de vue, tant il est vrai que la passion plus que la logique a jusqu'ici dirigé nos raisonnements !

Qui ne croirait, à lire la plupart des économistes et des historiens contre-révolutionnaires, que les Conventionnels ont été les partisans enthousiastes du papier-monnaie et des assignats ? peu s'en faut qu'on ne les accuse d'être les auteurs du système. Cette erreur est vraiment trop singulière pour ne pas avoir sa source dans la mauvaise foi, car en cette matière l'ignorance n'est pas possible. Sur les autres questions, à côté des principes officiellement

(1) Mercier de la Rivière, *De l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, ch. VI et *passim*.

adoptés par la Convention, il est presque toujours facile de placer en opposition les principes contraires de quelque orateur influent; ici rien de pareil. Tous les financiers de la Convention, et non presque tous, s'élevèrent à leur tour contre la trop grande émission des assignats, sur la nécessité de la restreindre. On ne compterait pas les projets présentés dans ce but; tous les partis y concoururent, depuis les dantonistes Fabre d'Eglantine et Chabot, jusqu'aux thermidoriens Eschasseriaux et Johanneau, plus tard administrateurs du Consulat et de l'Empire. Celui de tous qui s'y épuisa le plus persévéramment fut celui à qui l'on fait précisément remonter les grandes émissions, Cambon. Institution du grand livre, cédules hypothécaires, loteries, démonétisation, emprunt forcé, toutes ces mesures et d'autres encore avaient pour but dans sa pensée de faire rentrer les assignats sortis et de rendre inutiles d'autres créations. Mais le tocsin de la nécessité, pour parler comme Mirabeau, était plus fort que la volonté des hommes. Cambon ne veut plus d'assignats, l'avilissement du signe produit la famine, ruine les particuliers, il le voit, il le dit, et en même temps il propose une nouvelle émission. C'est qu'il fallait de l'argent à tout prix et que c'était la seule manière d'en fabriquer; non-seulement l'impôt aurait été insuffisant s'il eût été régulièrement versé, mais il s'en fallait qu'il le fût. Paris notamment

n'avait payé que le quart de la contribution de 91, n'avait rien payé en 92 et en 93, et l'arriéré pour toute la France ne s'élevait pas à moins de 900 millions. En face de cette pénurie et d'un million de soldats à nourrir il était permis d'oublier la théorie. Ou plutôt la théorie ne fut jamais oubliée : elle fut mise de côté volontairement.

Les Conventionnels savaient que l'avilissement du signe produit fatalement des conséquences désastreuses ; ils l'ont dit sur tous les tons, et aussi énergiquement que Dupont de Nemours, le grand ennemi des assignats. On peut, du reste, s'en convaincre par la page suivante, écrite par l'un d'eux (1). « Chacun craignant (dès 1790) de garder les monnaies nouvelles et d'être surpris par un événement qui les eût annulées, se pressa de les jeter en circulation. Le commerce prit tout à coup une activité prodigieuse, qui s'accrut encore par l'empressement de tous ceux qui avaient été remboursés à convertir leur fonds en magasins. Comme le commerce n'avait pris vigueur que par la défiance et la perte de crédit ; comme on cessa de tirer de l'étranger et que le change se tourna contre nous, l'immense quantité de signes qu'on avait émis et qui augmenta tous les jours, ne se mesura plus que

(1) Voir sur les assignats les discours de Cambon, Chabot, Fabre d'Eglantine, Mathieu, Eschasseriaux, Rhéal, etc. Les économistes et les financiers se servent de ces discours pour *prédire* les mauvais effets du papier-monnaie, mais ils ne les citent pas.

contre les denrées qui se trouvaient sur le territoire. On accapara les denrées, on en exporta chez l'étranger pour des valeurs immenses, on les consomma, elles devinrent rares, et les monnaies s'accumulèrent et perdirent de plus en plus... Les tributs, cependant, n'augmentèrent point; et la République, entraînée dans une guerre universelle, fut obligée de multiplier les monnaies pour subvenir à d'énormes dépenses. La vente des domaines nationaux et des tributs étaient le seul écoulement des monnaies; mais il rentrait trente millions par mois et l'on en émettait trois ou quatre cents. Ainsi le signe perdant de son prix de mois en mois, les annuités n'étaient point acquittées par des capitaux, ni l'économie soulagée par leur extinction; mais les annuités étaient acquittées par la seule redevance du bien. Alors l'Etat qui vendait les fonds ne se trouva plus assez riche pour en acheter les produits. Celui qui avait acheté de l'Etat un arpent de terre 600 livres, lui vendit 300 livres son produit, au lieu de 30 livres, au pied de cinq pour cent. Cette ingratitude envers la patrie, qui avait amené l'Etat à acheter les produits plus cher qu'il n'avait vendu les fonds, contraignit d'user de lois pénales. *L'étranger*, de vicissitudes en vicissitudes, nous avait conduits à ces extrémités; lui-même il en suggéra le remède. La première idée des taxes est venue du dehors, apportée par le baron de Batz : c'était un projet de

famine. Ouvrez l'histoire, et voyez quel fut partout l'effet des taxes. Julien, l'empereur, ayant taxé les denrées à Antioche, y excita une affreuse famine. La circulation des denrées est nécessaire là où tout le monde n'a pas de propriétés et de matières premières. *Les denrées ne circulent point là où l'on taxe* (1) *!* »

Nous avons cité ces lignes parce qu'elles résument assez bien l'histoire des assignats et parce qu'elles nous donnent en même temps l'opinion d'un des Conventionnels les plus populaires sur les taxes et la loi du maximum.

Cette mesure, tant reprochée à la Convention, est certainement, avec le blocus continental, la plus vaste opération administrative qu'une nation ait jamais tentée. Au point de vue des principes, l'une ne se justifie pas plus que l'autre. Cependant, au point de vue de la politique, toutes les circonstances atténuantes sont en faveur de la loi du maximum. Plus que le blocus continental, elle concourut au résultats qu'on en pouvait tirer, et ses auteurs ont pour excuse de ne l'avoir votée qu'à la dernière extrémité, sous le coup d'influences irrésistibles, non point pour pousser les choses volontairement à l'extrême, mais, au contraire, pour modérer une situation qui menaçait de tout emporter.

Reportons-nous aux temps. Le *maximum* avait

(1) Saint-Just, *Institutions*.

été demandé dès les premiers jours de la Révolution, lors de la première disette. Toutefois, ce n'était pas une idée nouvelle et révolutionnaire; elle avait sa source dans l'idée d'accaparement, populaire depuis des siècles, propagée, alimentée par les mesures de l'administration, par les ordonnances royales et les discours des ministres. Au moyen âge, les baillis et les sénéchaux s'arrogeaient le droit d'interdire la circulation des denrées hors des limites de leurs circonscriptions administratives, et vendaient souvent à des particuliers le droit exclusif d'exportation. Les marchands privilégiés devinrent forcément impopulaires, et les jurisconsultes, les mettant sur la même ligne que les usuriers, leur donnaient en latin les qualifications les plus malveillantes; celle d'accapareur était une des plus douces. Avec le temps le mal n'avait point diminué; les corporations, les monopoles, les priviléges s'étaient multipliés, et l'on peut dire que ces abus étaient l'organisation de l'accaparement. Le courtisan qui avait le droit exclusif de vendre le sel dans l'intérieur de Paris; l'homme de lettres qui avait seul le droit de vendre le mercure, non point le journal mais le métal, qu'était-ce, sinon des accapareurs? Ajoutez à cela les régies et le pacte de famine, et vous conclurez que la croyance aux accaparements n'était pas, sous l'ancien régime, un préjugé. C'eût été une erreur, qu'il en faudrait faire

remonter la responsabilité non pas au peuple ignorant, mais aux administrateurs, qui, après avoir créé le mal, l'aggravaient par leurs remèdes. Les ministres et les intendants, qui avaient institué un monopole, se tiraient d'embarras en poursuivant le monopoleur, en rejetant sur son avarice les mauvais effets de la mesure, en le signalant à l'animadversion populaire, en lui faisant quelquefois rendre gorge. Quant à la législation des grains particulièrement, elle resta la même depuis le moyen âge jusqu'à Turgot. Sous Philippe-le-Bel, en 1304, année de disette, la France fut soumise au *maximum*. Les blés s'étant resserrés davantage, on se borna à forcer les laboureurs à porter tous leurs blés au marché et à ne les vendre que là. Depuis, cette dernière mesure fut le seul remède porté par le gouvernement aux disettes locales; il fut appliqué par Henri IV, par Louis XIV, et chaque ordonnance était ornée de belles amplifications contre les accapareurs, usage auquel Necker ne dérogea pas lors des disettes qui affligèrent son ministère.

La liberté du commerce des grains et la circulation de province à province, loin de diminuer ces croyances, les avaient, au contraire, augmentées. Les ennemis de Turgot, les amis de Necker, les ayant représentées comme de nouvelles sources de famine, comme donnant de plus grandes facilités aux monopoleurs, plusieurs cahiers du tiers-état,

nous l'avons déjà dit, en avaient demandé la révocation.

En résumé, l'idée populaire, qui était celle aussi de tous les partisans de l'ancien régime et de beaucoup d'administrateurs, était celle-ci : la disette vient de l'accaparement, et l'accaparement vient de la libre circulation. Mais ce préjugé n'était pas celui de la Convention, comme on va le voir d'après ses principaux orateurs. Sans doute on y fit un grand usage du mot accapareur, mais c'était une concessoin à un préjugé populaire enraciné et une arme politique que les partis tournaient les uns contre les autres. Les Hébertistes avaient dit : « Si le pain est cher, la faute en est au Temple; » ils avaient dit plus tard : « la faute en est à la Convention (1). » Vint le moment où l'on dit : « la faute en est aux Hébertistes, » et l'accusation d'accaparement fut un des principaux griefs du réquisitoire de Fouquier-Tinville contre eux.

La loi du *maximum*, il n'est pas nécessaire de le dire, fut la suite du renchérissement général des denrées. Quelles furent les causes de ce renchérissement? Elles sont de diverse nature. En première ligne il faut mettre la mauvaise récolte de 92. Le peuple, qui croit rarement aux mauvaises récoltes, disait que la disette était factice. Mais il suffit de se rappeler qu'elle sévissait à Lyon,

(1) *Moniteur*, 15 février 1793. Discours de Buzot.

dans le Midi comme au Nord, dans les provinces comme à Paris, contrairement à la disette de 95, qui sévit principalement à Paris, pour être assuré qu'elle était malheureusement trop réelle. Les craintes qu'elle devait inspirer furent augmentées par la révolution du 10 août, par la guerre, par nos premières défaites, par le trouble général et l'ébranlement universel qui s'ensuivit. Chacun se resserra, et le commerce, qui vit d'espérance en face d'un avenir incertain, restreignit autant que possible ses opérations. Le besoin engendra la terreur, la terreur engendra les émeutes. Alors les municipalités, conformément aux anciens errements de la monarchie, ne laissèrent pas sortir les blés de leurs circonscriptions. Le peuple se répandait dans les marchés, taxait les blés et menaçait les fermiers et les intermédiaires; ceux-ci fermèrent leurs magasins, et la circulation fut interrompue, le besoin augmenta, la terreur s'accrut, les émeutes redoublèrent.

C'est en face de cette situation et dans une atmosphère de frayeurs, que la Convention ouvrit, en novembre 92, une discussion solennelle sur les mesures à prendre. Plusieurs fois déjà elle s'était occupée des subsistances. Lyon avait taxé les comestibles; Boissy d'Anglas, envoyé en mission, annonça que la taxe ayant produit des effets désastreux, avait été levée, aux applaudissements de

ceux-là même qui l'avaient réclamée. Des munitionnaires de l'armée ayant tenté de faire fixer les prix des blés par les municipalités, la Convention se prononça fortement contre cette mesure, comme portant atteinte à la libre circulation des biens, à la propriété, aux véritables lois de l'économie politique. Roland, ministre de l'intérieur, avait émis des craintes sur l'approvisionnement de Paris, se plaignant des émeutes renaissantes, invitant la Convention à prendre des mesures pour faire respecter par les municipalités la liberté du commerce; et Chabot s'écriait comme lui : « La libre circulation des grains est le remède à tous nos maux. »

Ce fut donc principalement sur ce principe que porta la discussion qui s'ouvrit à propos d'un projet du Comité d'Agriculture, proposant de forcer les fermiers à ne vendre le blé qu'au marché. Ce projet était contraire aux idées de Roland, qui l'attaqua vivement, dans deux lettres adressées à la Convention; il était également contraire aux idées de Saint-Just, qui commença son discours par cette déclaration très-nette : « Je ne suis point de l'avis du Comité; je n'aime point les lois violentes sur le commerce. » Nous n'avons pas rapproché sans dessein ces deux opinions. Le discours de Saint-Just est le premier discours important qu'il prononça; il attira l'attention de la Convention. C'est un discours fort curieux, comparé surtout aux doc-

trines communistes qu'on attribue généralement à l'auteur des *Institutions*. Loin de se montrer ici sous cet aspect, en principe, il se prononce pour la liberté indéfinie du commerce. Il attribue surtout la cherté des grains à l'émission déréglée du signe, aux assignats, qui, dit-il avec une très-grande profondeur, ne représentent pas seulement *des produits, mais les fonds de ces produits!* « La cherté des subsistances et de toute chose vient de la proportion du signe... Tout se change en monnaie... Bientôt on ne verra plus dans l'Etat que de la misère et du papier... On demande une loi sur les subsistances; une loi positive là-dessus ne sera jamais sage. » Il finit par conclure à ce qu'une instruction sur la libre circulation des grains soit affichée dans toutes les communes, à ce que la Convention déclare la circulation libre dans l'intérieur. A côté du discours de Saint-Just, il n'est pas sans intérêt de placer celui de Robespierre. En principe, il ne s'y prononce pas contre la liberté du commerce; loin de là, il la croit nécessaire; le but d'une loi sur les subsistances, c'est tout simplement de la favoriser en empêchant tous les engorgements funestes. Les mesures qu'il *appuiera* seront donc celles qui favoriseront cette libre circulation; mais il n'en présente pas lui-même. Il s'élève contre les monopoleurs et les accapareurs, tout en reconnaissant que les bruits peuvent être exagérés par la

malveillance, et les troubles suscités par les mauvais citoyens. Mais, dans de pareils cas, il faut donner satisfaction au peuple, en adoptant les mesures qu'il désire, alors même qu'elles ne seraient pas toutes nécessaires. On sentit si bien la diplomatie de son discours, qu'en descendant de la tribune il s'entendit interpeller de toutes parts pour qu'il présentât des conclusions, qu'il rédigeât un projet de décret, pour qu'il proposât une mesure quelconque. Fidèle à son système de réserve, il déclara s'en référer aux projets qui seraient présentés contre le monopole.

Les autres orateurs se prononcèrent presque tous pour la liberté du commerce. Serres réfuta longuement l'idée de la taxation des grains « pour le public et non pour l'Assemblée, car je ne vous fais pas l'injure de croire qu'elle soit entrée dans l'imagination d'aucun de vous. » Ducos se prononça pour la liberté indéfinie, même d'exportation. Lequinio et Boyer-Fonfrède se prononcèrent dans le même sens, demandant comme mesure purement transitoire l'établissement de primes à l'importation. Barbaroux se déclara également contre toute mesure réglementaire : « La propension des gouvernements qui passent pour bons est de croire que leur action est toujours nécessaire ; le résultat inévitable de ce zèle malentendu est de gouverner ce qui ne doit pas être gouverné, de donner des impulsions inutiles,

d'arrêter des mouvements salutaires et de changer des lisières en entraves. » Il aurait pu s'appuyer de l'opinion de Robespierre lui-même, qui devait dire quelque temps après, lui aussi : « Fuyez la manie ancienne des gouvernements, de vouloir trop gouverner. »

Le résultat de cette première discussion fut que la Convention, sur un nouveau rapport de Creusé-Latouche, proclama la liberté du commerce des grains et se borna, pour toute mesure restrictive, à défendre l'exportation (1).

Ce ne pouvait être qu'un temps d'arrêt. Les circulaires très-orthodoxes de Roland, les axiomes de Saint-Just, les excellents principes de Barbaroux ne pouvaient changer la situation ni les préjugés populaires. Les réquisitionnaires de l'armée, ceux de la marine, ceux de la Commune, chargés d'approvisionner Paris, ceux des villes assiégées, les municipalités, se faisaient concurrence et entretenaient autour de Paris l'agitation et la terreur. Dans le Midi, où le blé valait huit sous la livre, on était tranquille; dans le rayon de la capitale, où il valait trois sous, on était en état d'émeute perpétuelle. C'est que dans le Midi on ne croyait pas aux accaparements, par la raison toute simple qu'il n'y avait pas de blé; dans le Nord et dans le Centre, au contraire, le transport des denrées d'une commune

(1) *Moniteur* de novembre 1792 à février 1793, *passim*.

à une autre était regardé comme une manœuvre d'accapareur. Les paysans empêchaient donc les blés de sortir des communes; dans les marchés, des rassemblements les taxaient au-dessus du cours. Tout cela devait rendre inévitable une loi du maximum. Mieux valait encore une taxe officielle et loyale qu'une taxe arbitraire et révolutionnaire. Les départements voisins de Paris la demandaient; les clubs la réclamaient. Déjà la Commune de Paris avait présenté une pétition furieuse contre les accapareurs, dans laquelle elle dénonçait une association de capitalistes qui, non contente d'entretenir la cherté, empoisonnait les boissons. Tout le mal tenait, selon elle, à la liberté du commerce. On n'avait pas tenu compte de ces pétitions; elles se renouvelèrent sous forme plus menaçante. Le 15 février, les sections de Paris se présentèrent à la barre et réclamèrent impérieusement la taxation des denrées, en d'autres termes le maximum; et en ce moment encore cette mesure était si contraire aux vues des hommes politiques de toute nuance, que Marat, dans un premier mouvement, taxa de manœuvre aristocratique la manifestation des sections. « Les mesures qu'on vient de vous proposer à la barre, s'écria-t-il, sont si excessives, si étranges, si subversives de tout bon ordre, qu'elles tendent évidemment à détruire la libre circulation des grains (1). »

(1) *Moniteur*, 15 février 1793.

Il est vrai que Marat conseillait dans son journal, pour mettre fin aux malversations, le pillage des magasins d'épiceries. Malheureusement la foule, plus docile aux conseils du journaliste que du législateur, pilla en effet les épiciers et taxa les denrées.

Quand la discussion reprit, on pouvait être sûr que le maximum en sortirait. Cette fois encore, les dangers en furent clairement révélés. Ducos et Barbaroux firent à ce sujet d'excellents discours. « On se ferme les marchés étrangers, dit Barbaroux; les anglo-américains n'importeront pas au prix de votre maximum. Sera-t-il fort? on sacrifie le peuple, car les fermiers ne vendront pas au delà du maximum; sera-t-il faible? les consommateurs s'empresseront d'acheter au-dessus de leurs besoins, et le laboureur, peu désireux de se ruiner, cessera de cultiver; sera-t-il uniforme? le blé restera où il est, car le vendeur ne sera pas bien aise, lorsqu'on le fera perdre sur le prix réel du grain, de perdre encore sur le prix de transport. Si au contraire la taxe est locale, je vous observe qu'il y a en France quarante-quatre mille communes; que les unes sont placées au bord des mers, des étangs, des rivières, les autres sur des montagnes et dans des forêts; que là les communications sont faciles, tandis qu'elles sont impraticables ici; que telle terre produit des grains, que telle autre se refuse à

cette production ; que les hommes sont ici très-laborieux, ici très-indolents, que les inondations des fleuves, et les météores du ciel sont plus ordinaires dans ce pays que dans tel autre, et qu'enfin il n'est pas une paroisse sur notre territoire où les choses ne soient différentes comme les visages des hommes. Quel calculateur assez habile classera toutes ces différences et réduira en tables calculées les prix de tous les grains dans toutes les communes de la République. » Vaines paroles, le sort en était jeté ; si, au point de vue de l'économie politique, Barbaroux avait raison, peut-être avait-il tort au point de vue de la politique. Le maximum fut donc voté par la Convention, le 4 mai. Le Comité d'agriculture fit décréter que, pour parvenir à fixer les prix dans chaque département, les Directoires dresseraient une mercuriale des marchés de chaque arrondissement. Du 1er janvier au 1er mai, le maximum devait être fixé au prix moyen, et décroissant d'un dixième de mois en mois. Il est à remarquer que les orateurs influents de la Montagne ne prirent pas la parole, si ce n'est à propos de quelque article réglementaire. On savait si bien que la Convention avait obéi à une pression du dehors, qu'un journal, la *Feuille villageoise*, ne craignait pas d'accueillir cette grave mesure avec cet accent d'ironie : « Si la voix du peuple est en effet la voix de Dieu, l'oracle de la suprême vérité, voici une loi

excellente, car elle a été demandée dès longtemps par le peuple, et c'est sur son vœu seul que les législateurs ont consenti à la rendre, en dépit des principes que la Convention même avait consacrés, ainsi que les Assemblées précédentes. On ne peut donc regarder cette loi que comme une disposition provisoire. »

La loi du maximum dura, avec plusieurs modifications, du 4 mai 93 au 24 décembre 94, près de vingt mois. Politiquement ses résultats furent sérieux; au point de vue économique ils furent nuls. Elle eut pour principal effet de calmer le peuple de Paris, qui presque seul en profita; elle facilita aussi l'approvisionnement des armées. Quant aux campagnes et aux provinces, elles s'en aperçurent à peine. Les fermiers continuèrent de vendre secrètement leurs blés malgré les lois contre les accapareurs. Ils se faisaient donner le titre et le brevet de fournisseurs de l'armée, et sous ce titre gardaient leur grains sans danger. Les réquisitionnaires qui facilitaient cette fraude avaient le bénéfice d'y trouver les blés plus régulièrement et plus vite, il les payaient au-dessus du cours, et quand il s'agissait de l'armée, en numéraire; aussi les sociétés populaires de province se plaignaient-elles chaque jour à la Convention de ce que la loi n'était pas appliquée, justifiant ainsi le mot de Ducos : « Rien de plus difficile que de forcer un homme à se ruiner. »

Les fermiers de leur côté se plaignaient du surcroît de dépenses grâce à la baisse des assignats ; le domestique qu'ils payaient autrefois cent livres, ils le payaient sept cents ; les journaliers qu'ils payaient cinquante sous, il les payaient maintenant dix livres. A leur tour ils demandaient le maximum des salaires ; et, en effet, la Convention, sur le rapport de Barère, mit en réquisition les ouvriers moissonneurs et fixa leurs salaires : toute coalition tendant à exiger des prix arbitraires dut être poursuivie et punie comme crime de contre-révolution.

Pour échapper à ces difficultés, on pense bien que la Convention, les circonstances devenant plus favorables, devait songer à rapporter une loi qu'elle avait votée de si mauvaise grâce. Après la campagne de 1794, les dangers diminuant, les esprits se calmèrent, les avantages politiques du maximum furent moins sensibles, ses inconvénients économiques furent mieux saisis ; cependant, comme il était encore populaire, on n'osa pas d'abord l'attaquer de front. Eschasseriaux, un de ceux qui devaient lui porter les plus rudes coups, associait son éloge à l'éloge de Turgot et des économistes. Quelques jours plus tard, le rapporteur du Comité du Commerce, Blutel, allant plus loin, osait dire : « Une grande nation qui fait le commerce par son gouvernement est une monstruosité politique, que les législateurs

doivent s'empresser de faire disparaître. » Une fois le signal donné les discours se succédèrent (1). Ces discours, quoique ne demandant rien de précis, eurent néanmoins pour effet d'amener les Comités à proposer à l'Assemblée de modifier la loi. Ils en demandaient encore le maintien, mais par des raisons purement politiques. « Le maximum supprimé brusquement, disait Lindet, le mécontentement du peuple ne pourrait être soumis à aucune réflexion. » Cela ne satisfit pas Cambon qui, avec son courage ordinaire, osa dire très-haut ce qui se disait tout bas. « C'est peut-être à la motion qui fut faite ici de fixer le pain à deux sous la livre, que nous devons les plus grands maux. (Applaudissements;) en même temps qu'on ouvrira la discussion sur le projet de Lindet, il faudra la faire rouler sur le maximum. Il est temps d'examiner loyalement les besoins de la République et les causes du renchérissement des denrées; il est impossible que le gouvernement soit commerçant. (Applaudissements.) Il fut un temps où nous étions très-heureux de pouvoir arrêter ces motions désorganisatrices; ces motions ne sont point nées dans le sein de la Convention, elles ont été provoquées par des pétitions. On ne cessait de dire que la propriété n'était que l'usufruit, que la Répu-

(1) Voir les discours de Legendre (de la Nièvre), Isoré, Rhéal, Beffroy, un de ceux qui avaient parlé en faveur de la loi Eschasseriaux; Boissy-d'Anglas, Johanneau. (*Moniteur* de septembre à novembre, *passim.*)

blique pouvait se suffire à elle-même et qu'il fallait se passer d'étrangers qui étaient des aristocrates; et c'est ainsi qu'on nous a plongés dans l'abîme de maux dont nous avons tant de peine à sortir. (Applaudissements.) Notre industrie peut nous procurer facilement des moyens d'échange, mais il faut exciter le travail ; l'oisiveté est le plus grand mal, vous allez en avoir un exemple : on avait organisé un gouvernement qui, en simple surveillance, coûtait 591 millions par année; aussitôt tous les hommes accoutumés au travail de la terre et des ateliers abandonnèrent leurs occupations ordinaires, qui les rendaient utiles à leurs concitoyens, pour entrer dans ces comités révolutionnaires, où il n'avaient rien à faire, et où ils jouissaient d'une certaine autorité en recevant cinq livres par jour. »

Le rude et austère Montagnard ne s'en tint pas là; il rédigea un rapport sur les taxes révolutionnaires et leurs effets de détail, il revint sans cesse à la charge, et l'on peut dire qu'il est le principal auteur de l'abolition du maximum.

Quelques auteurs ont prétendu que la levée du maximum avait occasionné un renchérissement; il n'en est rien. Elle amena un renchérissement à Paris, il est vrai, parce que, grâce à la commission d'approvisionnements, Paris profitait des réquisitions, et ce renchérissement fut alors parti-

culièrement senti, parce que la levée du maximum se liait à d'autres mesures qui eurent pour effet de diminuer les ressources d'un grand nombre d'individus, telles que le licenciement des comités révolutionnaires et le retrait de la loi qui accordait quarante sous par séance aux sectionnaires. En revanche, la cherté diminua dans les campagnes. Si l'abondance ne renaquit pas, cela tint à la guerre, qui avait enlevé à l'agriculture plus de douze cent mille hommes, à la guerre civile qui avait rendu stériles des contrées entières. La récolte de 94 fut, dit-on, fort belle, mais cette récolte, ce n'était pas la récolte de toute la France. Pourquoi défendre des mesures que la sagesse condamne et que des révolutionnaires si peu suspects de modérantisme ont réprouvées? Nous ne voyons pas ce que la Révolution peut y gagner.

Nous ne parlerons pas de toutes les mesures économiques prises par la Convention, parce que si les unes n'ont été qu'une lettre morte, les autres, telles que l'institution du grand-livre, l'unité des poids et mesures, le système décimal, ne soulèvent aujourd'hui aucune contestation. Chacun admire la mesure de Cambon, et le rapport de Prieur (de la Côte-d'Or) sur les monnaies d'or et d'argent n'est cité qu'avec approbation par les économistes les plus autorisés.

Si notre résumé a été clair et fidèle, qu'en ré-

sulte-t-il ? que la Convention s'est inclinée avec courage devant la loi des circonstances, mais qu'en réalité ses principes économiques étaient plus conformes qu'on ne le croit généralement aux données de la science ; et d'ailleurs la science économique aurait mauvaise grâce à lui reprocher ses écarts, car le gouvernement conventionnel est le premier gouvernement, disons le seul, qui, en France, ait tenté de mettre l'économie politique au rang des sciences officielles et reconnues dignes d'enseignement. La loi d'instruction publique de l'an IV établissait des chaires d'économie politique dans les écoles normales de province et même dans les simples écoles centrales, elle en établit une aussi à l'école normale supérieure, qui fut remplie par Vandermonde, membre de l'Académie des sciences. « Parmi les événements remarquables de la Révolution, dit le professeur en ouvrant son cours (1), on pourra compter un jour la création d'une chaire d'économie politique au moment où nous sommes. Rien ne prouve mieux que le calme de la philosophie n'a pas cessé de régner au milieu de la tourmente. »

Le cours de Vandermonde, qui ne manque point de mérite, est surtout remarquable en ce qu'il peut servir à indiquer l'état de la science. Le professeur admire de préférence les économistes

(1) Cahiers de l'Ecole normale.

anglais Smith et Steward; il rend justice cependant aux physiocrates, tout en combattant leurs idées exclusives sur la source du revenu, qu'il place, lui, dans la circulation et l'échange. Il établit pour premier principe, que si l'on ne peut revenir au système patriarcal, comme voulait Rousseau, il faut accepter le système moderne, et que, dans ce système, pour qu'un peuple soit heureux, il faut qu'il soit riche, et il se propose de traiter de la nature, de la formation et de la distribution des richesses. C'était là le programme d'un vrai cours d'économie politique, mais le professeur, entraîné sans doute par le besoin de réagir contre certaines idées lacédémoniennes et patriarcales émises par l'école de Mably et de Rousseau, s'attacha surtout à réhabiliter ce qu'il appelait les besoins factices. Nous ne craignons pas de dire que sa discussion est une des meilleures et des plus élevées qui existent sur ce sujet. Il appuie sur des raisonnements vraiment philosophiques sa conclusion, qui est celle-ci : les besoins factices sont naturels et moraux, pourvu qu'il ne se réduisent pas aux seules jouissances des sens; « et, ajoute-t-il, c'est toujours une maladresse du gouvernement quand cela devient général. »

L'insistance du professeur à réhabiliter le luxe, et ce qu'il appelait les besoins factices, tenait à la réaction contre les idées de Robespierre et de Saint-Just qu'on accusait d'avoir voulu donner à la Répu-

blique pour principe la pauvreté et proscrire la richesse comme contraire à la nature. Vandermonde fait observer que nous sommes en dehors de la nature si nous comparons nos mœurs à celles des sauvages, mais que nous n'en sommes pas dehors si nous admettons comme naturelles toutes les créations du génie et de la raison; il accepte comme vraie cette proposition : que le principe des républiques anciennes était la pauvreté, et que le principe étant altéré par les besoins factices, ces républiques succombèrent avec les richesses qui les crée.

Son enseignement fut réfuté sur ce point par plusieurs publicistes, et notamment par le député Eschasseriaux, qui, dans un rapport remarquable sur la liberté du commerce, fit voir justement ce qu'il avait d'erroné, au point de vue historique et en ce qui touche les républiques anciennes. Il établit fort bien que le commerce ne doit pas être accusé des maux du luxe : « C'est l'oisiveté des peuples, chez qui le luxe a fait des ravages parce qu'il n'était point le produit du commere et de l'industrie. Il perdit les Romains parce qu'il entra dans Rome par un commerce de rapine et de brigandage, et qu'il ne fut point l'ouvrage de l'industrie des citoyens. Il eût également renversé Sparte, où les lois de Lycurgue avaient déshonoré le travail en l'abandonnant aux mains des esclaves... Ce ne furent point dans les ateliers de Rome que furent tissus

ces ornements précieux dont se couvrait, au déclin de la république, l'orgueil patricien et la parure des femmes romaines. Il n'y eut des Apicius et des Lucullus, des Messaline et des Poppée, que lorsque la conquête eut entassé dans Rome les riches dépouilles de l'Asie et que la ville éternelle regorgea de l'or des nations : ce fut alors qu'un peuple oisif, qui ne se repaissait que de jeux et de spectacles, aspira les richesses qu'il n'avait point gagnées par le travail, qu'il vendit sur la place publique les suffrages à l'ambition, et que la liberté fut perdue. » Plus loin il dit encore avec raison que ce ne furent ni le commerce ni le luxe qui perdirent Athènes, lorsqu'elle transportait sur ses galères les merveilles de ses arts, et dans le reste de la Grèce, et dans les îles de la Méditerranée, et dans les îles de l'Asie-Mineure. Il cite en exemple Venise, Florence, Gênes, la Hollande, où les temps de grandeur et d'importance politique furent aussi des temps de luxe et de richesse, et qui, au dix-huitième siècle, temps de leur décadence, étaient réellement pauvres.

Les idées d'Eschasseriaux et de Vandermonde sur la richesse, considérée comme instrument et source de progrès, avaient été déjà développées par Vergniaud (1), en réponse à l'opinion de Rousseau et de Montesquieu, dont l'autorité était invoquée. Que l'égalité démocratique et la richesse aient été

(1) V. *Moniteur*, 8 mai 1793. *Discours sur la Constitution.*

incompatibles dans le passé, comme le veulent les philosophes, il n'en faut rien conclure contre la civilisation moderne qui repose sur d'autres principes. Cette maxime, dit Vergniaud, n'était d'ailleurs appliquée par les auteurs qu'aux républiques antiques, circonscrites dans d'étroites limites.

Quant à Robespierre et à Saint-Just, voulaient-ils appliquer à la République française la maxime de Rousseau et de Montesquieu dans toute sa rigueur? il est assez difficile de se prononcer définitivement sur ce point. Ils parlaient beaucoup de la pauvreté et de la vertu qu'ils considéraient comme procédant l'une de l'autre, et s'altérant l'une sans l'autre; mais était-ce une flatterie politique, une caresse à leur parti, ou l'expression d'un système? Robespierre, nous l'avons déjà vu, s'était prononcé très-nettement contre la chimère de l'égalité des fortunes et contre l'idée de toute loi agraire, « fantôme inventé par les intrigants pour épouvanter les imbéciles. » Quelque temps avant sa chute il semblait être moins ennemi de ces idées; on pourrait, dans ses derniers discours, trouver quelques propositions paraissant impliquer un système de loi agraire. Toutefois il faudrait encore se demander si, dans son esprit, elles avaient tant d'importance, et si elles n'avaient pas un caractère purement politique. Il attaquait le système financier de Cambon, qui vendait les biens nationaux à ceux qui voulaient ou

pouvaient les acheter, c'est-à-dire à des compagnies ou à de hardis spéculateurs ; Robespierre aurait voulu qu'ils fussent vendus par petits lots aux petits capitalistes, et même donnés et distribués aux patriotes pauvres et aux soldats de la République. Ce n'aurait été, en tout cas, qu'une loi agraire, purement transitoire, analogue à celle des Gracques, et qui ne tranchait aucune question de principes. Ceux qui lui attribuent une pensée plus profonde, les uns pour le dépopulariser encore, les autres pour s'en faire une autorité, n'ont jamais appuyé leur opinion que sur des phrases vagues, humanitaires et philanthropiques, isolées les unes des autres, et dont il est impossible d'extraire un système.

Sans doute, Saint-Just se rapproche davantage du socialisme; ses *Institutions* semblent être les fragments d'un ouvrage scientifique, d'une utopie. Toutefois, il est loin encore du socialisme moderne; il mêle à des maximes spartiates, des principes libéraux qui donnent à ses fragments un caractère trop incohérent pour qu'on puisse saisir le fond de sa pensée. Ici il règlemente, ailleurs il demande la liberté; il veut que tout le monde travaille, que tout propriétaire cultive la terre jusqu'à cinquante ans, qu'il n'y ait pas de grande culture, qu'il n'y ait ni riches ni pauvres, que l'homme ne soit qu'agriculteur ou soldat, que l'or et l'argent soient interdits sinon dans les monnaies, etc. En même temps, il

demande que le commerce soit libre, que nul ne soit inquiété dans ses jouissances et ses richesses, que la propriété puisse se transmettre à perpétuité, au moins aux héritiers directs, que l'impôt soit unique, proportionnel, et n'enlève pas plus du dixième du revenu fixe ou du quinzième du revenu industriel et commercial. Toutes idées, comme on le voit, contradictoires, empruntées à Lycurgue, aux économistes, à Mably, aux physiocrates, et même à l'utopie de Salente de l'évêque Fénélon.

Malgré tout, on ne peut dire que Saint-Just soit un des pères de ce qu'on appelle aujourd'hui le socialisme ou le communisme d'Etat, puisqu'il consacrait la propriété individuelle, l'héritage, et par conséquent l'inégalité naturelle qui en résulte. Là où il y a des *richesses*, où l'on passe des *contrats*, où l'on fait le *commerce*, où les particuliers ont des *revenus* de différente nature, où des fonctionnaires ont des *traitements* proportionnés à l'importance de leurs fonctions (6,000 francs pour les censeurs), il n'y a pas communisme dans l'acception rigoureuse et scientifique du mot. Ce qui reste vrai, c'est que Saint-Just cherche à appliquer démocratiquement, dans ses *Institutions*, le principe de la monarchie absolue tendant à faire de l'Etat le régulateur des intérêts. Ce principe était, hélas ! une tradition nationale. Les économistes eux-mêmes, tout en prenant pour devise : *Laissez faire, laissez passer*, ne

réclamaient ce droit que du bon plaisir du despotisme éclairé. Saint-Just, établissant des lois somptuaires et voulant que tout le monde travaille, n'est guère plus inconséquent lorsqu'il ajoute dogmatiquement : « N'opprimez pas, voilà tout; chacun saura bien trouver sa félicité. Un peuple chez lequel serait établi le préjugé qu'il doit son bonheur à ceux qui gouvernent, ne le conserverait pas longtemps. »

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

SECONDE PARTIE — LITTÉRATURE



CHAPITRE Ier

JOURNALISME POLITIQUE

SECONDE PARTIE — LITTÉRATURE

CHAPITRE I[er]

JOURNALISME POLITIQUE

Un souvenir de mademoiselle Clairon. — Marat et son journal. — Influence de Marat, pourquoi? — Robespierre et la liberté de la presse. — Les journaux girondins, leur peu d'influence sur Paris. — Leur méthode littéraire. — Les journaux à la mort de Louis XVI. — Les Révolutions de Paris, *le* Mercure de France. — *Les Journalistes et les Jacobins. — Un précurseur du* Journal des Débats. — *Camille Desmoulins et le* Vieux Cordelier. — *Les Journaux thermidoriens. — Fréron et l'*Orateur du Peuple.

Qu'on nous permette de commencer ce chapitre par une anecdote.

Un jeune noble, quelque temps après le 9 thermidor, vint visiter Paris avec sa jeune femme. C'était le moment où la capitale s'efforçait d'oublier dans les plaisirs les maux et les excès dont elle s'était rendue complice par sa lâcheté. Les deux

ci-devants, au nombre des plaisirs qu'ils se donnèrent, voulurent ajouter la distraction toute littéraire d'une visite à mademoiselle Clairon, la célèbre actrice. Elle vivait alors obscurément, au Marais, d'une pension que lui avait servi la Convention sur la proposition de Chénier. Ils trouvèrent une petite femme, simplement vêtue, mais portant fièrement encore sa vieillesse et sa pauvreté. Après les compliments d'usage, ils lui demandèrent, naturellement, qu'elle voulût bien leur déclamer quelqu'une de ces grandes scènes tragiques qui avaient fait sa gloire. Elle déclina la demande, en ajoutant qu'elle avait vu depuis des scènes autrement terribles que toutes celles qu'elle avait pu jouer. Puis, s'animant, elle leur raconta plusieurs scènes révolutionnaires, et venant à parler des journaux, elle peignit l'effet que produisait sur elle la voix des crieurs publics au moment où les journaux étaient distribués. Alors elle se mit à imiter ces crieurs, prenant tour à tour toutes les intonations, annonçant le *Père Duchesne,* les *Révolutions de Paris,* le *Patriote français,* etc., avec la voix de chaque porteur, mêlant les voix criardes aux voix enrouées, les voix de femmes aux voix d'enfants, et accompagnant ce concert de cris glapissants d'un cri grave, solennel, toujours le même, celui d'un porteur voisin de sa maison qui répétait lentement et majestueusement : l'*Ami du peuple,* par le citoyen Marat ! l'*Ami du*

peuple, par le citoyen Marat ! Longtemps après, le visiteur disait qu'il n'avait jamais vu au théâtre de scène populaire qui approchât, pour la vérité, l'animation et l'intérêt, de celle qu'avait bien voulu lui jouer la plus célèbre des reines et des princesses de théâtre (1).

Il nous semble qu'elle donne une idée assez exacte de la presse révolutionnaire au début de la Convention : des voix diverses qui se mêlent, se heurtent et se confondent; des opinions qui se combattent, se rapprochent et se divisent, et au-dessus de tout, s'élevant comme une menace éternelle, la voix et l'opinion imperturbables et monotones de l'*Ami du peuple !* Marat, en effet, dirige et inspire la polémique des journaux. Depuis que les feuilles royalistes ont sombré avec la monarchie dans la tempête du 10 août, Marat n'a plus autour de lui et en face de lui que des journaux révolutionnaires. Il entraîne les uns, qui le suivent par peur et pour marquer le pas ; il exaspère et épouvante les autres, qui voient en lui la *légion noire,* menaçante, qui veut tout anéantir et tout dévorer. « L'effroi, dit Garat, qu'il inspirait étant partout, on croyait le voir partout lui-même. » Il donne le ton, et à ceux qui le combattent, et à ceux qui le suivent par fanatisme, et à ceux qui, ayant horreur

(1) Cette scène nous a été racontée par M. de Lamennais, qui la tenait du visiteur lui-même, le célèbre baron de Vitrolles.

de lui, « n'avaient pas horreur de s'en servir et le plaçaient au milieu d'eux, le mettaient en avant, le portaient en quelque sorte sur leur poitrine comme une tête de Méduse. »

C'est le 2 septembre qui augmenta à ce point l'autorité de Marat ; avant ce sinistre événement, on pouvait croire à l'inanité de ses sombres prophéties ; après, on fut en droit de le regarder comme un politique sagace et pratique, et personne n'eut plus le droit de le railler. Autrefois, Camille Desmoulins l'appelait le dramaturge des journalistes, parce qu'il demandait *cinq à six cents têtes* : « Les *Barmécides*, les *Danaïdes*, ne sont rien en comparaison de vos tragédies ; vous égorgeriez tous les personnages de la pièce, et jusqu'au souffleur. » Maintenant ce langage ironique n'était plus de saison ; tout ce qu'avait demandé Marat était réalisé, et les imaginations, jetées comme par un coup de foudre au delà de leurs terreurs et de leurs espérances, cherchaient vainement la limite du possible et de l'impossible. Maintenant, Camille Desmoulins avait tort de dire moitié sérieusement, moitié par moquerie : « Au delà de ses motions, il faut écrire comme les géographes de l'antiquité à l'extrémité de leurs cartes : Au delà, il n'y a plus de cités, il n'y a plus d'habitations, il n'y a que des déserts et des sauvages, des glaces et des volcans. » Glaces, volcans, cités, habitations, sauvages et déserts

n'offraient plus rien de distinct aux esprits dévoyés, par excès de frayeur ou excès de fureur : derrière le Marat connu ils voyaient le Marat inconnu.

L'influence de Marat s'explique-t-elle par l'effervescence des temps ? Pas tout à fait ; en ce sens, du moins, que s'il se fût adressé au grand public, même au public révolutionnaire pris indistinctement dans toutes les classes, il n'eût excité que des passions isolées. Au lieu de cela, il s'adressa du premier coup à un public particulier, au public des clubs et à la partie la plus violente, à la minorité de ce public. Aussi excita-t-il d'abord plus de stupeur que de crainte, et plus d'étonnement que de fanatisme. Avec le temps, et pendant que le public révolutionnaire se dispersait et se divisait, le petit public de Marat se concentrait ; sa fidélité à son chef en avait fait comme une confrérie, et quand Robespierre et Danton n'avaient que des auditeurs, Marat avait une armée. Elle était peu nombreuse, avons-nous dit ; oui, mais elle était active et composée de tous les caractères aigris, mécontents ; de ces hommes nés révolutionnaires, moitié artisans moitié bourgeois, qui ont les passions et la violence du peuple dont ils ne sont plus, l'orgueil et l'égoïsme des classes supérieures dont il ne seront jamais. Incapables d'enthousiasme et capables de fanatisme, ils ne se mêlent pas aux grands mouvements des foules ; ils ne prennent pas la Bastille,

ne vont pas aux fédérations, ne partent point pour les armées ; ils ne voient dans ces élans qu'une dispersion de force, qu'une supercherie des partis ennemis. En revanche, ils assistent aux exécutions de septembre, au 31 mai, au « pillage de quelques magasins (1), » non comme acteurs principaux, mais comme inspirateurs. Leurs soupçons toujours renaissants, leurs défiances et leurs rancunes toujours en éveil ne sont satisfaits que par des coups de main. Pour eux, l'adversaire est un ennemi à abattre, et la Révolution le moyen de le frapper vite et fort.

Le style de Marat et sa méthode littéraire étaient en parfait accord avec ce public, impatient de coups de main. Il ne s'était jamais égaré dans le dédale des discussions métaphysiques, et, comme l'on disait alors, dans les questions de principes. Les considérations politiques, les théories, n'avaient jamais allangui ou refroidi sa polémique ; elles disparaissent à peu près de son nouveau journal, le *Publiciste, journal de la République française.* Il accumule les faits, les groupe, y revient, donne des détails précis, caractéristiques, vrais ou faux, peu importe. Veut-il dénoncer les agioteurs ou les fournisseurs, il note leurs adresses, leurs relations

(1) Marat écrivait : « Les moyens les plus propres à faire cesser les accaparements sont indiqués par le simple bon sens. En tout pays où la *liberté n'est pas illusoire,* le pillage de quelques magasins à la porte desquels on pendrait les accapareurs aurait bientôt mis fin à ces brigandages. » Quelques jours après on *organisait* le pillage des principaux épiciers de Paris.

de famille, le chiffre de leur fortune et de leurs bénéfices. En toute chose il va droit au but, mettant, selon l'expression vulgaire, les points sur les i. Il sait attirer l'attention de son lecteur par ses titres de chapitre : « Les soldats de la liberté, *nus, affamés et périssant de misère,* poussés à l'insurrection par les généraux, pour *avoir un prétexte de les égorger.* » Un autre : « Le vertueux Roland, surnommé le petit Necker, s'efforçant d'amener la *famine* et la guerre civile pour faire enlever Capet et rétablir la royauté. » Et encore : « Affreuses trahisons de Beurnonville, de Luckner et de Charot. » Et enfin : « Dilapidations des *biens des pauvres* pour égarer l'opinion publique et perdre la patrie. » Il ne dénonce pas à la légère, en apparence du moins; comment ne pas croire aux assertions d'un homme si persévérant, qui répète aujourd'hui ce qu'il a dit hier, et par dessus tout si bien informé? Un personnage est-il l'objet de ses soupçons, il le suit le jour, la nuit, il sait où il dîne, où il soupe, mieux encore : « Depuis dix jours le grand général Dumouriez a quitté son armée pour venir intriguer à Paris. Il y a huit jours qu'il tient des conciliabules secrets chez sa nymphe, n° 23, rue Neuve-Saint-Marc ; chez celle de Barot, rue Bazette, maison du vitrier, au fond de la cour, et chez celle de Bouret, n° 8, rue d'Orléans-Egalité. Le général Biron et les membres de la faction y assistent ré-

gulièrement depuis huit heures du soir jusqu'à deux heures de la nuit! » Voilà qui est clair, net, précis; il dit les noms, la rue, le numéro; après cela, qui doutera de lui? Il est toujours sérieux, il ne cherche pas, comme Camille Desmoulins, à égayer son lecteur sur celui qu'il dénonce; il ne s'arrête pas à des ridicules, à moins qu'ils soient de ceux que le peuple prend pour des vices; ses qualifications et ses épithètes appellent la haine ou le mépris. S'il n'est pas comique, il n'est ni passionné ni déclamateur; il annonce froidement les choses les plus extraordinaires, il fait les propositions les plus exagérées d'un ton simple, parle de têtes abattues et de pillage et d'échafaud, comme s'il parlait d'un amendement à une loi de procédure. Sa phrase est rapide, énergique même, jamais noble ou éloquente; il parle de lui avec abondance, sans souci des convenances et de la modestie; il se dit né avec une âme sensible, une imagination de feu, un caractère bouillant, franc, tenace, un esprit droit, un cœur ouvert à toutes les passions exaltées, et surtout à l'amour de la gloire; il a tout fait pour cultiver ces dons de la nature; il serait arrivé aux plus grands résultats sans la persécution de l'Académie des sciences, persécution dirigée par les charlatans de ce corps scientifique: « Les d'Alembert, les Condorcet, les Leroi, les Meunier, les Lalande, les Laplace, les Monge, les Cousin,

les Lavoisier, croirait-on qu'ils étaient parvenus à déprécier mes découvertes dans l'Europe entière (1)? » et ce commérage ne le dessert pas près de ses lecteurs ; loin de là, ils n'y voient que l'abandon d'un cœur ami s'ouvrant à des amis.

Il faut donc avoir bien présentes à l'esprit les affinités naturelles qui relient Marat et son public pour se rendre compte de son influence. A côté de lui, les autres journalistes de la Montagne ne sont que des tirailleurs sans importance ou des discoureurs sans action. Aussi Camille Desmoulins, malgré tout son esprit, échoue-t-il faute d'être à la hauteur ! Ses *Révolutions de France et de Brabant* tomberont par manque de lecteurs. « Marat, dit-il, m'appelle aussi quelquefois son fils, son cher fils, car Marat, au fond, est un bon homme... Mais bien que Marat m'appelle son fils, cette parenté n'empêche pas que je me tienne parfois à une distance de l'honorable père respectueuse, et de bien plus de quatre degrés, où on sait que la parenté cesse. Or, si Camille Desmoulins n'est point Maratiste, qui est-ce qui dans la Convention le sera? Il est donc démontré par A plus B que le parti Marat,

(1) C'est pourtant dans l'article qui contient toutes ces divagations qu'on trouve la seule phrase peut-être où Marat s'élève à l'éloquence: « Mes plus doux plaisirs, je les ai trouvés dans la méditation, dans ces moments paisibles où l'âme contemple avec admiration la magnificence du spectacle de la nature, ou lorsque repliée sur elle-même, elle semble écouter en silence peser à la balance du bonheur la vanité des grandeurs humaines, percer le sombre avenir, chercher l'homme au-delà du tombeau, et porter une inquiète curiosité sur ses destinées éternelles. »

lequel parti Marat compose à lui tout seul, est un ridicule épouvantail dressé par les intrigants au milieu de la Convention, et qui ne peut effrayer qu'un peuple de pierrots, ou des oisillons stupides. » Ces plaisanteries n'étaient plus de saison ; si Marat n'avait point de parti à la Convention, il en avait un au dehors, auquel tôt ou tard la Convention devait obéir.

Robespierre lui-même, malgré son autorité personnelle comme journaliste, n'avait qu'une influence restreinte; son style élégant, ses périodes bien équilibrées étaient loin d'être en rapport avec ce désir de sensations rapides et violentes qui tourmentait les partis extrêmes. Ecoutons-le par exemple sur la liberté de la presse : « Le sort du peuple est à plaindre quand il est endoctriné précisément par ceux qui ont intérêt de le tromper, et que ses agents, devenus ses maîtres par le fait, se constituent encore ses précepteurs. C'est à peu près comme si un homme d'affaires était chargé d'apprendre l'arithmétique à celui qui doit vérifier ses comptes. Le gouvernement ne se contente pas de prendre sur lui le soin d'instruire le peuple; il se le réserve comme un privilége exclusif, et persécute tous ceux qui osent entrer en concurrence avec lui. De là les lois sur la liberté de la presse, toujours justifiées par le prétexte de l'intérêt public. On peut juger par là combien le mensonge a d'avantages sur

la vérité. Le mensonge voyage aux frais du gouvernement, il vole sur l'aile des vents, il parcourt en un clin d'œil l'étendue du plus vaste empire; il est à la fois dans les cités, dans les campagnes, dans les palais, dans les chaumières; il est bien logé, bien servi partout; on le comble de caresses, de faveur et d'assignats. La vérité, au contraire, marche à pied et à pas lents; elle se traîne péniblement de ville en ville, de hameaux en hameaux; elle est obligée de se dérober aux regards jaloux du gouvernement; il faut qu'elle évite à la fois les commis, les agents de la police et les juges; elle est odieuse à toutes les factions...; l'hypocrite modération l'appelle exagérée, incendiaire; la fausse sagesse la traite de téméraire et d'extravagante; la perfide tyrannie l'accuse de violer les lois et de bouleverser la société. » Voilà un tableau artistement composé, mais vaguement peint, contenant des traits qui peuvent servir à tracer en d'autres temps des tableaux du même genre. Les traits de Marat auraient été autrement précis: il eût nommé les hommes, le ministre, les journalistes; il eût dit combien Roland dépensait, combien Louvet recevait; ce qu'au fond Robespierre voulait faire, et qu'il ne faisait pas par préoccupation littéraire.

En considérant le petit nombre des journaux montagnards, et le grand nombre des journaux girondins, on aurait lieu de s'étonner du triomphe

de la Montagne, si on ne se rappelait que les journaux montagnards véritablement influents, le *Publiciste* de Marat et le *Père Duchesne* d'Hébert, s'adressaient presque exclusivement au public parisien; le premier, aux meneurs des clubs et des sections, le second à la populace. Les journaux girondins, avec la supériorité du nombre et du talent, s'adressaient à un public moins compact et par cela même moins courageux; ils se dispersaient par milliers dans les provinces, où ils répandaient la haine de l'anarchie et l'indignation, mais aussi l'effroi et cette prudence égoïste qu'il inspire aux hommes isolés.

Outre ces raisons de fait et purement politiques, d'autres plus exclusivement littéraires font également comprendre l'impuissance relative de ces journaux. Les journalistes montagnards étaient toujours sérieux, avons-nous dit, soit qu'ils plaignissent le peuple persécuté par les *traîtres*, soit qu'ils appelassent la vengeance sur la tête des *traîtres*. Ils sont violents et furieux, ils ne sont point subtils et raffinés, pas plus dans leur style que dans leurs accusations. Traîtres et trahison, voilà les mots qui reviennent sans cesse dans leur polémique, qui s'y mêlent à l'invective et au pathétique, avec la régularité monotone d'un son de cloche. Les Girondins n'ont pas, eux, la ressource de pouvoir se servir d'un mot aussi retentissant et répondant si bien aux

craintes populaires. Ils sont forcés d'être plus variés dans leurs dénonciations; ils parleront du pillage, de l'anarchie, de l'ambition, de la démagogie; ils diront au peuple qu'on caresse ses passions pour le tromper; qu'on veut abuser de sa candeur et de son ignorance; que ses amis ne lui promettent le bonheur que pour arriver au pouvoir et lui imposer la tyrannie; que *son ami* par excellence prêche l'assassinat, etc.; toutes choses que le peuple s'est entendu dire dans toutes les révolutions, qui ne l'ont jamais éclairé, qu'il n'écoute pas parce qu'elles ne le flattent point. Ce thème vague, et commun à tous les temps, leur inspire donc des accusations vagues que le public ne saisit pas d'un coup d'œil, qui ne l'émeuvent que par réflexion; ils sont forcés d'insister pour se faire comprendre, de raisonner en face de la passion, de répondre avec la subtilité d'un moraliste et d'un psychologue aux fureurs des tribuns.

« On se demande quelquefois pourquoi tant de femmes à la suite de Robespierre, chez lui, à la tribune des Jacobins, aux Cordeliers, à la Convention? C'est que la Révolution française est une religion et que Robespierre y fait une secte : c'est un prêtre qui a ses dévots; mais il est évident que toute sa puissance est en quenouille. Robespierre prêche, Robespierre censure; il est furieux, grave, mélancolique, exalté à froid, suivi dans ses pensées et sa

conduite. Il tonne contre les riches et les grands et ne connaît pas de besoins physiques ; il n'a qu'une seule mission, c'est de parler et il parle toujours; il crée des disciples ; il a des gardes pour sa personne; il harangue les Jacobins quand il peut y faire des sectateurs ; il se tait quand il peut exposer son crédit; il refuse des places où il pourrait servir le peuple, et choisit les postes où il peut le gouverner ; il paraît quand il peut faire sensation, il disparaît quand la scène est remplie par d'autres ; il a tous les caractères non pas d'un chef de religion mais d'un chef de secte ; il s'est fait une réputation d'austérité qui vise à la sainteté ; il monte sur des bancs; il parle de Dieu et de la Providence ; il se dit l'ami des pauvres et des faibles ; il se fait suivre par les femmes et les faibles d'esprit ; il reçoit gravement leurs adorations et leurs hommages, disparaît avant le danger, et l'on ne voit que lui le danger passé ; Robespierre est un prêtre et ne sera jamais que cela. »

Ainsi parle la *Chronique de Paris* dirigée par Condorcet. Le portrait en lui-même est tracé avec finesse, mais on comprend que les circonstances exigeaient des nuances plus accusées et des couleurs plus vives. Tel ne parle point Marat, quand, lui aussi, par représailles, compare Roland à un prêtre : « Le bonhomme Roland, pour un bigot, paraît si familier avec le mensonge, qu'il n'en rougit plus, pas même des plus puants, etc. »

La *Sentinelle* de Louvet mérite le même reproche que la *Chronique* de Condorcet. Louvet est courageux, son style est agressif et animé, il prend plus directement les hommes à partie, mais sa polémique est embarrassée par des formes oratoires, par des mouvements d'indignation trop répétés, par le retour monotone d'expressions vagues et déclamatoires, par des exclamations, des interjections, des images sans cohésion, des comparaisons bizarres : « Je suppose que le ciel eût accordé la parole à toutes les parties de mon corps, que le dernier brin de ma barbe eût la faculté de s'exprimer, et que le brin de barbe me dît : Coupe ton bras droit, parce qu'il a chassé le chien qui voulait te mordre; coupe ton bras gauche, parce qu'il a porté du pain à ta bouche; coupe ta tête, parce qu'elle t'a dirigé dans ta conduite; coupe tes jambes, parce qu'elles font marcher toute ta machine; et quand tu auras coupé tout cela, tu seras le plus beau corps du monde. Voilà tout coupé, grâce au brin de barbe que j'ai eu la faiblesse de croire. Dites-moi à présent, peuple souverain, si je n'aurais pas mieux fait de garder mes bras, mes jambes, et d'attaquer ce brin de barbe qui me donnait de si bons conseils. Marat est le brin de barbe de la République; il dit : Coupez les généraux qui chassent les ennemis; coupez la Convention qui prépare les lois; coupez le ministère qui les fait marcher; coupez tout, excepté moi. »

Quel effet pouvait produire un apologue si peu naturel, une comparaison si pénible ? qu'y avait-il là qui pût frapper, saisir ou émouvoir les imaginations ? Evidemment, les ennemis de Marat durent trouver l'apologue froid ; ils n'avaient que faire de cet appareil littéraire. Les amis de Marat, de leur côté, durent trouver la comparaison fausse et manquant de justesse ; car ils étaient bien convaincus que Marat ne conseillait pas de couper leurs membre sains.

En résumé, le procédé littéraire des journaux girondins consiste dans l'ironie ; ils cherchent à ridiculariser des adversaires qu'ils méprisent en les redoutant. Or l'ironie est une arme défensive ; c'est la vengeance dernière du faible et du vaincu. Dans les temps de révolution, c'est une arme émoussée ; elle n'avait point sauvé les royalistes qui en avaient fait un si spirituel usage dans les *Actes des apôtres* ; elle devait encore moins profiter aux Girondins. Sans doute les épigrammes du *Courrier des départements* avaient un accent plus amer et plus indigné, mais les exagérations de style auxquelles Gorsas a recours prouvent qu'elles n'étaient pas plus efficaces. Les *Actes des apôtres* se moquaient d'idées nouvelles, d'hommes nouveaux, à un moment où le danger n'était encore que dans l'avenir, où la vie et la mort n'étaient pas l'enjeu de chaque jour. Les Girondins sont au milieu de la

bataille, entourés par des ennemis sans pitié qui menacent non leur fortune, leurs honneurs et leurs priviléges, mais leur vie elle-même; leurs épigrammes auront donc un caractère tragique et lugubre qui irriteront l'adversaire sans consoler l'ami. « Des *poignards!* des *poignards!* mon ami Marat; mais des *torches!* des *torches* aussi! Il me semble que tu as trop négligé ce dernier moyen. Il faut que le sang soit mêlé aux cendres : *le feu de joie du carnage, c'est l'incendie* (1). » Le personnage méritait l'apostrophe, et cependant on sent que lui et ses partisans ne durent pas s'en effrayer beaucoup. Dans le même journal, le *Courrier des départements*, nous trouvons une parodie des commandements de l'Eglise et de Dieu, à l'imitation de celles que dirigeaient autrefois les *Actes des apôtres* contre les Constituants, et Marat lui-même contre les royalistes:

Pour seul Dieu tu adoreras
Ton ambition seulement.

Les assassins honoreras
Et défendras humainement.

Homicide tu commettras
Quand tu le pourras sûrement.

(1) Les auteurs de l'*Histoire parlementaire*, qui parlent toujours de Marat avec beaucoup d'égards, s'indignent très-fort des épigrammes de Gorsas et de Brissot contre l'*Ami du peuple*, qui les appelait journellement : traîtres, scélérats, escrocs, etc.; ils trouvent fort mauvais que le *Patriote français* l'appelle : *cet homme*; ils y voient une preuve de l'esprit de taquinerie, de l'irritabilité, en un mot, du mauvais caractère des Girondins.

L'assassinat tu prêcheras
A haute voix journellement.

Les biens du peuple retiendras
Sans rendre compte aucunement.

Ta vie et tes mœurs cacheras
Et tu feras très-prudemment.

Dans les tribunes beugleras
Quatre fois par jour seulement.

La vérité tu ne l'auras
Que dans la bouche absolument.

Le mot peuple répéteras
Pour avoir applaudissement.

Sa faveur tu recueilleras
Tôt ou tard infailliblement.

La poésie de Gorsas est moins tendue que sa prose, mais elle aborde également des sujets qui ne supportent point la plaisanterie. Quand un parti en est réduit à combattre par des épigrammes le meurtre et le pillage qui le menacent, il constate sa faiblesse, car évidemment, s'il avait la force, il lui préférerait d'autres armes et parlerait d'un autre style.

Le journal de Brissot, le *Patriote français*, qui donne le ton aux journaux de son parti, reflète plus que tout autre cette impuissance : il ne compte plus sur l'efficacité du raisonnement et de la polémique réfléchie. Brissot, autrefois si prolixe, et qui aimait à traiter les questions *in extenso*, avec une

abondance trop souvent incohérente, semble avoir renoncé à la discussion théorique ; il ouvre ses colonnes aux hommes importants de son parti, il reproduit les articles des autres journaux, se bornant, quant à lui, à résumer les faits, à mettre en relief les événements de chaque jour, à en faire ressortir les conséquences et la portée, plus par voie d'exposition que par voie de discussion ; il est résigné plutôt qu'indigné ; ses épigrammes sont plus dédaigneuses que violentes, elles sont cependant plus dangereuses que celles de Gorsas ou de Louvet, parce qu'il les rattache très-habilement aux discussions des Chambres, aux décrets de la Commune, aux actes des clubs, leur donnant ainsi la portée d'un exemple et d'une démonstration. Aussi le *Patriote français* a-t-il à bon droit le caractère d'un journal dirigeant : c'est à lui que s'adressent les économistes qui veulent réfuter la loi agraire ou défendre la liberté du commerce ; les orateurs dont les paroles sont mal comprises ; les ambassadeurs du roi qui demandent du service à la République (1) ; les renseignements et les correspondances des provinces et de l'étranger ; les communications officieuses des ministres ; ce n'est plus,

(1) C'est, par exemple une lettre de Semonville, ancien serviteur de Louis XVI, qui se vante d'avoir « sonné le tocsin de la liberté ; » c'en est une autre de Bourgoing, ambassadeur de Louis XVI, qui célèbre « l'immortelle journée du 10 août. » L'un et l'autre offraient la continuation de leurs services. L'un et l'autre, en effet, servirent le roi, la République, le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration et la monarchie d'Orléans.

en un mot, le journal d'un simple publiciste, mais celui d'un personnage influent qui touche au gouvernement.

Parmi tant de documents d'intérêt purement politique, il s'en trouve un que l'histoire littéraire doit aimer à recueillir; nous voulons parler d'une lettre du célèbre poète allemand Klopstock au ministre Roland, qui prouve la bonté et la naïveté de son âme. Il écrit à Roland pour le remercier du titre de citoyen français. En preuve de son patriotisme de vieille date il lui envoie le fragment d'une ode sur la Révolution, adressée au duc de Brunswick pour le dissuader de prendre part à cette guerre « inique et trop hardie; au reste, il est pourtant dans votre pouvoir, comme c'est même dans celui d'un général, qui n'a pas à rendre heureux un peuple, de quitter le commandement sitôt que vous le voudrez; si vous avez le courage de vous vaincre vous-même et si vous retournez au chemin *biviaire*, pour y choisir encore une fois entre l'honneur qui l'est et celui qui le paraît, votre second choix sera, selon ce que je crois, celui d'Hercule. » On sait comment le duc de Brunswick revint au chemin *biviaire*. Cependant le poète continue : « Etant citoyen français et pas étranger, je fais pourtant aujourd'hui mon premier devoir de citoyen comme étranger. Car, comme tel, je sais avec certitude entière, qu'il est d'une nécessité absolue que la nation punisse

les meurtriers de Paris, qui l'ont été si éminemment le 2 septembre. Les Allemands ne voient que ces horreurs, et, abîmés dans cette pensée, déchirés par elle, ils oublient tout ce qui les avait même enchantés dans la Révolution française. Ce nuage effroyable leur a changé ce jour en nuit ; il n'y a pour eux plus de lumière qui luise sur votre nation. Vous vous dites peut-être en ce moment que je parle en poète ; si vous me connaissiez vous ne le diriez pas. Mon premier devoir de citoyen est donc fait, j'ai dit une vérité très-grande à Roland, mais j'envie mes devoirs et je continue. » Il termine en invitant Roland à appeler la bienveillance de la République sur le roi de Danemark, qui avait aboli l'esclavage des nègres dans ses Etats et refusé d'entrer dans la coalition ; comme citoyen, il promet ses vues sur la Constitution.

Il faut donc l'avouer, chaque journal, pris en lui-même, n'offre qu'un intérêt secondaire, et ne peut guère fournir sujet à une étude littéraire ; nous devons, pour donner une idée exacte du journalisme sous la Convention, établir un dialogue entre tous les journaux, et les laisser parler les uns après les autres sur une même question ; alors le lecteur pourra de lui-même saisir les différences, étudier les nuances, noter les analogies. Nous avons choisi la mort de Louis XVI et le récit qu'en firent les principales feuilles, comme étant le plus grand, le

plus dramatique événement de la Convention, celui qui retentit le plus profondément dans les âmes, soit qu'il les endurcit par le spectacle d'un si cruel triomphe, soit qu'il les attendrit ou les amollit par la vue d'une si cruelle justice.

Le récit du *Patriote français* est grave, sérieux, résigné ; le journaliste y fait effort pour cacher sa tristesse secrète et ses inquiétudes. « L'exécution de Louis s'est faite aujourd'hui vers dix heures du matin, sur la place de la Révolution, auprès du piédestal sur lequel s'élevait, il y a quatre ans, la statue de son aïeul. Une force publique immense était sur pied, le calme le plus imposant a régné dans la place et dans toute la ville. Louis a montré plus de fermeté sur l'échafaud qu'il n'en avait déployé sur le trône. Il a dit quelques mots, il a parlé de son innocence, du pardon qu'il accordait à ses ennemis, des malheurs qui suivraient sa mort. Ses restes ont été déposés dans le cimetière de la Madeleine, où avaient été déposés pendant plusieurs années les restes des malheureux écrasés ou étouffés à la fête donnée pour son mariage sur cette même place, qui devait être le théâtre de sa fin tragique... Louis a parlé des malheurs qui suivraient sa mort. O mes citoyens ! faites que cette fatale prédiction ne soit pas plus vraie que ce qu'il a dit de son innocence. Réunissez-vous pour sauver la République... Vous qui avez vu les plus grands

dangers attachés au supplice du tyran, et vous qui n'y en avez aperçu aucun, faites tous vos efforts, les uns pour prévenir les maux que vous avez prévus, les autres pour qu'ils n'arrivent pas contre votre attente. »

Comme on le pense bien, Marat tient un autre langage ; il n'est ni ému, ni inquiet ; il pousse un cri de triomphe : « La tête du tyran vient de tomber sous le glaive de la loi ; le même coup a renversé les fondements de la monarchie parmi nous ; je crois à la République ! Qu'elles étaient vaines les craintes que les suppôts du despote détrôné cherchaient à nous inspirer sur les suites de sa mort, dans la vue de l'arracher au supplice ! Les précautions prises pour maintenir la tranquillité étaient importantes, sans doute ; la pudeur les avait dictées, mais elles se sont trouvées tout au moins superflues. Pas une voix qui ait crié *grâce !* pendant le supplice ; pas une qui se soit levée en faveur de l'homme qui, naguère, faisait les destinées de la France. Un profond silence régnait tout autour de lui, et lorsque sa tête a été montrée au peuple, de toutes parts se sont élevés des cris de : Vive la Nation ! Vive la République !... Le reste de la journée a été parfaitement calme ; pour la première fois depuis la Fédération, le peuple paraissait animé d'une joie sereine, on eût dit qu'il venait d'assister à une fête religieuse ; délivrés du poids de l'oppres-

sion et pénétrés du sentiment de la fraternité, tous les cœurs se livraient à l'espoir d'un avenir plus heureux. »

A ces dernières lignes on peut opposer les lignes suivantes d'un journal royaliste, car il y avait encore des journaux royalistes : « Il est inutile de le dissimuler, disait le *Journal français*, Paris est plongé dans la stupeur ; la douleur muette, pour me servir d'une expression de Tacite, se promène dans les rues, et la terreur, qui enchaîne l'expression de tous les sentiments, se lit gravée sur le front de tous les citoyens. Le roi est mort ! L'anarchie est-elle aux abois ? Les factieux sont-ils terrassés ? » Le journaliste qui osait parler avec tant de courage (1), Nicolle de Ladevèze, fut arrêté par ordre de la Commune, mais les Girondins le firent mettre en liberté. Eux-mêmes eussent parlé comme lui si la politique l'eût permis, et ils étaient plus près de voir dans l'attitude de Paris *une terreur muette* qu'une *joie sereine*. La *Chronique de Paris* l'indiquait assez clairement par ces quelques lignes : « Hier, à dix heures un quart, le jugement de Louis a été mis à exécution. Les ponts et les principales avenues étaient interceptés et garnis de canons ; les boutiques sont restées fermées toute

(1) Une autre feuille royaliste, la *Feuille du matin*, publiait ce distique « pour être gravé sur le tombeau d'un grand personnage, mort en janvier 1793 :

Ci-gissent la vertu, l'honneur et l'innocence,
Et tout le bonheur de la France.

la journée; il y a eu peu de monde dans les rues et dans les places publiques. Le soir, le bruit courait que la fille de Louis Capet était morte. » On remarquera cette dernière phrase, qui avait pour but d'attirer indirectement la pitié sur la famille du roi. Quant à l'attitude silencieuse de Paris, provenait-elle ou de la tristesse ou de la terreur, ou seulement de cette sorte d'attente qui, dans les grandes crises, suspend pour un moment le cours de la vie ordinaire? Nous trouverons encore sur ce point des renseignements au moyen desquels il sera possible au lecteur de conclure. Il nous suffira de continuer notre dialogue.

Le *Républicain, journal des hommes libres*, parle à peu près comme Marat, sans aller toutefois jusqu'à la *fête religieuse :* « Capet n'est plus. Peuples de l'Europe, peuples de la terre! contemplez les trônes! vous voyez qu'ils ne sont que poussière! Jour célèbre, jour à jamais mémorable! puisses-tu arriver pur à la postérité! Que la calomnie ne t'approche jamais! Historiens, soyez dignes de l'époque! Ecrivez la vérité, rien que la vérité; jamais elle ne fut plus sainte, jamais elle ne fut plus belle à dire. » Et après avoir raconté en détail le supplice, il termine: « Capet est mort à dix heures *vingt-quatre* minutes: la plus grande tranquillité règne dans Paris; point de joie affectée, mais point de tristesse qui annonce des regrets. Le peuple est à la hauteur de sa souveraineté. »

A côté de ce langage, d'abord déclamatoire et ensuite sec et froid, il convient de placer les véhémentes paroles que publia Claude Fauchet dans le *Journal des amis :* « Louis était jugé ; la royauté était morte ; la République était conçue ; la liberté s'annonçait comme la bienfaitrice du monde ; les grandes espérances du genre humain marchaient à leur terme ; les nations contemplaient la France avec l'émulation de l'imiter ; tout hâtait la libération de l'univers. Voilà, ô douleur, ô désespoir, pour un ami de l'humanité ! la régénération des mœurs reculée pour longtemps, la délivrance des peuples reculée d'un demi-siècle, et le bonheur des hommes différé jusqu'à l'épurement des tempêtes effroyables dont le nouveau jugement d'un misérable roi détrôné charge l'horizon de l'Europe. Ah ! ce n'est point la mort du tyran déchu qui me navre, quoique l'homme sensible soit douloureusement affecté de toutes les morts que n'ordonne point la nature, et qui sont inutiles à la société ; le chagrin qui me suivra jusqu'au tombeau, c'est que ma patrie ait flétri sa révolution par une cruauté fatale ; c'est que des hommes atroces aient réussi à commander un meurtre solennel ! c'est que Paris, la ville centrale de la liberté, ait pu souffrir dans une morne stupeur la férocité de quelques brigands qui menaçaient de la mort les législateurs de la France... Il n'y avait pas un seul de ces acharnés

vautours d'un roi détrôné dans les grandes journées où nous avons bravé, frappé, mis en pièces le colosse de la monarchie. »

Autant Fauchet s'indigne et s'emporte, autant Robespierre reste maître de lui-même. En présence de l'échafaud sanglant, il ne se départ point de son langage habituel, de ses périodes bien cadencées. Fidèle à sa politique, il n'oublie pas de dénoncer à ce sujet ses adversaires, et d'évoquer une fois de plus le fantôme de leurs conspirations. « Le tyran est tombé sous le glaive des lois. Ce grand acte de justice a consterné l'aristocratie, anéanti la superstition royale et créé la République. Il imprime un grand caractère à la Convention nationale, et la rend digne de la confiance des Français... L'époque de la condamnation de Louis fut sans contredit la crise la plus dangereuse de toute notre révolution. Depuis longtemps, tous les ennemis de la liberté avaient réuni toutes leurs forces pour l'arracher à la justice nationale. Tandis que la France était inondée de libelles qui appelaient la haine publique sur la tête des représentants qui pressaient sa punition avec le plus d'énergie, des hordes d'assassins se rassemblaient à Paris sous les auspices du gouvernement même. Les émigrés, ouvertement favorisés, rentraient en France et affluaient dans la grande cité, au mépris de nos lois... Cependant la sagesse du peuple a triomphé de tous ses ennemis.

Ces tigres, enchaînés par sa main toute puissante, ont été réduits à voir en gémissant la punition du tyran qu'ils voulaient conserver ; le calme profond qu'il a maintenu dans cette ville immense, en dépit de toutes leurs manœuvres, est à la fois le miracle du civisme et de la raison publique qui dirige ce peuple éclairé et magnanime plus sûrement que tous les réglements de la police et la politique du gouvernement. L'attitude imposante et majestueuse qu'il a montrée dans ces moments doit épouvanter les tyrans de la terre plus que l'échafaud de leur pareil. Un silence profond régna jusqu'au moment où la tête de Louis tomba sous le glaive de la loi. A cet instant les airs retentirent de ce cri unanime et imposant, poussé par 100,000 citoyens : *Vive la République!* Ce n'était point la barbare curiosité d'hommes qui viennent repaître leurs regards du supplice d'un homme ; c'était l'intérêt puissant d'un peuple passionné pour la liberté, qui s'assurait des derniers soupirs de la royauté. Jadis, lorsqu'un roi mourait à Versailles, on annonçait aussitôt le règne de son successeur par ce cri : *Le roi est mort ; vive le roi !* comme pour faire comprendre à la nation que le despotisme était immortel ! Ici tout un peuple, mu par un instinct sublime, s'écria : *Vive la République!* pour apprendre à l'univers que la tyrannie était morte avec le tyran. »

Nous avons hâte d'en terminer avec ce triste

sujet. Nous glisserons sur les récits des autres journaux ; aussi bien les extraits que nous avons donné peuvent servir à les caractériser tous. Les journaux qui suivent la politique de la Montagne se rapprochent par le style ou le fond de Marat et de Robespierre ; les journaux girondins suivent la voie tracée par le *Patriote français* et la *Chronique de Paris*. Ils jettent un regard sombre sur l'avenir; il y a dans les paroles d'encouragement qu'ils s'adressent à eux-mêmes, plus qu'à leurs lecteurs, un accent d'abattement qu'ils ne peuvent dissimuler. Sans parler du roi avec sympathie, ils ne craignent pas de faire ressortir les détails de l'exécution qui peuvent appeler la pitié sur son malheur et relever son caractère.

Le récit le plus dramatique de la mort de Louis XVI est celui des *Révolutions de Paris ;* il est écrit dans un esprit qu'il est difficile d'apprécier. Ce journal n'est ni royaliste, ni girondin, ni montagnard, il donne place à des détails propres à blesser tour-à-tour les différents partis ; il célèbre comme un jour d'affranchissement le jour du supplice du roi, et il se plaît à en retracer des détails horribles ; ici le peuple est plein de majesté, ailleurs il commet des actes de cannibalisme; il flétrit Santerre, les agents de la Commune, et il accompagne son blâme de commentaires injurieux pour Louis XVI ; mais laissons-le parler ; voici pour la

Commune : « En général la Commune ne s'est point fait honneur pendant tout le temps de sa surveillance des prisonniers du Temple : jusqu'au dernier moment elle a donné sujet au *dévotieux* Capet de se regarder comme un martyr prédestiné, comme nous le verrons dans le rapport de Jacques Roux et de Claude Bernard, tous deux prêtres, c'est-à-dire sans entrailles. » Voici pour Santerre : « A l'exemple de Charles I[er], Louis Capet, quand il monta sur la guillotine, était vêtu de blanc, symbole apparemment de son innocence. Cette affectation n'a point échappé à certaines gens qui ont su gré à leur bon maître de soutenir son rôle jusqu'à la fin. D'ailleurs, diront ces amis du feu roi, il ne pouvait autrement protester de son innocence, prévoyant bien qu'on ne lui laisserait pas haranguer le peuple, et Santerre n'y manqua point. Nous *blâmerons le général*, ou les autorités constituées qui lui ont donné cette consigne, mais dans *un autre sens*. Capet aurait pu produire quelques révélations importantes. Si Santerre à craint les effets de la commisération il a fait injure aux républicains qu'il avait l'honneur de commander. » Quant à l'effet produit dans la ville par la mort du roi, les *Révolutions de Paris* rapportent seules qu'un militaire, chevalier de Saint-Louis, est mort de douleur, qu'un libraire en est devenu fou, qu'un perruquier s'est coupé le cou de désespoir. Elles rapportent avec

complaisance, ce que d'autres feuilles disent aussi, que plusieurs personnes avaient trempé leurs mouchoirs dans le sang du roi, et que d'autres s'étaient partagées ses vêtements. Mais elles commentent ces actes à un point de vue révolutionnaire ; représentant les volontaires, les gendarmes trempant leurs armes dans le sang du roi, elles mettent dans la bouche des acteurs de ces horribles scènes des paroles analogues à la circonstance. Détails à coup sûr inventés, car les feuilles révolutionnaires, au moins celle d'Hébert, qui ne se piquaient point de réserve, les eussent également rapportés. C'était d'ailleurs la politique du directeur des *Révolutions,* Prudhomme ; sous la Terreur, il publiera des articles enthousiastes sur les bienfaits de la Révolution, et en tête les gravures les plus propres à la faire prendre en haine : l'intérieur des prisons, la marche des charrettes, les visites domiciliaires, les fusillades de Lyon. La fin de son article a le même caractère cauteleux et perfide : « On ne manquera pas de calomnier le *peuple à ce sujet,* mais la réponse la plus péremptoire qu'on puisse faire aux imputations odieuses *dont on va s'efforcer* de noircir Paris à cette occasion, c'est le calme qui régna la veille, le jour et le lendemain du supplice de Louis Capet, c'est la docilité des habitants à la voix du magistrat. Les travaux ont été un moment suspendus, mais repris presqu'aussitôt *comme si de rien*

n'eût été (1). Comme de coutume la laitière est venue vendre son lait, les maraîchers ont apporté leurs légumes, et s'en sont retournés avec leur gaîté ordinaire, chantant les couplets d'un roi guillotiné. Les riches magasins, les boutiques, les ateliers, n'ont été qu'entr'ouverts toute la journée, comme jadis les jours de petite fête ; la bourgeoisie commença à se rassurer vers le midi, quand elle vit qu'il n'était question ni de meurtres, ni de pillage. Il n'y eut point relâche aux spectacles, ils jouèrent tous ; on dansa sur l'extrémité du pont ci-devant Louis XVI. » Plus loin les *Révolutions de Paris* ajoutent contradictoirement : « Les femmes, de qui nous ne devons pas raisonnablement exiger qu'elles se placent tout de suite au niveau des événements politiques, furent en général assez tristes, ce qui ne contribua pas peu à *cet air morne que Paris offrit toute la journée ;* il y eut peut-être quelques larmes de versées, mais on sait qu'elles n'en sont pas avares. »

Nous ne voulions pas aller jusqu'à parler de l'horrible article du *Père Duchesne* ; nous croyions faire trop d'en donner le titre : « Oraison funèbre de Louis Capet, *dernier roi des Français, prononcée par le Père Duchesne en présence de tous les braves sans-culottes de tous les départements. Sa grande co-*

(1) Plus tard, Camille Desmoulins constatera par une phrase dramatique cette lâche indifférence du public : « *Non loin on guillotinait Polichinelle qui partageait l'attention !* »

lère contre les j... f..... de calotins qui veulent canoniser ce nouveau Desrues, et vendent ses dépouilles aux badauds pour en faire des reliques. » Cependant, il faut que le lecteur se rende compte. Les articles de l'abominable Hébert, dont les historiens de la Révolution donnent des extraits, sont loin d'égaler en infamie sa prétendue oraison funèbre. Il s'acharne sur le cadavre royal ; il l'insulte à froid; il recherche les mots horribles, accumule les épithètes honteuses, fait résonner ses f..... et ses b..... habituels avec un luxe extraordinaire. Qu'on s'imagine tout ce que la bassesse, la lâcheté, unies à la cruauté, peuvent vomir d'injures, on restera au-dessous de la vérité. Eh bien ! au milieu de tout cela, faut-il le dire ? nous en frémissons, nous rougissons, notre plume s'arrête : Hébert a du talent ! Surmontez le dégoût qu'il inspire, osez vaincre ce frémissement qu'on éprouve au contact d'un reptile hideux, et vous lui trouverez des qualités de style, une manière de s'exprimer vive et nette, des phrases originales et pittoresques, des rapprochements imprévus et ingénieux. Si on pouvait citer Hébert, il ne serait pas difficile d'extraire de son journal des pages entières, expurgées du vocabulaire des halles qu'il fait intervenir de parti pris, écrites non-seulement avec verve mais encore avec esprit et une certaine élégance. Toutefois nous n'irons pas jusque-là ; pour nous y résoudre, il faudrait

qu'il fût nécessaire d'inspirer l'horreur d'une polémique semblable à la manière dont les Spartiates inspiraient l'horreur de l'ivresse à leurs enfants. Grâce à Dieu, nous n'en sommes point là ! et jamais nous n'y reviendrons. Si la société française pouvait assister dans l'avenir à de nouvelles révolutions, elle ne reverrait ni les grands caractères, ni les grandes passions qui ont illustré la première et en en ont fait la plus dramatique, la plus célèbre des révolutions; en revanche, elle ne reverrait ni ses excès ni ses souillures.

Les extraits que nous avons donné offrent, comme on l'a vu, des contrastes singuliers; on pourrait en noter de plus bizarres encore ! par exemple l'inaltérable placidité du *Mercure de France*, qui, dans ce mois tragique, au moment où chacun vivait si énergiquement, se livrait à la critique littéraire, examinant les ouvrages nouveaux au point de vue du goût, publiant des imitations d'Horace, des contes moraux (par Marmontel) sur la question de savoir si l'amour procède de l'estime ou l'estime de l'amour. Cette placidité, disons-nous, ne fournirait-elle pas matière à quelques réflexions peu flatteuses pour les littérateurs ? Le lundi, 21 janvier, les lecteurs du *Mercure de France* purent se donner le plaisir de lire le morceau que voici :

ENIGME

Je suis le terme du malheur
Et je mets le comble au bonheur.
Attaché constamment au char de la Fortune,
J'aime Amphytrite et j'abhorre Neptune.
Avec Zéphyr je caresse la fleur,
Je supporte le froid ainsi que la chaleur.
Tantôt sur la sombre verdure,
Tantôt à l'ombre des vergers,
Je folâtre avec les bergers.
Je suis dans les trésors qu'enferme la nature,
Je voltige aussi dans les airs,
Et l'on me trouve presque au bout de l'univers.

Le mot de l'énigme est la lettre R. Le même numéro contient un logogriphe et une charade !

Nous avons dit pourquoi la polémique des journaux girondins ne pouvait parvenir à ébranler le public ; elle avait recours à des artifices littéraires qui n'étaient pas en rapport avec les nécessités du moment. Raisonnait-elle ? ses raisonnements ne faisaient que constater son impuissance ; accusait-elle ? ses accusations ne faisaient ressortir que sa faiblesse ; s'indignait-elle ? rien de plus froid qu'une indignation trop prolongée ; se moquait-elle ? rien de plus triste et de plus décourageant que l'ironie destinée à dissimuler la haine, la colère et la crainte.

L'ironie, la satire, pour produire leur effet, ont

besoin d'être assaisonnées de gaîté et de bonne humeur; les journalistes girondins étaient trop préoccupés par les dangers de la lutte à laquelle ils participaient, ils étaient trop engagés dans l'action pour saisir et noter les ridicules et les vices de leurs adversaires. Ils ne pouvaient procéder que par formules vagues, et l'amertume bien naturelle qui était au fond de toutes leurs paroles donnait à leurs plaisanteries un accent trop monotone. On peut faire une exception pour un seul journal, peut-être parce qu'il n'était pas aussi engagé avec les partis et qu'il puisait dans cette indépendance plus de liberté d'observation. Nous voulons parler du *Journal des débats* du club des Jacobins, feuille courageuse qui sut lutter contre le terrible club avec bonne humeur, qui sut l'irriter par son esprit, et dont la manière rappelle par moments l'atticisme ironique du journal qui s'est rendu si célèbre à peu près sous le même titre.

L'épisode mérite qu'on s'y arrête; il faut bien faire voir que la liberté de la presse a été menaçée sous tous les régimes despotiques et aussi qu'elle a toujours trouvé des défenseurs. Le *Journal des débats* rendait compte des discussions du club; il en rendait compte dans un sens girondin, sans se prononcer lui-même, et seulement en faisant ressortir ou l'exagération ou l'absurdité des accusations et des doctrines qui s'y professaient. Les Jacobins

brisèrent solennellement les bustes de Mirabeau et d'Helvétius ; c'est un fait que les histoires générales de la Révolution n'ont pas jugé indigne d'être recueilli. Voici, en abrégé, comment le *Journal des débats* raconte la scène. La motion fut faite par Duplay, l'hôte de Robespierre ; celui-ci ne manqua pas de l'appuyer au nom des principes. C'est au nom des principes qu'il faut déclarer que les Jacobins n'accorderont l'estime publique qu'aux vrais amis du peuple. Il ne voit que deux hommes dignes de leur hommage : Brutus et J.-J. Rousseau. Mirabeau doit tomber; Helvétius doit tomber aussi. Helvétius était un intrigant, un misérable bel esprit, un être immoral, un des plus cruels persécuteurs de ce bon Jean-Jacques, le plus digne de nos hommages : « Je demande que toutes ces couronnes, prodiguées la plupart à des hommes vivants, disparaissent. Une funeste expérience (1) nous a trop appris à ne point prodiguer notre encens à des hommes vivants. (Applaudissements très-vifs de l'assemblée et des tribunes.) »

Suivant le *Journal des débats*, l'enthousiasme produit par ce discours n'attend pas que la société ait pris une délibération ; on se précipite sur les couronnes qui étaient suspendues aux murs de la salle, on se les dispute, on se les arrache, on les

(1) On comprend la portée qu'avait, dans l'esprit du journaliste, cette recommandation faite par Robespierre aux Jacobins, dont il était l'idole !

brûle; l'assemblée se lève et demande qu'à l'instant on descende les bustes de Mirabeau et d'Helvétius. Pendant que chacun les *menaçait des yeux*, on apporte une échelle au milieu des applaudissements: on descend Mirabeau et Helvétius; bientôt ces deux bustes sont brisés, et chacun se dispute la gloire de les fouler aux pieds. L'assemblée, continue le journal, « après cette cérémonie civique, passe à l'ordre du jour, et, après avoir fait à Mirabeau et à Helvétius leur procès de la manière la plus expéditive, on s'occupe des moyens de faire le procès de Louis XVI le plus promptement possible. »

Le *Journal des débats* ne craint pas d'aller jusqu'à la caricature; il fait parler Tallien: « Rallions-nous autour des principes éternels de la justice et de la raison; voilà nos chefs de file; il est temps de nous montrer à découvert (En ce moment tout le monde ôte son chapeau et l'agite avec approbation.), et, reprend Tallien, de terrasser nos ennemis. » Le journal jette le ridicule sur Robespierre et la famille Duplay: « Antoine, dit Bourdon, je t'accuse de m'avoir dépeint Robespierre comme le *Tartuffe* de Molière, pour s'être introduit dans une maison respectable, dans la famille Dupleix; je t'accuse d'avoir peint Robespierre comme un homme qui ruinait la maison de ce citoyen et *rendait la vie dure* aux filles et aux fils de Dupleix. Cette peinture d'Antoine m'a surpris *d'autant plus* qu'il avait été admis

dans l'*intimité* de la famille de Duplay. J'ai trouvé son procédé indécent. Antoine, voilà mon accusation. Défends-toi, si tu l'oses ! »

Les Jacobins, qui n'étaient pas endurants, ne purent voir avec plaisir qu'on rendît compte avec tant d'irrévérence de leurs solennelles délibérations. Un nouveau compte-rendu, dont les journaux girondins s'emparèrent, mit le comble à leur indignation. Le *Journal des débats* commence par analyser un discours de Marat : « J'ai à vous entretenir, dit celui-ci, d'un affreux complot qui tend à anéantir la liberté au sein de la Convention : on a étouffé la voix de Marat ! (Mouvement d'horreur et d'indignation.) Quelle plus sanglante injure pour le peuple ! Car je suis l'homme du peuple, moi. (Applaudissements les plus vifs.) » La discussion se prolonge sur Philippe-Egalité ; Robespierre fait un discours ; après lui un membre de la société précède Marat à la tribune, mais celui-ci lui coupe la parole. Le membre réclame contre cette préférence, le président le *rappelle à l'ordre*. Le citoyen se plaint du despotisme qu'il dit régner dans l'assemblée, *on lui impose silence*, et Marat parle au milieu des applaudissements. Après son discours, l'opiniâtre citoyen qui avait dû lui céder la place, reparaît à la tribune, il débute par se plaindre du despotisme de la société et surtout du président qui l'a forcé de céder la parole à Marat. (Murmures

violents.) « Ce citoyen pense qu'il doit avoir les mêmes droits que Marat. (Murmures plus violents encore.) Au fait! au fait! lui crie-t-on de toutes parts; l'opinant s'obstine à prouver que Marat n'est pas plus que lui; les plus violents murmures l'interrompent, il est forcé de céder à Marat pour *parler d'Egalité.* »

Evidemment le compte-rendu, ainsi que le prouve le jeu de mots qui le termine, avait pour but de prouver méchamment que l'égalité était violée dans son propre temple et au moment même où on s'occupait du prince qui en avait pris le nom. Aussi les Jacobins durent aviser. Le journaliste est dénoncé à la tribune. Le dénonciateur ne l'accuse pas d'avoir outragé la vérité, mais d'avoir rédigé le journal avec perfidie. Il trouve qu'il y a de la perfidie à parler des applaudissements unanimes que reçoit l'Ami du peuple lorsqu'il entre aux Jacobins. Il trouve une égale perfidie dans le rédacteur d'avoir appris au public que Marat avait obtenu la parole de préférence à un autre citoyen qui l'avait obtenue avant lui. Ce rédacteur, dit un grand nombre, est évidemment vendu à la faction, il est à la solde de Brissot et de Roland, il faut le chasser. Cette proposition, avoue ingénuement le *Journal des débats*, est vivement applaudie. Mais Chabot ne pense pas qu'il suffise de chasser ce perfide journaliste, il opine pour chasser de compa-

gnie tous les journalistes qui se trouvent dans la société, avec défense formelle de jamais rentrer; il excepte de cette proscription générale le *Créole* et *Audoin*, qui ont su, dit-il, rester purs au milieu de la corruption universelle. Mais à l'exception de ces deux journaux, dont la pureté est restée immaculée, Chabot veut que l'on expulse, sans en excepter Marat (1), ces empoisonneurs publics, qui sont à la solde de Roland. La proposition est très-applaudie, et c'est à grand peine que le rédacteur du *Journal des débats* obtient d'être entendu avant d'être condamné.

Il se justifie très-dignement, sans demander grâce; il prétend n'avoir voulu servir que la vérité, détester autant les flatteurs du peuple que les adulateurs des rois. Qu'a-t-il fait? il a rapporté ce qu'il a vu purement et simplement: Marat entre, on l'applaudit exceptionnellement, il l'a dit; il ravit la parole à un citoyen, il l'a raconté; c'était le devoir du journaliste: « Si c'est faire une bonne action que d'applaudir Marat, peut-on commettre un crime en apprenant au public l'accueil honorable que vous lui faites? Si c'est un crime que de parler des applaudissements universels que reçoit l'Ami du peuple, c'est aussi un crime de l'applaudir. La conséquence est naturelle. Dans cette même séance

(1) Chabot nourrissait une rancune contre Marat, parce que celui-ci l'avait appelé « Dindon. »

Marat obtient la parole de préférence à un autre membre qui l'avait depuis longtemps; cette préférence de la société, qui ne peut être fondée que sur le mérite qu'elle trouve dans Marat, excite des débats assez longs. Quel était le devoir d'un écrivain qui dit la vérité, et rien de plus? de présenter aux lecteurs l'image fidèle de cette séance; c'est ce que j'ai fait. Mon journal est un miroir fidèle où chacun peut se voir tel qu'il est; malheur à celui qui a des taches sur la figure; s'il trouve étrange d'avoir des difformités au visage ce n'est pas la faute du miroir ni la mienne. »

Ce discours n'était pas de nature à se concilier les seigneurs Jacobins, aussi le rédacteur est-il rayé à l'unanimité; on arrête également que tous les journalistes seront chassés de la société et « le rédacteur du *Journal des débats* prend promptement la fuite, emporté par le vent des huées universelles. »

Toutefois ce vent de colère ne l'emporta pas loin, car il s'acharna à rendre compte des séances avec la même irrévérence. Il analyse ironiquement les adresses des sociétés affiliées des départements, il énumère complaisamment celles qui demandent la radiation des membres Maratistes, et se prononcent en faveur des Girondins et des Brissotins; il résume, mais à sa manière, les discours et les adresses anti-brissotins. Voici, par exemple, un orateur

qui parle sur Roland : « Je connais sa vie politique et privée, je viens vous donner les détails les plus intéressants sur cet étonnant personnage. » Ces détails intéressants sont, qu'il naquit à Villefranche, département du Rhône, qu'il montra de bonne heure le dessein de s'enrichir et de devenir un homme d'importance, que nommé Jacobin et membre du Comité de Correspondance, ses lettres étaient si mal orthographiées qu'elles étaient toujours rejetées. « C'est madame Roland qui a fait tous ses ouvrages, et voilà un fait que tout Paris connaît. » La société avait contre madame Roland des préventions que le journaliste aimait à faire ressortir ; plusieurs sociétés de province ayant envoyé des protestations contre Marat et Robespierre, qui furent accueillies avec indignation : « Voilà, s'écrie un membre, l'ouvrage de Roland. Cet ouvrage, dit un autre, sort du boudoir de Pénélope Roland. Ce sont, dit un troisième, les Brissotins, les Buzotins et les Buzotistes qui ont écrit ces adresses, sous la dictée de madame Roland. Oui ! oui ! rien n'est plus vrai, s'écrient les *citoyennes des tribunes*, voilà l'ouvrage de la femme Roland. Voilà à quoi il emploie les fonds de la liste civile. »

Un autre jour, le *Journal des débats* donne *in extenso* le discours d'un missionnaire jacobin qui s'offre pour aller lire dans les départements le discours de Robespierre sur le jugement du roi; afin

de distraire « cet excellent discours aux malversations de la poste, aux atteintes de la faction brissotine, j'irai de ville en ville, de village en village, j'assemblerai les citoyens, je lirai l'admirable discours de Robespierre, j'échaufferai le patriotisme refroidi, j'enhardirai les faibles, j'encouragerai les forts; partout je répandrai l'instruction, et si mon exemple est suivi, vous verrez la face de la société changer subitement. Les yeux s'ouvriront sur les vertus et les talents de la minorité qui siége sur la Montagne, et alors la patrie sera sauvée. » Après discussion, la société arrête en effet que le *missionnaire dont il est question* recevra un diplôme, pour donner lecture aux départements du discours de Robespierre et faire sentir la perfidie des journalistes qui en ont altéré le texte. Avant de partir, le missionnaire confie un secret à la société : il connaît l'endroit où la princesse de Lamballe a déposé 400,000 francs; que doit-il faire de son secret? La société l'invite à tout révéler au Comité de Surveillance de la Convention, avec recommandation toutefois de n'indiquer le lieu du dépôt qu'à des *membres patriotes*.

Les départements, dans l'opinion des Jacobins, avaient en effet besoin d'être instruits des vrais principes. « De toutes parts, s'écrie un orateur, on demande la radiation de Marat et de Robespierre; comment se fait-il que les départements ne mettent

aucune différence entre ces deux hommes, d'ailleurs très-estimables. » Les départements croyaient que le gouvernement devait appartenir à la majorité, erreur manifeste selon le jacobin Legros ; celui-ci pense que les patriotes ne se comptent pas, mais se pèsent. S'il était vrai que les patriotes ne doivent pas se peser, dans le cas où la majorité de la nation ne voudrait pas la mort de Louis XVI, celui-ci ne devrait donc pas être exécuté? conséquence absurde selon Legros : « Mais un patriote, dans la balance de la justice, doit peser plus que cent mille aristocrates. Un Jacobin doit peser plus que dix mille Feuillants, un républicain doit peser plus que cent mille monarchiens, un patriote de la Montagne doit peser plus que cent mille Brissotins, d'où je conclus que le grand nombre des votants contre la mort de Louis ne doit pas arrêter la Convention, quand même la minorité de la nation voudrait la mort de Louis Capet. Jacobins, voilà mon opinion, j'invite les députés à la prendre en la plus haute considération. (Applaudi.) »

Sachant qu'il faut mêler le plaisant au sévère, le *Journal des débats* ne dédaigne pas de recueillir les dénonciations qui n'ont rien de politique; il nous apprend qu'un membre écrit à la société pour accuser sa femme d'adultère. Le complice est aussi membre de la société. Grande discussion. Un membre en trouve le sujet inconvenant; de pareilles que-

relles ne seraient point déférées à la société si elle n'avait èu le tort d'accueillir favorablement les plaintes d'un acteur du Vaudeville et celles d'une actrice de Molière. La société goûte cette observation, « elle arrête qu'elle ne se détachera jamais des objets d'intérêt général pour s'occuper des femmes des citoyens, leurs infidélités eussent-elles été provoquées par quelqu'un de ses membres. »

Les Jacobins ne pouvaient supporter sans protestations une malveillance si persistante. Ils songèrent d'abord à expulser indirectement les journalistes, non-seulement de la société, mais encore des tribunes, en supprimant la tribune logotachygraphique, autrement dit la tribune des sténographes, sous prétexte d'agrandir la salle. Un membre ayant fait observer que l'on devait faire d'autant moins de difficultés de s'emparer de cette tribune, que le citoyen Guirault, qui en était propriétaire, avait eu l'audace d'y introduire madame Roland (Mouvement.), cette observation fit pencher la balance au détriment du citoyen Guirault. En vain assura-t-il qu'il n'y avait pas fait entrer madame Roland, mais bien madame Pache et sa fille; en vain dit-il qu'on ne pouvait, en vertu de la Constitution, dépouiller un citoyen de sa propriété sans son consentement; en vain annonce-t-il qu'il veut faire un journal destiné à retracer les débats de la société : « Or, pour faire ce journal, une tribune

m'est absolument nécessaire. (Murmures violents des tribunes : Point de privilége, s'écrient-elles!) » L'orateur est interrompu par des clameurs; il est obligé de descendre de la tribune sans terminer, et la société passe à l'ordre du jour pour faire cesser le bruit.

Mais le *Journal des débats* persévérant dans son impénitence, la société dut enfin recourir aux grands moyens. Tout à coup, dit notre journal dans son numéro du 5 janvier, « il s'élève une très-longue et très-chaude discussion sur les journalistes. » C. prend la parole; ce membre paraît avoir été particulièrement *remarqué* par le *Journal des débats;* il note ses interruptions, ses motions : c'est lui qui a donné la biographie de Roland citée plus haut. C. prend donc la parole, comme pour se venger du journaliste qui le persécute : « Qui de vous, s'écrie-t-il tragiquement, n'est pas surpris de l'audace du rédacteur du *Journal des débats*, que nous avons chassé du temple de la liberté? Quoi! ce rédacteur perfide, malgré notre défense formelle, malgré sa publique expulsion, continue toujours son infâme journal. Est-il possible de concevoir un homme plus audacieux? Comment ce folliculaire peut-il connaître nos discussions, et donner quelquefois nos discours tels que nous les avons prononcés? Ceci est invraisemblable. Cependant ne serait-il pas vraisemblable que ce libelliste

aurait ici parmi nous des membres gangrenés et vendus qui lui rapporteraient tout ce que nous disons? Mais ne serait-il pas plus croyable que, parmi le peu de journalistes auxquels nous permettons de publier nos séances, il s'en trouvât quelques-uns qui se soient parés du masque du patriotisme pour nous séduire, et qui trahissent ensuite la cause des Jacobins? S'il en était ainsi, Jacobins, soyez inflexibles, et chassez du sanctuaire de la liberté ce reste impur d'écrivains soudoyés par Roland et Brissot. (Applaudissements très-vifs : A la porte! à la porte! s'écrient les tribunes, il faut chasser tous les journalistes, ce sont des Brissotins.) »

Un membre veut calmer le bouillant patriotisme des ennemis des journalistes; il veut qu'on distingue, qu'on examine, qu'on les admoneste! Point de grâce! s'écrie-t-on. Qu'on les chasse! « MOENNE : J'aperçois un grand nombre de personnes qui prennent des notes; cela me paraît suspect. Il faut savoir pour qui sont ces notes. » On interroge les journalistes. Tumulte, rumeurs. Ici le *Journal des débats* fait parler le club tout entier à la fois, à la manière du chœur dans les tragédies antiques :

« Le nombre des journalistes est trop grand! — Qu'avons-nous besoin que le public apprenne ce qui se passe ici? — Un seul journal suffit. — C'est le journal de Milcent-Créole. — C'est là un journal

excellent ! admirable ! — C'est le seul que puissent avouer les Jacobins ! — Milcent seul est à la hauteur des Jacobins ! —Que tous les journalistes soient chassés ! — Que Milcent seul soit conservé ! »

L'orateur C. remonte à la tribune : « On avait lieu de croire que l'expulsion du rédacteur des *débats* rendrait à la raison et à la justice cette foule de folliculaires qui se nourrissent de la substance du peuple. Mais nous nous sommes cruellement trompés ; il n'en est aucun qui ne se moque de nous et ne tourne Marat en ridicule et les meilleurs appuis de la société ! Qu'on les chasse donc tous, excepté le patriote Milcent qui, encore bien qu'il ne soit pas très-connu, n'en est pas moins le meilleur des journalistes. » Mais le célèbre Defieux comprend que cette mesure ne serait qu'injurieuse sans être efficace ; il monte à la tribune et politiquement offre un tempérament propre, selon lui, à concilier toutes les opinions. C'est d'établir un bureau de censeurs pour examiner les productions des journalistes. A ces mots, C., qui est sincère, s'indigne et s'écrie : « Comment peut-on proposer de recréer des censeurs royaux dans un pays libre ? Murmures violents contre C. » Defieux, sans s'émouvoir, reprend tranquillement : « On parle de censeurs royaux ; il ne s'agit pas de cela, il s'agit de censeurs créés par la société ! Cela est bien différent. (Applaudissements.) » Dans son système, les censeurs exami-

neraient les comptes-rendus des journaux; s'ils étaient à la louange des Jacobins, les censeurs donneraient leur approbation; s'ils étaient défavorables, on chasserait ignominieusement le journaliste insolent. « Au moins de cette manière nous aurons aussi nos écrivains. Ne croyez pas que les écrivains amis de la liberté des opinions soient effarouchés à l'aspect de nos censeurs. Non, les censeurs n'effraieront que les Brissotins; mais la censure n'a rien d'effrayant pour un vrai Jacobin. (Applaudissements.) Le rédacteur du *Journal des débats* ayant trouvé le secret de ce que nous disons sans venir ici, cet infâme échappera à la censure, mais les autres n'y échapperont pas. » En effet, les propositions de Defieux furent adoptées. La société arrêta que les censeurs seraient spécialement chargés de censurer toute espèce de proposition brissotine, rolandiste, girondiste, ou buzotiste. Après quelques corrections fraternelles, ils chasseront tous les écrivains qui ne seront pas à la hauteur des Jacobins!...

D'autres ont raconté la guerre des Jacobins contre les rois de l'Europe; nous nous sommes plu à retracer la lutte d'un humble journaliste contre ces redoutables seigneurs. Ainsi donc, ô mes confrères, nous avons combattu sans crainte toutes les puissances! Que ce souvenir nous serve de leçon et dans le présent et dans l'avenir.

De l'établissement de la censure à l'inquisition, de l'expulsion des journalistes à l'auto-da-fé, il n'y avait qu'un pas, et les Jacobins ne tardèrent pas à le faire. O contrastes des révolutions ! le premier journal qu'ils brûlèrent, fut celui de leur doyen ! « Puisque Camille s'obstine, dit Robespierre, je demande que ses feuilles soient brûlées dans le sein de la société. » Le parlement faisait brûler les livres au pied de son grand escalier ! « Fort bien dit, Robespierre, répond Camille; mais brûler n'est pas répondre ! » N'importe, le *Vieux Cordelier* fut brûlé et l'auteur expulsé, en attendant mieux !

Le *Vieux Cordelier,* qui perdit Camille Desmoulins et le fit monter à la guillotine, est peut-être l'œuvre la plus éloquente qu'ait produit la Révolution, et, à coup sûr, avant et depuis, le journalisme n'a rien donné qui puisse lui être comparé. Les mémoires de Beaumarchais sont aussi spirituels, mais ils n'ont ni le pathétique, ni le charme, ni la grâce qui font l'originalité du journal révolutionnaire. Paul-Louis Courier est plus châtié, mais ses traits sont cherchés : il n'a ni l'abondance, ni le naturel de Camille. Beaumarchais et Courier restent pamphlétaires dans l'acception ordinaire du mot; ils en ont l'aigreur et l'amertume. Camille Desmoulins, aussi vigoureux que le premier, aussi incisif que le second, adoucit, pour ainsi dire, ses

satires les plus mordantes par les caprices et les fantaisies de son imagination nourrie de souvenirs antiques.

Camille Desmoulins a été diversement jugé; l'inconsistance de son caractère, loin de lui attirer la bienveillance, le fait souvent condamner avec trop de sévérité. Il est des historiens, tant l'esprit de parti domine encore nos jugements! qui se refuseraient volontiers à voir dans le *Vieux Cordelier* un acte de courage et un appel à la modération. Ils ne voient dans Camille que le *procureur-général de la lanterne*, titre qu'il prit par légèreté plus que par cruauté (1). Nous ne sommes point si rigoureux: nous ne marchandons ni notre admiration, ni notre sympathie à celui qui combattit si vaillamment et si librement en face de l'échafaud; et ces sentiments ne procèdent pas chez nous d'un mouvement d'indulgence; car il y a souvent dans l'indulgence plus d'orgueil que de charité, et il est facile dans les temps paisibles de faire la leçon à ceux qui, dans

(1) « Ce titre même, dit un écrivain plus impartial, et ces violences de langage, n'étaient peut-être que le passeport indispensable de toute pensée de modération... On doit croire que les hommes les moins sanguinaires de l'Assemblée nationale en jugeaient ainsi, quand on voit MM. de Montmorency, de Castellane, l'abbé Sièyes et surtout Target et Mirabeau donner leur approbation sans réserve au *Discours de la Lanterne.* » E. Despois. Etude sur Camille Desmoulins: *Liberté de penser,* novembre 1849. Et, d'autre part, M. Mignet: « Son âme était pourtant douce et tendre, quoique ses opinions eussent été violentes et ses plaisanteries souvent cruelles... Sa verve, qu'il avait fait servir à la Révolution, il la fit servir contre ceux qui la perdaient en l'ensanglantant. Dans son *Vieux Cordelier,* il parle de la liberté avec le sens profond de Machiavel, et des hommes avec l'esprit de Voltaire. Mignet: *Histoire de la Révolution française,* 1re édition, p. 416.

les temps d'orages, n'ont point toujours guidé leur barque d'une main sûre.

Le journal de Camille Desmoulins a été souvent cité par fragments : il n'a pas été analysé, même par les historiens les plus prolixes de la Révolution, et les fragments qu'on en cite sont presque toujours les mêmes. Par exemple, parmi les passages sérieux, le fameux morceau où il accumule les réminiscences de Tacite; parmi les passages comiques, celui où il avilit avec tant d'énergie et d'esprit le misérable Hébert : « Attends-moi, Hébert, je suis à toi dans un moment. » Nous essaierons de ne pas suivre les mêmes errements. Quant à nos citations, nous choisirons des passages moins connus et non moins remarquables, et nous ne dédaignerons pas de nous arrêter sur les numéros intermédiaires, car le *Vieux Cordelier* révèle dans ses détails la politique du parti de Danton, et, sous l'apparente fantaisie du style de Desmoulins, il y a beaucoup plus de suite qu'on ne suppose.

Le premier numéro du *Vieux Cordelier* n'est, en quelque sorte, qu'une entrée en matière. Desmoulins annonce qu'il veut sortir de son rôle de député consultant, que personne ne consultait depuis le 3 juin; qu'au milieu des occupations et des travaux de toute sorte dont ils étaient accablés ses collègues n'ont pas eu le temps de lire et de méditer; que grâce à l'inaction où on l'a laissé il a composé, à

peu près à lui seul, le comité de lecteurs et de penseurs de la Convention ; c'est le rapport de ce comité qu'il vient soumettre à ses collègues, en leur offrant, avec les secours de l'histoire, les conseils que leur donneraient Tacite et Machiavel, les deux plus grands politiques qui aient jamais existé. Ce numéro est court, sérieux, et ne prend personne à partie nominativement ; toutefois il indique suffisamment quelle sera la tendance du journal : par l'invocation à Pitt, qui a senti que pour vaincre la République il fallait la perdre dans l'opinion publique ; par l'allusion aux attaques des Hébertistes contre Danton ; par l'habileté avec laquelle il indique que la tyrannie date du triomphe de la Commune, du 3 juin, jour à partir duquel on ne le consulte plus, et enfin par l'épigraphe tirée de Machiavel et placée en tête du numéro : « Dès que ceux qui gouvernent sont haïs, leurs concurrents ne tarderont pas à être admirés. » En résumé, il est facile de voir que le journaliste se propose d'attaquer non quelques hommes seulement mais le système du gouvernement tout entier.

Cependant il n'abandonne pas encore toute circonspection ; dans son second numéro il commence à la vérité par dire que la République ne peut plus se perdre que par l'exagération, et que ses ennemis n'ont d'autre ressource que d'imiter le sénat de Rome opposant au tribun Gracchus le tribun

Drusus : « Le *Jacobin* Gracchus proposait-il le repeuplement et le partage de deux ou trois villes conquises? le *ci-devant Feuillant Drusus* proposait d'en partager douze. Gracchus mettait-il le pain à 16 sous? Drusus mettait à 8 le maximum. Ce qui lui réussit si bien que, dans peu, le *forum* trouvant que Gracchus n'était plus à la hauteur et que c'était Drusus qui allait au pas, se refroidit pour son véritable défenseur qui, une fois dépopularisé, fut assommé d'un coup de chaise par l'aristocrate Scipion Nasica dans la première insurrection morale. » Ces idées, il les place sous le patronage de Marat qui était le maximum du patriotisme! et que dépassent aujourd'hui ceux qui prétendent avoir hérité de son manteau. Après s'être abrité derrière cette renommée, respectée des clubs, adorée par la populace, il fait une avance à Robespierre dont il loue les discours contre les Hébertistes et l'athéisme; il fait lui-même une satire des mascarades anti-religieuses, s'attaque à Clootz, à Gobel, à Chaumette et à tous les prêtres rénégats qu'il accuserait volontiers d'être les agents du roi de Prusse. « L'adroit Luchesini lui aura dit pour le consoler : Héros invincible, j'imagine une ressource : laissez-moi faire, je paierai quelques prêtres pour se dire charlatans, j'enflammerai le patriotisme des autres pour faire une pareille déclaration. Il y a à Paris deux fameux patriotes qui seront très-propres,

par leurs talents, leur exagération, et leur système religieux bien connu, à nous seconder et à recevoir nos impressions. Il n'est question que de faire agir nos amis en France auprès des deux grands philosophes Anacharsis et Anaxagoras, de mettre en mouvement leur bile et d'éblouir leur civisme par la riche conquête des sacristies. — J'espère que Chaumette ne se plaindra pas de ce numéro, et le marquis de Luchesini ne peut parler de lui en termes plus honorables. »

Après avoir séparé Robespierre des *ultra-Maratistes*, en attaquant comme lui la mesure révolutionnaire qui avait produit le plus grand scandale et dont la responsabilité retombait principalement sur la Commune, après avoir essayé de rattacher ainsi la Terreur au seul parti des Hébertistes, Desmoulins, dans son troisième numéro fait explosion. C'est alors qu'il trace le tableau de la tyrannie des empereurs romains avec des traits si habilement choisis, et tous susceptibles de s'appliquer aux circonstances; toutefois, là encore, il ne parle ni du gouvernement, c'est-à-dire du Comité de Salut public, ni de la Convention. Ses allusions s'adressent presque toutes à la loi des suspects, et à la manière dont l'appliquaient la Commune, les sections, les comités et les tribunaux révolutionnaires; il semble n'attaquer directement que les subalternes, les dictateurs secondaires, les *petits*

tyrans, les plus mauvais de tous, au dire de Machiavel. « La mort de tant de citoyens innocents et recommandables semblait une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et dénonciateurs. Chaque jour le délateur sacré et inviolable faisait son entrée triomphale dans le palais des morts, en recueillait quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se faisaient appeler Cotta, Regulus, Cassius, Severus; aussi tout le monde se jetait-il dans une carrière de dignités si large et si facile, et pour se signaler par un début illustre et faire ses caravanes de délateur, le *marquis* Serunus (1) intentait une accusation de contre-révolution contre son vieux père, déjà exilé, après quoi il se faisait appeler Brutus. Tels accusateurs, tels juges. » Néanmoins, en dehors des phrases incidentes jetées dans le cours des périodes comme par hasard et qui ont une portée plus générale, Desmoulins commence à mettre en cause quelques membres du gouvernement. Trois fois il fait allusion à Collot-d'Herbois : la première en citant les fusillades de la place des Brotteaux, la seconde à propos du massacre de Pérouse, sous Auguste, la troisième en rappelant une *certaine motion,* celle où Collot-d'Herbois proposait qu'on mît des barils de poudre sous les prisons, et à côté

(1) Allusion au marquis de Maribon de Montaut, qui en effet dénonça son père émigré, et envoya au tribunal révolutionnaire plusieurs de ses parents.

une mèche permanente. Ainsi Desmoulins attaquait directement la loi qui était la base même du système de la Terreur, les hommes innombrables qui l'appliquaient en sous-ordre, et parmi les chefs de parti un de ceux qui dirigeaient le gouvernement. Son journal cessait d'être un pamphlet et devenait l'organe d'une politique, d'une opposition.

Les historiens citent les passages de ce troisième numéro imités non-seulement de Tacite, mais encore de Suétone, de Salluste et de Cicéron. Ils ne font pas assez remarquer avec quel art Desmoulins choisit et groupe les faits, les phrases, les mots, avec quelle habileté il les commente et les traduit de manière à leur donner un caractère saisissant d'actualité : « Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allèrent en rendre grâces aux dieux ; *ils illuminèrent.* » *Ornare lauru domum,* dit Tacite ; c'était alors la manière d'illuminer. La vigueur du journaliste égale la force de l'historien romain. Un écrivain ordinaire se fût appesanti sur les tableaux qu'il cite, il les eût racontés en détail et se fût perdu dans l'anecdote. Desmoulins les résume, en tire la moralité, et passe : « Crime de contre-révolution à Torquatus Silanus de faire de la dépense. » Ces quelques mots contiennent tout un paragraphe de Tacite. « Crime de contre-révolution au *journaliste* Cremutius Cordus

d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers Romains. » Tacite ne raconte pas en moins de deux chapitres l'épisode de Cremutius Cordus, et il le raconte avec une émotion qui ne lui est pas ordinaire, sans doute en honneur de sa confraternité avec l'accusé, *annaliste* et non journaliste; il lui fait prononcer, devant le sénat, une héroïque harangue, et lui-même ajoute : « Il sortit ensuite du sénat et se laissa mourir de faim. Les pères condamnèrent son ouvrage à être brûlé par les édiles, mais l'ouvrage est resté. On le cacha et depuis il reparut. Qu'on rie donc maintenant de l'aveuglement de ceux qui pensent que leur pouvoir éphémère étouffera la voix même des siècles à venir! au contraire, le génie opprimé en acquiert plus d'autorité, et les rois, et tous ceux qui ont employé de pareilles persécutions, n'ont fait que préparer la gloire des auteurs et leur propre honte. » Camille Desmoulins néglige ces détails qui, tout en étant dans l'esprit de la Révolution, auraient affaibli l'énergie de sa satire. Il comprend si bien la nécessité de la concision, qu'il applique parfois à un seul personnage ce que Tacite dit de plusieurs, et il réunit en une seule phrase des phrases latines séparées par de nombreux chapitres : « Un citoyen avait-il de la popularité ? c'était un rival du prince qui pouvait susciter une guerre civile : *Studia civium in se verteret;* et : *Si multi idem audeant bellum*

esse. » Dans Tacite (1) le premier membre de phrase s'applique à Sénèque, le second à Thraséas. De cette manière les réminiscences de Camille Desmoulins perdaient le caractère d'une citation pédantesque, elles se transformaient en une satire passionnée et naturelle, en une œuvre vivante et originale.

Jusqu'alors Camille Desmoulins n'avait qu'attaqué; ses trois premiers numéros n'étaient qu'une satire, il n'avait point formulé de proposition directe. Le quatrième numéro, placé sous la protection de cette épigraphe tirée de Jean-Jacques : « Le plus fort n'est jamais pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, » va combler brusquement la lacune, par la proposition subite d'ouvrir les prisons aux deux cent mille suspects, et celle non moins imprévue d'un comité de clémence. Ce numéro est court, comme si le journaliste craignait de détourner l'esprit du lecteur des propositions qu'il lui soumet. Robespierre y est pathétiquement conjuré de se rallier à cette politique et de la faire triompher. Le style en est grave, les personnalités y sont rares, les épigrammes plus acerbes que comiques. Un souvenir de Tacite inspire au pamphlétaire une page digne à la fois et de Tacite lui-même et de Juvénal : « Cette multitude de Feuil-

(1) Tacite : Cremutius Cordus. *Annales*, liv. IV, ch. XXV; Sénèque : liv. XIV, ch. XII; F. Silanus : liv. XV, ch. XXXV; Thraséas : liv. XVI, ch. XXII. Ils illuminaient : Ornare lauru domum ; liv. XV, ch. LXXI.

lants, de rentiers, de boutiquiers que vous incarcérez, dans le duel entre la Monarchie et la République, n'a ressemblé qu'à ce peuple de Rome dont Tacite peint ainsi l'indifférence dans le combat entre Vitellius et Vespasien: «Tant que dura l'action, les Romains s'assemblaient comme des spectateurs curieux autour des combattants, et comme à un spectacle, ils favorisaient tantôt ceux-ci et tantôt ceux-là par des battements de mains et des acclamations, se déclarant toujours pour les vainqueurs, et lorsqu'un des partis venait à lâcher pied, voulant qu'on tirât des maisons et qu'on livrât à l'ennemi ceux qui s'y sauvaient. D'un côté, l'on voyait des morts et des blessés; de l'autre, des comédies et des restaurateurs remplis de monde. » N'est-ce pas l'image de nos modérés, de nos chapelains, de nos signataires de la fameuse pétition des huit mille et des vingt mille, et de cette multitude immobile entre les Jacobins et Coblentz, selon le succès criant : Vive Lafayette et son cheval blanc! ou portant en triomphe le buste de Marat, et le nichant dévotement à la place de la Notre-Dame du coin et entre deux chandelles? On voit que les bourgeois de Paris, l'an II de la République, ne ressemblent pas mal encore à ceux de Rome du temps de Vitellius, comme ceux de Rome ressemblaient à ceux d'Athènes du temps de Platon, dont ce philosophe disait, dans sa *République imaginaire*, qu'il

n'avait rien prescrit pour eux, cette classe étant faite pour suivre aveuglément l'impulsion du gouvernement et des plus forts. On se battait au Carrousel et au Champ-de-Mars, et le Palais-Royal étalait ses bergères et son Arcadie à côté du tranchant de la guillotine sous lequel tombaient les têtes couronnées, et sur la même place, et dans le même temps, on guillotinait aussi Polichinelle qui partageait l'attention. Ce n'était pas l'amour de la République qui attirait tous les jours tant de monde sur la place de la Révolution, mais la curiosité et la pièce nouvelle qui ne pouvait avoir qu'une seule représentation. La plupart des abonnés de ce spectacle se moquaient au fond de l'âme des abonnés de l'opéra et de la tragédie, qui ne voyaient qu'un poignard de carton et des comédiens qui faisaient le mort. Telle était, dit Tacite, l'insensibilité de la ville de Rome, sa sécurité dénaturée et son indifférence parfaite pour tous les partis. »

Les pages saisissantes qu'on vient de lire, allaient, par voie de conséquence, plus loin que les propositions positives de Desmoulins ; des peintures si énergiques impliquaient le repentir et la condamnation du passé; les flétrissures si justement infligées à la lâche multitude, qui se repaissait de la « pièce nouvelle qui ne pouvait avoir qu'une représentation, » rejaillissaient sur le système et sur ceux qui le préconisaient encore. Le gouvernement ne

s'y trompa point. Barère attaqua ces deux numéros dans un rapport à la Convention; Hébert les dénonça aux Jacobins et aux Cordeliers : ce dernier club raya Camille; le premier brûla son journal, sur la proposition même de Robespierre.

Les menaces n'arrêtèrent point le journaliste; dans deux numéros consécutifs, sous prétexte de se défendre, il répondit aux « petits tyrans, » c'est-à-dire aux Vincent, aux Ronsin, aux Hébert, et même à Collot-d'Herbois et à Barère, avec un redoublement d'audace et de verve. Le sarcasme sanglant, le pathétique, le cynisme, la grâce, l'esprit, la colère, la gaîté bouffonne et la noble éloquence, s'y succèdent avec une rapidité qui étonne, éblouit le lecteur et ne lui laisse pas le temps de démêler ses sensations (1). Rien de plus difficile que d'abaisser l'extrême abjection! eh bien! Desmoulins accomplit ce miracle! il avilit et déshonore Hébert! « Cet homme, *rayé de la liste des garçons de théâtre pour vols,* fera rayer de la liste des Jacobins, pour leur opinion, des députés, fondateurs immortels de la République! Cet écrivain des charniers sera le régulateur de l'opinion!.. Qu'on désespère de m'intimider par les terreurs et les bruits de mon arrestation qu'on sème autour de moi. O mes collègues, je vous dirai comme Brutus à Cicéron : *Nous*

(1) « Ces pages donnent une idée des mœurs de l'époque. L'âpreté, le cynisme, l'éloquence de Rome et d'Athènes avaient reparu parmi nous avec la liberté démocratique. » Ad. Thiers, vol. v, ch. xvii de l'*Histoire de la Révolution*.

craignons trop la mort, l'exil et la pauvreté; Nimium timemus mortem, et exilium et paupertatem... Occupons-nous, mes collègues, non pas à défendre notre vie, comme des malades, mais à défendre la liberté et les principes comme des républicains ! et quand même, ce qui est impossible, la calomnie et le crime pourraient avoir sur la vertu un moment de triomphe, croit-on que, même sur l'échafaud, je voulusse changer mon supplice contre la fortune de ce misérable Hébert, qui, dans sa feuille, pousse au désespoir vingt classes de citoyens et plus de trois millions de Français, auxquels il dit anathème et qu'il enveloppe en masse dans une proscription commune; qui, pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la guillotine. Qu'est-ce donc que l'échafaud, pour un patriote, sinon le piédestal de Sidney et de Jean de Witt ? Qu'est-ce, dans un moment de guerre où j'ai eu mes deux frères mutilés et hachés pour la liberté, qu'est-ce que la guillotine, sinon un coup de sabre et le plus glorieux de tous ? »

Le moment approchait, pour Camille Desmoulins, de recevoir ce glorieux coup de sabre; il eut le temps, toutefois, de rédiger et de corriger en épreuves un septième numéro. Il s'avance de plus en plus dans la voie où il s'est engagé, et il indique

plus nettement la politique de son parti. Il commence par un *credo* politique, destiné à bien persuader le public de ses convictions républicaines, puis il passe à l'attaque d'un Comité tout entier, du Comité de Sûreté générale, qui dirigeait la Terreur; il accuse et flétrit nominativement ses principaux membres et ses principaux agents : Vouland, Vadier, Amar, Maribon-Montaut, Jagot, Héron, le peintre David, presque tous, quelle leçon! ci-devants et anciens serviteurs du roi! La Convention y est attaquée elle-même par une vive satire de son décret sur la destruction de Lyon. Le Comité de Salut public, à propos de l'exécution de ce décret, y est impliqué dans la personne de Couthon et de Collot-d'Herbois; le redoutable Saint-Just y est atteint, et Robespierre lui-même cesse d'y être ménagé. Le Comité nomme à toutes les places, et jusqu'aux Comités de la Convention; il a dans ses mains un des plus grands ressorts de la politique: l'espérance, par laquelle les gouvernements attirent à eux toutes les ambitions. Que lui manque-t-il pour exercer la plénitude du décemvirat? les députés qu'il ne peut attirer dans son antichambre en faisant luire à leurs yeux le panache tricolore des commissaires, récompense de leurs adulations, il peut les contenir en les menaçant du Luxembourg; y a-t-il beaucoup d'hommes inaccessibles à la crainte et à l'espérance? Cepenpendant, Desmoulins comprend que ces critiques

générales qui posaient, comme on disait sous le gouvernement parlementaire, la question de Cabinet, ont besoin, pour produire un résultat, d'être développées, et qu'elles ne peuvent l'être que par la liberté indéfinie de la presse. Il va donc s'attacher à prouver qu'il n'y a point de république où il n'y a pas de liberté d'écrire ; que la liberté de la presse domine les formes du gouvernement : « Qu'est-ce qui distingue la république de la monarchie ? Une seule chose : la liberté de parler et d'écrire ; ayez la liberté de la presse à Moscou et demain Moscou sera une république. Quel est le meilleur retranchement des peuples libres contre les invasions du despotisme ? c'est la liberté de la presse ; et ensuite le meilleur ? c'est la liberté de la presse ; et après le meilleur ? c'est encore la liberté de la presse. »

Il oppose au lâche silence des républicains français, le libre langage des orateurs et des journalistes anglais : « Je ne conçois pas, se fait-il dire par le *Vieux Cordelier*, qui cherche à remonter son courage, je ne conçois pas comment on peut reconnaître une république là où la liberté de la presse n'existe pas. Sais-tu ce que c'est qu'un peuple républicain, un peuple démocrate ? Je n'en connais qu'un parmi les anciens. Ce n'est point les Romains. A Rome, le peuple ne parlait guère avec liberté que par insurrection, dans la chaleur des factions, au milieu des coups de poings, de chaises

et de bâtons, qui tombaient comme grêle autour de la tribune. Mais de véritables républicains, des démocrates permanents par principes et par instinct, c'étaient les Athéniens.

» Railleur et malin, non-seulement le peuple d'Athènes permettait de parler et d'écrire, mais on voit, par ce qui reste de son théâtre, qu'il n'avait pas de plus grand divertissement que de voir jouer sur la scène ses généraux, ses ministres, ses philosophes, ses *Comités;* et, ce qui est bien plus fort, de s'y voir jouer lui-même. Lis Aristophane, qui faisait des comédies il y a trois mille ans, et tu seras étonné de l'étrange ressemblance d'Athènes et de la France démocrate; tu y trouveras un Père Duchesne comme à Paris, les bonnets rouges, les ci-devant, les orateurs, les magistrats, des motions et des séances absolument comme les nôtres; tu y trouveras les principaux personnages du jour, une antiquité de plusieurs mille ans dont nous sommes contemporains. La seule ressemblance qui manque, c'est que quand ses poètes le représentaient ainsi, à son Opéra, et à sa barbe, tantôt sous le costume d'un vieillard, tantôt sous le costume d'un jeune homme qu'ils appelaient le *peuple,* le peuple d'Athènes, loin de se fâcher, proclamait Aristophane le vainqueur des jeux... Notez que ces comédies étaient si caustiques contre les ultra-révolutionnaires et les tenants de la tribune de ce

temps-là, qu'il en est telle, jouée sous l'archonte Statoclès, quatre cent trente ans avant Jésus-Christ, laquelle, si elle était traduite, mettrait debout les Cordeliers; car Hébert soutiendrait que la pièce ne peut être que d'hier, de l'invention infernale de Fabre d'Eglantine, contre lui et le *Père Duchesne*, et que c'est le traducteur qui est la cause de la disette des subsistances, et il jurerait de le poursuivre jusqu'à la guillotine. Les Athéniens étaient plus indulgents et non moins chansonniers que les Français : loin d'envoyer à Sainte-Pélagie, encore moins à la place de la Révolution, l'auteur qui, d'un bout de la pièce à l'autre, décochait les traits les plus sanglants contre Périclès, Lamachus, Alcibiade, contre les Comités et présidents des sections, et contre les sections en masse, les sans-culottes applaudissaient à tout rompre, et il n'y avait personne de mort par suite de la représentation, que ceux des spectateurs qui crevaient à force de rire d'eux-mêmes !

» Charmante démocratie que celle des sans-culottes d'Athènes ! Solon n'y passa point pour un muscadin, il n'en fut pas moins regardé comme le modèle des législateurs, et proclamé par l'oracle le premier des sept sages, quoiqu'il ne fît aucune difficulté de confesser son penchant pour le vin, les femmes et la musique ; et il a une possession de sagesse si bien établie, qu'aujourd'hui encore on

ne prononce son nom, dans la Convention et aux Jacobins, que comme celui du plus grand législateur. Et ce divin Socrate, un jour rencontrant Alcibiade sombre et rêveur, apparemment parce qu'il était piqué d'une lettre d'Aspasie: Qu'avez-vous, lui dit le plus grave des mentors? Auriez-vous perdu votre bouclier à la bataille? Avez-vous été vaincu dans le camp à la course ou à la salle d'armes? Quelqu'un a-t-il mieux chanté ou mieux joué de la lyre que vous à la table du général Nicias? Ce trait peint les mœurs! Quels républicains aimables!...

» Pour ne parler que de leur liberté de presse, la grande renommée des écoles d'Athènes ne vint que de leur liberté de parler et d'écrire, de l'indépendance du Lycée des administrateurs de police. On lit dans l'histoire que Sophocle ayant voulu soumettre les *Jardins* ou les écoles de philosophie à l'inspection du sénat, les professeurs fermèrent les classes; il n'y eut plus ni maîtres ni écoliers, et les Athéniens condamnèrent l'orateur Sophocle à une amende de 24,000 drachmes, pour sa motion inconsidérée. On ignorait dans les écoles jusqu'au nom de l'archonte. C'est cette indépendance qui valut à l'école d'Athènes sa supériorité sur celles de Rhodes, de Milet, de Marseille, de Pergame et d'Alexandrie. O temps de la démocratie! O mœurs républicaines! où êtes-vous? »

Qu'on place ces pages, où respire la grâce attique, à côté des pages sévères que Tacite semble lui avoir dicté, et qu'on dise s'il n'y avait pas dans Camille l'étoffe d'un écrivain de premier ordre. A coup sûr, aucun journaliste en France n'a allié tant de facilité à tant d'énergie, tant de grâce à tant de vigueur; aucun surtout n'a porté avec autant de naturel et d'aisance le bagage ordinairement pesant des citations et des réminiscences. Ici, loin d'alanguir le style et de le ralentir, l'érudition le vivifie, le passionne, l'anime et lui donne des ailes!

Ce que Danton et Desmoulins avaient voulu faire librement, car pour vivre, comme Sièyes, ils n'avaient qu'à se taire et à attendre, d'autres, plus heureux et moins dignes, le firent sous le coup de la nécessité et pour se défendre, quatre mois à peine après la mort du journaliste et du tribun. Ceux-ci n'avaient point réussi, parce qu'ils n'avaient pour eux que la majorité! cette majorité toujours lâche, qui parfois est une bande et n'est jamais une armée. Aux premiers numéros du *Vieux Cordelier,* ces bourgeois, pour lesquels Desmoulins demandait grâce, en termes, il est vrai, assez méprisants, s'abonnèrent en foule à son journal; à peine surent-ils que leur défenseur était rayé des Jacobins et des Cordeliers, qu'ils coururent en foule rayer leurs noms de la liste d'abonnement.

Ils voulaient bien qu'on les défendît, mais ils ne voulaient pas se défendre eux-mêmes, crainte de figurer comme acteurs dans « la pièce nouvelle qui n'avait qu'une représentation! »

Robespierre renversé par une coalition, le système de Terreur continua quelque temps encore, et il fallut de nouveaux efforts pour en finir avec ceux mêmes que Desmoulins avait attaqués. La Terreur ne cessa vraiment qu'à la chute de Barère, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois. Le journaliste qui le premier leur déclara la guerre et la continua avec le plus de courage, fut l'ami de Camille Desmoulins, Fréron, le fils du célèbre ennemi de Voltaire; lui-même, il avait pris part aux excès de la Révolution, mais il brûlait du désir de venger Camille et aussi, dit-on, Lucile, qu'il aimait. Il fit reparaître l'*Orateur du peuple,* qui, au début de la Révolution, avait eu un succès moins éclatant mais plus durable que les *Révolutions de France et de Brabant,* de Desmoulins. Fréron était loin d'avoir le talent de son ami : jamais la boursouflure et la déclamation n'ont été poussées plus loin :

Qu'aux accents de ma voix la France se réveille :
Sénat sois attentif, peuple prête l'oreille.

Son style est en parfait accord avec cette épigraphe retentissante : « Je ressaisis, s'écrie-t-il dans son premier numéro, cette plume véridique qui,

dans les premières années de la Révolution, a démasqué l'aristocratie, combattu l'Assemblée constituante, sapé les fondements du trône, renversé le club des Feuillants présidé par *Barère,* épouvanté les traîtres, et fait triompher, avec *Marat,* les droits du peuple et de la liberté ! Assez et trop longtemps des voiles épais ont dérobé la vérité au peuple ; je viens les déchirer tous. L'ambition, l'ivresse du pouvoir, les mensonges, la soif des vengeances, ne sont point ensevelis dans la tombe de Robespierre ; son ombre erre encore parmi nous, et semble dévorer de nouvelles victimes... la tyrannie s'organise, le patriotisme n'ose élever la voix ; les lettres de cachet s'expédient à bureau ouvert, les échafauds se dressent dans la pensée, et la guillotine va sortir tout armée du cerveau des oppresseurs. »

On voit quelle sera sa tactique : dépopulariser Barère, l'ancien feuillant, avec Marat. Ce fut aussi la tactique de la Convention. La bourgeoisie n'était pas encore assez enhardie pour que l'on pût s'appuyer sur elle. Fréron suivit ce mouvement d'opinion ; il applaudit quand Marat fut porté au Panthéon, et n'empêcha pas la *jeunesse dorée* organisée par lui de le jeter dans l'égout. D'abord anti-girondin, il traite Cambon de *scélérat,* parce qu'il disait que tous les maux venaient de la journée du 31 mai ; au bout de trois mois, il flétrit à son tour la fatale

journée : « Les patriotes étaient alors les jouets d'une faction dont ils étaient *sans s'en douter*, et qui leur a fait croire qu'ils servaient la patrie quand ils n'étaient que les esclaves aveugles d'un parti. »

Il ne s'inquiète point et personne ne s'aperçoit de ces contradictions! Le fait important était d'abattre le triumvirat : Barère, Collot, Billaud. Il s'acharne sur eux, les apostrophe, et chaque jour les accable des mêmes malédictions, et avec les mêmes expressions, ou peu s'en faut. Aucune image ne lui paraît exagérée : « Janus Barère veut réinstaller Fouquier-Tinville dans son *charnier* appelé tribunal. » A propos d'un rapport de Robert Lindet faisant appel à la concorde : « Tous les fronts étaient sereins, Billaud lui-même souriait. Acceptons l'augure de ce sourire. *Atrée*, barbare Atrée, ne présente pas à ton frère, dans la coupe de la réconciliation, le sang même qui coule dans ses veines ! » L'hyperbole, l'exclamation et la prosopopée lui sont familières : « Collot, Barère, Billaud, chaque nuit ne vous plonge-t-elle point aux enfers? N'assistez-vous point aux conseils des Furies? et tandis que je veille et que j'allume à la lueur de ma lampe le flambeau de la vérité, ne s'établit-il pas entre vous et moi un rapport de pensées qui réfléchit au fond de vos consciences le tableau de vos crimes et qui se peint à mon esprit? » Nous voilà loin de Camille Desmoulins, mais qu'on ne rie pas de ces hy-

perboles et de ce style déclamatoire et funèbre (1); ils produisaient alors leur effet, ils enflammaient les imaginations, habituées aux plus violentes images par le spectacle des plus violentes passions.

Aucun des journalistes qui succédèrent à Fréron n'eut autant d'action que lui; le triumvirat terroriste renversé, Carrier et Fouquier-Tinville exécutés, le journalisme perdit peu à peu son caractère révolutionnaire. La liberté de la presse, que respectèrent les Thermidoriens, ne produisit pas d'écrivain digne d'être remarqué, ni par ses qualités ni par ses défauts. Les journalistes démocrates ne firent plus que se répéter; les gens d'esprit qui rédigeaient les journaux à tendances royalistes, et dont plusieurs devinrent académiciens (Suard, Fontanes, Michaud), rappelèrent, mais de loin, Rivarol, Mallet du Pan, Royou. Ils furent à ces derniers ce que les orateurs thermidoriens étaient aux orateurs de la première Constituante. Ils s'efforçaient d'être passionnés, ils n'étaient que violents. La situation ne les soutenait plus, et ils n'avaient pas en eux-mêmes cette flamme toujours ardente qui fait le pamphlétaire. Ceux qui eurent le plus d'influence

(1) La partie pathétique était traitée dans l'*Orateur du peuple* par l'académicien Dussaulx avec une sensibilité qui fait honneur à sa mémoire, mais dans un style qu'il est impossible d'applaudir. Il demande qu'on rende les biens sequestrés aux veuves et orphelins des patriotes injustement persécutés : « Financier barbare, si ton cœur ne s'est point encore desséché dans ta poitrine, s'il conserve encore une partie vive, si les eaux du Styx n'y ont laissé qu'un endroit sensible, les cris de tant d'infortunés ne troubleront-ils point ta main calculante? » C'est au fisc qu'il tient ce langage !

furent les moins lettrés, et même leur influence ne commence qu'après la réaction thermidorienne et lorsque la Convention en eut fini avec le parti terroriste.

Ainsi le rédacteur de l'*Accusateur public*, Richer-Sérisy, avait de l'esprit et de la verve; il réussissait surtout dans le portrait satirique. Celui qu'il a tracé de l'abbé Sièyes ne dut pas causer une médiocre satisfaction aux ennemis du célèbre abbé. Mais là même, on sent que la polémique qui était celle de son parti, n'était pas de nature à pénétrer dans des masses profondes. Il n'est, en effet, qu'un accusateur; c'est-à-dire qu'il attaque les hommes un à un, dans leurs vices, leurs ridicules, ou ceux qu'il leur prête, et l'on sait que, dans ce cas, l'imagination pèche plus par prodigalité que par économie. Par exemple il met, ou peu s'en faut, Sièyes et Cambacérès sur la même ligne que Carrier et Fouquier-Tinville. Il y avait là, à la fois une hyperbole et un manque de sens. En voulant appeler la haine sur ceux qui mériteraient plutôt le mépris, on risque de ne pas frapper juste pour avoir voulu frapper fort. Les classes riches et royalistes pouvaient apprécier avec plus ou moins de sévérité la prudence cauteleuse de l'abbé et du légiste, mais elles savaient bien qu'ils ne voulaient ni ramener la Terreur ni relever l'échafaud.

Cette partialité, qui enveloppait dans une com-

mune et égale réprobation tous ceux qui avaient pris part à la Révolution, indiquait plus de rancunes que de passion, plus de colère que de conviction, et, nous l'avons déjà dit à propos des Girondins, la colère est, dans les luttes politiques, le signe de l'impuissance. De même que les Girondins n'avaient pas su triompher, de même les modérés de Paris, qui n'avaient pas su les défendre ni se sauver eux-mêmes, ne surent pas mieux se venger!

—

LITTÉRATURE

CHAPITRE II

IDÉES MORALES ET RELIGIEUSES

LITTÉRATURE

—

CHAPITRE II

IDÉES MORALES ET RELIGIEUSES

La loi des transitions et la loi des contrastes. — Explications au lecteur. — Les philosophes et la Révolution. — Doctrines diverses. — Néo-christianisme, déisme, etc. — Fauchet, Rétif de la Bretonne, Anacharsis Clootz. — Condorcet et son Tableau des progrès de l'esprit humain. — *Saint-Martin le philosophe inconnu, ses idées sur la Révolution, leur influence sur M. de Maistre.*

En lisant le sommaire du présent chapitre, le lecteur ne nous accusera-t-il pas de manquer de méthode et de ne pas ménager assez la loi des transitions? En passant brusquement du journalisme et du pamphlet à la philosophie et à la morale, peut-être, en effet, déroutons-nous son attention; toutefois, s'il veut bien nous suivre jusqu'au bout, il verra que la méthode n'est pas étrangère à cette brusque évolution. En ce moment, qu'il nous per-

mette seulement de lui dire que si l'histoire doit ménager la loi des transitions elle doit aussi se préoccuper de la loi des contrastes; il nous semble donc qu'il y a quelque intérêt à rechercher ce que devenaient les idées spéculatives à travers ce choc des passions et des personnalités, et si nous trouvons que quelques hommes avaient la force de se recueillir et de s'interroger sur les problèmes de la vie humaine, ce contraste ne manquera pas de moralité.

On pourrait croire que pendant la Révolution même, de 1789 à 1794, au milieu d'une lutte si absorbante, les philosophes dussent se trouver mal à l'aise, et qu'il leur fût difficile de regarder ces temps orageux comme propices aux méditations solitaires. Oui, sans doute, voilà ce qui serait arrivé à des philosophes artistes qui auraient fait de la philosophie une science en quelque sorte d'imagination, destinée seulement à quelques mortels favorisés; voilà ce qui serait arrivé à ces philosophes littérateurs qui, contents de posséder la sagesse, n'éprouvent nul besoin d'en contempler les effets dans ce bas monde.

Le philosophe du XVIIIe siècle n'appartenait point à cette catégorie : à l'amour de la vérité, il joignait le désir d'en faire aimer et d'en appliquer les conséquences; pour lui l'humanité n'était pas un être curieux seulement à étudier et à analyser, c'était

aussi une réunion d'individus doués de la faculté de sentir, de se réjouir et de souffrir ; connaître le secret de ses joies et de ses douleurs était le premier pas de la sagesse ; diriger et régler ses sensations et ses idées en était le dernier mot ; il y avait dans toute philosophie une morale, une politique, et en un certain sens une religion.

Les philosophes se montrèrent donc moins dépaysés qu'on n'aurait pu l'attendre de métaphysiciens ordinaires. Les événements, loin de les surprendre et de les troubler, parurent au plus grand nombre une conséquence de leurs principes et furent pour tous une occasion de nouvelles réflexions.

La partie politique de la philosophie devait préoccuper le généralité des esprits, et elle prit en quelque sorte un caractère officiel dans les diverses Déclarations des Droits qui précèdent les Constitutions. Plus conformes entre elles qu'on ne se plaît à le dire, elles ne pouvaient être des systèmes métaphysiques ; elles se bornaient à proclamer vaguement l'existence de l'Etre suprême et la préexistence du droit naturel. C'était déjà beaucoup pour des déclarations officielles. Elles ne disaient rien et ne pouvaient rien dire sur le fonds même de la destinée humaine, sur les rapports de cet Etre suprême et de cette nature qu'elles reconnaissaient et ne définissaient pas. Le problème moral et religieux semblait être réservé aux efforts individuels.

Les tentatives furent nombreuses et de nature diverse. Ici, comme en toute chose, et plus encore, le passage subit du despotisme à la liberté produisit l'exubérance et l'excentricité des manifestations. Nous ne parlons pas du Mesmérisme, qui se perpétua dans les hautes classes et qui continua de préoccuper même des hommes politiques influents et considérables (1), ni des tentatives néo-chrétiennes, comme celles de Suzanne Labrousse et de dom Gerle, d'où devait plus tard sortir cette ridicule affaire de Catherine Théo qui compromit Robespierre; ni même de la résurrection du Jansénisme. Ces tentatives ne produisirent pas un mouvement d'idées digne d'attention. Le néo-Jansénisme s'étant confondu de suite avec le Gallicanisme de la Constitution civile, se rattache par là plus à la politique et à l'histoire qu'à la métaphysique et à la théologie.

Il n'est pas non plus très-opportun de parler beaucoup de la Franc-Maçonnerie, car il est fort douteux que la Révolution servit à ses développements; elle lui fut plutôt un temps d'arrêt. Un grand nombre de frères n'en faisant partie que

(1) Voir dans les *Révolutions de France et de Brabant* les fréquentes plaisanteries de Camille Desmoulins sur Bergasse, Desprémesnil, le baquet de Mesmer et Suzanne Labrousse, visionnaire extatique, dont le chartreux D. Gerle était le ridicule Fénélon. On a fort peu de chose des prêtres gallicans et jansénistes de la Constituante. Leurs sermons et leurs mandements sont rares, la politique d'ailleurs y tient la plus grande place; toutefois, les *prônes civiques* de l'évêque Lamourette ne sont pas indignes d'étude au point de vue moral et religieux.

dans un but de fraternité sociale, trouvèrent dans la politique un champ d'activité plus vaste et se désintéressèrent des loges, de leur esprit sectaire, des idées religieuses qu'elles pouvaient professer. Fauchet, sans doute, était sous l'empire de ce sentiment quand il essaya de la transformer et d'en faire, au lieu d'une société murée, une société publique sans affiliations mystérieuses, propageant ouvertement ses doctrines. Le club du *Cercle social* et le journal de la *Bouche de fer* furent fondés par lui sous la Constituante avec cette intention. Le club et le journal n'attirèrent qu'un moment l'attention publique ; ils durent bientôt se dissoudre, et probablement, quoique les détails nous manquent, les diversités d'opinion en furent cause. Quel lien pouvait rattacher les membres d'une association où se confondaient des catholiques, des athées, des déistes, etc. ? Cependant la doctrine que Fauchet y prêchait ne disparut pas tout entière ; un de ses disciples, Bonneville, fonda, sous la Convention, le *Journal des amis*, qui devint le Moniteur du nouvel évêque du Calvados. Il serait difficile d'analyser les théories disparates de ce journal (1). Les signes de la Franc-Maçonnerie s'y

(1) Il est curieux de voir comment Fauchet conservait à la fois son caractère d'évêque et de franc-maçon. La prière suivante, publiée par lui en février 1793, en donne un intéressant spécimen : « Prière pour la nation française et pour tous les *frères de l'univers* : Dieu tout-puissant, qui disposez de nous avec des ménagements infinis pour notre liberté, et qui, par la *voix du peuple* exactement recueillie, faites retentir les accents de votre *raison* éternelle, vous appelez enfin

étalent à côté des prières catholiques, des élans mystiques s'y mêlent à des discussions politiques, des sentiments d'humilité chrétienne à l'apothéose de la nature.

De nos jours, Fauchet serait rangé parmi les panthéistes-spinosistes; il est certain que ses définitions de l'Etre, de la substance, de *l'éternelle nature* se rapprochent beaucoup des définitions de Spinosa, quoiqu'il réfute sur bien des points le célèbre philosophe, notamment sur le contrat social et le libre arbitre. Alors on ne lui fit pas ce reproche. Spinosa et le panthéisme étaient peu familiers à ses contemporains, qui tous se servaient du mot *nature* sans y attacher un sens métaphysique bien précis. « La nature et la raison, disait le conventionnel Dupont, voilà mes dieux! » or, Dupont était athée. « Toutes les sectes doivent se confondre dans la *religion universelle de la nature*, » disait Robespierre, au moment même où il faisait profession de croire à un dieu personnel, rémunérateur, créateur et conservateur du monde. Aucun homme de ce temps n'appliquait la logique d'une manière rigoureuse aux questions purement philosophiques, et ne

efficacement, par l'action de votre grâce et de votre miséricorde, à la *fraternité* évangélique le genre humain étranger si longtemps à la *société* véritable; nous vous supplions de consommer votre œuvre pour le bonheur et le salut *universel des frères*. Dans votre bonté propice, rendez la nation française digne de servir de modèle au monde entier; dirigez-la dans les *principes de la liberté parfaite*, en sorte qu'elle ne reconnaisse plus d'autre dominateur que vous, Souverain Père des hommes, et d'autre maître que le *Verbe incarné Jésus-Christ*, votre fils, qui vit et règne avec vous en l'unité divine, dans les siècles des siècles. Amen. »

s'inquiétait des contradictions que l'avenir pourrait trouver dans son langage. Voyez Bernardin de Saint-Pierre : déiste à la façon de Robespierre et de Rousseau, panthéiste et chrétien avec Fauchet qu'il applaudit au Cercle social, il veut en outre le rétablissement de la religion naturelle et des patriarches ! que le Panthéon soit consacré à Dieu, père de tous les hommes, sans aucun des symboles qui puissent rappeler une religion positive, et il finit par faire partie de l'église théophilanthropique, qui se célébra dans ce même Panthéon avec force cérémonies et symboles.

En résumé, quant à ce qui touche la nature, qu'entendait-on par ce mot? Etait-elle créée ou créatrice ? Venait-elle de Dieu ou n'était-elle pas elle-même Dieu ? Quelle était sa puissance, ses attributs, ses lois ? Sur toutes ces questions, les déistes de la Convention ne s'expliquent guère, et leurs explications, quand ils en donnent, sont insuffisantes et contradictoires ; ils s'accordent presque tous cependant à la regarder comme un être bienfaisant, bon, aimant à prendre soin de l'homme; il ne se rencontre d'exceptions que parmi quelques individualités excentriques, comme le romancier Rétif de la Bretonne et l'Orateur du genre humain, Anacharsis Clootz. Selon le romancier, la nature est fort indifférente sur la somme de plaisir et de peine qu'elle donne aux êtres vivants. Elle n'est

pas plus équitable qu'un charretier qui, ayant beaucoup de chevaux à conduire, fouette davantage celui qui est sous sa main. — L'Etre qui est tout ne peut avoir ni colère ni indulgence; il agit sur lui-même, sans bonté, ni méchanceté, ni bienfaisance, par amour de l'ordre. Le baron prussien, à son tour, s'écrie en pleine tribune : « La nature ne produit rien ; tout ce qui la compose existe éternellement. Ce que nous appelons l'*enfant* de la nature est aussi vieux que sa mère. Le *genre humain est Dieu*. Absorbons toutes nos pensées dans le spectacle de la nature éternelle ; n'allons pas nous perdre dans les spéculations d'une nature divine et créatrice (1). » — Le genre humain est Dieu ! D'où venait ce mot extraordinaire que quelques Allemands ont répété ? Est-il vrai que le premier germe s'en trouve dans une phrase de Descartes ?

Les sensualistes eux-mêmes, malgré la clarté et la simplicité de leur métaphysique, ne sont pas plus satisfaisants sur le fond de la question. En principe, il est vrai, ils s'en inquiètent peu ; la cause première ne devait pas, selon eux, préoccuper un homme raisonnable, car la sensation étant la source de toute vérité, ce qui ne tombe pas sous

(1) Rétif de la Bretonne, *Nuits de Paris,* passim ; Anacharsis Clootz, *Moniteur,* 8 mai 1793 ; Descartes, *Méditation sur Dieu* : « Mais peut-être aussi que je suis quelque chose de plus que je m'imagine, et que toutes les perfections que j'attribue à la nature d'un Dieu sont, en quelque sorte, en moi en puissance, quoiqu'elles ne se produisent pas encore, et ne se fassent point paraître par leur action. »

son témoignage ne peut être un objet d'étude. Chose plus facile à dire qu'à faire, comme Volney, qui s'exprime ainsi, le prouve bien lui-même quand il établit que le mot *nature* contient plusieurs sens, que tantôt on entend par là l'*univers*, tantôt la *puissance* qui régit l'univers. Si nous avons l'idée d'une *puissance* qui régit l'univers, comment faire pour ne pas nous demander ce qu'elle est? Pour que l'homme pût se contenter du spectacle pur et simple du monde et n'y voir que des faits, il faudrait qu'il fût privé de toute faculté de raisonnement, et qu'il pût s'interdire de tirer une conséquence telle quelle de l'ensemble de ses observations.

Les lacunes de ce système sont surtout visibles dans les questions qui touchent au principe des choses, dans les questions d'ordre moral. Par exemple, arrêtons-nous un moment sur l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain* de Condorcet : ne semble-t-il pas que, dès le début, l'auteur doive s'interroger sur le principe du progrès et sur sa nature ? Voilà ce qu'il ne fait pas. Pour lui, le progrès est un fait qui résulte de la double faculté que nous avons de sentir et de nous souvenir. Dépend-il de la volonté de l'homme ou de sa nature physique ? Mutisme sur ces points, ou plutôt sur les difficultés qu'ils soulèvent. Ainsi l'idée de progrès suppose un obstacle vaincu. Au point de vue

moral, l'homme, pour concourir au progrès en tant qu'il est en lui, devra donc faire la distinction du bien et du mal, du bien et du mieux. La distinction faite, il devra chercher le bien et fuir le mal, et, comme toute chose dont l'homme n'a pas conscience n'existe pas pour lui, il devra le fuir volontairement, car s'il le fuit par l'effet d'une impulsion fatale et extérieure, il n'en aura pas conscience, le progrès s'accomplira en lui, sans lui ; et d'un autre côté, si le progrès consiste dans le développement naturel et instinctif des facultés, la nature n'a jamais pu mettre obstacle à leur développement naturel, puisqu'elle se serait créé à elle-même des obstacles anti-naturels : toutes questions qui nous ramènent à celles du bien et du mal, du libre arbitre et de la fatalité, dont Condorcet ne prononce pas les noms.

On verra les mêmes lacunes se produire chaque fois qu'il se trouvera en face d'une idée morale ou abstraite, d'un sentiment ou d'une conception de l'imagination, et elles se manifesteront par des explications insignifiantes, parfois étroites, parfois paradoxales. Il commence par établir la nécessité d'étudier bien les qualités physiques de l'homme et ses facultés intellectuelles et morales, puisque le progrès n'est que le résultat de leur développement considéré en même temps chez un grand nombre d'individus réunis en société. D'après cela, nous de-

vons nous attendre à toute une psychologie, et, pour ainsi dire, à un traité des rapports du physique et du moral. Vaine espérance ! les qualités physiques de l'homme y sont, il est vrai, assez bien indiquées, les facultés morales et intellectuelles y sont comme oubliées; il restreint tellement le rôle de l'imagination, qu'il ne voit dans la création des religions qu'un effet de l'imposture et du charlatanisme des prêtres.

Malgré tout cela, l'*Esquisse* de Condorcet n'en est pas moins une œuvre digne du plus haut intérêt et qui contient sur un grand nombre de points des observations ingénieuses et nouvelles. C'est ainsi qu'il fait remonter l'origine de la féodalité aux premiers établissements des peuples agriculteurs, qui, en se fixant sur lé sol, fournirent un appât et comme une pâture aux peuples conquérants. Il ne nie pas, comme on l'en a accusé, la civilisation des peuples asiatiques et orientaux, car il pense que Pythagore reçut des prêtres de l'Egypte et de l'Inde la véritable disposition des corps célestes et le vrai système du monde; seulement, il soutient que ces peuples, en adoptant le gouvernement théocratique, qui les divisa en castes, adoptèrent par cela même un ordre immuable, nécessaire, absolu, comme doit l'être nécessairement tout gouvernement religieux. Tous ces peuples arrivèrent à un certain état de civilisation; arrivés à cet état, ils ne

progressèrent plus. Telle est sa pensée, et, il faut en convenir, l'histoire ne lui donne pas tout à fait tort.

Quant à la Grèce, il n'attribue pas à ses institutions une influence assez grande sur les progrès de l'esprit; l'alliance de la théocratie et de la démocratie qu'il y remarque a retardé, croit-il, la marche de la civilisation. Il ne rend pas non plus suffisante justice à ses poëtes, à ses artistes, au mouvement qu'ils imprimèrent à l'imagination, aux merveilles qu'ils lui découvrirent. Pour lui, les progrès de la Grèce sont surtout sensibles à partir de l'époque d'Alexandre, époque de la division des sciences et de la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel ; alors, la science religieuse n'envahissant plus le monde temporel, les sectes des philosophes jouirent d'une plus grande liberté; et les philosophes n'étant plus prêtres ni politiques, ne connurent d'autres convenances que la recherche de la vérité. Historiquement, sans doute, ces idées ne sont pas très-exactes, mais elles s'appuient sur une vérité morale, qui n'est autre que la distinction des fonctions ou la division du travail proclamée par les économistes, au nombre desquels Condorcet se rangeait. En les développant, il corrige d'ailleurs assez souvent ce qu'elles ont d'excessif. Il montre, chemin faisant, comment les conquêtes d'Alexandre, celles des Romains, en précipitant les peuples les uns sur

les autres, les firent se pénétrer réciproquement de leur propre esprit, et en créant des rapports nouveaux, créèrent des idées nouvelles ; pour être forcé, l'échange n'en fut pas moins productif.

Condorcet indique très-vaguement les causes de la décadence romaine; il adopte en somme les idées de Montesquieu, et au nombre de ces causes, il place notamment l'esprit d'irréligion qui envahit Rome avec l'Empire. Contradiction singulière de la part d'un philosophe qui voit dans le sentiment religieux une cause d'erreur et de stagnation ! Il fait aussi peser la responsabilité de cette décadence sur le christianisme : « Plus l'Empire s'affaiblissait, plus cette secte chrétienne faisait des progrès rapides. L'avilissement des anciens conquérants du monde s'étendait sur les dieux, qui, après avoir présidé à leurs victoires, n'étaient plus que les témoins impuissants de leur défaite. L'esprit de la nouvelle secte convenait mieux à des temps de décadence et de malheur ; ses chefs, malgré leurs fourberies et leurs vices, étaient des enthousiastes prêts à périr pour leur doctrine. Le zèle religieux des philosophes et des grands n'était plus qu'une religion politique, et toute religion qu'on se permet de défendre comme une croyance qu'il est utile de laisser au peuple, ne peut plus espérer qu'une agonie plus ou moins prolongée. »

Il ne faut pas s'étonner après cela si Condorcet

juge sévèrement le moyen âge; le triomphe du christianisme est le signal de l'entière décadence des sciences et de la philosophie; pour trouver quelques vestiges de civilisation, il faut aller chez les Arabes, qui sont agriculteurs, savants, poëtes, mathématiciens, quand les chrétiens ne sont encore que barbares. Pour que les lumières commencent à renaître en Europe, il faut le mouvement des croisades et le contact de l'Orient. Il ne reconnaît au moyen âge qu'un seul mérite, celui d'avoir, au sein même de la férocité la plus stupide, fait disparaître l'esclavage domestique qui avait déshonoré les beaux jours de la Grèce savante et libre. Il poursuit le christianisme de sa défiance, même dans le mouvement de la Réformation, qu'il méconnaît en partie. La cause de tous les progrès modernes est dans la renaissance des lettres et la culture des sciences mathématiques qui s'ensuivit. Descartes, en faisant secouer le joug de l'autorité à la philosophie, lui ouvrit les routes par où Locke devait la conduire à la vérité.

Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur l'œuvre de Condorcet, quelles que soient les critiques de détail que l'on puisse lui adresser, il faudra toujours finir par s'incliner devant le sentiment qui la lui a dictée, qui l'a soutenu et inspiré durant son accomplissement. C'est au moment d'une persécution terrible, en face de la mort qui le poursuivait

d'asile en asile, qu'il se complaisait à retracer les progrès de l'esprit et à célébrer la grandeur et la bonté de la nature humaine. Est-il dans l'histoire un plus grand acte de foi? Ecoutons-le : « J'ai le bonheur d'écrire dans un pays où aucune crainte, aucune espérance, aucun respect pour les préjugés nationaux ne peuvent faire supprimer ou déguiser une vérité générale, et ce sont les seules dont il puisse être ici question dans un sujet qui embrasse l'humanité tout entière. Un philosophe a remarqué que les opinions reçues sur le goût, sur le mérite des auteurs et des ouvrages, sur le rang qu'il convient de leur assigner, que les prétentions à la sensibilité, à l'élévation des principes, remplissent nos livres de maximes et de jugements hypocrites. La marche rapide que la Révolution française a imprimée aux esprits, en brisant des chaînes plus fortes, n'a pu laisser subsister ces faibles liens. Peut-on respecter ces faibles idoles de l'amour-propre quand celles à qui le fanatisme a, dans l'espace de dix-huit siècles, sacrifié le sang de vingt millions d'hommes, sont couchées dans la poussière? Il existe donc un pays où la philosophie peut offrir à la vérité un hommage libre et pur, un culte purgé de toute superstition, et c'est celui-là seul où le tableau des progrès de l'esprit humain pouvait être tracé avec une entière indépendance. »

Le Romain, désespérant du bonheur pour lui-

même, mourait en s'écriant avec amertume : « Vertu, tu n'es qu'un nom ; » semblable à Socrate, le philosophe moderne mourait les yeux fixés sur son *Atlantide* (1), sans récriminations, ni colère, ni amertume, comme si en effet la contemplation du bonheur futur était pour lui un asile où le souvenir de ses ennemis ne pouvait le poursuivre.

De Condorcet au *Philosophe inconnu*, du savant qui voulait faire servir les mathématiques à dresser un tableau de nos facultés morales capable de nous éclairer sur tout cas de conscience, du sensualiste qui, en dehors de l'observation, ne voyait que chimères, au mystique Saint-Martin, il y a loin : pour le premier, tout est expérience ; pour le second, tout est inspiration, vision !

Saint-Martin est certainement une des individualités les plus curieuses du XVIIIe siècle. Il est le seul mystique français qui ait su exposer ses idées avec grandeur, et leur donner l'apparence d'un système. On dit que la France n'a ni l'esprit mystique, ni l'esprit épique ; si l'exception confirme la règle, Saint-Martin la confirme d'une manière bien éclatante.

(1) L'*Atlantide* de Condorcet n'est cependant pas une *cité* comme celle de Campanella ; il donne seulement le projet d'établissement d'une *Société de savants, instituée pour guider les hommes d'après les principes certains de la science*. Saint-Simon a beaucoup emprunté à cet opuscule. L'égalité des deux sexes y est notamment traitée *ex professo*. Condorcet ne pense pas que la femme soit inférieure à l'homme en quoi que ce soit ; il veut qu'elle puisse concourir à toutes les fonctions.

Il a donné, venons-nous de dire, à son mysticisme l'apparence d'un système. Peut-être verra-t-on là, au contraire, un affaiblissement du sentiment mystique, car il semble que le mysticisme est quelque chose de vague, d'indéfini, et que l'esprit d'analyse, que suppose un système, lui est antipathique. Nous raisonnons ainsi, faute de nous rappeler que tous les mystiques ont aimé à nous peindre avec détail les béatitudes qu'ils nous révélaient. En réalité, qu'est-ce qu'un mystique? Un utopiste, un socialiste, si l'on veut, qui, trouvant mal fait le monde spirituel tel que les hommes et les religions le représentent, en crée un tout entier, de sa propre autorité. Martinez Pascalis, Jacob Boehm, maîtres de Saint-Martin, Swedenborg, les Mesmériens, ne se regardaient pas comme des hommes de sentiment, mais comme des hommes de doctrine et de science. Ils voulaient construire une cité religieuse, de même que Thomas Morus, Campanella, Saint-Simon, Fourier, ont construit une cité politique, en vertu de certains principes, à leurs yeux, d'une incontestable exactitude.

Aussi Saint-Martin trace lui-même la ligne qui le sépare d'un homme de sentiment. Il avoue avoir été frappé, à la lecture des *Confessions*, des ressemblances qu'il s'était trouvées avec Rousseau; il reconnaît que celui-ci était meilleur que lui, parce qu'il tendait au bien par le cœur, et non par l'es-

prit, les lumières et les connaissances : « Mais tout en frappant sur des cordes parfaitement sonores, tout en ayant le christianisme dans son cœur, il ne l'avait pas complétement dans l'esprit ; de là, l'infériorité de son œuvre et de sa mission. »

Plusieurs critiques ont surabondamment exposé la doctrine de Saint-Martin. Le célèbre Joseph de Maistre en a parlé avec inexactitude quant aux faits, avec exactitude quant aux théories ; il prétend que les illuminés étaient francs-maçons, ou, du moins, que tous ceux qu'il a connus l'étaient ; Saint-Martin écrit à son ami Kirchberger : « Je souffre quelquefois de vous voir me consulter sur des loges et autres bagatelles de ce genre. » De Maistre a appliqué à Saint-Martin ce qu'il savait de la secte d'illuminés fondée par Martinez Pascalis. Bien avant la Révolution, Saint-Martin travaillait, au contraire, à détruire en lui ce qu'il appelait la *chapelle,* c'est-à-dire ce qui pouvait provenir d'un enseignement organisé, d'une église constituée.

D'un autre côté, de Maistre a raison de dire que cette doctrine est un mélange d'origénianisme, de platonisme et de philosophie hermétique, sur une base chrétienne ; il y a même quelque chose de plus : Saint-Martin est un éclectique chrétien non moins tolérant que l'évêque Fauchet (1) ; selon lui,

(1) On lit dans un discours de Fauchet au Cercle social : « Origène, Synesius, Boëce, Ramus, Montaigne, Bacon, Morus, âmes sublimes, inégalement saintes, mais toutes animées d'une tolérance universelle et d'une divine fraternité. »

Jésus-Christ a inspiré les Brahmes, Pythagore, Paracelse, Swedenborg, Bacon, Leibnitz!

Voilà des sentiments très-libéraux et peu orthodoxes. Il était, dit-on, resté attaché à l'Eglise catholique; nous le voulons bien, pourvu que l'on avoue que son catholicisme contient assez d'erreurs et d'hérésies pour le faire excommunier cent fois. Par exemple, il veut que l'homme s'assure soi-même et en soi-même des vérités premières et inexplicables, d'où il résulte que l'Eglise est subordonnée à la raison individuelle, il n'y a plus de *mystères*, car toutes les vérités sont dans l'homme; il aurait voulu que les prêtres dévoilassent peu à peu les mystères aux fidèles, qu'ils en fissent la récompense du travail et de la constance, au lieu de rendre ces découvertes si impraticables, que l'univers en fût découragé. Il croit que la révélation est permanente, proportionnée à la science et à la vertu de chacun, l'homme étant apte à recevoir toutes les vérités religieuses. Pour n'avoir pas suivi ces préceptes, les prêtres ont désintéressé les peuples de la prière. La conséquence en a été le dénûment absolu de la faculté religieuse, dénûment qui ne l'attriste pas, parce qu'il laisse apercevoir à l'observateur quelle en doit être la compensation finale, et annonce, de la part de la sagesse suprême, un plan positif de renouvellement. Aussi a-t-il foi à l'avénement prochain d'un nouveau

christianisme, dans lequel il n'y aura ni mystères ni Eglises diverses, où tout sera évidence et unité. Ce monde nouveau, il en a la vision : « Chaque individu formait un centre où se réfléchissaient tous les points de son indivisible sphère (1). Ces individus n'étaient eux-mêmes que les points des sphères particulières que composent leur classe et leur espèce, et qui sont également dirigés par un centre. Celles-ci avaient leur centre à leur tour dans les différents règnes de la nature. Ces règnes avaient le leur dans les grandes régions de l'univers. Ces grandes régions correspondaient à des centres actifs et doués d'une vie inextinguible, et ceux-ci avaient pour centre le premier et unique moteur de ce qui est. Aussi, tout est individuel et cependant tout n'est qu'un. Quel est donc cet être immense qui, de son centre impénétrable, voit tous les êtres, les astres, l'univers entier, ne former qu'un point de son incommensurable sphère? »

Nous sommes en ce moment plus près du panthéisme que du christianisme. Saint-Martin a en effet pour la nature l'amour et les tendresses que les mystiques n'ont ordinairement que pour Dieu, caractère commun d'ailleurs aux illuminés du XVIII[e] siècle. Il fait de la nature un être individuel, animé, sensible, privé de vertu par nos propres

(1) On peut remarquer l'analogie de ce passage avec la description que Dante fait, dans son *Paradis*, de la manière dont les âmes se meuvent à travers les sphères célestes.

péchés; aussi le devoir de l'homme est-il, selon lui, de consoler l'univers, et il s'écrie : « Soleil sacré, c'est nous qui sommes la première cause de ton inquiétude et de ton agitation. » Mais voici le temps de la régénération universelle; toutes les substances de la nature uniront leurs voix à celle de l'homme pour célébrer la nouvelle Jérusalem: « Du milieu de ce magnifique spectacle, je voyais l'âme humaine s'élever comme un soleil radieux du sein des ondes, encore plus majestueuse que lui, et faite pour une autre destinée; elle n'était point enchaînée comme lui dans un cours circulaire, mais, suivant rapidement la ligne de l'infini où elle a puisé la naissance, elle s'élevait vers le sommet des cieux et tendait, sans s'écarter de sa route, vers le centre unique, immobile sur son trône vivant. Et je la voyais prendre sa place sous les portiques de la sainte Jérusalem, employer des jours éternels de paix à administrer les lois divines parmi l'immensité des êtres, et jouir à jamais de la table du sanctuaire. Et j'entendais s'élever les voix des œuvres de tous les justes; toutes les régions régénérées dans la parole, dans la lumière, élevaient leurs voix jusqu'au sommet des cieux ; il n'existait plus qu'un seul son; qui se fera entendre à jamais : L'éternel ! l'éternel ! l'éternel ! »

Arrivé à ces hauteurs mystiques, n'est-il pas à craindre que Saint-Martin ne daigne plus jeter un

prit, les lumières et les connaissances : « Mais tout en frappant sur des cordes parfaitement sonores, tout en ayant le christianisme dans son cœur, il ne l'avait pas complétement dans l'esprit ; de là, l'infériorité de son œuvre et de sa mission. »

Plusieurs critiques ont surabondamment exposé la doctrine de Saint-Martin. Le célèbre Joseph de Maistre en a parlé avec inexactitude quant aux faits, avec exactitude quant aux théories ; il prétend que les illuminés étaient francs-maçons, ou, du moins, que tous ceux qu'il a connus l'étaient ; Saint-Martin écrit à son ami Kirchberger : « Je souffre quelquefois de vous voir me consulter sur des loges et autres bagatelles de ce genre. » De Maistre a appliqué à Saint-Martin ce qu'il savait de la secte d'illuminés fondée par Martinez Pascalis. Bien avant la Révolution, Saint-Martin travaillait, au contraire, à détruire en lui ce qu'il appelait la *chapelle,* c'est-à-dire ce qui pouvait provenir d'un enseignement organisé, d'une église constituée.

D'un autre côté, de Maistre a raison de dire que cette doctrine est un mélange d'origénianisme, de platonisme et de philosophie hermétique, sur une base chrétienne ; il y a même quelque chose de plus : Saint-Martin est un éclectique chrétien non moins tolérant que l'évêque Fauchet (1) ; selon lui,

(1) On lit dans un discours de Fauchet au Cercle social : « Origène, Synesius, Boëce, Ramus, Montaigne, Bacon, Morus, âmes sublimes, inégalement saintes, mais toutes animées d'une tolérance universelle et d'une divine fraternité. »

Jésus-Christ a inspiré les Brahmes, Pythagore, Paracelse, Swedenborg, Bacon, Leibnitz!

Voilà des sentiments très-libéraux et peu orthodoxes. Il était, dit-on, resté attaché à l'Eglise catholique; nous le voulons bien, pourvu que l'on avoue que son catholicisme contient assez d'erreurs et d'hérésies pour le faire excommunier cent fois. Par exemple, il veut que l'homme s'assure soi-même et en soi-même des vérités premières et inexplicables, d'où il résulte que l'Eglise est subordonnée à la raison individuelle, il n'y a plus de *mystères*, car toutes les vérités sont dans l'homme; il aurait voulu que les prêtres dévoilassent peu à peu les mystères aux fidèles, qu'ils en fissent la récompense du travail et de la constance, au lieu de rendre ces découvertes si impraticables, que l'univers en fût découragé. Il croit que la révélation est permanente, proportionnée à la science et à la vertu de chacun, l'homme étant apte à recevoir toutes les vérités religieuses. Pour n'avoir pas suivi ces préceptes, les prêtres ont désintéressé les peuples de la prière. La conséquence en a été le dénûment absolu de la faculté religieuse, dénûment qui ne l'attriste pas, parce qu'il laisse apercevoir à l'observateur quelle en doit être la compensation finale, et annonce, de la part de la sagesse suprême, un plan positif de renouvellement. Aussi a-t-il foi à l'avénement prochain d'un nouveau

le gouvernement du Verbe. Le monde sera dirigé par les *commissaires de Dieu*, c'est-à-dire par Dieu même, car nul signe ne marquera les hommes élus. Sa doctrine a beaucoup plus d'analogie avec celle des Puritains de la première révolution d'Angleterre, avec celle des Saints, qu'avec la théocratie de de Maistre auquel on le compare souvent. Pour de Maistre, les commissaires de Dieu, ce sont les prêtres catholiques, et à leur tête le pape; il n'y a là rien de mystique. Leurs idées se rapprochent davantage quant à la manière d'apprécier la portée morale de la Révolution, ou plutôt de Maistre a beaucoup sur ce point emprunté à Saint-Martin; c'est là qu'il a puisé ses pensées sur l'esprit expiatoire de la Révolution, sur la vertu du sacrifice (1). Saint-Martin voit dans la Révolution française une guerre de religion : « Je crois, dit-il, voir l'Evangile se prêcher aujourd'hui par la force et l'auto-

(1) Voici comment s'exprime Saint-Martin : « Quand on considère la Révolution dans ses détails, on voit que, quoiqu'elle frappe à la fois sur tous les ordres de la France, il est bien clair qu'elle frappe plus fortement encore sur le clergé. En effet, c'est le clergé qui est la cause indirecte des crimes des rois, parce que le prêtre, selon l'expression des Ecritures, devait être la *sentinelle d'Israël*, et qu'au contraire, abusant des paroles adressées à Moïse, à Samuel et à Jérémie, il s'est arrogé le droit d'établir et d'instituer les rois, de les consacrer et de légitimer ensuite tous leurs écarts et tous leurs caprices, pourvu qu'ils eussent soin d'alimenter son ambition et sa cupidité... Cette destruction du clergé n'aurait jamais pu avoir lieu en France par les seuls efforts de la puissance humaine... Aussi nos ennemis se repentiront de n'avoir cru nous faire qu'une guerre ordinaire et humaine, tandis que, quand on veut tout observer soigneusement, on voit que notre Révolution actuelle est une guerre de religion, quoique ce mot soit comme effacé aujourd'hui de toutes nos délibérations. La Providence s'occupe plus des choses que des mots; ce sont les hommes qui s'occupent plus des mots que des choses. » Saint-Martin, *Lettre à un ami ou Considérations politiques, philosophiques et religieuses sur la Révolution française*

rité de l'esprit, puisque les hommes ne l'ont pas voulu écouter lorsqu'il leur a été prêché par la douceur, et que les prêtres ne nous l'avaient prêché que dans leur hypocrisie. Ne croyez pas que notre Révolution française soit une chose indifférente sur la terre ; je la regarde comme la Révolution du genre humain, c'est une miniature du jugement dernier, mais qui doit en offrir toutes les traces, à cela près que les choses ne doivent s'y passer que successivement, au lieu qu'à la fin tout s'opérera instantanément. » Il se place au nombre des Français qui croient que les vérités religieuses ont beaucoup à gagner au renversement de la ci-devant Eglise. Il croit voir la main de la Providence se manifester à chaque pas de notre étonnante Révolution : le clergé, au milieu de tant d'expiations, est le plus éprouvé parce qu'il a le plus prévariqué ! « Après avoir extirpé ces abus si majeurs, la Providence donnera au peuple français, et par suite à bien d'autres peuples, des jours de lumière et de paix dont nos pensées ne peuvent peut-être pas encore évaluer tout le prix. »

regard sur la terre? Sera-t-il quiétiste, ainsi que la plupart des mystiques; mettra-t-il toute la morale dans l'amour de Dieu, dans la contemplation, et confondra-t-il cet amour avec le détachement de l'homme ? La morale de Saint-Martin est plus humaine que celle du madame Guyon et de sainte Thérèse; il a pour les hommes un sentiment de charité universelle conforme aux sentiments de la philanthropie moderne : « Dieu sait si je les aime, ces malheureux mortels ! » Il croit aux œuvres, au mérite et au démérite de l'homme, aux châtiments et aux récompenses : « Malgré mes infirmités, j'espère, ô Dieu, que tu trouveras en moi de quoi te consoler ! » L'idée qu'il se fait de l'*enfer* (1) implique la croyance au libre arbitre. L'enfer de l'homme est en lui-même, et les peines purement morales qu'il souffre sont proportionnées aux efforts plus ou moins grands qu'il a faits pour suivre la droite voie, pour mettre sa conduite au niveau des lumières et du degré de connaissance et d'intelligence que Dieu lui a donné.

Les idées de Saint-Martin, que nous venons

(1) La doctrine de Saint-Martin sur la permanence de la révélation tend en ce moment à se faire jour dans plusieurs églises protestantes, et notamment dans l'église unitairienne de Channing. Ses idées sur l'enfer sont celles des latitudinaires et de plusieurs philosophes et théologiens français. Voir le beau livre de M. Jean Reynaud, *Terre et ciel*. Lebrun, le pindarique, contemporainement à Saint-Martin, avait dit en vers :

Dieu n'a point contre l'homme armé de noirs démons...
Mais au lieu des enfers il créa le remords,
Et n'éternise point la douleur et la mort.

d'exposer si brièvement, ont été émises avant, pendant et après la Révolution ; les événements eurent peu de prise sur ses opinions, quoiqu'ils lui en parussent à certains égards une consécration. La brochure qu'il fit paraître en l'an III, sur la Révolution française, est une des publications les plus curieuses de cette époque. En théorie, il n'est ni royaliste, ni républicain; il fait de la monarchie un portrait peu flatteur, mais il ne faut pas oublier qu'il écrivait sous une république. Au fond, la forme du gouvernement lui est indifférente : « Quand je vois les publicistes se tourmenter sur la forme de l'association quand ils sont si peu avancés sur le fond même, il me semble voir des architectes essayer de bâtir une forteresse sur les flots de la mer, ou mieux encore, des hommes se disputer auprès d'un cadavre sur l'espèce et la couleur des habits qu'ils lui donneront pour le conduire à la sépulture. » Il obéit en cela à la logique des idées au nom desquelles il repoussait l'établissement d'Eglises officielles. Les mêmes motifs lui ont fait réfuter la doctrine du *Contrat social* de Rousseau par des raisons très-hautes, et entre autres par celle-ci, que l'homme ne peut aliéner aucun de ses droits naturels et que dans toute société il y a aliénation de la nature humaine. Quel serait donc son gouvernement? la théocratie ; non pas le gouvernement d'une Eglise ou d'une caste de prêtres, mais

LITTÉRATURE — CRITIQUE ET POÉSIE

CHAPITRE III

CRITIQUE ET POÉSIE

Critique et poésie. — *La Harpe et Ginguené.* — *La tragédie.* — *Ducis et* Othello. — *Théâtre pastoral.* — *La comédie politique.* — *L'*Ami des lois. — *Le vaudeville, la chanson et l'ode.* — *Lebrun.* — *Les deux Chénier.* — *De l'influence de l'antiquité sur l'imagination.*

Avant d'aborder la littérature proprement dite, nous avons cru devoir étudier et noter l'influence des événements sur les productions de l'esprit les plus immédiatement soumises à leur action.

Ainsi nous avons vu l'éloquence abandonner de plus en plus le style parlementaire et délibératif des orateurs de la Constituante pour un style plus oratoire et plus véhément, où les ressources de l'art

littéraire semblent être employées de préférence. Nous en avons trouvé la raison dans le redoublement d'énergie des luttes intestines et dans la nécessité où l'orateur se trouvait de faire un appel incessant à tout l'homme sensible; de ce moment date la recrudescence des citations, des expressions, des figures imitées des auteurs classiques, qui seuls remplissaient les imaginations, et, par conséquent, devaient naturellement faire le fond du style démonstratif, alors presque seul employé. Le journalisme, par les mêmes raisons, subit des variations analogues. L'âpreté, l'amertume, le dominèrent et l'envahirent; il ne discuta plus que pour déchirer ou avilir; la tragédie révolutionnaire, en s'assombrissant, mêla à ses violences, à ses trivialités, des accents pathétiques, parfois mystiques, des expressions hyperboliques qui semblent être le pendant des mouvements solennels, dramatiques et souvent déclamatoires, des orateurs. Ce qui manqua au style des journalistes, plus qu'à celui des orateurs, ce fut l'unité, la proportion et la mesure, chose d'ailleurs toute naturelle, étant donné le genre et la situation.

D'autre part nous avons vu, dans les discussions qui touchaient à des questions d'ordre moral, les législateurs s'efforcer de mettre d'accord la loi positive et les principes de la raison pure. Nous les avons vu s'essayer, à propos de l'instruction, à

créer pour ainsi dire des institutions morales modelées sur un type absolu, préconçu, en dehors des traditions, et ils y ont réussi en partie. Relativement aux théories sociales, nous avons pu remarquer qu'ils s'étaient moins inspirés de l'esprit révolutionnaire et utopique qu'on ne le croit généralement, et que leurs principes sur ce point n'avaient pas cette rigidité systématique qui est le caractère des réformateurs modernes. Nous avons cru en trouver l'explication dans l'influence de l'école économiste qui, pour n'être pas avouée ouvertement, n'en faisait pas moins sentir indirectement son action.

Enfin nous avons noté en passant les vastes espérances, les aspirations sans bornes des philosophes et des savants, qui tous, athées, néo-chrétiens, catholiques constitutionnels, sensualistes, mystiques, déistes, mathématiciens, à travers la variété des doctrines et des systèmes, s'accordent sur un point : la croyance à une rénovation du monde par la Révolution ; croyance religieuse, mystique, que partagent Condorcet, Laplace (1), Saint-Martin, non seulement avant les jours d'épreuves, mais pendant et après la tourmente ; nous avons seulement noté ce fait, disons-nous, plus jaloux de voir le lecteur conclure que de conclure nous-même.

Maintenant, cette exaltation, et, si l'on veut, cette

(1) Voir : *Cahiers de l'Ecole normale,* tome I, le premier discours de Laplace ; voir aussi celui de Lagrange.

tension de l'esprit dans tous les sens, quelle action eurent-elles sur l'imagination, sur les œuvres purement littéraires, roman, théâtre, poésie, sur le goût et sur la critique qui le dirige, enfin sur le style et le langage?

Quant au langage proprement dit, il ne se modifia pas autant qu'on pourrait le supposer. La Harpe fit paraître, après thermidor, une violente diatribe sur l'influence pernicieuse, au point de vue littéraire, du langage révolutionnaire. Ses critiques, en ce qu'elles ont de fondé, portent plutôt sur l'expression ou le style que sur le vocabulaire. Sans doute, à travers un si grand tumulte d'idées et un mélange si rapide des diverses classes de la société, il était impossible que les mots ne fussent pas détournés de leur acception exacte, et que la prose française conservât la correction académique. Il y eut donc des alliances de mots singulières, bizarres, inattendues, quoique le vocabulaire lui-même ne fût pas sensiblement altéré. La nouveauté de la situation et des idées n'introduisit pas une trop grande quantité de nouveaux termes, comme il est facile de s'en convaincre en lisant le *Dictionnaire de l'Académie*, où sont relevés les mots de création révolutionnaire (1).

(1) *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1811. Parmi les mots qu'il relève, on trouve : *activer, administratif, centralisation, classification, constitutionnel, insurgé*; d'autres encore qui sont passés dans le langage usuel et que nous croirions beaucoup plus anciens. La Harpe lui-même proposait, en 93, *instiguer* (pour instigateur), *approximer*, deux mots qui n'ont pas fait fortune.

Si la langue perdit quelque chose de sa précision et le style quelque chose de son unité, il ne faut pas le regretter trop amèrement. La Harpe, qui en gémit, doit à ces altérations peut-être les principales qualités de son *Cours de littérature*. Si elles poussaient à l'incorrection, à des contrastes choquants d'images et de sentiments, elles donnaient, en revanche, au style une allure plus vive, moins monotone et moins solennelle. Le cours de La Harpe se distingue précisément par une rapidité d'élocution, par une verve plus énergique qu'élégante, par une chaleur plus déclamatoire que contenue, tenant plutôt à l'éloquence révolutionnaire qu'à l'éloquence académique. C'est à cela qu'il doit de ne pas mériter le reproche, qu'il adresse à Thomas, d'être bien plus rhéteur en prose qu'en vers.

Tout en subissant, dans la mesure que nous venons d'indiquer, l'action du mouvement révolutionnaire, La Harpe s'en sépare tout à fait par le fond des idées. Nous ne voulons pas parler ici de ses opinions morales et religieuses, qui, d'ultraphilosophiques et même d'ultra-républicaines, se transformèrent, sous le coup de la Terreur, en opinions catholiques et royalistes. Ces enthousiasmes de tempérament, que la vanité et la faiblesse, non la réflexion, inspirent, échappent à l'analyse. Nous parlons seulement de ses opinions littéraires, et à ce point de vue il est étonnant que le critique ait pu se

soustraire si complétement aux influences qui pesèrent avec tant de force sur l'homme politique et le philosophe. La Harpe, dans l'espace de quelques années, attaqua et défendit la monarchie, célébra et vilipenda la République, prononça au Lycée des odes tyrannicides (1) et des diatribes contre les régicides ; sa morale, sa philosophie, sa politique, furent renversées de fond en comble, mais sa rhétorique ne fut pas ébranlée, et le professeur eut le droit de s'appliquer le mot de Sièyes : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier ! »

Nous ne disons pas ceci comme un éloge. Si les révolutions, et en général les époques de transition, n'ajoutent pas toujours à la sûreté du jugement, elles ajoutent à l'étendue de l'esprit, elles lui donnent plus de pénétration et lui ouvrent de plus larges perspectives. Elles ont eu ce résultat sur plusieurs critiques, non sur Laharpe. Nous avons vu plus haut, à propos de ses leçons à l'Ecole normale, Garat lui reprocher l'étroitesse de ses théories, et notamment d'emprisonner l'éloquence dans les règles de l'art oratoire tel que le définit la rhétorique ; de même, en ce qui touche la poésie et la littérature d'imagination, Ginguené lui reprocha de ne les juger qu'au point de vue du goût et de la critique de détail, sans les rattacher au mouvement général de

(1) Il célébra la victoire du 10 août par une ode des plus violentes. Il la débita lui-même, coiffé du bonnet rouge. « Ce bonnet, s'écria-t-il, me pénètre et m'enflamme ! »

l'histoire, aux péripéties de la société et de la civilisation, et de plus de les circonscrire à trois époques : la Grèce, Rome et le XVII[e] siècle. L'histoire, en effet, n'était pas d'un grand secours à Laharpe, on peut en juger par l'erreur vraiment extraordinaire qu'il commit en pleine Ecole normale, relativement à la première renaissance italienne et à la prise de Constantinople : « *On sait* que Dante, Pétrarque, Boccace, florissaient tous trois au XIV[e] siècle, au temps de la prise de Constantinople, lorsque tout ce qui restait des lettres anciennes reflua vers l'Italie. » Des critiques ont blâmé Joseph Chénier d'avoir relevé cette faute avec trop d'aigreur. La sévérité de Chénier est toute naturelle ; il n'y a pas là seulement une erreur (1) chronologique de près d'un siècle, la confusion des dates et leur rapprochement supposent une série de vues fausses sur l'histoire, l'art, la philosophie, en un mot sur la marche même de l'esprit humain, contre lesquelles on ne saurait trop se récrier. Il ne faut pas chercher ailleurs que dans le dédain de l'histoire l'oubli des rapports qui existent entre les mœurs et les lettres, oubli qui a suggéré à nos pères des jugements si étroits et si injustes sur Dante, Milton, Shakespeare, et en général sur toutes les littératures étrangères.

(1) La prise de Constantinople a eu lieu, comme *on sait,* en 1453. — Dante est mort en 1321, Pétrarque en 1374, Boccace en 1375.

Mais quoique l'étude des littératures comparées n'eût pas encore pris les développements que lui a donné la critique moderne, Laharpe était en arrière de son temps. Les critiques que lui adresse Ginguené en font preuve, et le plan d'histoire littéraire que celui-ci soumet au professeur du Lycée et de l'Ecole normale, dépasse de quarante ans le *Cours de littérature.*

Il commence par définir le titre d'homme de lettres, que Laharpe aurait aussi volontiers donné à Homère qu'à Voltaire. L'homme de lettres, selon lui, ou le critique, n'existe pas au commencement des littératures. Le temps de l'étude des belles-lettres a été précédé chez tous les peuples par un temps de production littéraire pendant lequel on était poète, orateur, philosophe, sans être précisément ce qu'on appelle homme de lettres : « Ce fut lorsque les richesses littéraires commencèrent à s'accumuler, qu'il parut un génie d'une trempe nouvelle, qui, se repliant pour ainsi dire sur les productions de ceux qui l'avaient précédé, y porta le coup d'œil de l'analyse, sut les décomposer, les classer, les ordonner entre elles et en tirer des règles. Ce fut au temps d'Aristote que commencèrent les gens de lettres et la littérature. » Aristophane, Sophocle, Socrate, et, à plus forte raison, Homère, Pythagore, n'étaient pas des littérateurs. Quel rôle jouèrent les littérateurs à partir d'Aristote? quels

furent, après et avant eux, en Grèce, les rapports entre les productions de l'esprit, la politique et les mœurs publiques? De même, pour Rome, comment l'esprit grec y pénétra-t-il, quels sont les traits qui le distinguent de l'esprit romain? quelle influence exercèrent le gouvernement et les mœurs sur la littérature romaine à différentes époques? Après la chute de l'empire romain et l'invasion du monde civilisé par les barbares, le genre humain s'affaissa, n'ayant autour de lui aucune des grandes et belles circonstances qui avaient favorisé le génie des Grecs; il eut longtemps à lutter contre la rudesse des langues et la grossièreté des mœurs. Cette lutte inégale dura jusqu'au XIe siècle; alors parurent les troubadours d'une part et les scolastiques de l'autre : « La théologie, le droit canonique et l'amour, firent faire à l'esprit humain quelques progrès. Les moines avaient retrouvé quelques manuscrits latins, ils n'en parlaient pas un latin moins barbare. L'Italie enfin donna le signal de la renaissance des lettres. Le siècle du Dante, de Pétrarque, de Boccace, fut l'aurore des beaux siècles de la littérature moderne. » Nous voilà, comme on voit, loin de Laharpe. Les Grecs, continue Ginguené, apportèrent ensuite en Italie les monuments des arts et les manuscrits des ouvrages de leurs grands hommes. Quel fut le résultat de ce mélange du goût pur des anciens avec le goût encore informe des nationaux? Comment le grand ca-

ractère d'Homère, de Platon, de Virgile et d'Horace, s'altéra-t-il dans les imitations par l'influence de l'esprit scolastique et du spiritualisme? comment épura-t-il et agrandit-il leur génie et leur goût, tandis que, dans le reste de l'Europe, il n'y avait encore ni goût, ni pureté, ni grandeur, ni génie? Passant à la littérature française, il accable Laharpe de questions plus pressantes. Dès le commencement de ce qu'on peut appeler littérature en France, quelle fut l'influence des lettres grecques, latines et italiennes? quelle fut celle des lettres espagnoles, qui s'étaient elles-mêmes formées sous l'influence des lettres arabes, grecques et latines? à travers tous ces éléments étrangers, quel était l'élément natif et le caractère national de la littérature française? quel fut son progrès jusqu'au règne de Louis XIII? quel fut-il jusqu'à la fin du règne de Louis XIV? quel fut depuis le développement du génie français? d'où provient l'altération du goût dans les productions purement littéraires et les arts? quelles furent, en compensation, nos acquisitions nouvelles? enfin quelle doit être parmi nous l'influence de la liberté sur la littérature? Telles étaient les questions que Ginguené aurait voulu voir résoudre ou du moins aborder, dans un cours d'histoire littéraire (1), et il avouait que son plan n'était pas encore complet, puisqu'il laissait à part : la littérature de l'Orient,

(1) Voir *Décade philosophique*, an III et an IV.

celle du Nord, et leur double action sur celle de plusieurs nations modernes.

Les idées de Ginguené furent développées à plusieurs reprises par la *Décade philosophique et littéraire*, excellent recueil, tenant de la revue et du journal, et que rédigeaient Andrieux, Jean-Baptiste Say, Volney, Garat. La *Décade*, tout en faisant profession d'admirer les classiques français, se préoccupe des poésies étrangères, discute des théories allemandes, invite les poètes dramatiques à s'inspirer de Shakespeare: « Assez longtemps nous avons vu des héros dans la tragédie, nous voulons enfin y trouver des hommes et bannir ces personnages de convention, si parfaits jusque dans leurs excès, qu'il semblait que l'action tragique se passait toujours parmi des êtres mitoyens entre l'homme et la divinité, étrangers aux fonctions de l'humanité et alliant aux passions d'ici-bas une passion surhumaine. La tragédie de Racine lui-même n'a de parfait et d'inimitable que le style. » Ces conseils étaient loin d'être inutiles. Les poètes tragiques, même ceux qui s'efforçaient de donner à leurs pièces une portée révolutionnaire ou politique, conservaient plus fidèlement que jamais les formes consacrées et se piquaient d'observer les règles classiques dans leur plus extrême rigueur. La *Décade*, examinant le *Timoléon* d'Alfieri, mêle à ses éloges des critiques qui, en réalité, s'adressaient au *Timoléon* de Joseph

Chénier; comparant le système des tragiques français et italien à celui de Shakespeare, elle regrette que leurs personnages soit calqués sur ceux de nos tragédies qui semblent craindre de montrer les hommes tels qu'ils sont et tels qu'ils seront toujours. Shakespeare, au contraire, aurait mieux suivi la nature et l'histoire; il aurait peint Timophane tel que le représente Plutarque, *écervelé, impétueux, aventureux à la guerre*; on l'aurait vu au milieu de ces gens sans honneur, perdus de vices et de dettes, et *qui se disaient ses amis*, cour ordinaire des ambitieux et des chefs de parti. La *Décade* parle ici comme parlerait un critique moderne.

A la vérité, le public n'en était pas encore là. En France, les révolutions du goût et de l'imagination sont plus lentes et plus difficiles à accomplir que les révolutions politiques. Nous aurions peine à croire combien il fallut de précautions à Ducis pour accommoder Shakespeare au goût français, et les aveux de cet excellent homme, qui avait le sentiment dramatique, sont de nature à nous faire excuser les altérations qu'il a imposées au génie de Shakespeare. Qui aurait osé, a dit un critique, avant 89, mettre le dénouement d'Othello au théâtre? Quoique Ducis ait adouci ce dénouement, quoiqu'il eût notamment substitué à l'oreiller de Shakespeare le classique poignard de Melpomène, jamais, s'il faut l'en croire, impression ne fut plus terrible: la

salle se leva et ne poussa qu'un cri ; plusieurs femmes s'évanouirent; aux applaudissements se mêlèrent des improbations, des murmures; il y eut comme un soulèvement. Le bon Ducis pensa que son spectateur désirant trop passionnément qu'*Hédelmone* pût désabuser Othello, était entré dans une sorte de désespoir en voyant son désir trompé. Pour satisfaire les spectateurs sensibles, qui avaient trouvé le poids de la pitié et de la terreur excessif et trop pénible, Ducis substitua au premier dénouement un dénouement heureux qui plut généralement (1). Les adoucissements de Ducis ne s'étaient point bornés là. Il est impossible aujourd'hui de ne pas sourire en voyant à combien de ménagements il s'était cru obligé, pour faire supporter au public la scélératesse d'Yago, qu'il appelle Pézarre. « Aussi, dit-il, est-ce avec une intention très-déterminée que j'ai caché soigneusement à mes spectateurs ce caractère atroce, pour ne pas les révolter. »

L'excès de sensibilité du public ne doit pas nous étonner ; ces contrastes entre les réalités de l'histoire et les susceptibilités de l'imagination, n'ont rien que de naturel ; l'homme aime à mettre dans ses désirs ce qu'il ne met pas dans sa vie, comme s'il voulait atténuer la rigidité de ses actions par

(1) A la première représentation, un spectateur s'était écrié : « C'est un Maure qui a fait cela, et non un Français. » Voir : *Œuvres de Ducis,* préface d'*Othello*. La *Décade* blâme le second dénouement : « On doit être fâché que le citoyen Ducis ait refait, c'est-à-dire adouci le dénouement d'*Othello*. Avec tous ses défauts, c'était un ouvrage fortement tragique : il n'est plus qu'un drame pompeux. »

l'innocence de ses rêves. Quelque temps après le 21 janvier, on jouait une pièce : les *Femmes*, qui dépasse en fadeur tout ce qu'aurait pu rêver un imitateur à outrance de Marivaux. Quelque temps après le 2 septembre, tout Paris avait admiré mademoiselle Candeille, célèbre artiste, dans la *Belle fermière*, comédie pastorale de sa composition. Rien qui rappelât les malheurs des temps, mais des paysages, une ferme, de la fraîcheur, du lait, du pain de seigle, des arbres, de la musique ! « Etes-vous fâchée, dit la marquise au lever du rideau, de vous être levée assez tôt, ma fille, pour jouir du spectacle pompeux du soleil levant. » Les libraires réimprimaient les romans de La Calprenède et de mademoiselle de Scudéry. L'*Almanach des Muses* publiait imperturbablement charades, logogriphes et romans. « On publiait, rapporte madame de Staël, des romans intitulés : *Nouveau voyage sentimental*, l'*Amitié dangereuse, Ursule et Sophie*; enfin toute la fadeur et la frivolité de la vie subsistaient à côté de ses plus sombres fureurs. » Et lui-même, le tragique et sensible auteur de *Macbeth* et d'*Othello*, soulageait son cœur en chantant, comme Desdemone, le saule et sa verdure (1) :

Humble saule, ami du mystère,
Que je me plais sous tes rameaux !
Je chéris, amant solitaire.

(1) *Mercure de France*, septembre 93

Comme toi le bord des ruisseaux.
Auprès de la cabane obscure,
Tu nais, tu vieillis et tu meurs...
. . . .
Du ruisseau, dans ma rêverie,
J'entends fuir et murmurer l'eau :
Il ne peut quitter la prairie ;
Tu ne peux quitter le ruisseau !...

Malgré tout, et en dépit de ces contrastes, on ne peut dire que la tragédie et la poésie échappèrent tout à fait, sous le rapport de l'art, à l'action du temps. La tragédie osa davantage : elle aspira à plus de sévérité dans les mœurs ; l'amour cessa d'en être le principal ressort ; elle fit effort pour remonter à la simplicité grecque. Le style lui-même en fut moins solennel et se plia mieux et plus facilement à la diversité des caractères et des situations. Toutefois, il faut reconnaître qu'il n'en résulta pas de nouveaux chefs-d'œuvre. Mettons à part *Timoléon*, de Joseph Chénier, *Epicharis et Néron*, de Legouvé, *Othello* et *Abufar*, de Ducis, et nous serons embarrassés pour indiquer d'autres tragédies qui soient dignes de lecture et d'étude ; encore ne devons-nous pas soumettre celles-ci à l'examen d'une critique sévère.

Mais le théâtre n'eut-il pas sous la Convention une influence politique ? Il se mêla activement aux luttes des partis sans qu'on puisse dire que son action ait été profitable ou nuisible aux uns ou aux

autres. Jusqu'au 10 août, les théâtres avaient été une arène où chacun, en dehors de la tribune ou de la presse, venait soutenir ses opinions. Il y avait des théâtres, des auteurs, des acteurs contre-révolutionnaires et ouvertement royalistes ; il y avait aussi un public nombreux pour applaudir à des vers comme ceux-ci :

Les rois, comme les dieux, sont au-dessus des lois...
Du peuple et du soldat la reine est adorée !...
Tout peuple est redoutable et tout soldat heureux
Quand il aime ses rois en combattant pour eux !...
. . . . . Si l'étranger l'emporte...

Après le 10 août et le 2 septembre, les deux Théâtres Français furent momentanément fermés. Il fallut renoncer à jouer de nouvelles pièces écrites dans un sens réactionnaire, et même à reprendre les anciennes à allusions royalistes, telles qu'*Athalie*, *Didon*, *Mérope*, la *Partie de chasse de Henri IV*. Il fallut brûler ce qu'on avait adoré et adorer ce qu'on aurait voulu brûler ; alors sont reprises, avec une faveur nouvelle, *Brutus* et la *Mort de César*, non sans que celle-ci fût retouchée par le futur membre du Directoire, Gohier, parce que, disait-on, le dénouement était entaché de modérantisme ! Tant que les Girondins purent se soutenir, la liberté théâtrale ne disparut pas tout entière ; eux tombés, les théâtres se prononcèrent tous non plus seulement dans le sens de la Révolution, mais aussi

dans le sens de la Terreur. Alors fut joué le *Jugement dernier des rois*, de Sylvain Maréchal, où l'on voyait tous les rois de l'Europe, jetés dans une île déserte par un naufrage, après s'être disputés et battus entre eux, engloutis tous en même temps par un volcan! Alors Marat fut célébré sur presque tous les théâtres de Paris. Au Théâtre Français, l'élégant Molé jouait lui-même le rôle de l'*Ami du peuple* (1). L'Opéra donnait une fête en son honneur ainsi qu'en celui de Saint-Fargeau. Le théâtre représentait une montagne sur le sommet de laquelle était bâti le temple des arts et de la liberté. Le chœur chantait :

O Dieu du ciel et de la terre,
Entends nos cris et nos douleurs!...
Marat, Marat n'est plus, ainsi que Saint-Fargeau!
Le fanatisme impur a fermé leur paupière...

La Terreur finie, les théâtres se retournèrent avec unanimité contre les Jacobins et contre Robespierre. Drames, comédies, tragédies et vaudevilles éclatèrent! Le *Timoléon* de Chénier avait été arrêté par Robespierre ; le poète y inséra des tirades contre la Terreur, des allusions contre le décemvir, qui firent le succès de sa froide tragédie.

Mais les rois ne sont point protégés par la loi,
Et, magistrat de nom, Timophane était roi!...

(1) L'auteur du drame en question lui écrivait poétiquement :
Ressuscitant Marat, tu me rends à la vie !

LE CHOEUR

Peuple libre et vengé, lève ton front auguste !
Toi qui de Timophane as puni l'attentat;
Les lois étaient sans force et son trépas est juste :
Ton poignard a sauvé l'Etat !

Ces retours subits et unanimes sont une preuve que le théâtre suivait l'opinion, mais n'était plus en mesure de contribuer à la former ou à la combattre. La comédie de l'*Ami des lois* est la dernière pièce peut-être qui ait eu une action politique directe, parce qu'elle établit une lutte, et fut comme le rendez-vous suprême des partis modérés. Si l'auteur, Laya, n'en fit pas un chef-d'œuvre comparable à celui d'Aristophane, ce ne fut pas faute de hardiesse; il employa autant qu'il put les procédés du poète grec. Jusqu'à lui, les comédies et les vaudevilles eux-mêmes s'étaient bornés à des allusions; les caractères qu'ils mettaient en scène n'avaient rien d'assez déterminé, d'assez particulier, pour que, sous le masque, on pût reconnaître des individus, des personnages vivants. Cette fois, si l'auteur de l'*Ami des lois* n'alla pas jusqu'à nommer en toutes lettres les personnages, il eut la prétention de les désigner assez pour les faire reconnaître. Ainsi, voici *Duricrane,* journaliste; il entre comme une tempête; il a découvert un complot, il le dénonce et sort précipitamment en découvrir et en

dénoncer un autre! Le comédien qui jouait ce rôle avait pris le masque et le costume de Marat. Les deux principaux personnages de la pièce, *Plaude* et *Nomophage* (mangeur de lois), sont dessinés plus vaguement : les uns, dans *Plaude,* crurent reconnaître Robespierre à certains traits, comme ceux-ci :

Qui ! cet esprit tout corps, qui maraude, maraude
Dans l'orateur romain, met Démosthène à sec,
Et n'est, quand il écrit, pourtant latin ni grec !...
. . . . Animal assez triste,
Cherchant partout un traître et courant à grand bruit
Dénoncer le matin ses rêves de la nuit.

D'autres, avec moins de vraisemblance, y reconnurent Fauchet, à cause sans doute des maximes agrairiennes que l'auteur met dans la bouche de *Plaude.* Une scène, cependant, de laquelle il résulte que *Plaude* et *Nomophage* (Danton) ont marché jadis ensemble, prouve que Laya n'a pas voulu peindre Fauchet, qui n'a jamais marché avec Danton, et qui, d'ailleurs, était à ce moment parmi les modérés.

Ce *Nomophage* est le traître de la pièce, démagogue hardi qui développe ses projets sans scrupule, et dit au modéré timide *Filto* (Petion) que le bien et le mal sont des chimères, la morale un mot, la justice une illusion, qu'il suffit de suivre l'impulsion de la nature, qui par elle-même n'est ni bonne ni méchante :

. . . . J'en voulais donc conclure
Que, dix siècles et plus, cette bonne nature
A vu sans s'émouvoir ces brigands couronnés,
Et que tu nous verras, à notre tour, nous-mêmes,
Nous parer de leurs sceptres et de leurs diadèmes.

Ailleurs on voit le même *Nomophage*, toujours en compagnie du doux *Filto*, partager la France entre lui et quelques-uns de ses amis.

FILTO

Oui, voyons le travail... Mâcon, Beaune... vraiment,
Bon pays pour le vin !

NOMOPHAGE

Il tombe au plus gourmand.

FILTO

Ah! voici notre lot. On me donne le Maine.

NOMOPHAGE

Vous allez y manger des chapons par centaine.

FILTO

C'est un fort beau pays... Vous avez le Poitou ?

NOMOPHAGE

Oui ; mais j'aurais voulu qu'on y joignît l'Anjou.

FILTO

Je n'y vois rien pour Plaude.

NOMOPHAGE

Eh! mais, que diable y faire
D'un fou qui, tout coiffé d'un vain système agraire,
Ne fait du sol français qu'une propriété,
Et de ses habitants qu'une communauté?

FILTO

Vous faisiez secte ensemble.

NOMOPHAGE

En politique habile,
J'use d'un instrument tant qu'il peut m'être utile.
Un moment, comme lui, je fus *agrairien;*
Mais pourquoi? c'est qu'un champ vaut toujours mieux que [rien.
Aujourd'hui, du Poitou puissant seigneur et prince,
Je laisse là le champ pour prendre la province.

FILTO

Ce plan me paraît bien...

Aux trois démagogues *Duricrane, Plaude* et *Nomophage,* sont opposés trois modérés : *Filto,* modéré révolutionnaire, entraîné aux excès par faiblesse et par ses maximes trop démocratiques; *Versac,* modéré réactionnaire qui blâme les émigrés, et qui néanmoins :

Mais dans l'âme, comme eux gentilhomme français,
Je puis, sans les servir, attendre leurs succès.

Et enfin *Forlis*, le héros de la pièce, noble libéral, ami de l'ordre et des lois! Il n'est point l'ennemi de la République; ses vrais ennemis :

> Ce sont tous ces jongleurs, patriotes de places,
> D'un faste de civisme entourant leurs grimaces,
> Prêcheurs d'égalité, pétris d'ambition...
> Mais non, la liberté, chez eux méconnaissable,
> A fondé dans nos cœurs un trône impérissable!
> Que tous ces charlatans, populaires larrons,
> Et de patriotisme insolents fanfarons,
> Purgent de leur aspect cette terre affranchie.
> Guerre, guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie!
> Royalistes tyrans, tyrans républicains,
> Tombez devant les lois, voilà vos souverains!

La comédie de Laya eut le plus grand succès; on y courut pour y applaudir, y siffler et se battre; le drame était dans la salle plus que sur le théâtre; suspendue par la Commune, jouée par ordre de la Convention, interdite de nouveau, elle disparut avec la liberté dramatique, dont elle fut le dernier écho, et depuis n'a point reparu. C'est qu'en effet son principal mérite était de dire en vers et au théâtre ce que les Girondins disaient à la tribune et dans leurs journaux, et ce que le public modéré ne pouvait pas et n'osait pas dire lui-même, depuis que les sections et les clubs étaient passés sous la domination de la Commune et de la Montagne. Littérairement, elle manque des qualités premières; les caractères y sont tendus, exagérés, en dehors de la

nature et de la vraisemblance dramatique; l'invention en est pauvre, le style incorrect et pâteux; le comique et la gaieté y font absolument défaut. On y chercherait vainement quelques-uns de ces traits pour ainsi dire caractéristiques d'une époque, et que les contemporains seuls peuvent saisir.

Mais, pourra-t-on dire, les temps de révolution sont-ils donc si favorables à la comédie? Non sans doute; ils absorbent trop l'homme, ils le jettent trop brusquement en dehors de son assiette morale, pour lui permettre d'observer avec philosophie les vices et les défauts de la nature humaine. Ils lui enlèvent fatalement l'indulgence et l'impartialité, sans lesquelles il n'est plus possible d'apprécier le côté comique des choses.

Et cependant, là encore nous nous trouvons en face d'un fait singulier et qui, au premier abord, semble une contradiction. Qui croirait que la Convention est un des moments où la gaieté française se manifesta, au théâtre du moins, avec le plus d'exubérance? Le vaudeville (1), création nationale au dire de Boileau, prit alors des développements extraordinaires! Quarante théâtres ne suffisaient pas à satisfaire la curiosité du public. Où trouver des explications de ce phénomène?

Parmi celles qui nous ont été données par la cri-

(1) Consulter le spirituel livre de M. Ch. Monselet, les *Oubliés et les Dédaignés* (notice sur le Cousin Jacques; Beffroy de Reigny).

tique et l'histoire, une nous paraît particulièrement plausible, et chose singulière, c'est le spartiate Saint-Just qui nous la fournira. Saint-Just, qui s'est plaint plusieurs fois dans ses rapports du trop grand nombre des théâtres et de la frénésie avec laquelle ils étaient fréquentés, prétend que ce mal venait du grand nombre de fonctionnaires et de *rentiers* qui avaient été créés par l'allocation donnée aux membres des sections, par l'institution des comités révolutionnaires, par les nombreux agents de la Commune, de la police, et des Comités de la Convention, et enfin par la nécessité où l'on avait été de centraliser à Paris les grandes administrations, et notamment tout ce qui tenait à l'administration militaire; de sorte que, selon lui, ce peuple de salariés du gouvernement qui autrefois travaillaient dans les ateliers, les fabriques et les boutiques, remplaçait maintenant au théâtre les aristocrates riches, qui étaient à l'étranger et en prison, ou qui se cachaient pour se faire oublier. De leur côté, la *Feuille villageoise* et la *Décade philosophique* donnent une explication en plusieurs points conforme à celle de Saint-Just. Elles y ajoutent les fortunes créées par l'agiotage sur les assignats et par les spéculations sur les biens nationaux.

Si nous adoptons, ce que rien n'empêche, ces explications émises par des contemporains sur ce point fort désintéressés, il en résultera que des

classes nouvelles venaient en quelque sorte d'être créées, et que ces classes sortaient de la moyenne et petite bourgeoisie. Alors, nous comprendrons facilement qu'elles aient eu une prédilection pour le vaudeville. Le mélodrame leur paraissait trop simple, la tragédie et la haute comédie leur paraissaient trop solennelles; le vaudeville tel qu'on le jouait alors, sans trop d'intrigue, sans trop d'action, et avec beaucoup de couplets, correspondait bien mieux aux mœurs bourgeoises, amies du trait et de la chanson au point d'y avoir vu longtemps toute la poésie.

Peut-être se récriera-t-on et va-t-on nous reprocher d'abaisser sur ce point les classes bourgeoises; et peut-être aussi nous opposera-t-on les grands poètes et les grands orateurs, de Corneille à Voltaire, de Molière à Vergniaud, qui sont sortis de leur sein? Nous répondrons que, dans la bourgeoisie même, il y eut plusieurs bourgeoisies : il y avait la classe dite libérale, tenant à l'administration, à la magistrature, au barreau; celle-là avait reçu une éducation égale, supérieure quant aux lettres, à celle des hautes classes; pendant plusieurs siècles, elle produisit presque toutes les illustrations du tiers-état. Au-dessous, néanmoins, il y avait une autre bourgeoisie ignorante non-seulement des lettres classiques, mais encore de la société, de la vie publique. Elle vivait dans son quartier; elle

aimait la grosse gaîté, les longs repas, les propos abondants et grivois, tout cela entre voisins, compère et commère. La femme était toute à son ménage, et conservait pour les lettres, les arts, l'élégance et la distinction des mœurs, les répugnances de madame Jourdain (1). Les Mémoires de madame Roland nous montrent combien, à l'approche même de la Révolution, il fallait d'efforts et de peine à une imagination délicate pour se soustraire aux vulgarités dont elle était entourée; et cependant madame Roland n'eut jamais rien de la femme vaporeuse et incomprise, et cependant elle appartenait à une famille d'artistes, par conséquent ayant jour sur de plus larges perspectives.

Il faut l'avouer, nos pères étaient comme refoulés dans leurs maisons obscures et leurs rues tortueuses. Le goût, et pour ainsi dire le sens du beau et de la haute poésie leur était en quelque sorte interdit; rien autour d'eux qui éveillât leur imagination, qui sollicitât leur intelligence. Les institutions de la monarchie les rejetaient en dehors de la vie générale, qui seule agrandit le goût, relève et ennoblit les mœurs. Sans doute, leurs mœurs étaient simples, honnêtes, mais non de cette simplicité sévère et héroïque des marchands de Florence, vêtus de peaux et de laine, économes

(1) Consulter sur ce point le *Bourgeois gentilhomme,* le *Roman comique,* le *Roman bourgeois,* les *Caquets de l'accouchée,* le *Théâtre de la foire,* etc.

chez eux, magnifiques pour la république, dit Machiavel, qui faisaient construire de si grands palais et de si belles églises; non de cette simplicité des bourgeois de Hollande, qui savaient si bien défendre leur patrie et payer si noblement leurs peintres et leurs architectes. Réduits aux seules préoccupations de la vie privée, ils s'en distrayaient par l'esprit gaulois, le franc rire et la chanson; quand ils cherchèrent quelque chose de plus dans la poésie, ce fut encore à la chanson qu'ils le demandèrent, et nous avons vu un simple chansonnier devenir, non sans raison d'ailleurs, le plus populaire des poëtes.

En résumé, une partie de la bourgeoisie, la majorité, était peu versée dans les belles-lettres, et peu soucieuse de les connaître davantage; une autre partie, la minorité, était au contraire nourrie de haute littérature, et les formes nobles, solennelles, de la poésie classique se présentaient sans effort à son imagination. De là, à côté du vaudeville à couplets, la poésie pindarique et lyrique des poëtes patriotes (1), Lebrun et Chénier.

Il semble, d'après ce que nous avons dit, que cette dernière poésie n'était pas de nature à frapper

(1) « Les Pindares et les Tyrtées se multiplient. Au premier rang marchent le représentant du peuple Marie-Joseph Chénier; le citoyen Lebrun, dont le génie pindarique a célébré sept fois la liberté, les arts et nos victoires; Rouget de Lisle, le véritable Tyrtée français; Baour-Lormian, et au premier rang des compositeurs Gossec, Méhul, Catel, Bertin, Lesueur. » (Eschasseriaux : Discours sur les fêtes nationales. *Moniteur,* an III.)

la généralité des esprits, et en effet, il est fort probable qu'elle ne pénétra pas dans la famille ; mais n'oublions pas que les odes de Lebrun et de Chénier étaient débitées et chantées dans les cérémonies publiques et les fêtes nationales, et l'on sait que les hommes assemblés sont naturellement accessibles à des sensations supérieures à celles de la vie ordinaire. En outre, ils étaient ici plus que spectateurs et auditeurs : ils étaient acteurs, du moins par l'accord de leurs sentiments et de leurs passions avec ceux que les poètes chantaient.

La strophe trop sonore de Lebrun pouvait, il est vrai, les dérouter et les étonner plus que les émouvoir :

Ouvre tes portes immortelles,
Panthéon, reçois ces héros !
Que sur le marbre de Paros
Y revivent leurs traits fidèles ;
Que les chantres et les guerriers
Y ceignent les mêmes lauriers.
Et toi dont je fus l'interprète,
Déesse aux accents belliqueux,
Liberté, fais que ton poète
Y repose un jour avec eux.

Malgré le sentiment humain et touchant qui la termine, la strophe n'en est pas moins toute littéraire et n'éveille que vaguement et incomplétement le souvenir des héros qu'elle invoque ; plus de précision dans les termes, un rhythme plus simple et plus

rapide, eussent frappé davantage. Avec moins de correction et de fermeté, mais avec plus de souplesse et de facilité, Marie-Joseph Chénier possédait, mieux que Lebrun, l'art de frapper par l'expression et l'image l'enthousiasme de l'auditeur; il aborde directement le fait récent :

> Lève-toi, sors des mers profondes,
> Cadavre fumant du *Vengeur*.

Chaque strophe de son *Chant des victoires*, réveille ainsi un acte héroïque et populaire.

> Rois conjurés. . . . .
> Vous avez fui le glaive en main,
> Vous avez fui devant nos braves !

Ce n'était pas une hyperbole; toutes les armées de la coalition étaient repoussées, et la France assistait à leur retraite comme à un spectacle. De même quand il disait :

> De Brutus éveillons la cendre !
> O Gracques ! sortez du cercueil !
> La Liberté dans Rome en deuil
> Du haut des Alpes va descendre.

la réalité était d'accord avec l'image, et les armées à moitié nues de la République se préparaient à saluer la belle Italie.

Les mêmes réflexions s'appliquent au *Chant du départ*, le plus populaire, après la *Marseillaise*, des

chants patriotiques. Tout en étant dramatique par la composition générale, et, dans le bon sens du mot, vraiment théatral, son principal mérite était d'exprimer, dans un langage noble et poétique sans être trop tendu ou trop surchargé de rhétorique, les sentiments qui vivaient au fond des cœurs :

La Victoire en chantant nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas !
Et du nord au midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.

A la distance où nous sommes des événements, nous serons peut-être disposés à ne voir là que des allégories. Les contemporains ne s'arrêtaient pas à de telles pensées, parce que les allégories répondaient, en effet, à des réalités. Pour eux, c'était bien la *Victoire* elle-même qui ouvrait la barrière aux volontaires qui escaladaient en *chantant* les sommets de Watignies; c'était bien la *Liberté* qui guidait leurs pas au *nord* au *midi*, c'est-à-dire au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées, où les tambours et les clairons ne retentissaient pas que par allégorie !

Les poésies patriotiques de Lebrun et de Chénier faisaient partie des fêtes nationales, mais elles n'en donnent pas une idée complète, elles n'en représentent que le côté héroïque et belliqueux.

Ces fêtes ont soulevé des discussions de plus d'un genre; on leur a reproché leur caractère païen, et

on a été jusqu'à y chercher des armes contre l'étude de l'antiquité qu'on accuse d'avoir engendré ce nouveau paganisme; on a également affecté d'y voir un mouvement factice, une création purement arbitraire de l'imagination. Si ces reproches ne s'adressaient qu'à certaines fêtes, à celles que dirigeait Chaumette et qui avaient la prétention d'inaugurer une nouvelle religion (1), le culte de la Raison, nous aurions peu de chose à dire, si ce n'est que cette facilité de la populace à diviniser la Maillard et à mettre, au dire de Camille Desmoulins, « le divin Marat, dévotement entre deux chandelles, dans la niche du coin, » tenait à des traditions plus récentes, auxquelles elle obéissait encore par instinct et habitude. Son idolâtrie n'avait pas son principe dans l'idolâtrie païenne. Nous comprendra-t-on, si nous disons qu'il n'en aurait pas été ainsi dans un pays de culte protestant ?

Quant aux fêtes nationales en elles-mêmes, si leur multiplicité, et l'importance qu'y attachèrent

(1) Voici comment un homme d'Etat célèbre s'explique sur le compte des fêtes de la Raison ; ce qu'il en dit ne peut s'appliquer à toutes : « On voit sans doute avec dégoût ces scènes sans recueillement, sans bonne foi, où un peuple changeait son culte sans comprendre ni l'ancien, ni le nouveau. Mais quand le peuple est-il de bonne foi ? quand est-il capable de comprendre les dogmes *qu'on lui donne à croire* ? Ordinairement, que lui faut-il ? de grandes réunions qui satisfassent son besoin d'être assemblé ; des spectacles symboliques où on lui rappelle sans cesse une puissance supérieure à la sienne, enfin des fêtes où l'on rende hommage aux hommes qui ont le plus approché du bien, du beau, du grand ; en un mot, des temples, des cérémonies et des *saints*. Il avait ici des temples, la Raison, Marat et Lepelletier ; il était réuni ; il adorait une puissance mystérieuse ; il *célébrait deux hommes !* Tous ses besoins étaient donc satisfaits, et il n'y cédait pas autrement qu'il n'y céda toujours. » (Thiers, *Histoire de la Révolution*, vol. V, chap. XV.)

les législateurs, de Talleyrand à Daunou, ne montraient pas qu'elles répondaient à un sentiment naturel et à un besoin moral, l'enthousiasme qui accueillit les premières fédérations en serait une preuve plus forte. Les Français d'avant 89, enfermés chez eux, sans communications morales, séparés par les lois, se précipitèrent alors au-devant les uns des autres; pour la première fois, ils se virent, se connurent et se sentirent vivre d'une même vie. Ces sentiments survécurent aux premiers moments et cherchèrent à se satisfaire par les moyens qui les avaient pour ainsi dire fait naître. Les législateurs pensèrent donc à combler le vide qui était dans l'imagination française antérieurement à la Révolution. Sous l'ancien régime, point de réunion, point de fêtes, si ce n'est un feu d'artifice à l'occasion du mariage d'un prince. Le bas peuple restait engourdi dans sa misère et son isolement. L'Eglise, en attirant tout à elle, jetait sur les esprits un manteau de plomb; ceux qui n'étaient plus catholiques, et c'était la majorité des classes lettrées, ne prenaient plus part à ses cérémonies, ce qui traçait une séparation de plus entre le haut et le bas de la nation. D'un autre côté, le peuple lui-même assistait aux fêtes religieuses en spectateur, et non en acteur, comme par distraction, sans émotion ni joie profonde, sans travail d'esprit. Lorsqu'à l'inertie morale où il croupissait succédèrent des sen-

sations rapides, violentes, sans cesse répétées, les législateurs sentirent redoubler le besoin de donner un corps aux mille idées qui bouillonnaient dans le sein de la Révolution, et d'apaiser par des symboles, des cérémonies, en un mot par des actes de culte, ce soulèvement continu des passions. Là, en effet, est la moralité du culte; son rôle est bien plus de nous discipliner, de mettre en nous l'ordre et l'harmonie, de calmer nos cœurs et nos âmes, que de nous surexciter.

Tel était le but avoué des législateurs à la fin de la Convention (1). Loin de tendre à exalter les courages et de diriger les fêtes dans ce sens, ils leur demandaient des sensations douces. Toutefois, c'est alors que le reproche de s'appuyer sur des sentiments factices put leur être le plus justement adressé. Outre les séparations créées par les partis, le triomphe des Thermidoriens et la défaite des Jacobins avaient éloigné de la politique la portion la plus passionnée du peuple, et enfin, les dangers devenant moindres, l'enthousiasme mystique qu'ils avaient suscité, se modérait. Sous le Directoire, les fêtes nationales ne furent plus que des distractions populaires où, en effet, les réminiscences antiques surabondaient. Elles existaient bien aussi, ces ré-

(1) Voir les discours de Chénier, Daunou, Eschasseriaux, Boissy d'Anglas. Celui-ci avait fait un livre tout entier sur les fêtes nationales. C'est dans ce livre qu'il s'écrie : « Robespierre parlant de l'Etre suprême au peuple le plus éclairé du monde, me rappelait Orphée enseignant aux hommes les premiers principes de la civilisation et de la morale. »

miniscences, dès l'époque du premier enthousiasme, mais cet enthousiasme même animait en quelque sorte les allégories philosophiques, les abstractions divinisées, où l'imagination des ordonnateurs, des statuaires et des peintres se complaisait.

A ce propos, resterait à résoudre une question bien complexe ! Jusqu'à quel point les souvenirs de l'antiquité agirent-ils sur la Révolution? jusqu'à quel point les idées que l'éducation classique avait déposé dans l'imagination influèrent-elles sur les passions révolutionnaires? Nous pensons qu'ils n'eurent pas l'action qu'on leur attribue. La Révolution emprunta à l'histoire grecque et romaine des comparaisons, des exemples, des figures, des citations, et non des opinions. Celles-ci se développèrent d'elles-mêmes par le travail des esprits, sous le coup des événements ; elles empruntèrent naturellement le langage qui leur était le plus familier. Il est puéril de demander compte à Brutus du vote de Marat et de le louer du courage de Charlotte Corday. L'histoire et la poésie ont sur nous une influence latente, et ne produisent pas des effets aussi directs. La Révolution même nous en fournit un exemple. Le poète le plus sérieusement nourri de l'antiquité, celui qui vécut avec elle dans le contact le plus familier, fut le doux André Chénier. Où voit-on qu'elle lui ait donné un accent amer, ou inspiré des sentiments violents ? Au contraire, dès qu'il y

touche, il devient, comme malgré lui, mélancolique et résigné, et son iambe, que vainement il appelle vengeur, semble n'être qu'un écho des soupirs plaintifs et tendres de la *Jeune captive* :

Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
    Ouvre ses cavernes de mort,
Pauvres chiens et moutons, toute la bergerie,
    Ne s'informe plus de son sort.
Les enfants qui suivaient ses ébats dans la plaine,
    Les vierges aux belles couleurs
Qui le baisaient en foule et sur sa blanche laine
    Entrelaçaient rubans et fleurs...

Et nous nous arrêtons après avoir évoqué le souvenir du gracieux poète. Puisse ce souvenir paraître un gage de conciliation pour ceux que nos opinions auraient pu blesser. Il est temps que les histoires de la Révolution cessent d'être une œuvre de défi et de provocation.

FIN.

ERRATUM

— Pages 251, 252 et 253 : Dupleix, l'hôte de Robespierre, *lisez* : Duplay.

TABLE

CHAPITRE III. — DISCUSSIONS SPÉCIALES. — INSTRUCTION PUBLIQUE

CHAPITRE IV. — DISCUSSIONS SPÉCIALES. — THÉORIES SOCIALES.

SECONDE PARTIE

CHAPITRE I. — LITTÉRATURE. — JOURNALISME POLITIQUE.

FIN DE LA TABLE

LIBRAIRIE POULET-MALASSIS ET DE BROISE
Editeurs, rue des Beaux-Arts, 9.

ŒUVRES NOUVELLES

DE

CHAMPFLEURY

A 2 FRANCS LE VOLUME

ILLUSTRÉES

PAR

COURBET, BONVIN, BRACQUEMOND, FLAMENG
AMAND GAUTIER, HANOTEAU

L'œuvre de M. Champfleury voulait une édition plus convenable que celle des collections à 1 franc.

Au moment où la librairie tend à rentrer dans les voies d'une typographie décente, nous avons dû songer à nous attacher l'écrivain qu'on a appelé « le plus vaillant de nos jeunes romanciers. »

Chaque livre de M. Champfleury a été, pour ainsi dire, une lutte dont il est sorti victorieux. —

Et quatre éditions des *Aventures de mademoiselle Mariette*, plus de vingt mille exemplaires vendus des *Bourgeois de Molinchart* prouvent l'intérêt que le public porte au jeune écrivain. — Aucun de ses livres n'a eu moins de trois éditions.

Nous réimprimons aujourd'hui les œuvres dites *Nouvelles*, c'est-à-dire celles qui n'ont pas encore été publiées dans un format accessible au public :

Les Amis de la Nature ;
Monsieur de Boisdhyver ;
La succession Le Camus.

D'autres publications, dans le courant de l'année 1860, montreront la variété et la fertilité de cet esprit laborieux.

Des peintres et des graveurs de la nouvelle génération devaient être appelés à prêter leur concours à l'écrivain qui, depuis quatorze ans, travaille sans relâche, enrichissant les revues et les journaux de sa collaboration, semant çà et là, des romans, des contes, des nouvelles, des fantaisies, des études biographiques et d'importants morceaux esthétiques.

A côté de M. Champfleury se place naturellement M. Courbet, et autour d'eux MM. Bonvin, A. Gau-

tier, Hanoteau, qui seront interpretés par de jeunes maîtres graveurs : MM. Bracquemond et Flameng.

Les éditeurs n'ont pas besoin de faire d'autre appel au public qui jugera de leurs efforts consciencieux.

A. POULET-MALASSIS ET E. DE BROISE.

ALENÇON — Typographie de POULET-MALASSIS et DE BROISE.